E. DAUFÈS

Inspecteur Principal de la Garde Indigène en retraite

LA GARDE INDIGÈNE de L'INDOCHINE

de sa Création à nos jours

TOME PREMIER

TONKIN

B.U. LETTRES NICE
TEL : 93.37.55.55
DATE RETOUR

VIGNON
GUIN, 13, Rue Bouquerie

1933

B.U. NICE - LETTRES
D 092 2033487

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Nice SOPHIA ANTIPOLIS
BIBLIOTHEQUE - SECTION LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

À RENDRE LE :

10 SEP. 2012

En cas de retard, le droit de prêt sera suspendu.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A.S.E 503 (1)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

En respectueux hommage
au Colonel Bénard.
Avignon le 10 juillet 1913
Daudé

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A mes anciens et à mes camarades, Français et Annamites, de la Milice et de la Garde Civile, qui ont préparé et fait la Garde Indigène. A tous ceux qui, dans les divers pays de l'Union Indochinoise, s'inspirent de leur exemple.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

600 exemplaires sur papier teinté des Papeteries de Pont-de-Claix ;

50 exemplaires sur hollande teinté des Papeteries de Pont-de-Claix, numérotés de 1 à 50

20 exemplaires sur velin parcheminé des Papeteries Navarre, numérotés de 1 à 20.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

GARDE INDIGÈNE

Tonkin

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« *Aux morts de la Garde Indigène* »
(Monument du Square Raymond à Hanoï)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

E. DAUFÈS

Inspecteur Principal de la Garde Indigène en retraite

LA GARDE INDIGÈNE

de

L'INDOCHINE

de sa Création à nos jours

TOME PREMIER

Centre de Documentation
sur l'Asie du Sud-Est et le
Monde Indonésien
EPHE VIe Section
ASE 503 (1)
BIBLIOTHÈQUE

TONKIN

AVIGNON
Imprimerie D. SEGUIN, 13, Rue Bouquerie

1933

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL
DE
L'INDOCHINE

une histoire de la Garde indigène d'Indochine !
une épopée retracée par un de ceux qui la vécurent !
quelle belle entreprise et quel admirable sujet !
quelle leçon aussi d'énergie et de fierté. Des actes
d'héroïsme, de dévouement, d'abnégation où se mêlent
fraternellement des noms de France et des noms
d'annam pour l'accomplissement de cette ~~tâche~~
grande tâche humaine : établir et faire régner sur
cette terre d'asie la paix française !

Vous avez entrepris là, mon cher Daussis une
œuvre digne de notre passé, digne de ce "Corps bleu"
que je connais et que j'aime. Depuis 35 ans je
travaille avec lui je suis heureux aujourd'hui
de lui rendre le public témoignage de mon admiration.

J. Sarraut
Gouverneur général de
l'Indochine française.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Monsieur PIERRE PASQUIER
Gouverneur général de l'Indochine

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

SOURCES
DE DOCUMENTATION

Résidences Supérieures du Tonkin, de l'Annam, du Cambodge, du Laos et de Kouang-Tcheou Wan ;

Archives des résidences ;

Archives des brigades de Garde Indigène ;

Journal officiel de l'Indochine ;

Annuaire général de l'Indochine (1909) ;

Histoire de la Garde Indigène de l'Annam-Tonkin, de A. Piglowski ;

Annuaire de la Garde Indigène du Tonkin et de l'Annam, de Léon Ressaire ;

Histoire militaire de l'Indochine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ORIGINE

de la

GARDE INDIGÈNE

Ses Organisations Successives
Son Organisation Actuelle

Dès notre installation au Tonkin, l'obligation s'imposa de confier les provinces, sur lesquelles s'étendait notre autorité, à des fonctionnaires ayant une connaissance approfondie des mœurs et des coutumes du peuple annamite et parlant sa langue.

Le remarquable corps d'administrateurs que la Cochinchine avait formé nous permit de le faire en pleine sécurité.

Le *Dr Harmand,* notre consul à Bangkok, avait été nommé le 7 Juin 1883 Commissaire Général de la République au Tonkin. Ancien compagnon de *Francis Garnier,* ses missions en Indochine et leurs résultats l'avaient désigné au choix du Gouvernement. C'est en Cochinchine qu'il prit ses premiers collaborateurs et ses successeurs suivirent largement son exemple.

M. Marquis devint ainsi résident à Haiphong le 28 Juillet, M. *Bonnal* le 11 Août à Hanoï et M. *Martellière* le 15 Octobre à *Ninh-Binh.* Le 4 Août, M. *Navelle,* consul à Qui-Nhon, avait reçu la direction de la province de Nam-Dinh.

Il fallut bientôt songer à pourvoir ces résidents d'une force suffisamment instruite et assez souple pour leur permettre d'y faire appel librement à toute heure du jour et de la nuit afin d'assurer l'ordre dans les circonscriptions dont ils avaient la responsabilité.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Sous leur autorité immédiate, la force mise à leur entière disposition, devait ainsi être capable de poursuivre et de réprimer le brigandage armé dont souffraient, depuis longtemps, les populations rurales et que les troubles du moment favorisaient ; de veiller à la tranquillité des agglomérations et des marchés comme à la sûreté des voies de communication ; de garder les bâtiments publics et les prisons; d'escorter les fonctionnaires dans leurs déplacements; de protéger les agents du fisc, les collecteurs d'impôt, les courriers, etc...

Les milices furent instituées pour répondre à ces besoins. Les circonstances et la nécessité de diminuer les charges de la métropole par la réduction des troupes blanches de la conquête, firent que leur création fut suivie de réorganisations successives qui, finalement, aboutirent à la Garde Indigène du décret du 9 Janvier 1895.

L'origine de la Garde Indigène remonte donc aux premiers temps de notre installation définitive au Annam et au Tonkin. On peut la voir, en effet, dans l'arrêté du 5 Janvier 1884 de l'Amiral *Courbet* qui, le 24 Décembre 1883, avait remplacé le *Dr Harmand* comme Commissaire Général de la République à la rentrée de celui-ci en France.

L'arrêté du 5 Janvier 1884 avait été signé par l'Amiral *Courbet* sur la proposition de son directeur des affaires civiles, M. *Sylvestre,* administrateur des affaires indigènes de Cochinchine.

Cet arrêté instituait un corps de miliciens indigènes chargés d'assurer la garde des résidences, de concourir à la police des agglomérations, d'escorter les fonctionnaires dans l'intérieur des provinces et, en cas de besoin, de fournir des courriers pour le service du tram.

Le principe qui avait inspiré la création des milices pour être placées sous les ordres directs des résidents chefs de province, est déjà celui qui décidera l'organisation de la Garde Indigène telle qu'elle a été faite et continuée.

Antérieurement, le *Dr Harmand* avait bien formé, à la date du 8 Août 1883, un corps franc de partisans mis à la disposition des résidents. Mais ce corps était demeuré en-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tièrement soumis à l'autorité militaire. A sa suppression, survenue deux mois après, les hommes qui le composaient passèrent en majeure partie au corps d'auxiliaires du Commandant *Berteaux-Levillain* créé le 10 Octobre et qui, un peu plus tard, devait contribuer à la formation du 1er Régiment de tirailleurs tonkinois.

Les miliciens de l'Amiral *Courbet* vécurent jusqu'au 22 Mai 1884, moment où ils furent incorporés aux tirailleurs tonkinois par décision du Général *Millot*. Ils avaient eu le temps de rendre quelques services si l'on en juge par un arrêté du 9 Avril accordant une gratification à un détachement de Hai-Dzuong pour avoir enlevé, le 19 Mars, des armes, des munitions et des drapeaux, à des pirates montés sur deux jonques.

Gardes civiles Provinciales
Gardes civiles des Résidences

Il faut en arriver à l'arrêté du 11 Février 1886 du Général *Warnet*, Résident Général p. i., pour retrouver dans la force relevant des résidents ce caractère essentiel de dépendance de l'autorité civile qui avait précédemment distingué l'institution de l'Amiral *Courbet*.

Pris sur la proposition de M. *Parreau*, directeur des affaires civiles et politiques, l'arrêté du 11 Février 1886 organisait des gardes civiles placées sous les ordres des chefs de province français et des autorités indigènes.

« Dans l'état actuel du pays, y était-il dit, il est nécessaire de mettre à la disposition des résidents une force convenable pour étouffer dans leur germe toutes tentatives de rébellion ».

Les *Gardes Civiles Provinciales* étaient levées dans les conditions où l'était l'ancienne armée annamite. Elles comprenaient 1.100 ou 700 hommes par grande ou petite province, et 200 hommes pour le dao de My-Duc. Leur armement en fusils, se chargeant par la bouche, était de 170 fusils par grande province et de 80 fusils par petite. Revêtues d'un uniforme déterminé par le Kinh-Luoc, les gardes civiles provinciales étaient entretenues par les gouverneurs des provinces.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les *Gardes Civils des Résidences* étaient recrutés suivant les règles fixées pour les tirailleurs et de préférence choisis parmi les anciens soldats. Ils touchaient la même solde que les tirailleurs et ils portaient le même uniforme à cette différence près que les collets, ceintures, lisérés et mentonnières, étaient bleus au lieu d'être rouges. Commandés par des sous-officiers pouvant être pris parmi les sous-officiers des troupes tonkinoises parlant l'annamite, ils étaient armés de la carabine de gendarmerie, Modèle 1879 et leur effectif total était de 700 hommes.

Par ailleurs, l'ensemble des tirailleurs et des soldats indigènes des autres armes ou services militaires ne devait pas excéder 20.000 hommes.

Milices-Compagnies d'élite

Le 8 Avril 1886, *Paul Bert* prenait les fonctions de Résident Général que lui remit le Général *Warnet*.

Le régime civil était définitivement instauré en Annam et au Tonkin et la direction suprême de notre Protectorat passait du Ministre de la Guerre au Ministre des Affaires Etrangères.

Nous n'avions à ce moment rien modifié à l'organisation administrative de l'Annam et du Tonkin. Chacun de ces pays était divisé en grandes et petites provinces. Des Tong-Doc se trouvaient à la tête des grandes provinces dont relevaient directement les Tuân-Phu ou autres fonctionnaires chargés des petites provinces.

Au Tonkin les divisions administratives étaient les suivantes :

Provinces :	*Dépendances :*
Ha-Noï	
Son-Tay	Hung-Hoa, Lao-Kay
Bac-Ninh	Thai-Nguyên
Nam-Dinh	Quang-Yên, Hai-Phong
Hai-Dzuong	Cao-Bang
Lang-Son	Ninh-Binh

Des mandarins militaires commandaient les circonscriptions des frontières.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les autorités indigènes avaient conservé leurs attributions et leurs prérogatives. Un résident provenant des administrateurs de Cochinchine ou pris parmi les officiers du corps expéditionnaire, avait été nommé dans chaque province avec un vice-résident ou chancelier et des commis sous ses ordres.

Les traités qui avaient établi notre Protectorat laissaient aux autorités provinciales la faculté de reconstituer l'ancienne armée annamite. L'arrêté du 11 Février 1886 avait été pris par le Général *Warnet* pour accorder satisfaction aux requêtes des mandarins à ce sujet.

L'organisation du 11 Février 1886 mettait une force trop importante à la disposition des autorités provinciales et qui pouvait en certaines circonstances présenter un danger réel pour la sécurité de notre Protectorat.

La rébellion troublait encore le pays que de fortes et nombreuses bandes continuaient à mettre en coupe réglée. Le corps d'occupation réduit ne pouvait suffire aux exigences de la situation. D'autre part, les charges militaires qui pesaient lourdement sur la population devaient être allégées et les dépenses du Protectorat amoindries.

Sous l'influence de ces considérations, *Paul Bert* prit l'arrêté du 6 Août 1886, portant création :

« sous le nom de *Milices* d'un corps d'infanterie indigène destiné à assurer, sous les ordres des résidents français et des autorités indigènes, le maintien de l'ordre et de la sécurité dans le pays ».

C'est de cet arrêté que date réellement l'organisation qui est devenue la Garde Indigène d'aujourd'hui.

Dans un arrêté précédent, signé le 31 Mai 1886, *Paul Bert,* en complétant et précisant le rôle des gardes civils des résidences, avait fixé les grandes lignes de la tâche qui revenait à chacun.

« Considérant, avait-il écrit, que les résidents civils doivent être mis à même d'assurer la tranquillité intérieure du pays en faisant appel au concours des autorités indigènes et des populations elles-mêmes ;

« Considérant que les forces militaires organisées doivent être réservées pour la répression des mouvements insurrectionnels importants et pour la défense du territoire contre les attaques venant de l'extérieur ;

« Voulant d'autre part respecter les principes sur lesquels est fondée

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'organisation du canton et de la commune annamites, qui est une des meilleures garanties du maintien de l'ordre public ;

.....

L'article 4 de cet arrêté est à retenir, car il indique une tendance qui s'est toujours maintenue intacte dans la Garde Indigène :

« Lorsqu'ils ne sont pas en service commandé, les gardes civils des résidences doivent obéissance et respect aux chefs de canton et aux maires des villages. En cas d'infraction à cette prescription, ils pourront être déférés, par le résident dont ils dépendent, à la justice indigène ».

L'étude de ce qu'avaient fait les Anglais dans les Indes et en Birmanie et les remarquables résultats qu'ils avaient obtenus n'avaient pas été sans inspirer *Paul Bert* dans sa création des Milices telles que son arrêté les avait instituées. Ses successeurs devaient pareillement s'en inspirer, ainsi qu'en témoigne une notice sur « *l'Organisation des forces de police au Bengale* », insérée dans la partie non officielle du Journal Officiel de l'Indochine Française du 5 Décembre 1889.

Les miliciens étaient recrutés, selon la loi annamite, par les soins des chefs de canton, proportionnellement au nombre des inscrits de chaque village et parmi les hommes inscrits ou fils d'inscrits.

Les villages demeuraient responsables des hommes qu'ils avaient fournis.

La Milice était distribuée par postes de 125 hommes dans les résidences, de 50 dans les phu, de 25 dans les huyên importants ou troublés.

Les 125 hommes de chaque résidence formaient une compagnie d'élite, commandée par un officier — lieutenant ou sous-lieutenant — et encadrée de cinq sous-officiers. Des sous-officiers pouvaient être désignés, quand il le serait jugé utile, pour commander les sections non comprises dans la compagnie d'élite.

Le commandant de la compagnie d'élite était placé sous les ordres directs du résident.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La hiérarchie était la suivante :
Lieutenant commandant une compagnie ;
Sous-Lieutenant ;
Adjudant ;
Sergent ;
Phoquan (adjudant) ;
Dôi de 1re et de 2e classe (sergent) ;
Cai de 1re et de 2e classe (caporal) ;
Bêp (soldat de 1re classe) ;
Linh (soldat de 2e classe).

La Milice assurait la garde des résidences, des tong-doc, des phu, des huyên, des prisons et des édifices publics; le service des courriers officiels, des renseignements, des postes de douane, des escortes par terre et par eau et des autres missions admises par les usages de l'administration annamite; la poursuite des malfaiteurs.

Elle pouvait être inspectée à des époques déterminées sur l'ordre du Résident Général, par un officier de son état-major ou de l'armée du Protectorat.

En cas de guerre avec une puissance extérieure, une certaine partie de la Milice pouvait être mobilisée et adjointe à l'armée régulière comme corps auxiliaire. Les miliciens mobilisés étaient remplacés dans leur service intérieur par une nouvelle levée.

Les officiers étaient recrutés soit parmi les officiers de l'armée active, soit parmi les officiers démissionnaires ou les officiers de réserve, demandant à servir dans les milices annamites.

Ils étaient nommés par le Résident Général, après qu'ils avaient été mis à sa disposition par le Ministre de la Guerre ou celui de la Marine.

Les sous-officiers étaient pris parmi les sous-officiers de l'armée active mis à la disposition du Résident Général ou parmi les anciens sous-officiers ayant satisfait à la loi du recrutement en France.

Les officiers ou sous-officiers provenant de l'armée active et mis à la disposition du Résident Général pour servir dans les milices annamites, devaient contracter un enga-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gement de trois ans qui ne pouvait être rompu que par une décision du Résident Général.

Les soldats et gradés indigènes qui, après trois ans de bons services, étaient de nouveau présentés par leurs villages et admis par les résidents, devaient être versés dans les compagnies d'élite; ils recevaient une haute-paie journalière.

Les dispositions réglementaires relatives aux soldes, indemnités, congés et retraites des fonctionnaires civils du Protectorat étaient applicables aux officiers et sous-officiers des Milices. Cependant, en ce qui concerne les congés, le départ d'un militaire du cadre des milices pouvait être exceptionnellement retardé lorsque les circonstances l'exigeaient. Dans ce cas, leur congé était augmenté d'un mois pour chaque année faite en plus du séjour réglementaire de trois ans en Indochine.

Les officiers portaient l'uniforme suivant :

Tenue d'hiver. — Dolman en drap national du modèle de l'infanterie, avec col, brandebourgs et parements de la couleur du fond ; une rangée de sept boutons du modèle de l'infanterie ; galons de grade en or, en soutache, formant nœud hongrois ; grenades en or au collet ; pattes d'épaule, de grande et de petite tenue, semblables à celles de l'infanterie.

Tenue d'été. — Veston et pantalon de toile blanche ou grise, avec boutons et galons circulaires mobiles.

Les sous-officiers portaient le même dolman que les officiers avec cette différence que les galons du grade étaient du modèle adopté pour la gendarmerie. La grenade d'or du collet était remplacée par une grenade en drap bleu.

L'habillement des indigènes était celui des milices de la Cochinchine avec des marques distinctives déterminées par provinces par des arrêtés spéciaux.

Pendant leur temps de service dans les milices, les officiers conservaient leur droit à l'avancement à l'ancienneté dans leur corps.

Ceux qui se trouvaient au tableau d'avancement avant leur entrée dans les milices continuaient à y figurer et étaient nommés à leur tour de choix. Ils pouvaient alors

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

soit continuer à remplir leurs mêmes fonctions avec leur nouveau grade, soit être autorisés à rentrer en France pour y occuper un emploi de leur grade.

Enfin, à l'expiration de leurs trois années de service, ils pouvaient, pour services exceptionnels, sur la demande du Résident Général, être proposés pour le tableau d'avancement par le Ministre des Affaires Etrangères au Ministre de la Guerre ou à celui de la Marine.

Les militaires de tous grades de la Milice étaient considérés comme protégés français et soumis, comme tels, à la juridiction des tribunaux consulaires qui, suivant les circonstances, pouvaient retenir leurs causes ou les renvoyer devant les tribunaux annamites.

La répartition des compagnies d'élite créées par l'arrêté du 6 Août était la suivante :

Tonkin

Lao-Kay	Thai-Nguyên
Cao-Bang	Hai-Phong, Quang-Yên
Lang-Son	Hai-Dzuong.
Son-Tay	Nam-Dinh
Ha-Noï	Ninh-Binh
Bac-Ninh	Province Muong

Annam

Thanh-Hoa	Qui-Nhon
Dong-Hoi	Binh-Thuân
Hué	

A cette liste vinrent s'ajouter, le 12 Février 1887, Vinh en Annam, et le 3 Août suivant, Hung-Yên et Mon-Cay au Tonkin.

L'effectif total de la Milice s'élevait au Tonkin à la date du 3 Août 1887 à 4.150 hommes répartis comme suit :

Sontay	7	sections	350	miliciens
Ha-Noï	12	—	600	—
Bac-Ninh	10	—	500	—
Thai-Nguyen	5	—	250	—

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Quang-Yên	4	sections	200	miliciens
Mon-Cay	3	—	150	—
Hai-Dzuong	8	—	400	—
Hai-Phong	7	—	350	—
Nam-Dinh	12	—	600	—
Province Muong	4	—	200	—
Hung-Yên	6	—	300	—
Ninh-Binh	5	—	250	—

La composition des sections ne faisant pas partie de la compagnie d'élite était modifiée le 30 Novembre 1887 et fixée de la façon suivante :

1 Phoquan.
2 Doi ou sergents dont un de 1re classe.
1 Tho-lai ou caporal-fourrier, par deux sections.
4 Cai ou caporaux dont deux de 1re classe.
10 Bep.
32 Linh pour les sections ayant un tho-lai et 33 pour les autres.
Total : 50.

Le 1er Janvier 1888 un arrêté déterminait les règles de l'avancement :

Nul ne pouvait être nommé lieutenant commandant une compagnie d'élite, s'il n'avait servi comme sous-lieutenant dans les milices pendant un an au moins.

Nul ne pouvait être nommé sous-lieutenant s'il n'avait servi dans les milices avec le grade d'adjudant pendant un an au moins.

Pour être nommé adjudant, les sergents devaient avoir un minimum de six mois de présence et avoir servi comme sous-officier de l'armée active.

Garde Civile Indigène

La création des milices n'avait pas été sans rencontrer de sérieuses oppositions et même de nettes hostilités. Elles devaient se prolonger plusieurs années durant, pas-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sionnant l'opinion publique en Annam comme au Tonkin et soulevant parfois de graves incidents dont les rixes ou batailles rangées entre tirailleurs et miliciens étaient de beaucoup les moindres.

A Vinh, au cours de 1897, le commandant de cercle déclara l'état de siège en dépit du résident et de la loi, et des postes depuis longtemps occupés par la Milice furent désarmés de force.

A Hanoï, lors de la revue du 14 Juillet 1892, le Général *Reste* ne voulut pas voir la Garde Civile défiler en même temps que l'armée.

Les détracteurs des milices tendaient à obtenir leur suppression ou à leur faire appliquer les dispositions de l'article 6 de la loi de 1872 qui dit que toute troupe ou rassemblement d'hommes armés relève du commandement du Ministre de la Guerre ou de celui de la Marine.

Les Ministres de la Guerre, les Généraux *Boulanger* et *Ferron,* de même que les Ministres des Affaires Etrangères *de Freycinet* et *Flourens,* admirent les arguments du Résident Général, le Ministre plénipotentiaire *Bihourd,* en faveur du maintien des milices à la disposition immédiate de l'autorité civile. Les troupes européennes et les tirailleurs tonkinois étaient sous les ordres du Général commandant la Division d'occupation et les milices sous ceux du Résident Général.

Le Conseil d'Etat appelé à se prononcer jugea que l'article 6 de la loi de 1872 ne pouvait être applicable aux milices. Le Protectorat étant un régime particulier, les milices devaient être organisées d'après ce régime, ce qu'avait fait l'arrêté du 6 Août 1886 lequel avait été sanctionné par le Ministre.

Pour couper court aux tentatives faites afin d'obtenir la suppression des milices ou leur remise à l'autorité militaire, *M. Richaud,* gouverneur général p. i., avait entre temps rapporté l'arrêté du 6 Août qui les avait instituées et créé la Garde Civile Indigène.

En soumettant au Gouverneur Général le texte de l'arrêté proposé, *M. Parreau,* Résident Général p. i., le faisait accompagner de la lettre suivante :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

XII

Du 19 Juillet 1888.

Monsieur le Gouverneur Général,

« Les milices annamites ont été instituées par un arêté local du 6 Août 1886.

« Cette organisation, réalisée au moment où le régime civil venait à peine de succéder au régime militaire, ne pouvait être qu'une organisation de transition. L'heure paraît aujourd'hui venue de donner à cette institution une assise définitive et de constituer fortement la Milice en vue du rôle important qu'elle est appelée à jouer.

« Ce rôle doit être tout à fait distinct de celui de l'armée.

« A l'armée incombe, le cas échéant, la haute mission de repousser les agressions de l'extérieur et de réprimer les rébellions de l'intérieur. A côté et en dehors de l'armée, la Milice, qui prendra désormais le nom de *Garde civile indigène du Tonkin*, doit être plus spécialement chargée d'assurer la tranquillité ordinaire et quotidienne du pays par un système de police à la fois préventif et répressif. Cette police sera préventive en ce sens qu'elle s'efforcera de fournir à l'autorité politique tous les renseignements qui sont de nature à l'éclairer sur l'état des esprits dans le pays, répressive parce qu'elle devra rechercher et poursuivre les malfaiteurs.

« Si la répression de la rébellion est du ressort de l'armée, la répression du brigandage doit appartenir à la Garde Civile Indigène.

« Ainsi comprises, les attributions de la Garde Civile sont assez importantes pour l'absorber toute entière. C'est ainsi, par exemple, que le service des postes d'administration des douanes, qui avait été confié jusqu'ici à des miliciens, devra être désormais assuré par des agents spéciaux de cette administration. Rien n'empêchera d'ailleurs de recruter des agents selon la loi annamite.

« La Garde Civile Indigène sera donc exclusivement une force de police, essentiellement civile, à la disposition absolue des résidents.

« Et comme elle vaudra ce que vaudront les éléments qui la composeront, il a paru utile et équitable, pour attirer des éléments de choix, de faire des avantages sérieux au personnel européen et au personnel indigène de la Garde Civile ; au personnel européen, en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lui accordant des garanties pour la sécurité du grade, au personnel indigène, en attribuant de hautes-paies journalières aux hommes rengagés et des pensions de retraite après 25 années de service.

« Quant au mode d'emploi du nouveau corps, il sera différent de celui de l'ancienne Milice. Le groupement en compagnie et sections est supprimé. La Garde Civile Indigène sera répartie en postes d'importance variable, suivant les cas, placés dans les résidences, les phu et les huyên importants, et toujours sous l'autorité d'un européen.

« Les chefs de poste devront être en relations pour ainsi dire permanentes avec les délégués des résidents dans les phu, car ce projet est intimement lié à la réforme dont je vous ai déjà saisi et qui consiste à mettre auprès de chaque phu un représentant du résident de la province. Les postes pourraient être installés dans des blockhaus dont la construction serait assurée par les villages intéressés et dans des conditions qui feront l'objet de propositions spéciales de ma part.

« C'est dans cet ordre d'idées qu'a été établi l'arrêté suivant que j'ai l'honneur de vous soumettre et qui annule et remplace l'arrêté de principe du 6 Août 1886 et les arrêtés de détail qui ont été pris ultérieurement. »

L'arrêté du 19 Juillet 1888 ne changeait que peu de chose à l'organisation des milices qui devenait celle de la Garde Civile Indigène, mais avec cette différence que le cadre européen n'était plus formé que de fonctionnaires relevant uniquement de l'autorité civile.

La hiérarchie des indigènes ne subissait aucune modification, celle du cadre européen devenait la suivante :

Inspecteur principal.
Inspecteur de 1re, 2e, 3e classes.
Gardes principaux de 1re, 2e, 3e classes.
Gardes principaux stagiaires.

Le commandement des postes ne pouvait être confié qu'à des gardes principaux de 1re ou de 2e classes.

Les inspecteurs de 1re et de 2e classes étaient choisis parmi les anciens officiers de l'armée dans la proportion du quart des vacances dont les trois quarts étaient réservés aux inspecteurs de 2e et de 3e classes. Les inspecteurs de 3e

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

classe étaient pris parmi les anciens officiers de l'armée et au choix, parmi les gardes principaux de 1re classe. Ces derniers avaient droit au tiers des vacances au moins. Les gardes principaux étaient recrutés parmi les militaires libérés ou en congé renouvelable, les gendarmes, les gardiens de la paix, etc...

En cas de guerre ou de rébellion, la Garde Civile Indigène pouvait être mobilisée en tout ou en partie ; Elle passait alors sous les ordres de l'autorité militaire. Un arrêté spécial du Gouverneur fixerait les conditions de cette mobilisation.

L'admission à la retraite avec pension était acquise aux indigènes à 24 ans de services ; les blessures ou les maladies contractées en service commandé, donnaient droit à pension.

A la date du 13 Décembre 1889, l'effectif total de la Garde Civile du Tonkin s'élevait à 6.450 hommes répartis comme suit :

Ha-Noï, Bac-Ninh, Hai-Dzuong, Nam-Dinh.	3.200
Thai-Nguyên, Luc-Nam	800
Hung-Yên, Lang-Son	700
Quang-Yên, Cho-Bô, Hung-Hoa, Ninh-Binh.	800
Tuyên-Quang	150
Hai-Phong, Hai-Ninh	500
Cao-Bang	300

La situation des officiers et sous-officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale que le département de la Guerre met à la disposition du service du Protectorat de l'Annam et du Tonkin est réglée par un décret pris à la date du 29 Avril 1890.

L'effectif du cadre européen était arrêté le 22 Mai 1890 au chiffre de 247 inspecteurs et gardes principaux pour le Tonkin et à celui de 75 pour l'Annam.

Lors de l'admission des fonctionnaires de la Garde Civile dans les hôpitaux du Protectorat, leur correspondance de grade était fixée comme suit :

Inspecteur principal	Officier supérieur.
Inspecteur	Officier subalterne.
Garde principal	Sous-officier.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A la suppression du 4e Régiment de tirailleurs tonkinois, des hommes provenant de ce régiment sont passés à la Garde Civile Indigène. Ils y sont versés avec leurs armes, le grand équipement et les cartouches de sûreté (arrêté du 21 Juillet 1890).

Une décoration est créée le même jour sous la dénomination de *Médaille du Mérite* pour récompenser les indigènes appartenant aux troupes et à la Garde Civile du Protectorat dans les cas de blessures graves ou d'actions d'éclat. Une allocation annuelle de 12 piastres est accordée aux titulaires de cette décoration.

Un des tout premiers à recevoir la médaille du mérite est le Sergent de 1re classe *Tran-Ngoc-Trac* de la brigade de Thai-Binh dont un brillant succès sur la bande du *Doc Den* amène le lendemain la capture de ce chef si redouté et la destruction complète de sa bande.

Le 5 Septembre 1891, quatre territoires militaires sont institués et l'effectif de la Garde Civile mise à la disposition des provinces civiles est réduit à 4.761 hommes ; le surplus, soit 4.032 hommes, va grossir les effectifs des régiments de tirailleurs tonkinois. Par contre, les linh-co des provinces civiles sont réorganisés et portés de 2.750 linh à 4.000. Leur instruction, leur armement et leur habillement incombent désormais à la Garde Civile dont les gradés, demeurés sans emploi par suite de la réduction de son effectif, entrent avec leur grade et comme instructeurs dans les cadres des linh-co.

La réorganisation des linh-co avait été justifiée en ces termes par *M. de Lanessan,* Gouverneur Général, à l'occasion de la création des territoires militaires :

« Je croirais avoir organisé ces territoires d'une façon incomplète si les troupes régulières destinées à constituer les différents postes de ces régions n'avaient pas à côté d'elles l'inévitable concours des forces de police.

« Dans tout pays bien administré, le calme et la sécurité ne sont définitivement hors d'atteinte que si le gouvernement chargé d'y veiller dispose à la fois de ces deux moyens d'action qui se complètent l'un par l'autre ».

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ces changements successifs ne furent pas sans amener de sérieuses difficultés dont la regrettable affaire de la révolte de Huong-Son dans la province de Thai-Nguyen fut la plus grave et celle qui agita le plus l'opinion publique.

Une brigade spéciale à l'effectif de 400 gardes est créée le 29 Août 1892 pour assurer la surveillance des chantiers du chemin de fer en construction le long de la route de Phu-Lang-Thuong à Lang-son. Le 11 Juillet 1893 cette brigade est scindée en deux autres brigades dont l'effectif global est porté à 800 hommes. Relevant directement du Résident Supérieur, l'une et l'autre sont mises à la disposition de l'autorité civile ou militaire chargée d'assurer la sécurité de la route et de ses abords.

En Juin 1893, des inspecteurs et des gardes principaux sont envoyés au Cambodge pour organiser la Garde Civile Indigène de ce pays.

Garde Indigène de l'Annam et du Tonkin

Le décret du 9 Janvier 1895 vient à ce moment sanctionner les services rendus à la pacification par les miliccs de *Paul Bert* et la Garde Civile Indigène qui les avaient remplacées et continuées.

Sous le nom de *Garde Indigène de l'Annam et du Tonkin,* ce décret réorganise la Garde Civile et donne un statut définitif aux personnels européens et indigènes des forces de police de ces deux pays. Désormais les fonctionnaires européens de la Garde Indigène et leurs gardes font partie intégrante de l'administration du Protectorat.

Le décret du 9 Juillet 1895 n'apportait à l'arrêté du 19 Juillet 1888 que des modifications ayant trait à la situation du personnel et à son recrutement.

Le rôle attribué par les règlements antérieurs au corps qui devenait la Garde Indigène y était, tout d'abord, confirmé et défini nettement en quelques mots :

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« La Garde Indigène de l'Annam et du Tonkin est une force de police placée sous l'autorité des résidents et chargée du maintien de la tranquillité de ces pays ».

Puis venaient les dispositions relatives au personnel et à son recrutement.

Ces dispositions étaient les suivantes :

Suppression des inspecteurs principaux et des gardes principaux stagiaires ;

Recrutement des gardes principaux parmi les sous-officiers en activité de service et placés hors cadres et parmi les sous-officiers de la réserve ou libérés définitivement. Moitié des emplois de garde principal de 3e classe réservée aux sous-officiers de carrière classés pour un emploi civil.

Choix des inspecteurs de 3e classe parmi les gardes principaux de 1re classe ayant au moins 2 ans de service dans leur classe. Toutefois les anciens officiers des armées de terre et de mer peuvent être admis dans la Garde Indigène et nommés à un emploi d'inspecteur de 3e classe.

Nul ne peut être avancé en classe s'il ne réunit 18 mois dans la classe inférieure.

Avancement conféré sans condition de temps aux inspecteurs et aux gardes principaux qui se sont fait remarquer par des actions d'éclat en service commandé.

Nomination par le Gouverneur Général aux divers emplois du cadre.

Les peines disciplinaires : réprimande, suspension de fonctions, rétrogradation, révocation, sont prononcées par le Gouverneur Général. Les deux dernières ne peuvent l'être qu'après avis d'une commission d'enquête devant laquelle l'agent peut être entendu, personnellement ou par écrit.

Admission du principe des retraites pour le personnel européen.

Situation du personnel indigène réglée par arrêté du Gouverneur Général.

La Garde Indigène du Laos est créée le 6 juin 1895 à l'effectif de 450 hommes pour le Haut-Laos et de 350 pour le Bas-Laos. Elle comprend mi-partie de volontaires re-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

crutés au Tonkin et en Annam et mi-partie d'indigènes du territoire laotien.

En Mai 1893, trois colonnes de gardes civils, dont deux parties de Vinh et la troisième de Hué, avaient refoulé jusqu'au delà du Mékong les Siamois qui s'étaient installés dans le Laos annamite à la suite de l'intervention française en Annam. Elles avaient occupé depuis le pays et des détachements fournis par le Tonkin et l'Annam en avaient assuré la relève.

Un décret du 6 Septembre 1896 complétant l'organisation du décret du 9 Janvier 1895 établit les droits à pension du personnel européen de l'Annam et du Tonkin d'après les dispositions des lois des 18 Avril 1831, 5 Août 1879 et 8 Août 1883. L'assimilation de ce personnel prévue au tableau annexé à ce décret est celle de sous-commissaire et de commis de la Marine. Cette assimilation servira de base à la fixation des pensions qui lui sont attribuées.

Les droits à pension des gradés et des linh de la Garde Indigène sont fixés par l'arrêté général du 15 Septembre 1898 portant institution de pensions de retraite pour les militaires et les employés civils indigènes du personnel de l'Indochine.

Garde Indigène de l'Indochine

Le personnel européen de la Garde Indigène du Cambodge devient, par décret du 17 Juin 1897, partie intégrale de la Garde Indigène de l'Annam et du Tonkin qui prend la dénomination de *Garde Indigène de l'Indochine.*

Une brigade de Garde Indigène composée de gardes de race chinoise est créée le 16 Septembre 1898 et mise à la disposition du Vice-Amiral Commandant en Chef l'Escadre d'Extrême-Orient. Cette brigade est incorporée le 31 Décembre 1899 à la Garde Indigène de l'Indochine et devient, le 26 Février 1900, la brigade du territoire de Kouang-Tcheou-Wan.

A dater du 1er Janvier 1900 aucun garde principal de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la Garde Indigène de l'Indochine ne pourra être nommé à un emploi d'inspecteur s'il ne justifie d'une connaissance suffisante de l'une des langues parlées annamite, chinoise, cambodgienne, laotienne ou thai.

Le 31 Décembre 1904 un décret portant réorganisation de la Garde Indigène règle sa mise à la disposition de l'autorité militaire :

1° En cas de guerre, dès la mobilisation ou avant la mobilisation, sur ordre spécial du Gouverneur Général ;

2° — En cas de proclamation de l'état de siège ;

3° — En cas de troubles, de mouvements insurrectionnels ou de poursuite de malfaiteurs organisés en bandes armées.

Par ailleurs, au point de vue retraite, le personnel européen de la Garde Indigène était placé sous le régime de la caisse locale des retraites instituées par le décret du 5 Mai 1898. Les agents en service au moment de la promulgation en Indochine dudit décret demeuraient régis par le décret du 6 Septembre 1896.

La Garde Indigène actuelle

La mise en application des mesures prises par le Gouverneur Général et les Chefs d'Administration locale en vue de l'exécution du nouveau décret, firent apparaître des difficultés auxquelles il convenait de remédier.

Le 3 Décembre 1910 un arrêté de M. *Klobukowski,* Gouverneur Général, constituait une commission chargée de l'étude de la réorganisation de la Garde Indigène, des linh-co et des partisans, en s'inspirant des constatations faites au cours des inspections des forces de police ainsi que des desiderata des Chefs d'Administration locale.

Cette commission était composée de :

MM. *Destenay* (1) Inspecteur des services civils, Président.

Charles (2) Administrateur de 1re classe des services civils.

(1) Mort comme Résident Supérieur au Tonkin.

(2) A été Gouverneur Général p. i. de l'Indochine. — Précepteur de l'empereur d'Annam.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le Gallen (3) Administrateur de 2e classe des services civils.

Le Commandant *Ducret,* désigné par le Général Commandant supérieur des troupes de l'Indochine.

Daufès, Inspecteur de 1re classe de la Garde Indigène.

Lallier, Garde principal de 1re classe, secrétaire avec voix délibérative.

Les travaux de la commission prenaient fin le 6 Février 1911.

Des deux projets qui en avaient résulté, l'un était mis en application par arrêté du Gouverneur Général du 17 Février. C'était le « *Règlement pour l'exécution du service et l'administration des brigades de la Garde Indigène* », encore en vigueur aujourd'hui et qui, jusqu'ici, n'a été l'objet que de quelques modifications relatives à la solde, aux hautes-paies et au recrutement.

L'autre, après avoir attendu plusieurs années, a abouti, avec des changements dûs surtout aux circonstances du moment, au décret du 30 Juin 1915 lequel, modifié par ceux des 21 Mai 1931 et 6 Août 1932, continue à régir les forces de police de l'Indochine.

Le texte de ce décret, modifié par les décrets des 21 Mai 1931 et 6 Août 1932, précédé du rapport qui le présentait à la signature du Président de la République, est le suivant :

RAPPORT

au Président de la République française. —

Paris, le 30 Juin 1915.

Monsieur le Président,

La Garde Indigène de l'Indochine est actuellement organisée par le décret du 31 *décembre* 1904.

L'expérience a permis de constater que cette force de police qui a rendu en Indochine des services signalés, s'était quelquefois écartée du rôle spécial pour lequel elle avait été créée.

(3) A été Gouverneur Général p. i. de l'Indochine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Inspecteurs de la Garde Indigène (1909)
De gauche à droite : 1er rang : Inspecteurs de 1re classe : *Hursy, Poilevey, Daufès, Massebœuf*
2e rang : Inspecteurs de 1re classe : *Castellani, Charbonelle, Chaigneau, Lambert* (Adolphe).

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

M. le Gouverneur Général de cette possession, après avoir recherché les causes des critiques parfois assez vives formulées par les rapporteurs successifs du budget des colonies a pensé qu'il convenait de préciser dans un nouveau texte les attributions de la Garde Indigène, plus spécialement lorsque cette force de police passe sous le commandement de l'autorité militaire.

Le projet de décret ci-joint, préparé après accord entre nos départements respectifs, reproduit dans ses grandes lignes le décret du 31 décembre 1904 avec les précisions indispensables pour qu'à l'avenir la Garde indigène assume plus strictement la tâche qui lui est dévolue.

Toutefois, le statut du personnel européen et indigène au point de vue du cadre, hiérarchie, recrutement, avancement, discipline et solde, sera réglementé par des arrêtés spéciaux du Gouverneur Général de l'Indochine, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par les décrets du 20 octobre 1911.

Telles sont les modifications à l'organisation de la Garde Indigène de l'Indochine qui nous paraissent opportunes et justifiées et que nous avons l'honneur de soumettre à votre haute sanction, en présentant le projet de décret ci-joint à votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre respectueux dévouement.

Le Ministre des Colonies, GASTON DOUMERGUE.

Le Ministre de la Guerre, A. MILLERAND.

DECRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport des Ministres des Colonies et de la Guerre ;

Vu l'article 18 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu les lois des 18 avril 1831, 5 août 1879, 8 août 1883 et 15 avril 1885

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sur les pensions de l'armée de mer et du personnel du Département de la Marine et des Colonies ;

Vu la loi du 7 juillet 1900, portant organisation des troupes coloniales ;

Vu le décret du 5 mai 1898 relatif à la Caisse locale de retraites en Indochine, modifié par celui du 6 décembre 1905 ;

Vu le décret du 31 décembre 1904, portant réorganisation de la Garde Indigène de l'Indochine ;

Vu le décret du 25 août 1913, portant réorganisation de la Gendarmerie de l'Indochine et notamment l'article 3,

DÉCRÈTE :

TITRE PREMIER

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article premier. — (Modifié. Décret du 21 mai 1931). — *Les forces de police spéciales à l'Indochine comprennent :*

1° *La Garde Indigène dans les pays de protectorat, au Laos et dans le territoire de Kouang-Tchéou-Wan, relevant des Chefs d'Administration locale, sous la haute autorité du Gouverneur Général et placée, en ce qui concerne les brigades provinciales, sous les ordres directs des administrateurs chefs de province ou de territoires ou leurs suppléants réguliers.*

2° *La Garde Civile de Cochinchine relevant du Gouverneur de la Cochinchine sous la haute autorité du Gouverneur Général et placée en ce qui concerne les brigades provinciales, sous l'autorité directe des administrateurs chefs de province ;*

3° *Les linh-co, linh-giang, ling-chau, etc... mis à la disposition des autorités indigènes locales dans certains pays de l'Indochine et la police communale en Cochinchine qui relève des administrateurs mais demeure placée sous les ordres directs des autorités communales.*

4° *Les auxiliaires indigènes de la Gendarmerie soumis aux règlements particuliers de leur arme.*

Art. 2. — (Modifié. Décret du 21 mai 1931). — *L'organisation du personnel de la police communale de Cochinchine ainsi que celle des corps de linh-co, ling-giang et linh-chau, etc.., sont réglementées respectivement suivant le*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cas par l'autorité locale française ou indigène dont les décisions sont soumises à l'approbation du Gouverneur Général.

Le contrôle de l'armement des forces de police visées au paragraphe précédent et l'instruction en vue de l'emploi de cet armement sont assurés, sous l'autorité et la responsabilité des chefs de province, par les commandants de brigade de la Garde Civile en Cochinchine, par les commandants de brigade de la Garde Indigène dans les autres pays de l'Indochine.

Art. 3. — En outre des forces de police définies à l'article premier du présent décret, des habitants, dénommés partisans, peuvent être, dans les circonscriptions où cette mesure est reconnue nécessaire, armés par l'Administration en vue d'assurer la police intérieure du territoire de leur commune ou de leur arrondissement et de concourir, le cas échéant, aux opérations de police. Ces partisans sont choisis de préférence parmi les anciens militaires ou gardes indigènes.

Les fusils et les munitions confiés aux habitants font l'objet sous l'autorité et la responsabilité des chefs de province, d'inspections périodiques par les chefs de poste militaire ou de Garde Indigène.

Les habitants, utilisés comme partisans, reçoivent, lorsqu'ils sont appelés à concourir pendant plusieurs jours et en dehors du territoire de leur canton à des opérations de police une allocation journalière fixée par le Chef d'Administration locale d'après les propositions du chef de la province ou du commandant du territoire.

TITRE II

(Modifié. Décret du 21 Mai 1931)

ORGANISATION DE LA GARDE CIVILE DE COCHINCHINE ET DE LA GARDE INDIGÈNE DES PAYS DE PROTECTORAT

Art. 4 — La Garde Civile de Cochinchine et la Garde Indigène des pays de Protectorat sont chargés d'assurer la police intérieure, les escortes et convois, la garde des bâtiments administratifs, la garde et la conduite des prisonniers, la police des voies de communication.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les gradés français de ces corps peuvent, en outre, être appelés à prêter leur concours pour l'exécution des divers services publics dans la circonscription administrative où ils sont appelés.

Art. 5. — *Le Gouverneur Général de l'Indochine organise, par arrêté, le personnel français de la Garde Indigène des pays de Protectorat.*

Les cadres européens de la Garde Civile de Cochinchine seront fournis par une « mission d'encadrement composée de militaires français de la Gendarmerie placés hors cadres » dans les conditions qui sont réglées par un décret spécial.

En cas d'absence ou d'empêchement, l'officier hors cadres chargé du commandement du dépôt central de la Garde Civile sera remplacé par l'officier commandant le détachement de Gendarmerie de Cochinchine-Cambodge ou son suppléant.

Art. 6. — *Le personnel européen de la Garde Indigène est placé, au point de vue des retraites, sous le régime du décret du* 5 *mai* 1898, *portant création d'une caisse locale de retraites en Indochine, modifié par ceux des* 6 *décembre* 1905 *et* 19 *juin* 1913 *; toutefois, cette disposition ne s'applique pas au personnel européen en service dans la Garde indigène antérieurement au* 1er *mars* 1905, *date de la promulgation en Indochine du décret du* 31 *décembre* 1904, *portant réorganisation de la Garde Indigène de l'Indochine, lequel demeure régi par les lois des* 19 *avril* 1831, 5 *août* 1879, 8 *août* 1883 *et* 15 *avril* 1885, *conformément aux assimilations du tableau annexé au présent décret* (1).

Art. 7. — (Modifié. Décret du 21 Mai 1931). — *Les effectifs de la Garde Civile et de la Garde Indigène sont fixés, pour chacun des pays intéressés, par arrêté du Gouverneur Général.*

Les forces de police sont réparties par le Chef de l'Administration locale entre la portion centrale et les provin-

---

(1) Le personnel français de la Garde Indigène de l'Indochine est actuellement placé sous le régime des pensions de la caisse intercoloniale des retraites instituée par le décret du 1er *Novembre* 1928.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ces en brigades d'effectifs variables suivant les nécessités du service et l'importance de la circonscription.

Art. 8. — Les cadres des différentes brigades sont déterminés en tenant compte de l'importance de ces unités, par les Chefs d'Administration locale.

Art. 9. — Chaque fraction de cinquante-cinq hommes est composée, en principe, comme suit :

Sergents indigènes	2
Caporaux indigènes	4
Gardes indigènes de 1re classe	12
Gardes indigènes de 2e classe	37
Total	55

Chaque brigade comprend, en outre, des adjudants indigènes dans la proportion de un pour deux cents hommes environ.

TITRE III

PASSAGE DE LA GARDE INDIGÈNE SOUS LE COMMANDEMENT DE L'AUTORITÉ MILITAIRE

Art. 10. — La Garde Indigène de l'Indochine est mise en totalité ou en partie, à la disposition de l'autorité militaire dans les circonstances suivantes :

A) *En cas de guerre ou de tension politique, dès la mobilisation des troupes régulières ou même avant cette mobilisation en exécution de l'article 19 de la loi du 7 juillet 1900 et de l'article 8 de la loi du 21 mars 1905.*

B) *En cas de proclamation de l'état de siège fait en vertu de la loi du 9 août 1849, de la loi du 3 avril 1878, du décret du 21 janvier 1888, de l'article 4 du décret du 11 décembre 1895 et des articles 155 et 155 bis du décret du 7 octobre 1909 sur le service dans les places de guerre et les villes ouvertes rendu applicable aux colonies par le décret du 2 août 1912.*

C) *En cas de troubles, de mouvements insurrection-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nels ou de poursuites de malfaiteurs organisés en bandes armées, par décision du Gouverneur Général, ou, s'il y a urgence et provisoirement, par l'autorité requérant les troupes.

La Garde Indigène passe toujours en entier sous les ordres de l'autorité militaire :

1° *En cas de mobilisation (exception faite dans ce cas pour la partie strictement indispensable pour assurer la police intérieure) ;*

2° *Pendant toute la durée de l'état de siège lorsque ce dernier s'applique à toute l'étendue du territoire de l'Indochine.*

Quand l'état de siège n'est que partiel, la partie de la Garde Indigène stationnée sur le territoire où l'état de siège est déclaré passe sous le commandement de l'autorité militaire.

Art. 11. — *La Garde Indigène de l'Indochine ne peut, sauf le cas où le concours de l'armée régulière ne pourrait être obtenu en temps utile, être employée seule pour des opérations de police dont le but dépasserait la répression d'actes de brigandage isolés.*

Pour ces opérations, il sera fait appel aux troupes régulières par voie de réquisition, ainsi qu'il est procédé lorsqu'il s'agit de poursuivre des groupements armés et organisés ; les fractions de Garde Indigène coopérant avec ces troupes seront mises à la disposition de l'autorité militaire dans les conditions des articles 10 *et* 15.

Lorsque des forces de police coopéreront avec des troupes régulières, le commandement de l'ensemble des forces sera toujours confié à l'autorité militaire.

Le commandement d'une troupe mixte composée de troupes régulières et de Garde Indigène est exercé conformément aux règles de commandement fixées par le décret du 2 *décembre* 1913 *sur le service des armées en campagne.*

Le commandant de cette troupe mixte sera toujours confié à un officier de l'armée active, dont le grade devra être au moins égal à celui dont le commandant du détachement de Garde Indigène a la correspondance ou l'assimilation dans les conditions déterminées par l'article 17.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le commandant des troupes régulières appelées à intervenir recevra, par les soins de l'autorité provinciale, tous les renseignements de nature à lui faciliter l'accomplissement de sa tâche.

Art. 12. — *Le Gouverneur Général prononce le retour sous les ordres de l'autorité civile, de l'unité de la Garde Indigène détachée dans les diverses éventualités énumérées ci-dessus, lorsqu'après avoir pris l'avis du Commandant Supérieur des troupes, il juge, en dernier ressort, que ce retrait peut être effectué.*

Art. 13. — *La mobilisation et la mise en activité des unités de la Garde Indigène passant sous le commandement de l'autorité militaire sont opérées par les soins des administrateurs chefs de provinces ou des maires sous les ordres desquels elles se trouvent placées, d'après les indications données d'avance par le Commandant Supérieur des troupes, qui détermine les lieux de formations de ces unités et donne aux chefs de chacune d'elles se mobilisant séparément une consigne pour le cas de guerre, le cas de siège et le cas de troubles.*

La répartition en brigades et postes des forces de police en temps de paix comprenant les contrôles nominatifs du personnel européen et numérique du personnel indigène est portée à la connaissance du Commandant Supérieur des troupes par les Chefs d'Administration locale.

Art. 14. — *Dans les postes et places où résident des forces de police à côté des troupes régulières, la consigne d'alarme peut prévoir le concours des forces de police à la défense du poste ou de la place, sous l'autorité du commandant d'armes.*

Une entente interviendra, s'il y a lieu, à ce sujet, entre le commandant d'armes et l'administrateur chef de province ou le maire (ou leur représentant).

Art. 15. — *A compter du jour où il est mis à la disposition de l'autorité militaire, le personnel de la Garde Indigène fait partie intégrante de l'armée ; les lois et règlements qui la régissent lui sont applicables ; il est justiciable des tribunaux militaires ; il a les mêmes obligations, les mêmes*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

droits, honneurs et récompenses que le personnel de l'armée auquel il est assimilé ou dont il a la correspondance de grade ; il ne cesse pas toutefois d'avoir droit, dans cette situation, après avis de l'autorité militaire dont il dépend, aux distinctions spéciales qui peuvent être attribuées à la Garde Indigène par les règlements locaux. Il a la même solde et les mêmes prestations, allocations et indemnités que le personnel de l'armée active auquel il est assimilé ou dont il a la correspondance de grade, sous la réserve qu'il ne pourra toucher moins que lorsqu'il est sous les ordres de l'autorité civile ; la solde et les diverses prestations, allocations et indemnités continuent d'ailleurs à être payées sur les fonds des budgets de la colonie.

Au point de vue des pensions pour infirmités et blessures, des pensions de veuve, les fonctionnaires de la Garde Indigène, les gradés du cadre indigène et les gardes jouissent de tous les droits attribués aux militaires auxquels ils sont assimilés dans l'armée active ou dont ils ont la correspondance de grade, sans toutefois que la pension ainsi déterminée puisse être inférieure à celle qu'ils auraient obtenue si cette pension avait été liquidée d'après les tarifs spéciaux de la Garde Indigène ; ces pensions continuent d'ailleurs à être payées par la colonie dans les conditions fixées par un arrêté du Gouverneur Général.

A partir du moment où le personnel de la Garde Indigène passe sous les ordres de l'autorité militaire, aucune démission donnée par un agent de ce personnel ne peut être acceptée qu'après le consentement du Commandant Supérieur des troupes.

Art. 16. — *Lorsque des fractions de la Garde Indigène sont placées sous les ordres de l'autorité militaire, cette autorité a toute initiative quant aux conditions de commandement ou d'emploi de ces forces, sous réserve de l'observation des règles de commandement mentionnées à l'article* 11 *ci-dessus. Elle les organise et en règle l'encadrement suivant les nécessités du service.*

Les emplois dans les unités de la Garde Indigène peuvent, pour des raisons de service, être occupés par des officiers ou des gradés de l'armée coloniale pendant le temps où la Garde Indigène sera mise sous les ordres de l'autorité.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

militaire. Les nominations à ces emplois seront faites par le Commandant Supérieur des troupes, qui pourra, à cet égard, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs aux généraux ou officiers supérieurs sous ses ordres.

Ce personnel militaire sera placé hors cadres ; il aura, au point de vue solde, prestations, allocations, indemnités, le même traitement que le personnel de la Garde Indigène dont il occupe momentanément l'emploi, lorsque ce traitement sera supérieur à celui qu'il avait dans les troupes coloniales.

Art. 17. — (Modifié. Décret du 6 août 1932). — *Les correspondances de grade du personnel de l'armée ou du personnel de la Garde Indigène quand ce dernier se trouve placé sous le commandement de l'autorité militaire sont les suivantes :*

Personnel français :

Inspecteurs principaux de toutes classes : *capitaine de réserve.*

Inspecteur de 1re classe : *lieutenant de réserve.*

Inspecteur de 2e classe : *sous-lieutenant de réserve.*

Inspecteur de 3e classe : *sous-lieutenant de réserve.*

Sous-inspecteurs de toutes classes : *adjudant-chef de réserve.*

Garde Principal de 1re classe : *adjudant de réserve.*

Garde principal de 2e classe : *adjudant de réserve.*

Garde Principal de 3e classe : *adjudant de réserve.*

Garde Principal stagiaire : *sergent-chef de réserve.*

Personnel indigène :

Adjudant-chef : *adjudant-chef indigène de réserve.*

Adjudant : *adjudant indigène de réserve.*

Sergent de 1re classe : *sergent-chef indigène de réserve.*

Sergent de 2e classe : *sergent indigène de réserve.*

Caporal de 1re classe : *caporal indigène de réserve.*

Caporal de 2e classe : *caporal indigène de réserve.*

Garde de 1re classe : *soldat de 1re classe indigène de réserve.*

Garde de 2e classe : *soldat de 2e classe indigène de réserve.*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les inspecteurs ou gardes principaux pourvus dans la réserve ou dans l'armée territoriale d'un grade supérieur à celui que leur confère la correspondance précédente auront l'assimilation de ce grade. Les mutations nécessaires seront ordonnées pour éviter de les placer sous les ordres d'inspecteurs ou de gardes principaux assimilés à un grade militaire inférieur.

Toutefois, ceux d'entre eux qui demanderont expressément à servir dans un corps de troupes régulières pourront être pourvus d'un emploi de leur grade dans lesdits corps et dans la limite des vacances.

Pour bénéficier des dispositions particulières ci-dessus les concernant, les inspecteurs ou gardes principaux pourvus dans la réserve ou l'armée territoriale d'un grade supérieur à celui que confère la correspondance devront, dans tous les cas, qu'ils servent dans la Garde indigène ou dans l'armée régulière, revêtir l'uniforme d'officier de réserve ou de territoriale.

Les demandes du personnel de la Garde Indigène en vue de servir dans les troupes régulières, en cas de mobilisation, doivent être faites dès le temps de paix.

Art. 18. — *Le journal de mobilisation de chaque province approuvé par le Général Commandant Supérieur des troupes, doit prévoir en détail toutes les mesures à prendre pour organiser les brigades en vue de leur passage sous l'autorité militaire, ainsi que pour les doter des animaux et du matériel de toute nature qui leur sont indispensables pour prendre part à des opérations actives. Il prévoit également le concours de la Garde Indigène à la préparation et à l'exécution de la mobilisation des troupes régulières.*

La mobilisation de la Garde Indigène entraîne des opérations qui sont communes à toutes les brigades et l'exécution de consignes fixées à l'avance particulièrement à chacune d'elles.

Art. 19. — *En temps de guerre, les chefs de province et les maires continueront à assurer la police intérieure dans les conditions précédemment fixées et avec les éléments de Garde Indigène qui y sont spécialement affectés. Ils doivent informer les commandants territoriaux de tous*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

les événements intéressant l'emploi de ces forces de police et la sécurité intérieure.

Art. 20. — *Lorsque le personnel de la Garde Indigène est mis à la disposition de l'autorité militaire, il conserve son uniforme avec ses insignes de grade et de classe, sauf l'exception prévue par l'article* 17 *du présent décret.*

L'habillement, l'équipement, le campement, l'armement, les munitions soit en service, soit en réserve et, d'une manière générale, tous les approvisionnements destinés à la Garde Indigène sont conservés par l'administration civile ; l'administration militaire pourvoit à leur renouvellement à charge de remboursement par le budget local intéressé, quand il lui est demandé par les services civils.

Les inspecteurs et gardes principaux montés conservent leur monture et ont droit aux allocations réglementaires de fourrage.

TITRE IV

MESURE CONCERNANT L'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA GARDE INDIGÈNE

Art. 21. — *Indépendamment de l'inspection dont peut être chargé, en vertu de l'article* 3 *du décret du* 25 *août* 1913, *le chef d'escadron inspecteur permanent de la Gendarmerie de l'Indochine, la Garde Indigène est régulièrement et, en principe, annuellement l'objet, en temps de paix, d'inspections passées par des officiers supérieurs de l'armée active choisis de préférence dans l'arme de l'infanterie. La forme, les conditions et la date de ces inspections sont déterminées par le Gouverneur Général sur la proposition concertée du Commandant Supérieur des troupes et du Chef de l'Administration locale.*

Ces inspections ont un but exclusivement militaire ; elles portent notamment sur l'instruction, la discipline, l'entraînement, la tenue, l'armement et les munitions en ce qui concerne l'exécution des réparations, remplacements, etc..., prescrits par les capitaines inspecteurs d'armes.

Art. 22. — *La visite des armes et munitions, conformément aux instructions ministérielles, sera passée an-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nuellement par les capitaines d'artillerie coloniale, inspecteurs d'armes et inspecteurs des munitions.

Art. 23. — Indépendamment des circonstances de guerre, de siège, de troubles ou d'alarme visées précédemment dans lesquelles la Garde Indigène doit ou peut être mise à la disposition de l'autorité militaire, des fractions militairement constituées de la Garde Indigène peuvent être placées sous les ordres de l'autorité militaire par décision du Gouverneur Général, après avis du Chef de l'Administration locale, sur la proposition du Commandant Supérieur des troupes en vue de prendre part à des manœuvres ou aux branle-bas de combat des places de guerre.

La participation dans ces conditions des fonctionnaires de la Garde Indigène à des manœuvres d'une certaine durée peut être assimilée à l'accomplissement d'une période d'instruction.

Art. 24. — Des stages pourront, en outre, être effectués par les inspecteurs et gardes principaux autant que possible dans le corps d'infanterie de la province où ils sont en service et dans des conditions qui seront déterminées par arrêté du Gouverneur Général, sur la proposition du Général Commandant Supérieur et l'avis des Chefs d'Administration locale.

Ces stages sont des cours d'instruction pendant lesquels les intéressés restent fonctionnaires et n'ont aucune attribution militaire. Ils sont complètement distincts des périodes d'instruction que les agents de la Garde Indigène accomplissent, au titre militaire, avec le grade qu'ils possèdent dans la réserve.

TITRE V

Art. 25. — Toutes les dispositions relatives à l'organisation de la Garde Indigène et des forces de police de l'Indochine, à l'administration et à l'exécution du service non réglées par le présent décret feront l'objet d'arrêtés du Gouverneur Général.

Art. 26. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Art. 27. — Le Ministre des Colonies et le Ministre de la Guerre sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République Française et inséré au Bulletin des lois et au Journal officiel de l'Indochine.

Fait à Paris, le 20 juin 1915.

R. POINCARE.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Colonies, GASTON DOUMERGUE.

Le Ministre de la Guerre, A. MILLERAND.

L'arrêté du 3 Septembre 1915 portant réorganisation de la Garde indigène pris en conséquence des dispositions du décret du 30 Juin 1915 a subi d'importantes modifications.

Personnel Français

Hiérarchie

La hiérarchie du personnel français est devenue la suivante :

Garde principal stagiaire,
— de 3e classe.
— de 2e classe.
— de 1re classe.

Sous-Inspecteur de 3e classe.
— de 2e classe.
— de 1re classe.
Sous-Inspecteur hors classe.

Inspecteur de 3e classe.
— de 2e classe.
— de 1re classe.
Inspecteurs principaux.

La subordination s'exerce de grade à grade et par ancienneté dans le grade.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Recrutement

Les gardes principaux stagiaires sont recrutés :

1° pour les trois quarts des vacances parmi les anciens militaires français classés en exécution des lois des 30 Janvier 1923 et 18 Juillet 1924 ;

2° pour le dernier quart, parmi les anciens militaires âgés de 20 ans au moins et de 30 ans au plus, ayant servi, sans exemption ni réforme, dans les armées de terre et de mer, et qui, en possession du brevet d'aptitude à l'emploi de chef de section, auront été reçus à un concours dont le programme et les conditions sont déterminés par un arrêté du Gouverneur Général.

Ce concours a lieu à Hanoï et à Saïgon pour les épreuves pratiques et orales.

Les épreuves écrites comprennent :

1° une composition française permettant d'apprécier le style et l'orthographe ;

2° deux problèmes sur les règles d'intérêt, d'escompte, de société, d'alliages, d'intérêts composés ;

Des questions sur la comptabilité :

3° questions sur la géographie des colonies françaises et plus particulièrement de l'Indochine.

Les épreuves orales comportent des questions sur :

1° l'organisation administrative et financière de l'Indochine ;

2° l'histoire des européens en Indochine avant le XIVe siècle ; la conquête de la Cochinchine ; l'établissement du Protectorat au Cambodge, en Annam, au Tonkin ; l'occupation du Laos.

Les épreuves pratiques ont trait aux manœuvres de la section, à l'instruction et à la pratique du tir, à l'instruction sur l'armement et le matériel de tir, au service en campagne, à l'organisation du terrain, à l'éducation physique, à la lecture et à l'emploi de la carte et de la boussole. Les candidats doivent de plus être aptes à établir un compte-rendu et un croquis sommaire à la suite d'une reconnaissance ou d'une mission de combat.

La durée du stage est de un à deux ans ; après ce laps de temps le fonctionnaire est titularisé ou licencié.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les emplois d'inspecteur de 3e classe sont attribués :

1° pour les cinq sixièmes aux sous-inspecteurs de toutes classes et aux gardes principaux des 2 premières classes comptant au moins 5 ans de services effectifs dans le corps et ayant satisfait aux épreuves d'un concours dont le programme et les conditions seront fixés par arrêté du Gouverneur Général ;

2° Pour le dernier sixième, sur titres aux officiers de l'armée active brevetés des grandes écoles militaires de l'Etat (Saint-Cyr et Polytechnique) ou aux officiers de l'armée active d'autre origine ayant satisfait aux épreuves du concours précité, à la condition toutefois que les candidats de ces deux catégories n'aient pas, au moment de leur nomination, dépassé l'âge de 35 ans.

Si par suite du défaut de candidats, il n'est pas fait de nomination dans les conditions du précédent paragraphe, le tour est attribué aux fonctionnaires du corps ayant satisfait au concours.

Le concours pour l'emploi d'inspecteur de 3e classe comprend trois épreuves écrites et une épreuve orale. Il a lieu chaque année. Les candidats doivent faire parvenir leur demande par la voie hiérarchique au Gouvernement Général avant le 15 Janvier.

Les épreuves écrites qui sont éliminatoires ont lieu à Saïgon et à Hanoï. Les épreuves pratiques et orales ont lieu à Hanoï. Un délai de quatre mois doit s'écouler entre la date de la signature de l'arrêté fixant les dates et heures des épreuves et celle du concours.

Les épreuves écrites sont subies à raison d'une épreuve par jour. Elles comportent la rédaction d'un rapport sur une question de service (coefficient 2) et deux compositions sur des questions tirées des matières suivantes : législation indochinoise, législation financière, (coefficient 4), notions d'instruction criminelle (coefficient 3). Le temps accordé à chacune de ces épreuves est de 4 heures.

Le mérite de chaque candidat au point de vue éducation, tenue, valeur morale et professionnelle, etc... est apprécié par le Gouverneur Général d'après la même échelle de points de 0 à 20, au moyen d'une note d'ensemble ap-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pelée « cote professionnelle » et chiffrée d'après l'appréciation motivée du commandant de la brigade, du chef de province sous les ordres duquel sert le candidat et du Résident Supérieur.

Pour les candidats provenant de l'extérieur (officiers d'active), ces appréciations sont formulées par le chef de l'officier intéressé et par le Général Commandant Supérieur.

Dans les deux cas, elles sont établies au moment où le candidat présente sa demande avec laquelle elles sont transmises au Gouvernement Général.

Cette cote du Gouverneur Général est dotée du coefficient 7 ; elle est communiquée, sous pli cacheté, à la commission de correction composée comme suit :

Le Secrétaire Général du Gouvernement Général de l'Indochine ou son délégué, Président ;

Un administrateur des services civils, membre ;

Un magistrat désigné sur la proposition du Directeur de l'Administration Judiciaire, membre ;

Un inspecteur principal de la Garde Indigène, membre.

Lorsque la correction des épreuves écrites est terminée, la commission procède à leur classement d'après les devises. Ce classement définitivement arrêté, elle ouvre les plis donnant la cote professionnelle donnée par le Gouverneur Général et les plis contenant les noms des candidats ; elle affecte à chacun d'eux la cote du Gouverneur Général, puis dresse la liste d'admissibilité par ordre de mérite.

Nul ne peut être déclaré admissible aux épreuves pratiques et orales s'il n'a obtenu au moins le total de 222 points aux épreuves écrites. Toute note de la commission inférieure à 10 est éliminatoire.

Les épreuves pratiques sont subies devant une sous-commission spéciale composée de

Un officier supérieur des troupes coloniales, Président ;

Un capitaine, membre ;

Un inspecteur principal de la Garde Indigène.

La durée de ces épreuves est d'une journée comprenant une séance pratique sur un terrain de manœuvre et une

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

séance d'interrogations théoriques. L'application du règlement de manœuvre, l'instruction provisoire sur l'organisation et le fonctionnement des liaisons et transmissions, le tir, la topographie et l'application des règles de l'organisation du terrain en font l'objet.

Les épreuves orales subies devant la commission d'examen portent sur l'organisation administrative de l'Indochine, l'histoire et la géographie de l'Indochine, les lois sur le maintien de l'ordre public des 7 Juin 1891 (article 9) 10 Avril 1831 (article 1er), 7 Juin 1848 (articles 1, 2 et 3).

Des points supplémentaires sont accordés au titre du second degré de langue (10 points), du maniement d'appareils radiotélégraphiques : émission et réception de message (8 points), de la conduite des automobiles de tourisme (2 points) et de poids lourds (4 points). Ces points n'interviennent pas pour déterminer l'ordre de mérite des candidats : Ils entrent en ligne de compte pour obtenir le total minimum de 300 points exigé pour l'admission.

Les épreuves orales terminées, la commission ajoute, aux points obtenus par chaque candidat, pour les épreuves écrites, les notes obtenues aux épreuves pratiques et orales et établit, par ordre de mérite, la liste des candidats admis définitivement en l'arrêtant au nombre de places mises au concours dans la limite des vacances.

Cette liste est publiée au Journal Officiel de l'Indochine. Les candidats reçus sont nommés dans l'ordre de classement.

Avancement

Les avancements en classe pour les gardes principaux et les sous-inspecteurs sont faits dans la proportion de 3/4 au choix et 1/4 à l'ancienneté.

Dans le cadre des inspecteurs et inspecteurs principaux, les avancements sont exclusivement donnés au choix après inscription préalable au tableau d'avancement.

Légion d'Honneur et Médaille d'Honneur.

Les fonctionnaires français de la Garde Indigène con-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

courent pour la Légion d'honneur avec les différents personnels du Protectorat.

En cas de nomination, ils perçoivent les arrérages de leur décoration sur le compte du budget local.

Ils peuvent également être proposés pour cette haute distinction à la suite de blessures graves ou de faits de guerre.

Ces fonctionnaires peuvent, en outre, de même que les gardes indigènes, obtenir une médaille d'honneur en argent : 1° s'ils comptent quinze ans de services (services militaires non compris), dont dix ans dans la garde indigène ; 2° s'ils se sont fait remarquer par une action d'éclat en service commandé.

L'attribution de cette médaille donne droit à une allocation de 200 francs par an pour les fonctionnaires français et de 20 piastres pour le personnel indigène.

Stage. Avancement. Discipline. Pension.

Les règles communes applicables aux fonctionnaires des services locaux de l'Indochine régissent le personnel français de la Garde Indigène.

Soldes. Indemnités.

Les soldes du personnel français de la Garde Indigène, déduction faite des retenues pour la retraite, sont celles que reproduit le tableau ci-après.

Ces soldes comportent un supplément colonial de présence décompté en piastres indochinoises, allant de 2.743 piastres 42 cents à 7.919 piastres 53 cents. (Une mesure exceptionnelle récente réduit temporairement de 10 % les soldes des fonctionnaires ou agents français et indigènes de tous les services de la colonie).

Les fonctionnaires de la Garde Indigène doivent en tous temps, être pourvus d'un cheval pour les déplacements à effectuer dans leur circonscription. Ils perçoivent à cet effet une indemnité mensuelle de monture s'élevant à 15 piastres.

Lorsqu'ils effectuent des déplacements pour le service, ils perçoivent des indemnités de déplacement variant de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

3 piastres 50 à 5 piastres 50 suivant le grade et ont droit à quatre coolies pour le transport de leur matériel de couchage et leurs vivres.

En outre, des indemnités de résidence variant de 5 à 60 piastres sont perçues dans certains postes et résidences éloignés et dans les centres où le prix de la vie est très élevé.

Les inspecteurs et gardes principaux recevant le logement en nature subissent une retenue égale à la moitié de l'indemnité de zone.

GRADES		SOLDE en Francs	SOLDE en Piastres
Inspecteur principal hors classe	après 6 ans	42.000	7.919 53
	avant 3 ans	39.000	7.666 72
	après 3 ans	36.000	7.259 64
Inspecteur principal	de 1re classe	33.000	6.924 48
	de 2e classe	30.000	6.608 19
	de 3e classe	26.000	6.299 22
Inspecteur de 1re classe	avant 3 ans	26.000	6.299 22
	après 3 ans	23.000	5.984 92
	après 6 ans	20.450	5.647 10
Inspecteur de 2e classe		17.900	5.315 94
Inspecteur de 3e classe		16.600	4.910 64
Sous-inspecteur hors-classe	après 6 ans	23.000	5.984 92
	après 3 ans	20.450	5.647 10
	avant 3 ans	16.600	4.910 64
Sous-inspecteur de 1re classe	avant 3 ans	15.950	4.685 13
	après 3 ans	15.300	4.420 11
Sous-inspecteur de 2e classe		14.650	4.152 87
Sous-inspecteur de 3e classe		14.000	3.885 63
Garde principal	de 1re classe	12.750	3.544 70
	de 2e classe	11.500	3.275 01
	de 3e classe	10.500	3.009 77
	stagiaire	9.000	2.743 42

La piastre indochinoise a été stabilisée à 10 fr.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Tenue du personnel français de la Garde Indigène

HABILLEMENT	Inspecteurs	Sous-Inspecteurs	Gardes Principaux	
			de 1re et 2e classe	de 3e classe et stagiaires
TENUE D'HIVER	1 galon d'or de 10 m/m de largeur posé en pointe au-dessus du parement et surmonté de :			Même galon fileté bleu, surmonté de :
Tunique en drap bleu national du modèle de l'infanterie, avec col et parement de la couleur du fond.	4 tresses pour le principal. 3, 2 et 1 tresses, suivant la classe, pour les autres. Ces tresses posées en pointe.	3 tresses panachées or et argent, la tresse d'or au milieu, pour la hors classe, 3, 2 et 1 tresses en argent, suivant la classe, pour les autres. Ces tresses posées en pointe.	1 galon d'or de même largeur pour la 1re classe. 1 galon d'argent de même largeur pour la 2e classe. Ces galons posés en pointe.	1 galon d'argent de même largeur pour la 3e classe, 1 galon d'argent fileté bleu de même largeur pour le stagiaire. Ces galons posés en pointe.
	Attentes d'épaules en or (à graine d'épinard pour le principal).	Attentes d'épaules en argent.	Attentes d'épaules en or.	Attentes d'épaules en or fileté bleu.
Képi de la gendarmerie, sauf que le turban est de la couleur du fond. Galon en or de 10 m/m. Grenade d'or à l'écusson.	4, 3, 2, 1 galons surmontant le galon de 10 mm.	3 galons de grade panachés surmontant le galon de 10 m/m. pour la hors classe, 3, 2 et 1 galons de grade en argent suivant la classe pour les autres.	1 galon de grade surmontant le galon de 10 m/m.	1 galon de grade surmontant le galon de 10 m/m.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Pantalon de la gendarmerie avec double bande noire.	Montants simples en or : 3 pour le principal ; 2 pour la 1re classe ; 1 pour la 3e et la 2e classe. Trèfle d'or sur le calot : 3 tours pour le principal ; 2 pour la 1re classe ; 1 pour la 2e et la 3e classe.	Montants simples en argent : 2 pour la hors classe et la 1re classe, 1 seul pour la 3e et la 2e classe. Trèfle en argent sur le calot, à 2 tours pour la hors classe et la 1re classe, à 1 tour pour la 3e et la 2e classe.	1 montant simple en or ou en argent. Trèfle d'or ou d'argent à 1 tour sur le calot.	1 montant simple en argent ou en argent fileté bleu. Trèfle d'argent ou d'argent fileté bleu à 1 tour sur le calot.

Casque blanc du modèle de l'armée avec grenade en or sur le devant.

Tenue d'été

Dolman de toile blanche fermant par sept boutons à grenade sur le devant. Col carré fermé par deux agrafes.
Pantalon de toile blanche.
Galons, attentes d'épaules et écussons mobiles.
Képi et casque.

Tenue de campagne

Veston kaki semblable à la tenue blanche. Culotte en toile kaki. Galons, attentes d'épaules et écussons mobiles.
Souliers de chasse en cuir fauve. Jambières en cuir fauve ou bandes molletières en drap ou en toile kaki.
Coiffe kaki pour le casque.

Armement

Revolver modèle 1892 ou pistolet 7,65. Sabre d'officier d'infanterie.

Equipement

Baudrier, étui de revolver et dragonne en cuir. Dragonne en or pour les inspecteurs.

Harnachement

Harnachement du modèle de l'infanterie, officiers montés, avec tapis de selle en drap bleu foncé.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Personnel Indigène

Le personnel indigène de la Garde Indigène comprend :
Des adjudants-chefs ;
Des adjudants (3e classe au Cambodge) ;
Des sergents de 1re et de 2e classe ;
Des caporaux de 1re et de 2e classe ;
Des gardes de 1re et de 2e classe.

Recrutement

Les gardes indigènes sont recrutés autant que possible sur place par les administrateurs chefs de province :

1° Par voie d'appel, suivant les coutumes locales, pour une durée de cinq ans dans les provinces du delta tonkinois et en Annam ; de trois et de deux ans à Kouang-Tcheou-Wan, au Cambodge, au Laos et dans les autres provinces du Tonkin ;

2° Par voie d'engagement volontaire pour une même durée ;

3° Par voie de rengagement pour une période d'un an au moins.

Nul indigène ne peut être incorporé sans les justifications suivantes : 1° certificat médical d'aptitude physique à faire du service actif délivré par un médecin militaire ou un médecin de l'administration ; certificat d'identité et de moralité délivré par les autorités communales.

Les gradés présents au service et autorisés à rengager conservent leur grade.

Ceux qui ont été libérés depuis moins de six mois ne peuvent être admis à rengager avec leur grade qu'autant qu'il existe des vacances de ce grade dans la brigade.

L'engagement et le rengagement peuvent être rompus par mesure disciplinaire ou, à titre exceptionnel, à la suite d'une demande motivée formulée par l'intéressé et admise par l'administrateur chef de province, après avis de l'inspecteur commandant la brigade.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les rengagements des gradés et gardes en service ne peuvent être refusés par le commandant de brigade qu'avec l'assentiment de l'administrateur chef de province, et il en est rendu compte au Chef d'Administration locale par le rapport mensuel.

En ce qui concerne les gradés et gardes n'ayant que cinq ans à accomplir pour obtenir des droits à une pension de retraite pour ancienneté, le refus de rengagement ne devient effectif qu'après approbation du Chef d'Administration locale.

En principe, tous les indigènes de la Garde Indigène débutent comme garde de 2e classe. Toutefois, les anciens adjudants, sergents et caporaux de l'armée, selon leur instruction militaire, leurs états de services, leur connaissance de la langue française, peuvent être agréés dans la Garde Indigène, en tant que de besoin, avec le grade correspondant à celui dont ils étaient titulaires au moment de leur libération du service militaire.

Le nombre des gradés ainsi recrutés ne peut excéder le tiers de l'effectif des cadres de la brigade.

Avancement.

Un tableau annuel d'avancement est établi dans chaque brigade. Il est arrêté après avis du commandant de brigade, par l'administrateur chef de province qui, sauf pour le grade d'adjudant, nomme d'après ce tableau aux divers grades et classes.

Nul ne peut être inscrit au tableau s'il ne compte un an dans le grade ou la classe immédiatement inférieure.

Les caporaux sont indifféremment pris parmi les gardes de 1re ou de 2e classe ayant été classés pour l'avancement après avoir accompli un stage au peloton des élèves-caporaux.

Les sergents sont pris parmi les caporaux de 1re classe proposés et classés par la commission d'avancement.

Les adjudants sont nommés au choix par les Chefs d'Administration locale, après examen de classement par une commission. Les candidats proposés par les admi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nistrateurs chefs de province doivent avoir quatorze ans de service et deux ans de grade de sergent de 1re classe et justifier d'une connaissance suffisante des règlements militaires, du français, et du quoc-ngu.

L'avancement au grade d'adjudant-chef a lieu au choix parmi les adjudants comptant au moins deux ans de grade.

Solde et indemnité. Haute-paie. Prime de rengagement.

La solde et les allocations accessoires, la haute-paie d'ancienneté et la quotité de la prime de rengagement, sont fixées par des arrêtés du Gouverneur Général spéciaux à chaque pays.

La prime de rengagement n'est attribuée que si le rengagement a été contracté pour une période minimum de trois ans. Elle est renouvelable pour chaque période successive de trois ans au moins.

Pensions

Les gardes indigènes ont droit à une retraite pour ancienneté, après vingt ans de services, et à une retraite proportionnelle à quinze ans après constatation médicale statuant sur leur inaptitude au service.

En outre, les blessures graves et les maladies contractées en service, ouvrent également droit, quelle que soit l'ancienneté de service, à pension proportionnelle, après établissement de certificat d'origine de blessure ou de maladie et constitution d'un dossier médical.

Les blessés de guerre, blessés en service commandé (fait de piraterie, recherche et répression de la contrebande, etc...) bénéficient toujours, en cas de réforme, de la majoration afférente à la 1re classe de gravité.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le taux en piastres de ces retraites est le suivant :

GRADES	Tarif minimum à 15 ans de services	Accroissement annuel entre 15 et 25 ans	Tarif Maximum
Garde	49 50	3 30	82 50
Caporal	60 00	4 00	100 00
Sergent	81 00	5 40	135 00
Adjudant	93 00	6 20	155 00
Adjudant-Chef	105 00	7 00	175 00

Majoration de gravité d'une à cinq annuités attribuée à la blessure ou à l'infirmité.

Les veuves des gardes indigènes ont droit à pension et leurs orphelins mineurs droit à secours annuel :

1° Quand le mari ou le père est mort titulaire d'une pension pour ancienneté acquise à vingt ans de services effectifs ;

2° Lorsqu'il réunissait à son décès les conditions requises pour prétendre à cette pension ;

3° Quand le mari ou le père est mort titulaire d'une pension acquise au titre des blessures de guerre ou blessures reçues en service commandé ;

4° Lorsqu'il est décédé dans des circonstances donnant droit à cette pension.

Le taux de la pension concédée à une veuve sans enfants ou à un orphelin mineur unique est fixé au tiers de la pension obtenue par le mari ou le père décédé ou à laquelle il aurait eu droit le jour de son décès. Ce taux s'élève à la moitié de la pension du mari ou du père décédé lorsqu'il laisse soit une veuve avec un ou des enfants mineurs ; mais il est ramené au tiers quand il ne reste plus qu'une seule veuve sans enfant mineur ou un seul orphelin.

Récompense

Les gardes indigènes peuvent bénéficier des permissions et des congés avec ou sans solde.

Ces faveurs constituent une récompense mais jamais un droit.

A l'expiration de leur service, les gradés et gardes peu-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vent recevoir un grade de mandarinat correspondant à leur situation au moment de la libération.

Ils peuvent recevoir des médailles d'honneur en or et en argent, des décorations locales, des citations et félicitations officielles.

Punitions

Les fautes contre la discipline commises par les gardes indigènes sont réprimées par des punitions de consigne, de salle de police, de prison, la rétrogradation, la cassation, le licenciement pour inconduite.

En outre, les gardes coupables de crimes et délits peuvent être traduits devant les tribunaux civils.

Les réclamations et demandes des gardes sont admises individuellement et transmises par la voie hiérarchique à l'autorité compétente.

Tenue

A. — Sous-Officiers :

Casque colonial avec coiffe kaki, grenade en cuivre et jugulaire en cuir.

Tenues : en drap flanelle bleu-foncé, toile kaki et toile blanche, du modèle adopté pour les sous-officiers de l'armée.

Bandes molletières en drap kaki, souliers en cuir fauve.

Képi de sous-officiers pour la tenue du soir.

B. — Caporaux et gardes :

Chapeau conique de forme allongée avec pourtour intérieur en cuir, coiffe kaki, grenade et cimier en cuivre, jugulaire en cuir, mentonnière constituée par un ruban bleu clair.

Tenues : en drap flanelle bleu-foncé, toile kaki, toile blanche, de forme courante indigène ; ceinture bleue, jambières bleues.

C. — De campagne :

Elle comporte le port du ceinturon avec deux cartouchières et porte-épée ; cartouchières de poitrine en toile kaki ; coupe-coupe avec étui, couverture de campement avec courroie ; pochette à riz, musettes.

Les gardes indigènes n'ayant pas de havre-sac portent en sautoir la couverture et la pochette à riz contenant les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vivres de réserve ; fusil Modèle 1902-16, 120 cartouches par homme.

L'armement des adjudants-chefs et adjudants comporte : le revolver 1892 ou le pistolet automatique avec étui et dix-huit cartouches et le sabre Modèle 1845 avec dragonne en cuir fauve.

Service de la Garde Indigène

En temps normal, les services de la Garde Indigène se divisent en service intérieur et en service extérieur.

Le service intérieur comprend :

L'Instruction militaire et professionnelle ; l'entretien des armes et des munitions ; les détails de l'habillement, de l'équipement, du campement et du casernement ; les corvées intérieures ».

Le service extérieur comprend :

Les opérations de police relatives au maintien de la sécurité intérieure ; les escortes et les convois ; la garde des bâtiments administratifs ; la garde des prisonniers ;

La police des voies de communication.

Le service intérieur est réglé dans chaque brigade suivant les ordres ou les instructions du commandant de brigade, après approbation du chef de province.

L'administrateur chef de province donne directement ou par écrit ses ordres au commandant de brigade en ce qui concerne le service extérieur de la Garde Indigène. Le commandant de brigade en assure l'exécution.

Le commandant de brigade et les chefs de poste doivent, en cas d'extrême urgence, prendre de leur propre initiative toutes les dispositions qui entrent normalement dans le service extérieur.

Dans ce cas, il en est rendu compte, sans délai, à l'administrateur chef de province.

Marques extérieures de respect.

Les règles de subordination dans la Garde Indigène sont les mêmes que dans l'armée, tout le personnel doit le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

salut aux administrateurs chefs de province ou aux fonctionnaires principaux, aux mandarins provinciaux. Les gardes saluent les gradés indigènes de la Garde Indigène. Les gradés se saluent entre eux, l'inférieur en grade ou en classe salue le premier.

Les gardes saluent également les officiers et gradés de l'armée en uniforme.

Honneurs.

Les sentinelles rendent les honneurs aux drapeaux et étendards.

Aux officiers de tous grades, aux inspecteurs et administrateurs des services civils de tous grades, en uniforme.

Aux administrateurs chefs de province dans leur province.

Aux délégués des chefs de province dans leur circonscription.

Aux inspecteurs et gardes principaux du corps ; aux hauts fonctionnaires provinciaux ou autres ;

Aux membres de la Légion d'honneur porteurs des insignes de leur décoration ;

Aux troupes en armes ;

Aux convois funèbres.

Les sentinelles gardent l'immobilité la main dans le rang et l'arme au pied pour : les adjudants de la Garde Indigène, les décorés de la médaille militaire porteurs de leur médaille.

Lorsque les administrateurs chefs de province font leur entrée pour la première fois dans le chef-lieu ou visitent pour la première fois un poste de la province, la Garde Indigène formée sur leur passage met l'arme sur l'épaule ; le commandant de la troupe ne salue pas. Les clairons sont prêts à sonner.

La garde de police sort et se forme sur deux rangs, l'arme au pied, devant le poste, quand l'administrateur chef de province ou le commandant de brigade passent devant elle pour la première fois dans la journée.

Les postes de garde rendent les honneurs au Gouverneur Général, aux Chefs d'Administration locale, aux drapeaux et étendards, aux inspecteurs des affaires politiques,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

aux généraux ou officiers supérieurs en tournée d'inspection, aux corps constitués de la colonie.

Instruction.

Les gardes indigènes reçoivent une instruction théorique et pratique compatible avec leur service spécial.

En principe, bien que certaines brigades possèdent un ou plusieurs fusils mitrailleurs, les gardes sont tous instruits comme voltigeurs, les fusils mitrailleurs n'étant servis que par des équipes spéciales fonctionnant au moment où cet armement est mis en service pour une cause quelconque (exercices, colonne de police, etc.). Tous les gradés et gardes ayant suivi le peloton des élèves-caporaux connaissent le maniement de cet engin.

Un peloton spécial fonctionne dans chaque brigade pour l'instruction des recrues à leur arrivée. Cette instruction dure trois mois, après quoi le garde est considéré comme mobilisable.

L'instruction pratique est donnée chaque jour suivant un tableau de service établi par chaque brigade. Elle porte sur : l'éducation physique, l'école du soldat, l'école de section, l'école de compagnie, l'infanterie au combat.

L'instruction théorique porte sur : les règles de la subordination (armée et garde indigène), la nomenclature des armes, le service intérieur, les honneurs à rendre et les marques extérieures de respect.

Des théories pratiques sont faites sur : le service en campagne, le service des places, les travaux de campagne.

L'instruction du tir comporte : des exercices préparatoires, des tirs réduits (éventuels), l'appréciation des distances, des tirs individuels d'instruction, des tirs d'application, des tirs de combat, des tirs de concours.

Armement

L'armement actuel de la garde indigène est le fusil indochinois modèle 1902, modifié en 1916 (chargeurs à cinq cartouches), avec épée-baïonnette.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Inspection de la Garde Indigène

Les unités de la Garde Indigène sont régulièrement et en principe une fois par an, inspectées par un colonel ou un lieutenant-colonel de l'armée active appartenant à l'arme de l'infanterie.

Ces inspections ont un but exclusivement militaire et portent sur les points suivants : mobilisation, instruction pratique et théorique en vue du combat, entraînement, service intérieur (partie applicable en cas de mobilisation), armement et munitions.

L'officier inspecteur signale et propose au Chef d'Administration locale les inspecteurs et gardes principaux dont l'instruction a besoin d'être perfectionnée.

Stages des inspecteurs et des gardes principaux dans l'armée régulière

L'instruction militaire des cadres français de la Garde Indigène repose, en dehors de la participation de la Garde Indigène, aux exercices et manœuvres de l'armée régulière, sur l'exécution de stages d'une durée de 15 jours et de périodes d'instruction.

Stages

1° Stage de perfectionnement.

2° Stage volontaire.

3° Stage en vue d'obtenir le brevet de chef de section (éventuellement).

Les deux premiers stages ont strictement pour but la préparation au combat.

Périodes d'instruction

Les inspecteurs et les gardes principaux effectuent avec le grade qu'ils possèdent dans la réserve les périodes d'instruction prévues pour les réservistes de droit commun.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les stages volontaires, d'une durée d'au moins 15 jours, tiennent lieu de périodes réglementaires aux officiers de réserve et leur comptent pour l'avancement.

Des fractions militairement constituées de la Garde Indigène peuvent participer aux manœuvres d'ensemble et, notamment au séjour dans un camp, effectués par les formations de l'armée régulière. La participation dans ces conditions des inspecteurs et des gardes principaux d'au moins 10 jours est assimilée à l'accomplissement d'une période d'instruction.

Effectif de la Garde Indigène (1)

Au 3 Septembre 1931, la Garde Indigène comprenait 388 Français (1) et 15.220 indigènes, répartis comme suit :

Tonkin, 165 Français, 5.569 indigènes
Annam, 136 Français, 5.173 indigènes
Cambodge, 42 Français, 2.388 indigènes
Laos, 37 Français, 1.730 indigènes
Kouang Tcheou Wan, 8 Français, 360 indigènes

Drapeau

Un décret en date du 28 Juillet 1928 attribue un drapeau aux couleurs nationales avec franges d'argent à la Garde Indigène de chacun des pays de l'Union Indochinoise.

Ce drapeau porte l'inscription « Indochine Française — Garde Indigène » et au dessous l'indication du pays de l'Union.

Déposé au chef-lieu des protectorats ou colonies secondaires, il ne peut sortir que dans les prises d'armes autorisées et lorsque le chef de la formation est présent.

Il n'a pas droit aux honneurs militaires de la part des corps autres que la Garde Indigène.

(1) 383 Français (Inspecteurs ou Gardes principaux) à dater du 15 janvier 1932 ; 330 à compter du 26 décembre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La Garde Indigène

dans sa lutte contre la rébellion et la piraterie et sa participation aux opérations militaires

---

La Garde Indigène a contribué pour une part considérable à l'extinction de la rébellion et de la grande piraterie qui, à la suite de la conquête et pendant de nombreuses années, ont si durement sévi au Tonkin ainsi que dans les grandes provinces du Nord de l'Annam.

C'est à la « Milice » devenue peu après sa création la « Garde Civile Indigène » que fut confiée la pacification des provinces mises au pillage par la révolte et le banditisme.

En cinq ans d'une lutte continue et meurtrière dont les archives des résidences n'ont malheureusement conservé que bien peu de détails, le delta tonkinois fut débarrassé des grandes bandes nombreuses et solidement armées qui l'infestaient. Il fallut plusieurs années encore pour arriver en Annam au même résultat.

Au lendemain de la conquête, l'œuvre à entreprendre pour assurer notre domination dans les provinces était demeurée entière.

Nous allions avoir affaire à un ennemi combattif et tenace d'une incomparable mobilité et qui, en maintes provinces, s'était imposé par la terreur aux populations dont nous ne pouvions efficacement assurer la protection.

De fortes bandes disciplinées, pourvues d'armes à feu en majeure partie à tir rapide, obéissaient à des chefs réputés qui s'étaient soigneusement réparti le pays. Elles vivaient sur les villages qu'elles pillaient et rançonnaient, tirant de terribles vengeances de ceux — devenus bientôt

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rares — qui les dénonçaient aux autorités françaises ou indigènes.

Uniquement formées d'Annamites dans les plaines alluvionnaires du Tonkin et en Annam, ces bandes se mélangeaient de Chinois aux confins du delta. Dans la région montagneuse, elles étaient entièrement composées de Chinois auxquels se joignaient parfois des gens de cette région.

Ce furent les premières qui nous opposèrent la résistance la plus sérieuse et la plus opiniâtre et qui furent les plus difficiles à vaincre. Les unes et les autres se livraient à une continuelle piraterie s'approvisionnant en armes, en cartouches et en opium, grâce à un trafic de femmes, d'enfants et de bétail, enlevés dans le delta et vendus à des négociants des provinces chinoises voisines.

Déférant aux appels des chefs politiques qui combattaient l'occupation française, les bandes du delta et de la moyenne région leur apportaient l'appui de leur nombre et de leur armement. Le plus important de ceux-ci, celui que les autres reconnaissaient pour le chef suprême et dont les ordres étaient aveuglément exécutés par tous était *Tân-Thuât*.

Patriote fervent que ne lassèrent jamais les vicissitudes de la lutte qu'il avait engagée contre nous, *Tân-Thuât* garda de longues années l'illusion qu'il pourrait, en épuisant nos efforts, nous décourager et nous amener à l'évacuation.

Nguyên-Thiên-Thuât connu plus tard sous le nom de *Tân-Thuât,* était né vers 1841 à Xuân-Duc dans le huyên de My-Hao (Hai-Dzuong). Lauréat par deux fois des concours triennaux, il avait été nommé en 1878 Tri-Phu de Tu-Sun (Bac-Ninh) après avoir rempli diverses fonctions.

Promu Tan-Tuong-Quan-Vu en 1881 et attaché à la personne du Maréchal *Hoang-Ke-Viên,* il prit part sous ses ordres à l'expulsion des pillards chinois qui ravageaient la Rivière Noire jusqu'à Son-La et reçut en récompense, avec le titre de Chanh Su, la direction des Seize-châu des provinces de Son-Tay et de Hung-Hoa.

Après la prise de Hai-Dzuong par les Français, *Tân-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Thuât fut nommé Tong-Doc provisoire de la province de Hai-Yên, c'est-à-dire des provinces actuelles de Hai-Dzuong, Hai-Phong et Quang-Yên, avec fonction cumulative de sous-chef de l'armée de l'Est et mission de combattre les Français. Il forma aussitôt une petite armée qui, grossie de Chinois enrôlés dans le Dông-Triêu, faillit nous reprendre Hai-Dzuong le 12 Novembre 1883.

A la nouvelle de l'entrée des armées chinoises au Tonkin, *Tân-Thuât* se rendit à Lang-Son pour y saluer leurs chefs et s'entendre avec eux. La prise de Lang-Son par le Général *de Négrier* le contraignit à passer en Chine.

La fuite de *Ham-Nghi* et la reprise de la résistance aux Français qui s'ensuivit ramena *Tân-Thuât* au Tonkin où, dans les provinces de Bac-Ninh, Hung-Yên et Hai-Dzuong, il mit tout en œuvre pour faire renaître la rébellion que la soumission des mandarins avait presque calmée.

Lettrés, mécontents, gens bons à tout faire, se groupèrent autour de lui. Il leur distribua des grades et des brevets au nom du roi et les chargea de recruter des partisans. Sous son ardente impulsion, s'organisa alors et se développa dans ces provinces peuplées, cette grande piraterie dont nous eûmes tant de peine à venir définitivement à bout.

Tân-Thuât se réservant la direction générale de la lutte avait laissé le commandement des bandes à ses frères *Lanh Giang* et *Hai-Kê*. Véritable apôtre de la résistance, il gagnait les cœurs par la persuasion et la douceur. On le vit à diverses reprises reprocher durement à *Hai-Kê* les sauvages représailles que la cruauté naturelle de ce dernier le poussait à exercer contre ceux qui se trouvaient dans l'obligation de nous servir.

Le plus puissant des chefs après *Tân-Thuât* était le *Doc Tich*. Pillard de jonques avant notre intervention au Tonkin, il s'était mis, lors de l'organisation de la lutte contre l'occupation française, à sa disposition et en avait reçu un brevet de Doc-Tiêu. Habile autant qu'énergique, le *Doc-Tich* avait su se constituer un véritable apanage de l'île des Deux-Song, n'agissant le plus souvent contre nous que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quand nos troupes ou nos miliciens pénétraient dans les villages soumis à son autorité.

Venaient ensuite *Pham-Van-Khoat* qui commandait un groupe de plus de 500 hommes avec 300 fusils pour la plupart à tir rapide ; *Tan-Qui* ou *Qui* et *Ba-Gang* réunissant chacun une centaine d'armes à feu perfectionnées. Des villages avaient été transformés par leurs soins en vraies forteresses comportant fossés profonds remplis d'eau, épaisses haies vives de bambous, parapets à la Vauban, portes crénelées en maçonnerie.

A côté de ces grands chefs, d'autres chefs étaient à la tête de bandes redoutables avec lesquelles il nous fallait compter. C'étaient :

Dans Hai-Dzuong: *Tong-King, Tuan-Van, Lanh Vê, Tu-Trac, Linh Giang, Ba-Bao, Doc Vinh, Tong Du, Quan Vat, Doc Lang, Dê-Doc Hiên, Doc My, Doc Tao, Lanh Pha, Lanh Thai ;*

Sur les confins de Hai-Dzuong, Bac-Ninh, Hung-Yên: *Doc Sung, Doi Van, Hai-Tuoc, Doc Thu, Doc Duyên ;*

Dans la région montagneuse du Luc-Nam et du Dông-Triêu : *Doc Thay, Lanh Thua* et le Chinois *Luu-Ky ;*

A l'embouchure du Thai-Binh et dans la baie d'Along: *Tien-Duc, Dê Hong, Lanh Y ;*

Dans la province de Hung-Yên : *Dê-Doc Ban, Doc Tinh, Dê-Doc Cop, Lanh Dien, Tran-Van, Dê-Doc My.*

Diverses bandes opéraient en outre pour leur propre compte dans les provinces de Nam-Dinh et de Ha-Noï. D'autres, plus nombreuses, dans celle de Bac-Ninh, qui subissait de plus les incursions des bandes chinoises des provinces de la zone montagneuse la bornant au Nord et à l'Est. Le *Yên-Thé,* repaire des grandes bandes qui obéissaient aux chefs *Ba-Phuc, Dê Nam, Dê Huynh, Dê Tham,* faisait partie de son territoire.

Enfin, dans les provinces de Son-Tay et de Hung-Hoa, les successeurs de *Hoang-Ke-Vien* avaient fait lever de très fortes bandes. Rejeté dans l'Ouest par l'occupation de Hung-Hoa, le maréchal avait été profondément découragé par l'insuccès de ses tentatives de soulèvement des pays muongs

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

contre les Français. Laissant à un ancien mandarin de Son-Tay, le Bô Giap, le soin de nous combattre, il avait furtivement regagné l'Annam.

Le *Bô Giap*, installé dans le massif montagneux qui sépare la vallée du Fleuve Rouge de celle de la Rivière Noire, nous tint longuement tête avec l'aide des Chinois et d'un riche propriétaire annamite appelé *Dê Kieu*, dont l'influence était considérable dans la région.

Blessé grièvement dans un combat, le *Bô Giap* disparut en laissant sa succession au *Dê Kieu*, dont le fameux *Doc Ngu* fut un peu plus tard le lieutenant le plus important.

Co terrorisait la région du Ba-Vi et le phu de Quang-Oai, dans lesquels sévissaient également *Lanh Cang, Doc Dien, Cai Van*, le Chinois *Hoang-Con-Vinh* et son fils *Hoang-Con-Bay*.

Dans la province de Hung-Hoa, c'étaient : *Dê Kieu, Quyen Ao, Dê Mao, Dê Thanh*, l'ex Tuân-Phu *Nguyên-Quang-Bînh, Doc-Xi, Doc Giang*.

Telle était la situation du delta et de ses abords, au moment de la création de la milice et de sa mise à la disposition des résidents qui venaient de recevoir la direction des provinces.

La situation de la haute région était semblable. L'état de trouble général du pays avait favorisé dans la zone montagneuse la formation ou l'installation de nombreuses bandes chinoises. D'anciens Pavillons Noirs et des réguliers en avaient tout d'abord constitué le noyau principal, que des coureurs de frontière étaient venus ensuite grossir et renouveler. Certains des chefs de ces bandes s'étaient taillé des espèces de principautés dans lesquelles ils agissaient en maîtres.

Toutes les bandes du haut Fleuve Rouge et du haut Song Chay obéissaient à un ancien officier de réguliers du Kouang-Si du nom de *Hoang-Thang-Loi*.

Les territoires de Ha-Yang et de Bao-Lac étaient sous la dépendance d'*A-Coc-Tuong*. Celui de *Cho-Moi* relevait de *Ba-Ky*.

Luong-Tam-Ky disposait de la région de Cho-Chu. C'était une sorte de souverain ayant ses mandarins, ses chefs de canton, ses chefs de village, nommés par lui et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

chose remarquable, pris non pas parmi ses Chinois, mais dans les vieilles familles du pays.

Enfin, si le métis sino-annamite *Luu-Ky* ne détenait effectivement aucun territoire, il opérait d'accord avec *Tan-Thûat*, dont il avait reçu le grade de Dê-Doc, dans toute l'étendue montagneuse qui, à l'Est du delta, se trouve limitée par la mer, la frontière du Kouang-Tong et partie de la route de Lang-Son.

En un peu plus de cinq ans, la milice remplit la mission de pacification dont elle avait été chargée dans le delta tonkinois comme elle l'accomplit pareillement — avec plus de durée cependant — en Annam.

Au cours de ces cinq années, ses cadres français avaient compté un total de 456 inspecteurs et gardes principaux. Ils n'en comprenaient plus que 234 dans les premiers mois de 1892 ; 22 avaient été tués, 9 étaient morts en service commandé, 40 avaient succombé aux fatigues éprouvées et 151 avaient été radiés par suite de démission ou de remise à la disposition de l'autorité militaire. De plus, 22 de ceux qui restaient, avaient été blessés, dont plusieurs à deux reprises différentes.

Pendant les années qui suivront, la mortalité due aux feu des pirates ou aux fatigues du service demeurera toujours très élevée. Par contre les cadres sont définitivement constitués ; il n'y a plus lieu à remise à l'autorité militaire et les démissions sont devenues une rareté.

Lors du premier décret organisant la Garde Indigène, le rapport de présentation du texte soumis le 9 Janvier 1895 par le Ministre des Colonies *Delcassé* à la signature du Président de la République *Casimir Périer*, s'exprimait ainsi :

« La Garde Indigène de l'Annam et du Tonkin a été instituée par un arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine en date du 19 Juillet 1888.

A cette époque, le département avait estimé qu'il était nécessaire. avant d'organiser définitivement cette force de police, de laisser écouler un laps de temps suffisant pour apprécier, en toute connaissance de cause, les résultats obtenus, aussi bien dans la répression du brigandage que dans le maintien de l'ordre public du pays.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les services rendus pendant les années écoulées ont démontré l'utilité de cette institution et justifié les espérances conçues lors de sa création.

Le moment paraît donc venu de lui donner une réglementation définitive ».

Le 6 Septembre 1896, un deuxième décret venait compléter le décret du 9 Janvier 1895 par la détermination du régime des pensions de retraite à attribuer au personnel européen. Il était précédé d'un rapport préparé et présenté par M. *André Lebon*, Ministre des Colonies, et dans lequel le Ministre disait :

« En raison des fonctions que remplissent les inspecteurs et gardes principaux de la Garde Indigène, je crois équitable, d'accord avec le Ministre des Finances, d'adopter le principe de la rémunération d'après les tarifs des loi du 18 Avril 1831 et actes subséquents.

Il convient, en effet, de remarquer que ce corps rend des services de l'ordre le plus élevé, à courir des dangers fréquents, à supporter des fatigues continuelles et que la plupart de ceux qui le composent périssent, le plus souvent, les armes à la main pour la sauvegarde du territoire du Protectorat ».

Ces rapports sanctionnaient officiellement les services rendus par l'ancienne Milice et la Garde Civile Indigène.

Ils rendaient hommage à la liste déjà bien longue et jamais close des inspecteurs et gardes principaux morts pour la cause de la pacification et la tranquillité publique du Protectorat.

Ils consacraient aussi la belle tradition d'honneur et de fidélité qui déjà était celle de la Garde Indigène. Les quelques officiers, les quelques sous-officiers de carrière et les jeunes sous-officiers du contingent venus à la Milice, des troupes de la conquête ou de celles du corps d'occupation, pour satisfaire leur goût de libre action et leur amour du risque, l'avaient formée. D'incessants dévouements mutuels ainsi que les difficultés d'une vie commune d'aventure, de lutte, d'isolement fréquent, l'avaient fait naître et rapidement développer chez tous ceux — Français et indigènes — qui en partageaint les joies et les dangers.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Au moment où la Garde Indigène succédait à la Milice et à la Garde Civile et les continuait, l'organisation de Paul Bert avait pleinement acquis la place légitime qui lui revenait parmi les forces en service en Annam et au Tonkin.

Elle la devait à la spécialisation de ses cadres dont l'existence entière lui était consacrée comme aux garanties que présentait le recrutement provincial de ses hommes.

Par leur connaissance et leur habitude du pays, leur expérience des mœurs et des coutumes des indigènes au milieu desquels ils vivaient et dont la pratique de la langue leur était généralement familière, ces cadres constituaient un appoint précieux pour les chefs militaires qui, ayant parfois à les utiliser, savaient apprécier leurs services.

Les termes de « Milice » et de « milicien » que les adversaires de cette organisation avaient si longtemps dédaigneusement employés, avaient déjà perdu le sens péjoratif qu'ils s'étaient attachés à leur attribuer. La Garde Civile les avait adoptés et s'en parait justement avec fierté.

Des brigades de « Milice » avaient même été créées dans les territoires militaires à la demande des commandants de ces territoires.

Inspecteurs et gardes principaux n'avaient jamais oublié qu'ils avaient appartenu à l'armée et qu'ils lui appartenaient encore. Tous avaient constamment fait preuve d'une parfaite déférence vis-à-vis de l'autorité militaire. Il en était de même de leurs hommes que les réglements en usage dès l'origine de la « Milice » obligeaient à rendre les honneurs aux officiers et à les saluer. Depuis l'institution du 6 Août 1886, nombreux avaient été ceux d'entre eux qui avaient eu l'honneur de servir avec leur troupe sous ses ordres. Ils le furent encore plus par la suite.

Que ce soit à l'époque de la pacification des territoires de Son-Tay, de Hung-Hoa et des régions de la basse Rivière Noire, lors des opérations de la Marine dans la baie d'Along et à Kouang Tchéou Wan comme avec les colonnes militaires organisées contre *Luu-Ky*, le *Dê Tham*, les réformistes, les tribus mèos soulevées du Haut-Laos, les révoltés de Thai-Nguyên et de Binh-Lieu, ou, tout récemment encore, à l'occasion des troubles communistes de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'Annam, les « miliciens » ont accompli pleinement leur devoir. Les chefs qui les ont eus alors sous leurs ordres se sont plu à le reconnaître, ne leur ménageant jamais les témoignages d'estime, les citations et les propositions de récompense qu'ils avaient mérités (1).

Le rappel qui va suivre des faits heureux ou malheureux qui ont donné naissance à cette tradition et qui l'ont accrue d'année en année est de beaucoup incomplet. Durant les premières années de l'existence de la Garde Indigène, ces faits se répétèrent presque chaque jour. Le peu qui en a été retrouvé dans les archives des résidences et des brigades et qui, en grande partie, a permis ce rappel a exigé de patientes et longues recherches.

Par une fortune singulière, la documentation relative aux faits malheureux s'est avérée parfois la plus abondante et la plus fournie en détails. La raison en est sans doute dans les enquêtes qu'ils provoquèrent afin d'en établir les responsabilités et d'en tirer les enseignements nécessaires. Cela tient peut-être aussi au retentissement qui leur était donné sous l'influence des résistances que la création des « Milices » avait soulevées et qui, prolongées lors de sa

---

(1) A la suite des événements du Yên-Thê en 1909, *M. Messimy* s'étant fait l'écho à la tribune de la Chambre des Députés d'injustes accusations contre les « Milices » qui atteignirent profondément la Garde Indigène, un Inspecteur de 1re classe protesta. Cet Inspecteur avait été chef du Secteur de Nha-Nam avec le Colonel *Bataille*. Il avait commandé de très importantes forces de « Milice » sous ses ordres et sous ceux du Commandant *Bonifacy*. Ces deux chefs militaires avaient apprécié d'une façon particulièrement élogieuse les services de ses « miliciens ». Sa protestation, appuyée de nombreuses reproductions de témoignages d'estime en faveur des gardes indigènes, fut transmise à Paris. Faisant appel aux officiers qui avaient eu des détachements de « miliciens » à leur disposition un assez long temps et les ayant franchement prévenus de l'usage qui serait fait de leur réponse, il en avait reçu de très nettes attestations certifiant l'entraînement, l'instruction, la bravoure et le dévouement de ces détachements pour lesquels les uns et les autres avaient fourni maintes propositions de citation et de récompense.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

transformation en « Garde Civile », ne cessèrent qu'avec la « Garde Indigène ».

De tels événements devaient inévitablement se produire au cours d'une lutte pareille à celle que nous eûmes à mener des années durant. L'adversaire, toujours en éveil, était patient, brave, entreprenant et renseigné sur nos mouvements. D'autre part sa maîtrise dans la pratique de la surprise et de l'embuscade, le rendait tout particulièrement dangereux. Ils ne manquèrent point et tous ceux qui prirent part à cette lutte eurent, sans aucune exception, à les connaître.

L'histoire de la Garde Indigène commence avec la mise à exécution de l'arrêté du 6 Août 1886 du Résident Général *Paul Bert* qui organise, sous le nom de « Milices » le « corps d'infanterie » dont elle est directement sortie.

C'est donc à partir de cette date que les faits qui lui appartiennent vont être successivement rapportés année par année.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1886-1930

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

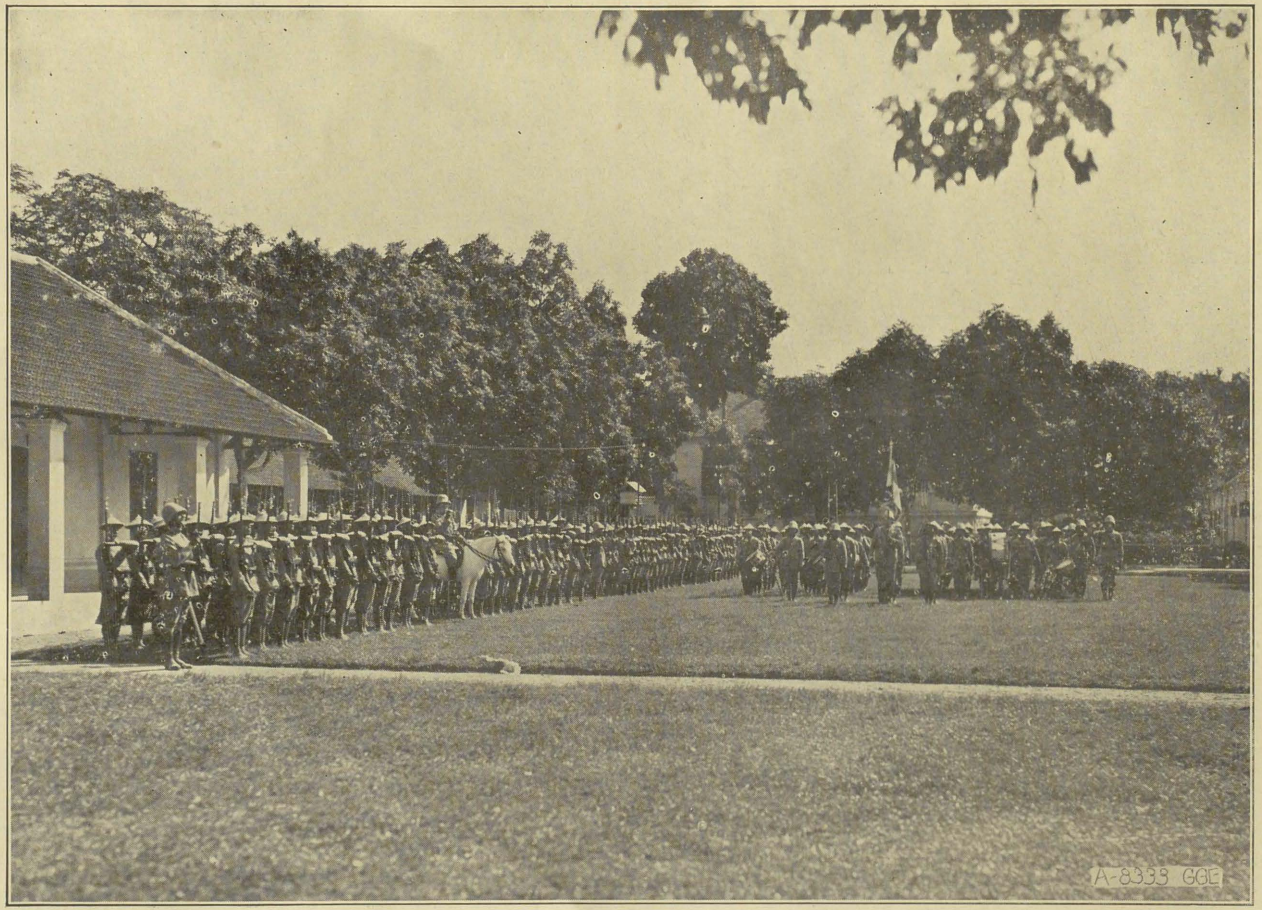

HANOI. — La Garde Indigène rendant les honneurs à son drapeau

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1886-1887

1886

2 *Octobre.* — Des rebelles venus de Ba-Dinh (Thanh-Hoa), attaquent Ninh-Binh. Quelques maisons commencent à flamber quand intervient un groupe de miliciens sous le commandement de *M. Casset*, commis de résidence. Les assaillants sont obligés de se retirer après avoir éprouvé de fortes pertes.

1887

27 *Février.* — Le Capitaine *Radiguet*, Vice-résident de France à Haïphong, débarrasse les villages de Kinh-Cong et de Kinh-Khê d'une bande de pirates qui s'y étaient installés et fortifiés. La milice provinciale nouvellement formée prend part à l'opération et s'y comporte fort bien, deux miliciens sont blessés.

12 *Mai.* — Après la capture du chef pirate *Ba-Bao*, opérée par le Lieutenant *Eckenschviller*, commandant le poste de Binh-Bac dans la région de Sept-Pagodes, la milice poursuit les restes de sa bande et s'empare à Vinh-Thuy de *Chanh Tuong*, son lieutenant.

Nguyên-van-Bao, dit *Ba-Bao*, ex-huyên de Chi-Linh était depuis trois ans l'un de nos adversaires les plus actifs. La bande disciplinée et bien armée qu'il commandait, fortement atteinte par la capture et la mort de son chef, se disperse définitivement après la prise et l'exécution de *Chang Tuong*.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

13 *Juin.* — Le *Lanh Co* venu de Hung-Hoa avec 200 fusils attaque le village de Thanh-Mai sur la grande route de Son-Tay à Hung-Hoa. Le Lieutenant *Frank* et le Sergent *Magnin* de la milice, accourus de Son-Tay, dégagent le village, s'emparent de *Lanh Co* et prennent plusieurs fusils.

28-29 *Septembre.* — Les miliciens du Quan-Phu de Thai-Binh de concert avec un détachement de milice commandé par l'Adjudant *Floderer* et le Sergent *Linotte* attaquent, dans la nuit du 28 au 29 Septembre, une bande de 100 pirates armés de fusils et retirés au village de Dong-Vi, huyên de Dong-Quan ; 4 pirates sont tués, 7 blessés et 8 faits prisonniers, 12 autres se noient en fuyant.

6 *Octobre.* — Le Sergent *Aubert*, chef de poste de Lang-Thay (Hai-Dzuong) attaque la bande du *Doi Van*. Les miliciens sont 40, les pirates 300 dont 120 armés de fusils. Forcés de reculer devant le nombre, ils réussissent à gagner un village voisin et à tenir toute la nuit dans un groupe de maisons. Au matin, les pirates disparaissent ; 8 des leurs, tués, sont retrouvés sur le terrain. Du côté des miliciens, 1 tué.

10 *Décembre.* — Le Quan-Huyên de Thanh-Ha (Hai-Dzuong) disperse avec quelques miliciens de la résidence une assez forte bande de pirates qu'il a attaquée dans le village de Cây-Nhut et leur prend 24 fusils modèle 1874.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1888

Province de Bac-Ninh

Des bandes continuent à parcourir la province, se signalant particulièrement dans la région entre Bac-Ninh et Hanoï.

Dans la nuit du 9 au 10 Janvier, le Lieutenant *Blanchard* de la milice détruit la bande de *Quan An* qui avait eu l'audace de pénétrer dans Bac-Ninh. Trente rebelles sont pris, trente autres sont tués. Nous perdons de notre côté le Phoquan *Lê-Van-Chai* et un milicien ; deux gardes sont en outre blessés.

Les Gardes principaux *Maritz* et *Ziégler* sont blessés, l'un, le 5 avril, à l'affaire de Nga-Lô, l'autre, le 24 Mai à celle de Bai-Noi.

Vers Juin, les faits de piraterie se multiplient. En Juillet, *Tân-Thuât* a repris une nouvelle activité et, reparu, lève des bandes dans la région limitrophe de Hai-Dzuong, où la famine dûe à une mauvaise récolte se fait sentir.

Le 21 Juillet, on apprend la présence du *Dôi Van* au point où la route de Hai-Dzuong à Bac-Ninh traverse le canal des Rapides. Le 22, le résident est prévenu que de nombreux pirates semblent se réunir à Quan-Bo (huyên de Lang-Tai). Le Lieutenant *Teyssandier-Laubarède* est envoyé en reconnaissance avec un détachement mixte de 30 tirailleurs du 3e Tonkinois et de 40 gardes civils. Il se heurte, le 23, à une bande évaluée à 500 pirates dont 200 armés de fusils. Dans l'engagement, le lieutenant est tué ainsi qu'un sergent européen, 3 tirailleurs et 5 miliciens. En outre sont blessés : 2 ti-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

railleurs et 7 gardes civils. Parmi ces derniers 4 faits prisonniers sont relâchés après avoir eu le poignet droit coupé.

Le lendemain le *Dôi Van* vient incendier un village à 5 kilomètres du chef-lieu.

Une colonne est organisée contre les bandes. La milice de Bac-Ninh et de Hai-Dzuong mobilisée est mise, du 6 Août au 31 Octobre, à la disposition de l'autorité militaire.

Le 11 Octobre, un sérieux engagement a lieu aux environs de Phu-Da-Phuc entre une colonne de miliciens et une bande de 20 Chinois et de 40 Annamites. La bande est détruite, nombre de fusils sont pris.

Le 16 Octobre, le Garde principal *Joannès*, chef de poste de Lang-Tai, attiré dans une embuscade à Nhû-Trai, est tué avec 4 de ses hommes. Ce succès enhardit les rebelles qui, en plein jour, tentent ensuite d'enlever le poste. Le détachement bien que privé de son chef se défend vigoureusement et repousse les assaillants auxquels il inflige des pertes sérieuses.

Le 24 Octobre, *Thanh Tuong*, chef de bande du huyên de Dong-Khê, fait sa soumission et rend 10 fusils dont 9 à piston et 1 remington.

Province de Hai-Dzuong

L'année 1887 avait amené quelque amélioration dans la situation politique de la province. L'énergie et la souplesse déployées par l'autorité civile commençaient à porter leurs fruits. Des mandarins avaient été déplacés, d'autres déportés à Poulo-Condore. Les villages qui accueillaient les rebelles ou refusaient à leur bénéfice de nous verser l'impôt avaient été l'objet de mesures de rigueur. Par contre, ceux dont on était sûr

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avaient été autorisés à s'armer pour se défendre. L'un des chefs les plus redoutables, *Khoat*, avait fait sa soumission avec la plus grande partie de sa bande qui comptait 500 partisans et 300 fusils, la plupart à tir rapide.

Le *Dê Ban*, ainsi que plusieurs petits chefs, avait suivi son exemple. Non seulement *Khoat* avait fait sa soumission, mais encore il nous prêtait un concours qui, depuis, ne s'est jamais démenti.

Sur les instances du résident, l'administration civile et les mandarins, obtiennent, en présence des conséquences heureuses que leur action avait eues, la liberté d'allure et les moyens que réclamait l'œuvre de police reconnue désormais suffisante pour assurer la pacification. Douze des vingt postes que les troupes régulières occupaient, furent remis à l'autorité civile le 15 Avril. Hai-Dzuong-Ville, la région de Kai-Sat et la contrée montagneuse qui s'étend entre Sept-Pagodes et Na-Mau, conservèrent seules des garnisons militaires.

La milice portée à 800 gardes civils fut répartie en postes fixes ou mobiles se soutenant les uns les autres et disposant au chef-lieu d'un groupe de 200 hommes toujours prêts à marcher. Elle eut de fréquents engagements avec les bandes de *Tân-Thuât, Lanh Giang, Tong-King, Doc Sung, Dé-Doc Hien, Doc Tich* qui continuaient à tenir la campagne faisant parfois preuve d'un esprit remarquable d'offensive. A la fin de l'année, 74 fusils à tir rapide avaient été enlevés aux pirates, le *Lanh Nam* s'était rendu, le *Doc Vinh* avait été pris et la bande du *Doc Lang*, que l'on avait réussi à cerner à Thanh-Ha, avait été détruite.

30 Avril - Défense de la Pagode de Binh-Lang.

Le Garde principal *Aubert* avait pris au chef-lieu un détachement de 25 gardes destinés à son poste de Cui-Cao. Ce détachement était composé de 7 anciens et de 18 recrues comptant à peines trois semaines de présence. A 6 heures du soir, parvenu à Binh-Lang, il s'instal-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le dans la pagode du village pour permettre à ses hommes de manger. La pagode couverte en tuiles est bâtie en briques sur trois côtés, le quatrième formant façade est fermé par des portes et des panneaux à claire-voie en bois de fer.

Trois sentinelles sont placées. Le repas servi par les habitants est vite pris. Plus rapidement encore les notables font enlever la vaisselle dans laquelle il a été apporté et disparaissent.

Aubert s'apprête à repartir pour regagner son poste par une marche de nuit. Il est huit heures. Tout à coup, le cri de « Halte-là ! » retentit par deux fois. *Aubert*, revolver en main, se précipite au dehors suivi de quelques gardes. A l'injonction répétée de la sentinelle une voix a répondu : « Serviteurs du Huyên de Yên-Phong » et en même temps a été perçu le bruit d'un fusil que l'on arme doucement. Sans hésiter, *Aubert* fait feu de son revolver. Une grêle de balles arrive en riposte. Vêtu de toile blanche, il se distingue encore dans l'obscurité. Un ordre s'entend : « enfants, emparez-vous de l'officier français ». Il vide son barillet sur les ombres qui s'avancent vers lui et, en deux bonds, il est dans la pagode. Sentinelles et gardes ont fait de même après avoir déchargé leurs armes. Un coup de poing a éteint la petite lampe qui éclairait le détachement et les portes se ferment au milieu de la fusillade devenue tout de suite particulièrement violente.

Les gardes, couchés sur le sol, se guident sur la lueur des coups de feu pour répondre à leurs adversaires dont les balles passent en rafale au-dessus d'eux. Les pirates sont à quelques mètres derrière une digue ou dans le creux d'une petite mare à sec. Par dérision, l'un d'eux fait des commandements en français.

Aubert ralentit le tir de son détachement par crainte d'épuiser ses munitions. La carabine d'un blessé en main, il tire lui-même. Vers 10 heures et demie le combat diminue d'intensité.

Les commandements ont cessé. La lune commence à éclairer les alentours. Aux environs de minuit plus un coup de feu. Une patrouille explore les abords immé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

diats. Partout des flaques de sang. Les assaillants ont disparu.

Combat de Thuy-Dong.

Le 8 Juin, 102 gardes de Hai-Dzuong et de Quang-Yên attaquent le *Doc Tich* dans son fief de l'île des Deux-Song. *Tich*, du haut d'un rocher, dirige ses partisans à l'aide d'un porte-voix. Les pirates retranchés avaient l'avantage de la position. L'engagement fut acharné de part et d'autre. Il dura 8 heures. La bande tirait par feux de salve au commandement. Elle brûla plus de 20.000 cartouches. De leur côté les miliciens épuisèrent leurs munitions. Quatre gardes furent tués et 13 blessés. Le *Doc Tich* eut 40 des siens hors de combat. Craignant une nouvelle attaque et manquant de cartouches, il abandonna pour quelques temps l'île des Deux-Song et se réfugia avec sa bande dans la région de Dông-Triêu et de Luc-Nam.

Peu après un fort détachement de miliciens surprend les bandes de *Lang* et de *Thân-Van* à Dong-Ha, huyên de Cam-Giang, leur tue 24 hommes et leur prend 4 fusils à tir rapide.

Les chefs *Ba-Gang, Dê Hiêu, Lanh Bên*, se rendent, Leur soumission porte à 37 le nombre des chefs principaux ou petits chefs pris, tués ou soumis depuis le début de l'année.

Les bandes du *Lanh Giang*, de *Qui* et du *Doc Lang* que *Tân-Thuât* avait appelées dans la partie de Bac-Ninh limitrophe de Hai-Dzuong, traquées par les opérations effectuées dans cette province, passent dans les huyên de Cam-Giang, de Tu-Ky et de Thanh-Ha. Deux colonnes, l'une de tirailleurs, l'autre de gardes civils, sont formées au chef-lieu et lancées à leur poursuite. *Khoat*, avec ses partisans soutenus par des miliciens, a deux engagements avec les bandes de *Qui* et de *Lang* et leur enlève 8 fusils. Le *Lanh Nhan* fait sa soumission.

Affaire de An-Dinh.

3 *Septembre*. — Le Garde principal *Vincilioni* (Antoine), guidé par le chef soumis *Khoat*, surprend avec

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un petit détachement une bande réfugiée au village de An-Dinh, huyên de Tu-Ky. Le chef de la bande est pris, 14 de ses partisans sont tués, 8 fusils à tir rapide restent entre nos mains.

Le maire et six notables étaient venus au devant du détachement en apportant des cadeaux. Prodiguant les protestations de dévouement, ils assuraient qu'aucun pirate ne se trouvait dans leur village ni dans les environs. Arrêtés, ils ont été jugés et condamnés, le maire à mort, les notables à dix ans de travaux forcés.

11 Novembre - Affaire de Sai-Trang (My-Hao)

Le Sergent *Filippi* du poste de Grenh revenait de Ke-Sat, quand il fut assailli par la bande de *Lanh Giang*. Prenant position derrière d'anciens tombeaux chinois qui formaient des buttes de quelques mètres, il put tenir tête à l'attaque jusqu'au moment où les Gardes principaux *Samaran* et *Soler*, accourus au bruit de la fusillade, purent le dégager. Au cours de l'engagement, *Lanh Giang* fut tué.

Lanh-Giang était l'un des propres frères de *Tân-Thuât*. Forcé de fuir devant les opérations de Bac-Ninh, *Tân-Thuât* était venu chercher asile dans son huyên d'origine dont toute la population lui était dévouée. La mort de son frère l'emplit de douleur et de colère.

Pour le venger, il réunit 800 rebelles dont 400 armés de fusils et tenta un coup de main aussi audacieux que remarquablement monté contre le Tông-Doc de Hai-Dzuong, *Hoang-Cao-Khai*, alors en tournée dans la province. Ce haut mandarin était escorté par un détachement formé de 40 de ses partisans et de 60 gardes civils sous le commandement du chef de poste de Duong-Hao, le Garde principal *Ney*.

Sur l'ordre du Tông-Doc, des coolies réquisitionnés coupaient, dans la plaine de Sai-Trang, le riz des rebelles. Echelonnés sur près d'un kilomètre, des miliciens et des partisans surveillaient, presque mêlés aux travailleurs. Brusquement, à un signal donné, ces derniers se jettent sur eux. Surpris et dispersés, ils résistent mal et sont en bonne partie massacrés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ney, blessé, cherche à gagner le poste de My-Hao où s'est installé le Tông-Doc et qui, cerné au même moment, a été attaqué. Poursuivi, *Ney* est pris et décapité à 300 mètres du poste dont la défense permet aux détachements voisins d'accourir et de le dégager. Avec *Ney*, un Thuong-Biên, 7 partisans et 22 gardes civils trouvèrent la mort dans cette malheureuse affaire qui fut suivie d'une répression rigoureuse.

6 Octobre - Combat de Lê-Xa

Le Garde principal *Aubert* venait de prendre le commandement du poste de Yên-Luu installé par la Légion sur l'un des derniers mamelons au Sud de la chaine de Kinh-Môn quand il fut averti de l'arrivée de 200 pirates à Lê-Xa. Ce village, à une dizaine de kilomètres au Nord de Yên-Luu, est presque adossé à la chaîne et fait face au fleuve. Le détachement compte 25 hommes seulement, tous anciens et habitués à se mesurer avec les bandes. *Aubert* se met en route avec 15 d'entre eux, auxquels se joignent peu après 20 autres miliciens amenés par un phoquan chef d'un poste voisin.

A 4 heures du soir, Lê-Xa, reconnu par le phoquan et 15 gardes, est rapidement traversé. Une terrible fusillade partie d'une petite digue perpendiculaire à la ligne des collines accueille les miliciens à leur sortie du village. Aubert laisse au phoquan le soin de riposter et part avec quelques hommes pour prendre une position qui lui permette de dominer les tireurs. La hauteur qu'il escalade a près de 80 mètres de relief. Sur le point d'atteindre la crête, il se rencontre avec un groupe de rebelles qu'une idée semblable à la sienne a conduits là. Un milicien est blessé, plusieurs pirates tombent que leurs compagnons ramènent en arrière. De part et d'autre on se bat en utilisant les abris du terrain parsemé de roches.

Les coups de fusils s'échangeaient depuis une vingtaine de minutes quand *Aubert* aperçoit un groupe de rebelles se disposant à l'entourer. Il rappelle ses gardes et, tirant toujours, regagne le pied de la montagne où le phoquan, qui avait vu le danger que courait son chef, s'était précipité avec sa section.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Au moment où le recul commençait, un obus était passé en sifflant sur la tête des combattants. A travers la fumée de la fusillade on avait pu apercevoir la canonnière qui venait de le tirer ; elle descendait le fleuve et se trouvait à 1.500 mètres environ.

Aubert donne l'ordre de rallier une pagode à proximité. Il était près d'y entrer lorsqu'un pirate bondit hors d'une touffe de bambous et le coupe-coupe levé se précipite sur un milicien qui l'abat d'une balle. Le détachement met à profit un moment de répit pour atteindre la maison du ly-truong dont la disposition dans le village lui assure une défense plus aisée. Il y trouve un repas préparé pour les chefs de la bande que son arrivée a dérangés. La nuit s'est faite.

Au jour levant quelques hommes sont aperçus sur les collines à une distance de 400 mètres. Un feu de salve part, auquel on riposte. Puis une sonnerie de clairon se fait entendre. Deux sections, l'une de légionnaires, l'autre de tirailleurs, sont sur la montagne depuis une heure du matin sous les ordres du Lieutenant *Damade*. L'avant-veille, cet officier, en reconnaissance à une quinzaine de kilomètres de Dông-Triêu, a été entouré par la bande à laquelle *Aubert* a eu affaire et il n'a pu s'en dégager qu'avec des pertes sensibles. Une petite colonne sous les ordres du Chef de bataillon *Lemoine* s'est aussitôt formée pour rechercher et poursuivre cette bande et la canonnière *Berthe de Villers* entrevue hier est à sa disposition.

Revenu à Yên-Luu, *Aubert* apprend, le lendemain à 8 heures, par les notables de Nghia-Vu, village sur le bord du fleuve à 3 kilomètres en amont de son poste, que les pirates se sont installés chez eux. Il peut en avertir la canonnière. A 3 heures de l'après-midi la colonne débarque. Des tirailleurs et des miliciens sont envoyés pour occuper les hauteurs qui dominent Nghia-Vu devant lequel la canonnière s'embossera. Les hauteurs sont occupées. On a quelques blessés. Le soleil a disparu, et la nuit vient, très obscure.

Les hommes veillent de chaque côté d'un défilé. A 10 heures des cris et des coups de fusil sont entendus vers

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la droite. Le Lieutenant *Janin* et des tirailleurs sont tués. Un peu après, nouvelle attaque repoussée sans pertes sur la gauche. Au matin quelques coups de canon au loin. La bande a fui et n'a pu être atteinte par la canonnière qu'à l'instant où les derniers pirates passaient le fleuve pour rejoindre le *Doc Tich* dans l'île des Deux Song.

Le *Doc Vinh* est fait prisonnier le 20 novembre par le Garde principal *Arlhac* à la suite d'une attaque au cours de laquelle 14 pirates sont tués et 8 fusils pris.

2 Décembre - Attaque du Poste de Yên-Phong par la bande de Qui.

Qui, également appelé *Cam-Qui* ou *Thanh-Qui*, était un chef brave et d'une remarquable énergie. Son terrain d'opération, à cette époque, était la région limitrophe des provinces de Hai-Phong et de Hai-Dzuong. Marchant à l'ordinaire avec 60 ou 80 fusils, il pouvait en réunir à volonté plus de 200. Aussi les postes voisins des deux provinces n'agissaient-ils contre lui qu'après entente et groupement de forces importantes.

Les chefs de poste qui le poursuivaient lui reconnaissaient, en plus de son courage et de son audace, une loyauté dans la lutte à laquelle ils rendaient d'autant plus volontiers hommage qu'elle lui était pour ainsi dire propre et ne se rencontrait que fort rarement chez leurs adversaires habituels.

Qui se battait en défenseur d'une cause qu'il estimait noble et légitime, celle du Roi *Nam-Nghi*, et non en pirate ne songeant qu'au pillage. A deux reprises différentes on l'avait vu faire sortir sa bande d'un village fermé et fortifié pour l'opposer en rase campagne à un détachement de gardes civils s'avançant en toute confiance sans paraître soupçonner sa présence.

Le fait avait vivement frappé les gardes principaux qui le combattaient et lui avait valu une certaine estime de leur part.

En Mars, M. *Rodier*, résident de Hai-Dzuong, voulut faire savoir à *Cam-Qui* les conditions qu'il lui consentirait pour sa soumission et celle de ses partisans.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Désireux de se passer de tout intermédiaire indigène, il s'adressa au Garde principal *Vincilioni* (Antoine) qui était un adversaire acharné et souvent heureux de Cam-Qui. Sur son affirmation que l'on pouvait ajouter pleinement foi à la parole du chef rebelle, *Vincilioni* reçut la mission de s'aboucher avec lui.

Un rendez-vous fut fixé après entente entre le garde principal et *Cam-Qui*. Le lieu choisi était un point sur une digue en pleines rizières. Tous deux s'y rencontrèrent au jour et à l'heure indiqués. L'entrevue fut correcte et courtoise, mais n'aboutit point devant les exigences du chef rebelle. On obtint cependant sa soumission quelques mois plus tard durant lesquels les détachements opérant contre sa bande furent constamment tenus en haleine.

Si *Cam-Qui* mettait une sorte de point d'honneur à se battre loyalement, il était par contre d'une férocité inouïe lorsqu'il décidait de châtier des villages ayant renseigné les autorités provinciales sur ses mouvements. On en cite deux atrocement punis par ses ordres pour avoir fourni des indications contre lui. L'exemple fut tel qu'il n'eut jamais à le renouveler.

Vers la fin de Novembre, *Cam-Qui* chercha à s'emparer du Garde principal *Gaudel*. Il le voulait vivant. Le hardi coup de main qu'il avait ordonné dans ce but et auquel il avait résolu de ne pas prendre directement part, devait être exécuté par ses meilleurs partisans dans la nuit du 2 au 3 Décembre. Toutes les précautions avaient été minutieusement prises pour en assurer la réussite.

Gaudel revenant du chef-lieu avec la solde de son détachement et sous l'escorte d'une quinzaine d'hommes passa le 2 Décembre à proximité de toute la bande de *Cam-Qui* rassemblée en vue du coup de main projeté. *Cam-Qui* le laissa passer. C'est vivant qu'il avait résolu de l'avoir et une attaque du genre de celle qu'il aurait pu faire à ce moment ne pouvait le lui donner vivant.

L'obscurité était particulièrement profonde quand, dans la nuit choisie, les pirates s'approchèrent d'une des faces du poste de Yên-Phong que commandait *Gaudel*.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Leur présence n'ayant pas été éventée, ils purent arriver jusqu'à la barrière en bambous qui l'entourait et dans laquelle, silencieusement, ils parvinrent à pratiquer une brèche sans avoir été aperçus. L'ouverture faite, ils se glissèrent à l'intérieur. Suivant le plan tracé à l'avance par leur chef, le gros de la bande se précipita vers le logement des miliciens et ouvrit le feu en dirigeant son tir vers les lits de camp où ceux-ci dormaient. Au même instant la toiture d'une case brûlait, incendiée par l'un des assaillants. Les miliciens ainsi réveillés sautèrent sur leurs armes et, conformément aux dispositions de combat auxquelles ils étaient habitués, rallièrent les bastions élevés aux extrémités de la grande diagonale de leur poste.

Par ailleurs les gens spécialement désignés pour enlever le garde principal avaient reçu l'ordre formel de s'en saisir et de le ramener vivant. Gênés par cet ordre ils ne peuvent s'emparer de *Gaudel* qui résiste comme un beau diable. Les sergents chefs de bastion ont le temps de se porter à son secours avec leurs hommes et chargent les envahisseurs. La situation devient critique pour ces derniers. Attaqués de deux côtés à la fois, ils cèdent en se défendant énergiquement, et reculent peu à peu vers la brèche qui leur a donné accès dans le poste. L'un d'eux furieux de leur insuccès frappe *Gaudel* à la tête avant de l'abandonner. *Gaudel* sérieusement blessé tombe au moment où ses hommes le dégagent.

Le poste est bientôt débarrassé. Les pirates pressés par les miliciens et obligés de repasser la brèche sous leurs feux ne peuvent emporter tous leurs morts. Plusieurs restent étendus sur le terrain avec leurs armes, soit dans le poste même, soit aux abords immédiats du parapet et de la palissade.

On n'a jamais pu expliquer que par un désir de vengeance personnelle le coup de main tenté sur Yên-Phong dans les conditions où il fut monté par le chef Cam-Qui et exécuté par ceux de ses partisans qu'il avait lui-même choisis.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

14 Décembre. - Destruction de la bande du Doc-Lang.

Douze jours après, *Gaudel* s'assure une revanche de l'attaque de son poste sur une bande active et redoutable. Souffrant encore de sa blessure, il se trouvait au chef-lieu quand on apprend que le Garde principal *Hassan*, aux prises à Phu-Tinh avec le *Doc-Lang*, demande du renfort.

Gaudel, la tête bandée, part sur la chaloupe de la résidence avec son camarade *Vinadel* et 50 hommes. A 8 h. du matin il est en vue du village attaqué et peut se faire débarquer sur la face opposée à celle où les miliciens de *Hassan* ont affaire aux pirates. Ses gardes sont disposés à l'abri de petites digues et de pagodons avec ordre d'entretenir un feu lent et ajusté afin d'amener l'adversaire à brûler le plus possible de cartouches.

Vers midi, les Gardes principaux *Boyer* qui a remplacé provisoirement *Gaudel* à Yên-Phong et *Marlier*, venu du poste de la montagne de l'Eléphant (Hai-Phong), le rallient et se mettent à sa disposition.

Vers 5 h. du soir la riposte des rebelles s'est considérablement ralentie. *Boyer* qui tenait les abords du village du côté des rizières reçoit l'ordre de donner l'assaut soutenu par *Marlier*. Les pirates réagissent à peine. Après une courte résistance dans les jardins et les mares des cases incendiées, ils sont bousculés et fuient dans toutes les directions finissant par tomber dans les mains des miliciens qui entourent Phu-Tinh. Nombre d'entre eux sont tués ou blessés et 17 fusils à tir rapide sont pris par les détachements.

Durant l'après-midi la canonnière le *Jacquin* avait évolué devant Phu-Tinh sans pouvoir intervenir utilement.

Province de Quang-Yên

Attaque du poste de Huong-Bi.

Dans la nuit du 11 au 12 Septembre, vers minuit, une bande de 70 hommes tente un coup de main sur le pos-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

te de Huong-Bi que commande le Garde principal *Lancelot*. Venus en sampans, les pirates se rassemblent dans une pagode à 300 mètres du poste. A leur approche, les sentinelles donnent l'alarme. Un feu vif s'engage et dure trois quarts d'heure, après quoi la bande s'élance à l'assaut. Repoussée, elle renouvelle sa tentative par deux fois sans plus de succès et se retire en abandonnant sur le terrain 4 morts et 2 blessés.

Le Lieutenant *Bourgeois* et deux sous-officiers accompagnés d'une double escorte de légionnaires et de tirailleurs, se trouvaient dans le poste pour y passer la nuit au moment de l'attaque. Un sous-officier est placé sur chacune des faces assaillies par les pirates, tandis que le Lieutenant qui a laissé la défense du poste à *Lancelot*, se tient en réserve avec les européens.

Province de Son-Tay

Les bandes des *Lanh Cang, Doc Ngu, Doc Diên, Cai Van,* de *Hoang-Cong-Vinh* et *Hoang-Cong-Binh* sévissent toujours dans la province.

Pressées, elles trouvent un refuge facile dans les forêts de la région du Ba-Vi et des territoires voisins. Leur audace les pousse parfois à l'attaque de nos postes et des résidences des fonctionnaires annamites.

A deux reprises une douzaine de bandits viennent faire le coup de feu dans Son-Tay même au cours des nuits du 10 au 14 Avril. Trente fusils sont volés à l'Artillerie et 8 au poste militaire de Yên-Lê. Le Huyên de Yên-Lac et le Tri-Phu de Vinh-Thuong sont enlevés.

La répression s'exerce avec vigueur. Une petite colonne sous les ordres du Commandant *Barre*, comprenant 40 légionnaires, des tirailleurs et 50 miliciens avec le Garde principal *Marcelli* opère du 22 Octobre au 5 Novembre contre une bande de 500 Chinois et Thos. Le village de Ngoc-Ky est enlevé de haute lutte malgré les défenses qu'ils y ont établies. Poursuivie, la bande est à nouveau défaite à Yên-My et finalement dispersée à Gia-Hoa.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

13 Décembre. - Combat de Tây-Dang

Le Phu de Quang-Oai vint prévenir dans la matinée le Garde principal *Magnin*, chef de poste de Nhân-Ly de la présence de la bande de *Co* à Than--Lung, proche de Tây-Dan, à mi-chemin de Son-Tay à Hung-Hoa.

Magnin avertit aussitôt son camarade *Doucet*, chef de poste de Thu-Phat, lui donne rendez-vous et se met en route avec 15 miliciens. Parvenu sur les lieux, il apprend que *Co* se repose dans une case non gardée du village. Laissant 10 hommes en arrière il court avec les 5 autres jusqu'à la case indiquée. Sans hésiter il enfonce la porte et se rue à l'intérieur en déchargeant son revolver sur *Co* et plusieurs de ses partisans qu'il aperçoit se levant des lits de camp où ils étaient couchés. Les miliciens font feu également. Les pirates revenus promptement de leur surprise se précipitent sur *Magnin* qui, pour ne pas être entouré, se réfugie dans l'un des angles de la case. Leur faisant face il essaie de recharger son arme sous les terribles coups de coupe-coupe qui lui hachent la tête et les épaules, mais il succombe avant d'avoir pu y parvenir. Deux de ses gardes sont pareillement assaillis et tués. Entre l'irruption des miliciens dans la case et leur mort s'écoulent quelques minutes à peine.

Pendant ce temps la bande repoussait le petit détachement qui était demeuré en arrière et qui accourait au secours de son chef. *Magnin* étendu dans la case que *Co* avait fait incendier fut retrouvé plus tard presque carbonisé.

Peu après *Doucet* arrivait et apprenait la fin de son camarade. Il essaya de refouler les pirates. Son détachement qui ne comptait que 15 gardes subit des pertes. Ne pouvant lutter contre un adversaire rendu singulièrement mordant par le succès, il chercha alors à rallier le reste des hommes de *Magnin* qui combattaient encore de l'autre côté du village. C'est en effectuant ce mouvement qu'il fut atteint d'une balle au dessous de l'oreille droite. Il fit quelques pas et tomba la tête dans une mare, frappé d'une deuxième balle au cœur.

Quatre miliciens succombèrent avec *Magnin* et *Doucet*, sept autres furent blessés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

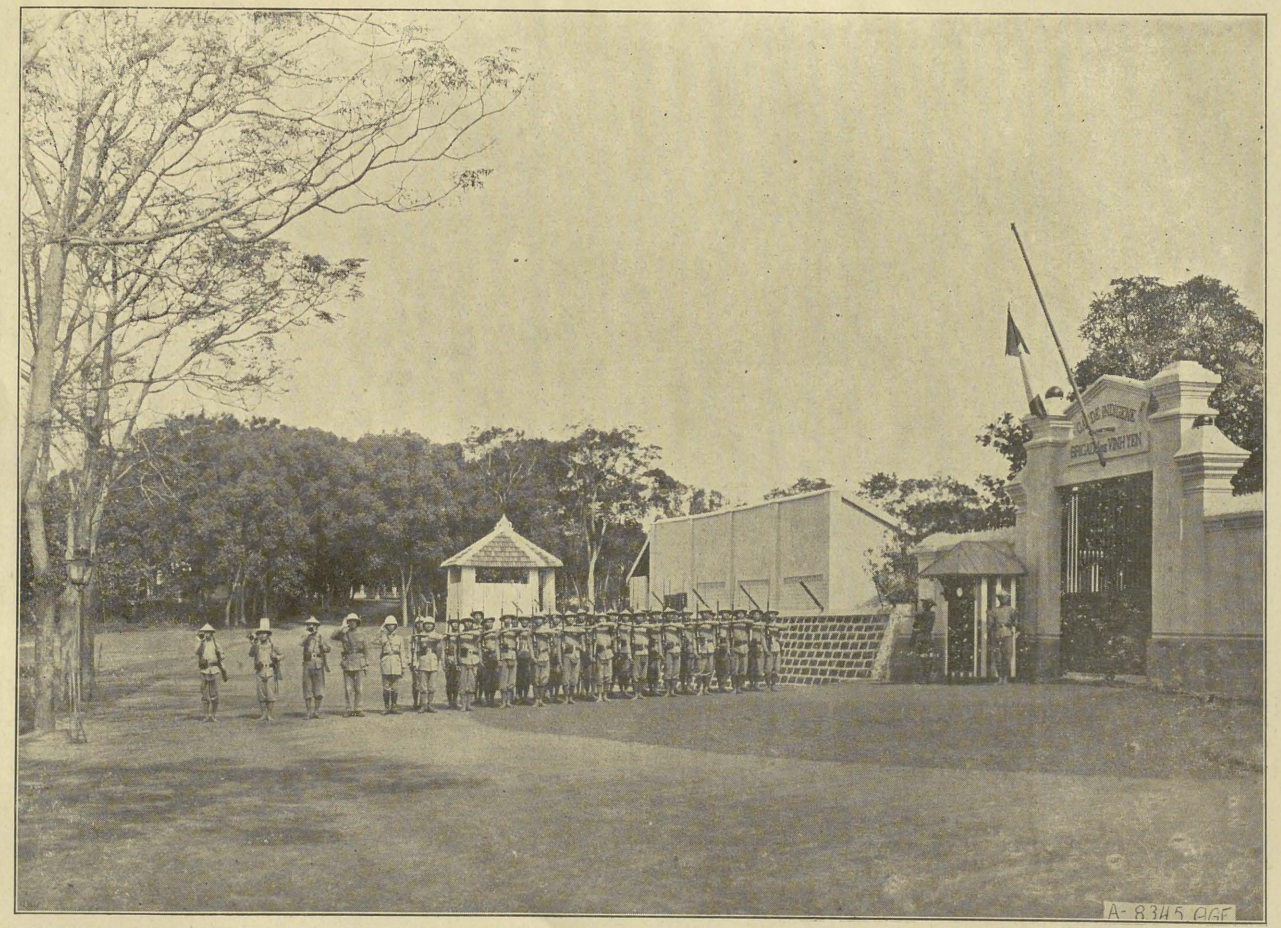

VINH-YÊN. — Le salut au drapeau

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1889

Région de Hai-Dzuong, Bac-Ninh, Hung-Yên

A la suite du coup de main tenté contre le Tông-Doc de Hai-Dzuong où le Garde principal *Ney*, un Thuong-Biên et 29 gardes civils ou soldats des mandarins furent massacrés, les sévères représailles exercées contre 28 villages qui servaient de refuge aux rebelles et leur fournissaient argent et vivres semblèrent amener un peu de tranquillité dans le huyên de My-Hao. Des membres de la famille de *Tân-Thuât* furent arrêtés. Deux de ses neveux ayant été l'objet d'un jugement les condamnant à mort, des propositions de soumission furent faites au grand chef de la rébellion. *Tân-Thuât* écrivit alors personnellement au résident de Hai-Dzuong, pour lui dire qu'il ne pouvait cesser de combattre et devenir parjure à son roi.

Durant cette accalmie relative, le *Doc Lang*, d'accord avec le *Doc Tich*, reconstituait sa bande détruite à Thanh-Ha. L'attaque d'un de nos détachements allant avec ses bagages occuper un poste voisin de la frontière de Quan-Yên et à laquelle il prit une part directe, le prouva. Les miliciens durent rebrousser chemin. Le *Doc Tich* intervint en la circonstance pour faire relâcher les femmes des gardes civils et les coolies du convoi après leur avoir même distribué de l'argent. Deux petits échecs et un léger succès suivirent cette attaque.

Dans la province de Hung-Yên et sur ses limites avec celles de Bac-Ninh et de Hai-Dzuong, les bandes étaient toujours aussi nombreuses et aussi agissantes. Les *Doc Tinh*, *Doc My*, *Doc Sung*, *Doc Ban*, *Doc Cop* continuaient leurs déprédations. Comptant plus de 600 fusils, en grande partie à tir rapide, ils se battaient contre

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

nous le plus souvent par petits groupes se prêtant main-forte et pratiquant avec une rare maîtrise la surprise et l'embuscade.

Au commencement d'Avril, le poste de Binh-Phu fut enlevé. Le Garde principal *Soler* qui le commandait, en avait laissé la garde à des partisans. Sorti avec tous ses miliciens il avait attaqué une bande qui, bientôt grossie, l'avait repoussé et, peu à peu, était arrivée à l'acculer au Fleuve Rouge. La brusque apparition d'une chaloupe, que les pirates prirent pour une canonnière, le tira à temps d'affaire. La bande rompit le combat et disparut. *Soler*, à son retour à Binh-Phu, trouva son poste détruit et ses partisans égorgés.

Le 24 Juillet, le Garde principal *Escot* était tué dans un engagement à Hoang-Van.

Dans Bac-Ninh la situation était semblable. A l'instigation de *Tân-Thuât* les bandes y manifestaient une activité incessante. Le *Doi Van*, à qui nous devions l'échec de Quan-Bo et la mort du Lieutenant *Teyssandier-Laubarède*, était le plus important des chefs auxquels nous avions affaire. Après lui venaient les *Dê-Doc Quang*, *Dê-Doc Hung*, *Dôi Ly* et *Tai*.

Sur les ordres du Résident Supérieur *Parreau*, une colonne de police qui prit le nom de « *Colonne Pacificatrice* » avait été organisée à Hanoï en Janvier pour agir dans les trois provinces. Le Tông-Doc de Hai-Dzuong, *Hoang-Cao-Khai*, en reçut la direction avec le titre de Kham-Sai. Un peu plus de trois ans auparavant, alors qu'il était Quan An de Hung-Yên, l'autorité militaire l'avait chargé d'une mission du même genre dans le Bai-Sây. Les forces dont il disposait étaient formées de 600 gardes civils, de 800 linh-lê et de partisans encadrés de gardes principaux et de mandarins sous le commandement de l'Inspecteur *Blanchard* d'abord, de l'Inspecteur *Laune* ensuite.

En plus, des chaloupes armées de la Douane et des canonnières de la Marine devaient lui prêter leur concours durant toute la durée des opérations.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Entrée en campagne le 8 Février et disloquée après la reddition du *Doc Tich*, la *Colonne Pacificatrice* devait être reconstituée en Septembre pour se trouver définitivement dissoute à la date du 1er Mars de l'année suivante.

Un mois et demi après le début des opérations le *Dôi Van* effectuait sa soumission au village de Khi-Nê avec 275 partisans, livrant 113 fusils, dont 100 à tir rapide, 16 revolvers, 2.000 cartouches, 5 drapeaux et des armes blanches. Le *Doc Quang* le suivait bientôt, accompagné de 52 rebelles apportant 19 fusils dont 12 à tir rapide et 3 revolvers.

A la date du 22 Mai, le Résident Supérieur *Parreau* récapitulait, dans une circulaire adressée aux résidents à l'occasion de son départ du Tonkin, les résultats déjà obtenus. « Depuis le 7 Février, disait-il, jour du dé-
« part de la tournée de police, 250 pirates environ ont
« été tués dans différentes rencontres ou exécutés après
« jugement ; 49 chefs de bande d'importances diver-
« ses et pouvant mettre en ligne plus de 5.000 hommes,
« ont fait leur soumission avec 1.175 partisans ; 2 ca-
« nons en cuivre, 628 armes à feu dont 389 à tir rapide,
« plus de 6.000 cartouches et un grand nombre de lan-
« ces et de sabres ont été pris ou nous ont été livrés. »

Ces résultats furent continués par les soumissions successives de nombreux chefs de la rébellion parmi lesquels le *Lanh Huu*, *Thong-Du Qui* et son lieutenant *Lap*, le *Doc Tich* et le *Doc Lang*. En se rendant le *Doc Tich* nous livra deux déserteurs français, *Martin* et de *Clausade*, qu'il avait reçus dans sa bande et employait à divers travaux. Il fut amené à Hanoï puis confié au Kham-Sai pour remplir une mission confidentielle, mais sa présence au Tonkin fut bientôt jugée dangereuse. Le 1er Janvier 1890, il était embarqué avec sa femme et ses deux enfants à destination de l'Algérie où, à son débarquement, il était interné à Biskra.

Le *Journal de marche de la Colonne Pacificatrice* a été publié dans le « Journal Officiel » de l'Indochine des 16 Mai, 20 Juin, 22 Juillet 22 Août et 9 Septembre 1889.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Des extraits de la partie de ce journal relative à la tournée qui suit la reddition du *Doi-Van* et la reproduction intégrale de celle qui a trait aux opérations entreprises contre le *Doc Tich*, diront ci-dessous ce que fut le rôle de la garde civile et de ses chefs dans cette colonne.

.....

22 *Mars. — Détachement de Phu-Dong.*

Le Tong-Doc et l'inspecteur qui sont à Phu-Dong s'établissent à Dong-Moi. On recueille des détails sur l'affaire du détachement de la province de Hung-Yên attaqué le 20 mars pendant sa reconnaissance à Hoang-Trach. Les assaillants au nombre de 200, armés de fusils, étaient commandés par les nommés *Sung, Qui, Lanh My, Lanh Vang, Doi Vinh*. Six pirates ont été tués ou ont succombé aux suites de leurs blessures ; ce sont les nommés *Tong-Qui*, avec deux hommes de sa bande, deux hommes du *Lanh My*, un dôi du *Lanh Vang* enterrés au village de Thanh-Khuc.

.....

23 *Mars.* — A midi, une lettre du Quan Bô de Bac-Ninh, laissé avec 50 hommes et le *Dôi Van* pour surveiller le Nord du canal des Rapides, prévient que la bande de *Tân-Thuât*, renforcée de celle de *Doc Sung* et d'autres bandes est cantonnée dans les villages de Man-Xa, Quand-Dinh et Quan-Do, du huyên de Dong-Khê, dans le phu de Tu-Son. Il dit qu'il a demandé du renfort à Bac-Ninh et qu'il a attaqué les pirates à 4 heures du soir, qu'il les a obligés à se réfugier dans le village trop fortifié pour être enlevé de nuit. Les rebelles auraient perdu beaucoup de monde ; de notre côté, un linh du poste de Tu-Son a été tué, un serviteur du Phu blessé. Malgré les précautions prises pour cerner les villages où les pirates se sont retranchés, ceux-ci parviennent vers minuit à s'échapper et à gagner le village de Thuy-Lam où l'obscurité ne permet pas de les poursuivre.

.....

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

24 *Mars.* — A 4 heures du soir, on apprend que le détachement envoyé à Phu-Vo a été attaqué pendant la nuit au village de Phung-Lam par une bande de 300 pirates commandés par le *Lanh-Bang*, le *Lanh Phong*, le *Lanh Bay*.

Ce détachement composé de deux gardes principaux, 109 linh, le Quan-An de Hung-Yên et ses serviteurs, se rendait de Ban-Yên-Nhân à Phung-Lam, près de Ke-Sat. Arrivé à la pagode de Phung-Lam à 11 heures, ce détachement était rejoint peu après par un garde principal et 30 linh du poste de Dao-Xa. Rien d'anormal n'avait été signalé pendant le jour, sauf la remarque faite que les villages voisins étaient déserts.

Les factionnaires étaient placés pour la nuit ; deux veillaient devant la pagode, deux sur le derrière. Le garde principal du poste de Dao-Xa et ses 30 linh ne devaient repartir que le lendemain.

Vers 10 heures du soir, les pirates qui s'étaient glissés silencieusement derrière la digue en avant de la pagode firent une première décharge bien ajustée dans laquelle deux linh qui se trouvaient en face de la porte tombèrent mortellement atteints. Pendant que les linh sautaient sur leurs armes, le feu des pirates continuait irrégulier et un linh du poste de Dao-Xa tombait encore. Le garde principal fit exécuter deux feux de salve à la suite desquels il lança les linh sur la digue. Les pirates lâchèrent pied et furent poursuivis par les coups de fusil des linh tirant au jugé dans la nuit noire. Deux linh furent légèrement blessés ; l'un d'une balle qui a éraflé le bras droit, l'autre d'une balle qui a contourné l'épaule. Les linh dispersés dans le mouvement en avant abusèrent du feu, et lorsque les gardes principaux les ramenèrent, 310 paquets de cartouches avaient été brûlés. Les pirates continuèrent le feu jusqu'à 1 heure du matin. Il n'y fut plus répondu. La bande se retira ensuite sur le territoire de Hai-Dzuong.

.....

27 *Mars.* — Le Quan-Bô de Bac-Ninh qui, à la suite de l'affaire de Man-Xa a perdu le contact avec la bande de *Tân-Thuât* et s'est établi au village de Phu-Lo, ap-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

prend que les pirates se sont retirés aux villages de Phi-Long et de Dan-Tao. A 3 heures du matin, il se met en route et arrive devant le premier village que les pirates évacuent immédiatement pour se réfugier dans celui de Dan-Tao où ils font une résistance énergique. Ce village, d'une grande étendue et solidement fortifié par des palissades de bambous avec des fossés, offre à l'ennemi une position défensive très avantageuse.

Nos troupes, gardes civils et partisans, sont divisés en petits groupes et entourent le village où, après des efforts inouïs et une lutte qui dure de 8 h. du matin à 7 h. du soir, elles parviennent à pénétrer en détruisant la porte principale.

Les pirates réfugiés dans les jardins et les maisons du maire où ils ont établi leur réduit, continuent à tirer sur nos soldats. Ceux-ci essayent d'y entrer et d'y mettre le feu, mais leurs efforts sont vains et bientôt la nuit met fin à la lutte.

Profitant de ce répit, la bande s'échappe et se retire du côté du village de Tra-Man où l'obscurité ne permet pas de la poursuivre.

Le Quan Bô revient alors avec ses hommes à son campement de Phu-Lo, où il arrive à 11 h du soir. Nos pertes étaient les suivantes : Un phoquan de la garde civile de Bac-Ninh blessé grièvement et mort depuis ; un partisan de *Doi Van* tué. Nous avions pu capturer vivant un pirate qui a été décapité, et prendre à l'ennemi un fusil Gras, deux à piston, un revolver, un sabre, des boucliers, des lances, etc...

.....

30 *Mars.* — Le Quan-Bô se remet à la poursuite des bandes des *Tân-Thuât, Doc Sung* et *Quan Gay* qui se sont retirées au village de Tuy-Lam. Le combat recommence et dure de 10 h. du matin à 7 h. du soir. Après une attaque énergique, il parvient à s'emparer d'une partie du village et à y mettre le feu, après avoir fait subir aux pirates des pertes considérables. Ceux-ci, dans cette rencontre, eurent plus de 50 tués. Ils tentèrent un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dernier effort en se barricadant dans les maisons d'où ils continuèrent à tirer sur nos troupes, mais l'obscurité vint encore interrompre le combat. L'ennemi profita de la nuit pour se replier du côté du village de Cau-Gia, huyên de Dong-Anh. Le lendemain on apprit que parmi les tués se trouvaient 2 chefs importants.

De notre côté, nous avions 3 gardes civils blessés, 5 partisans de mandarins et 2 partisans de *Van* blessés.

.....

15 *Avril.* — Les deux détachements de 60 hommes chaque qui ont accompagné les mandarins à Dong-Moi et Ha-Tien, sont de passage à Cam-Giang la nuit du 14 au 15. Vers 11 h. du soir, le village de Kim-Quan, attenant au poste, est attaqué par les pirates qui veulent l'incendier et qui tirent à cet effet des feux de salve dans la direction opposée afin d'attirer le poste. Les gardes principaux chefs de ces détachements et le garde principal du poste de Cam-Giang sortent avec une partie de leurs hommes, se dirigent sur Kim-Anh où la trompe des pirates indique un rassemblement, arrivent au moment où ceux-ci incendient une meule de paille et exécutent deux feux de salve dans cette direction. Les pirates fuient dans deux directions en laissant neuf hommes sur le terrain.

.....

17 *Avril.* — Le détachement de Bày-Say, après s'être assuré de la présence des pirates dans les villages de Dai-Hanh et Ngam-Hanh, exécute sous le commandement de l'Inspecteur *Laune* une opération combinée à laquelle les postes de Dong-Moi et de Man-Ven-Hien participent. Un compte-rendu spécial a été fait à ce sujet.

Détachement de Van-Tay. — Cent hommes sont embarqués à bord de la chaloupe canonnière le *Bobillot* pour opérer sous le commandement de l'Inspecteur *Chiappini* contre le village de Bao-Trung du huyên de Gia-Loc. La colonne volante de Hai-Dzuong prend part à cette opération. On s'empare des nommés

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Quan Sun, Can-Tuu et de l'ancien ly-truong de Bao-Truong dont la connivence avec les pirates est notoire. Un fusil Mauser, un sabre sont trouvés dans le village.

Détachement de Ha-Tiên. — Une action est engagée par ce détachement contre la bande du *Lanh-Hang* signalée au village de La-Moc. Les pirates évacuent le village après avoir perdu une dizaine d'hommes.

.....

18 *Avril.* — *Détachement de Bay-Say.* — De concert avec les postes de Dong-Moi et Ban-Yên-Nhân, l'Inspecteur *Laune* fait fouiller le grand village de Yen-Tap ; on découvre une fabrique d'armes, des moules en terre pour toutes les pièces de la culasse mobile du fusil modèle 1874, des pièces en cours de fabrication, etc...

.....

23 *Avril.* — L'Inspecteur *Laune* va reconnaître les régions qui servent d'abri aux bandes du *Doc Tich* avant d'adopter un plan d'opérations.

Le Quan-Bô de Bac-Ninh signale les bandes *Sung* et *Van* réunies au village de Me-Dao et de Cu-Dinh, dans le phu de Thuan-Tan.

Une action est combinée par les postes de Dong-Moi et Ban-Yên-Nhân. Le Garde principal *Nicolas* (Charles) arrivé le premier au rendez-vous avec 35 linh de Ninh-Binh est accueilli à coups de fusil dès qu'il est signalé. Sa position, en plaine, est trop défavorable pour qu'il s'y maintienne ; il se porte sur le village, en chasse les pirates et s'y établit. Ceux-ci au nombre de 200 environ contournent le village et se réunissent pour l'attaquer. Sur ces entrefaites, le Garde principal *Norman*, avec 75 linh de Ban-Yên-Nhân entre en ligne derrière les pirates. Après une heure et demie d'une fusillade assez vive les pirates fuient dans toutes les directions poursuivis pendant trois quarts d'heure par la section de Ban-Yên-Nhân, et par des feux de salve chaque fois qu'un groupe se reforme. 2.884 cartouches ont été brûlées dans cet engagement auquel assistaient les partisans du *Dôi Van* et les linh-lê des mandarins. Les pertes des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rebelles sont de 34 hommes tués, le nombre des blessés n'est pas connu. Parmi les morts laissés sur le terrain, ont été reconnus : les *Lanh Trach* du village de Dich-Tri, *Lanh Gan* et *Lanh Kiet* de Bao-Kanh, *Lanh Deo* de Dong-Moi, *Lanh Dau* de Xuan-Dich, *Lanh Loc* de Mang-Luong, *Lanh Nai* de Lê-Xa ; parmi les autres morts quelques dôi et des linh. De notre côté, personne n'a été atteint. Un fusil modèle 74 en bon état, deux fusils à piston, un sabre, 8 salaccos de Tonkinois, 5 paquets de cartouches modèle 1874, des balles et des étuis vides ont été ramassés sur le terrain.

.....

25 *Avril.* — *Pham-Van-Du* effectue à la résidence de Hai-Dzuong la soumission annoncée pour le 25 Avril. Il dépose devant le résident : 12 fusils à tir rapide, 18 fusils à piston, 3 revolvers, 39 sabres, 1 porte-voix, 4 drapeaux ; il est suivi de 93 partisans dont 22 chefs ou sous-chefs. La pacification est faite dans l'île de Ba-Tong. Le nommé *Nguyen-Van-Ay*, Han-Quan, est amené à Van-Tay avec 10 pirates par le Bang-Biên de Luong-Tay qui a rendu beaucoup de services à la tournée de police et que le Tông-Doc désirerait voir récompenser pour ce fait. *Ay* dépose 2 fusils Remington, 3 fusils à piston, 2 poignards, 120 cartouches de Remington.

.....

26 *Avril.* — *Poste de Dong-Moi.* — Le *Dê-Doc Van* effectue sa soumission, il dépose 12 fusils modèle 74 en bon état, un Elie de Baumont, une carabine Winchester à répétition, quatre Remington, deux fusils à piston, deux revolvers ; parmi les 50 partisans qui l'accompagnent, on remarque le *Dôi Kuen* et ses dix hommes qui ont, en 1886, enlevé par surprise le poste de Nghia-Lo. *Van* sera dirigé sur Bac-Ninh avec toute sa troupe.

.....

28 *Avril.* — Les plus fortes bandes qui tenaient la campagne au début des opérations de la tournée de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

police se sont soumises, désagrégées, ou se sont réfugiées dans les régions du *Doc Binh*. Dans Hai-Dzuong, la bande du *Doc Sung*, 50 hommes environ, erre de village en village. Le *Doc Ban* avec 30 hommes et le *Lanh Bay* de Phu-Binh avec 50 hommes apparaissent tantôt sur un point, tantôt sur un autre.

Dans la province de Hung-Yên, la bande de *Ti*, 50 hommes ; celle du *Doc Dien* et de *Quang Co*, environ 50 hommes, apparaissent et disparaissent sans rester plus de 24 heures sur le même emplacement. Enfin, à plusieurs journées de marche dans l'Est, région du Song Gia et du Song Da-Bach, est cantonnée la bande du *Doc Tich*, renforcée des bandes de *Qui* et de *Lang*. Ce chef profite du répit que les opérations actuelles lui laissent pour réunir ses forces et faire appel aux débris des bandes chinoises des régions de Dong-Triêu et de la Cac-Ba. En conséquence, on convient de rendre le pays occupé en ce moment inhabitable pour les petites bandes par un dédoublement des postes de la tournée de police, et de contraindre ces bandes ou débris de bandes à se soumettre ou à se réfugier dans la seule région qui leur soit ouverte, l'île des deux Song, refuge de *Tich*. Ce résultat atteint, les forces seront concentrées sur l'île pour une action prompte et énergique. Un garde principal établit un poste nouveau à Cau-Dat avec 83 linh.

.....

2 *Mai*. — Dans le but d'assurer la sécurité des villages, presque toutes les nuits un détachement de 50 linh commandé par un garde principal part vers les 9 heures du soir et va coucher tantôt dans un village et tantôt dans un autre, mais toujours à l'improviste. Pendant la nuit du 2 au 3 Mai, un garde principal arrive vers les 10 heures au village de Binh-Quang, huyên de Cam-Giang. Les linh s'installent sans bruit dans une maison du village. Vers le milieu de la nuit, une bande de pillards armés de mauvais sabres et de quelques vieux fusils tire quelques coups de feu et pénètre dans Bin-Quang. Le garde principal divise son détachement en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trois groupes, fait occuper par deux groupes les seules portes du village sans coup de fusil, et, à la tête du troisième, fait une perquisition de maison en maison. Plusieurs pirates sont tués à coup de baïonnette, trois qui ne font pas de résistance sont arrêtés, deux habitants du village sont détachés et mis en liberté, neuf buffles que les pillards emmenaient sont lâchés et repris par les propriétaires. Parmi les morts, on reconnaît les nommés *Nguyen-van-Huc*, *Nho* et *Ha*, pillards avérés de la province de Hung-Yên. Un fusil, un sabre, et plusieurs coupe-coupe sont ramassés sur le terrain.

.....

8 *Mai.* — *Détachement de Cau-Dat.* — La soumission du *Lanh Quang* s'effectue ; il est suivi de douze partisans armés et remet deux fusils modèle 74, un fusil à tabatière, un revolver, trois sabres, 80 cartouches pour modèle 74 ; les hommes sont envoyés en armes à Hai-Dzuong.

.....

9 *Mai.* — *Détachement de Yên-Phong.* — Le *Doc Qui* fait sa soumission avec le *Doc Lâp*, les *Lanh Binh Huè*, *Ban* ; ils sont accompagnés de 6 chefs et de 150 partisans armés de 31 fusils modèle 74, 8 revolvers, 12 fusils à piston, sabres et drapeaux. Le nommé *Hat*, sous-chef de la bande de *Qui*, en ce moment dans la province de Hai-Dzuong, est prévenu par *Qui* qu'il est compromis dans la soumission faite par son chef à Yên-Phong. Les postes de la province de Hai-Phong sont invités à laisser passer cette petite troupe d'une vingtaine de pirates qui se dirige en armes sur Yên-Phong.

.....

26 *Mai.* — *Détachement de Ke-Sat.* — Le *Lanh Lo* fait sa soumission avec quarante pirates. Ce chef dépose entre les mains du Tonc-Doc 6 fusils modèle 74, 1 Remington, 6 fusils à piston, 2 sabres-baïonnettes, 2 revolvers, 145 cartouches, 1 hallebarde, 14 coutelas, 4 lances drapeaux. La résidence de Hai-Dzuong s'occupe de légaliser la situation du *Lanh Lo* et de sa bande.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

.....

2 *Juin.* — Le *Dê-Doc Diên* de Pho-Sa est venu demander à faire sa soumission avec 5 petits chefs sous ses ordres. Il a fait un premier versement de 4 fusils Gras, 4 fusils à piston, 2 revolvers, 1 pistolet, 10 coupe-coupe, etc... Il lui a été donné un nouveau délai de 15 jours pour faire la remise des autres armes.

.....

9 *Juin.* — Dans la nuit du 8 au 9 juin, 100 gardes civils sous le commandement du Garde principal *Vincilioni* (Antoine), sont dirigés sur les villages de An-Cuong, Yen-Tanh et Van-Lai, situés à environ 1.000 mètres du poste militaire de Ke-Sat qui est prévenu de l'opération. Ces villages sont cernés au point du jour. Les pirates jettent leurs armes ou les cachent, et prennent la fuite. Une dizaine d'entre eux sont tués. 6 fusils à piston, 1 fusil à tir rapide, une lance, 3 sabres, 7 coutelas, un bouclier, un sabre-baïonnette, 5 paquets de cartouches métalliques, 54 douilles vides, de la poudre et du plomb en lingots sont ramassés dans le village de Van-Lai, 12 buffles et deux bœufs sont ramenés dans le village à Ben-Yen-Nhân par ordre du mandarin qui assistait à l'opération. On découvre chez le nommé *Nguyen-van-Thuong* une fabrique d'armes modèle 1874, entre autres choses un mousqueton Gras dont toutes les pièces ont été faites à Van-Lai, huit canons de fusils en cuivre, des embouchoirs, grenadières, baguettes, pièces de culasse mobile, ressorts à boudin, etc..., etc..., et toutes espèces d'engins servant à la fabrication des pièces d'armes.

.....

27 *Juin.* — Le rapprochement des différents rapports des émissaires qui reviennent des parages occupés par la bande du *Doc Tich* permet d'établir ainsi le tableau approximatif des forces de ce chef :

Troupe auxiliaire chinoise	380 h.
A Mai-Du, les Lanh : *Phô Vi, Phac*	76
Garde de Tan-Thuât : *Doi Binh, Cai My*	11

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Garde de Tich : *Doc Thuan, Quan Xuyen, Quan Huynh, Quan Y, Pho-Dê-Doc Lang* 47
A Niem-Son : *Lanh Hay* 43
A Phat-Co : *Lanh Luân, Dôi Dao, Dôi Huu, Dôi Kach* 72
A Duong-Lai : *Lanh Nam, Quan-Phong* 39
A Vu-Lao : *Lanh Huyên, Van-Nguyên, Lanh-Nien* 27
A Phuong-Son : *Dôi Chu* 25
A Phi-Liêt : *Quan Ban* 15
A Viêm-Khê : *Quan Dang* 18
A Phu-Luu : *Quan Tuu* 15
A Ngoc-Khê : *Quan Cay* 18
Sur les arroyos : six barques : *Doi Ba* et *Doi Dat* 44

Soit environ un total de onze cents hommes dont la moitié serait convenablement armée.

Il résulte de l'examen des emplacements occupés par l'adversaire, qu'il a abandonné la dispersion antérieure qui était connue, pour se masser au centre de l'île située face à Yen-Léou, île formée par le Song Gia au Nord et Nord-Est, le Song King-Thay et le Cua-Cam au Sud-Ouest, le Song Dan-Giang à l'Est.

.....

5 *Juillet.* — *Poste de Ha-Xa.* — Quelques pirates armés de la bande de *Bang* apparaissent dans les villages de Mai-Duong, La-Mat, Chin-Lay. Les postes de Ha-Xa et Dao-Xa réunis, après une battue de plusieurs heures, font partir cette bande dans la direction de Lang-Sui. Un des pirates, le *Lanh My*, est blessé d'un coup de feu à la main par un garde du poste de Dao-Xa. Vivement poursuivi, *My* est pris par le Garde principal *Samaran* au moment où il déchargeait son revolver sur le garde qui l'avait blessé. Il est peu probable que la capture de ce sous-chef amène la soumission de *Bang* qui a déjà laissé exécuter un autre de ses lanh-binh auquel il tenait beaucoup. Le prisonnier est remis au Tông-Doc.

.....

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

13 *Juillet. — Détachement de Dong-Moi.* — Quelques pirates viennent piller et incendier pendant la nuit du 9 Juillet le village de Thay-Dang, à 4 kilomètres du poste. Le Garde principal *Chauveau* qui commandait le poste depuis la veille, prend 25 hommes et arrive à temps pour obliger les voleurs à abandonner les buffles qu'ils emmènent. Malheureusement deux ou trois coups de feu partis de derrière une haie à l'arrivée du détachement, atteignent le garde principal à l'épaule et un garde civil au bras droit.

Opérations contre le Doc-Tich

1° Dans la grande Ile des Deux-Song

14 *Juillet.* — La Colonne Pacificatrice est transportée dans la plus grande des Iles des Deux Song.

15 *Juillet.* — Le débarquement préparé par les canonnières, s'opère simultanément au centre de la plus grande île des Deux Song, aux villages de : Niem-Son, Phat-Co, Viet-Khê, Cao-Tu.

Les pirates abandonnent les villages. A peine quelques coups de feu échangés de part et d'autre. Attaqués de quatre côtés à la fois, on les voit s'enfuir vers les grottes des aiguilles calcaires du cirque de Tray-Son. Quelques retardataires sont pris.

Le détachement de Phat-Co s'empare du *Doc Binh Vin-din-Luong*, d'un fusil modèle 74 qui est par ordre du Tong-Doc laissé à la disposition du Quan-Bô de Ha-Noï.

Pendant leur croisière, les chaloupes canonnières et les petites chaloupes de résidence arrêtent et ramènent au poste de Yên-Léou une centaine de barques de toute espèce. Parmi elles, une grande jonque pouvant contenir 150 hommes, cachée dans les palétuviers du Song Gia supérieur et montée par une équipe de pirates.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Un autre sampan contenant des sabres et des lances est arrêté en amont de Yen-Léou. Ces deux prises sont faites par le *Song-Coi*. Pendant ces opérations qui duraient jusqu'à 10 heures du matin le Garde principal *Comtesse* était enlevé en deux heures par un accès pernicieux et le Garde principal *Wirth*, frappé d'un commencement d'insolation, était évacué sans délai sur l'hôpital de Hai-Dzuong.

16 *Juillet*. — Concentration générale sur Dung-Lai, auprès des rochers du cirque de Tray-Son. Nous occupons le village dans lequel on trouve des proclamations de *Tân-Thuât* dont ci-joint un exemplaire.

Les pirates juchés sur les sommets des aiguilles rocheuses font un feu bien ajusté auquel les gardes civils répondent des deux mamelons de Dung-Lai. Une tranchée-abri, creusée par nos coolies sous le feu des pirates, nous abrite et rend notre tir calme et régulier. L'engagement dure toute la journée : le *Berthe de Villers* et le *Moulun* prévenus par l'inspecteur, envoient, dans la soirée, quelques obus bien ajustés qui dérangent le tir des pirates. A la nuit, nos pertes s'élèvent à 2 tués et à 4 blessés.

Pendant que la garde civile défend la crête de la manière qui vient d'être indiquée, l'inspecteur lance les pirates soumis contre les rochers qu'il s'agit d'escalader et d'enlever de vive force ; les pirates résistent corps-à-corps, les coups de feu s'échangent à bout portant, les pertes sont sensibles de part et d'autre : la bande auxiliaire du *Lanh Qui* perd 8 hommes blessés et 2 tués. Le *Lanh Bay* est atteint d'une balle à l'épaule. La bande du *Lanh Van* commandée par *Lanh Im* a 1 tué et 1 blessé.

Tich et *Lang* ont été vus dans le groupe qui défendait l'entrée de la grotte.

17 *Juillet*. — Une reconnaissance est envoyée au point du jour sur les rochers de Phat-Co ; les pirates les ont abandonnés pendant la nuit. On les a vus, au matin, se diriger vers Tray-Son. Le *Moulun* qui a aperçu le mouvement ouvre le feu sur le village.

Le massif étant très important, demandera plusieurs

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

jours avant d'être exploré à fond. Il pourrait se faire qu'il fallut employer soit de la dynamite pour faire sauter quelques marches conduisant au sommet, ou bien encore, murer certains couloirs conduisant aux grottes.

18 *Juillet.* — Le mauvais temps empêche toute opération. Les premiers travaux d'installation sont enlevés par l'ouragan ; les cainha en tombant blessent un garde civil de Ninh-Binh.

19 *Juillet.* — Exploration du groupe d'aiguilles « cirque de Phat-Bô », qui forme une pointe vers le village de Dang-Lai.

Après deux heures d'une ascension presque verticale, les drapeaux sont plantés sur les aiguilles par les partisans sous la protection de deux détachements de gardes civils qui surveillent les débouchés : l'un vers Trai-Son, l'autre vers Phat-Co. Les nombreuses traces de sang et les cadavres qui n'ont pû être enlevés témoignent que les pertes subies par les pirates dans la journée du 16 ont été importantes.

A mesure que l'on s'élève, quelques pirates absolument invisibles tirent par des fentes qui s'ouvrent sur les parois verticales. Les gardes civils répondent des mamelons. Le feu de l'adversaire n'est pas nourri ; est-ce épuisement de munitions ? La question est difficile à résoudre.

Les rochers de marbre sont perpendiculaires, les nombreuses fentes sont presque impossibles à explorer ; les auxiliaires qui se hasardent à y grimper ont en perspective une chute perpendiculaire de plus de cent mètres, en cas de blessure. Le feu continue toute la journée, les troupes rentrent à la nuit, nos pertes sont 1 garde civil de Ha-Noï blessé et 2 auxiliaires également blessés.

Pendant cette opération, le *Moulun* et la chaloupe *Thai-Binh* ont surveillé les arroyos de Lo-Son et de Tray-Son.

20 *Juillet.* — *Dung-Lai.* — Les travaux d'installation de 3 postes du village de Dung-Lai sont poussés avec activité. Une balle perdue partie du haut des rochers de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Phat-Co vient casser le bras (à 2.000 mètres) au bêp 722 de la garde civile de Ha-Noï.

Une reconnaissance de nuit dirigée par le *Dôi* 231 de la garde civile de Haï-Dzuong, qui est du pays permet de mettre la main sur le nommé *Do-Van-Sut*, natif de Phat-Co, *Lanh Binh* de la bande de *Tich*.

Dans la journee, une patrouille armée, commandée par le Garde principal *Vincilioni* (Antoine) parcourt les villages de Phi-Liet, Ha-Koï, Niem-Son. Un pirate nommé *Bui-Van-Chinh*, du village de Ha-Koï, (ex-tirailleur tonkinois, 4e régiment, 2e compagnie, n° 53, libéré le 11 Mai 87), est arrêté dans sa fuite. L'épaule droite de cet indigène est bleue des coups de fusils qu'il a tirés dans la journée du 16 ; interrogé par les mandarins, il déclare que *Tich* a perdu la première journée : 18 hommes tués, 16 blessés grièvement, beaucoup d'autres auraient été touchés par les éclats de pierres. *Tich* aurait encore 250 hommes environ dans les rochers de Phat-Co ; *Tân-Thuât* se serait séparé de *Tich* et de *Lang* dans la nuit du 16 au 17.

D'autre part, on apprend par le Quan-Huyên de Dông-Triêu qu'une bande de pirates s'est présentée, dans la nuit du 17 au 18, au bac de Triêu-Moi, pour gagner Dông-Triêu et qu'elle a rebroussé chemin faute de sampan.

En conséquence, les dispositions suivantes sont adoptées. Un poste de 300 gardes civils est formé à Phat-Co pour surveiller la sortie du cirque dans cette direction. Un poste de 150 hommes est formé dans la plaine, à demi-distance de Dung-Lai et Phat-Co. Un autre poste de 150 hommes est placé entre Dung-Lai et Yen-Léou, pour former le cercle d'investissement. La chaloupe *Thai-Binh* circule dans l'arroyo de Lo-Son, le *Song Coi* surveille l'arroyo de Trai-Son, le *Moulun* surveille le Song Kinh-Thay. Pendant la nuit, les postes restent en relations constantes par des patrouilles qui circulent de l'un à l'autre.

21 *Juillet*. — Les quelques jours qui précèdent ont été mis à profit par la colonne pour étudier un à un les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sommets les plus élevés du cirque de Phat-Co. Le 20, les partisans ont enfin découvert une roche qui surplombe le cirque et qui permet d'y entrer en évitant l'entrée principale fortifiée par les pirates. Pendant ces diverses explorations, de nombreux coups de fusils ont été échangés entre les pirates et les partisans envoyés à la découverte.

Dans la nuit du 21 au 22, la roche qui surplombe le cirque est occupée par une cinquantaine de partisans.

22 *Juillet.* — Dès la pointe du jour, deux sections de 50 gardes civils, sous la conduite des Gardes principaux *Elléau* et *Ménard* sont lancées sur l'entrée du cirque qui est trouvée barricadée et défendue par des talus et des banquettes d'où partent des coups de feu. Les partisans se laissent descendre dans le cirque pendant que les deux sections d'attaque démolissent les obstacles accumulés à la gorge. On entre dans le cirque que les défenseurs abandonnent en laissant entre nos mains : 2 fusils, 2 pistolets, 21 arbalètes, des flèches empoisonnées, 12 lances, des salaccos, des munitions, etc...

Pendant cette opération, 8 sections de 50 hommes commandées chacune par un garde principal avaient été placées sur chacune des pointes dominantes du cirque de Phat-Co, avec mission de faire feu sur les défenseurs au fur et à mesure qu'ils abandonneraient leurs positions.

Il est probable que le plus grand nombre des pirates avait abandonné le cirque pendant la nuit, car le peu qu'il en restait se contentait de riposter faiblement par des fentes de rochers que les sections fouillaient en vain.

Dans l'une des grottes, on a trouvé un atelier de réfection de cartouches d'après le procédé suivant : des étuis vides de cartouches de chasse à percussion centrale étaient découpés de manière à séparer l'amorce qui était ensuite soudée avec du zinc sur l'emplacement de la capsule de l'ancien étui ; 650 cartouches ainsi réfectionnées ont été recueillies, ainsi que 400 douilles vides à percussion centrale.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Il est avéré que le bruit qui courait que deux européens faisaient partie de la bande du *Doc Tich* est exact ; l'un d'eux s'appelle *Henri-Gaston de Clausade*. Ce renseignement résulte des pièces trouvées dans l'une des grottes. Ces deux européens paraissent spécialement employés à la réparation des armes.

23 *Juillet.* — Visite minutieuse des grottes du cirque de Trai-Son. Cinq femmes prises par les pirates aux villages de Lach-Vien, Ra-Vien (Tong), huyên de An-Dzuong (Hai-Phong) et cachées dans les grottes sont délivrées et renvoyées dans leur village.

24 *Juillet.* — Une battue de police est faite au village de Tray-Son dans lequel se cacheraient des pirates, d'après les renseignements des émissaires. Une ligne de gardes civils déployés en tirailleurs se glisse entre la montagne et le fleuve et rabat toute la population sur la pointe de la presqu'île de Trai-Son, 55 hommes et 63 femmes sont arrêtés et conduits au Tông-Doc qui relâche après interrogatoire assez court les femmes et enfants et quelques hommes ; le reste est maintenu en état d'arrestation.

25 *Juillet.* — Une petite bande est signalée dans le village de Phuc-Lê, huyên de Thuy-Nguyên, à plus de 40 kilomètres du village de Dung-Lai. Une chaloupe de la résidence transporte à ce village un détachement de 50 gardes civils, commandé par le Garde principal *Monpeyrat*. Ce détachement est signalé à son arrivée. Les pirates fuient précipitamment et abandonnent un revolver.

26 *Juillet.* — Une forte reconnaissance commandée par l'inspecteur est dirigée contre les grottes de Lanh-Nam (Hoang-Trac). Ces grottes se trouvent dans le massif des pics rocheux situés au nord de l'arroyo de Lo-Son. Elles sont connues sous le nom de grottes de Bich-Noi ; leur dimension est considérable ; les issues sont au nombre de trois, l'une vers Lang-Nham, l'autre vers Lo-Son, la troisième en face l'arroyo de Phat-Co. Les renseignements du Tông-Doc signalaient

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

une centaine de pirates dans ces grottes. Le terrain qui permet l'approche des grottes est, d'une part, une plaine marécageuse très étendue, couverte de deux mètres d'eau à marée haute et dans laquelle les gardes enfoncent jusqu'à mi-corps à marée basse, d'autre part, il faut suivre un sentier difficile à peine tracé, entre des pics inaccessibles qui dominent tout le parcours.

En présence de ces difficultés, l'inspecteur donne ordre aux chefs de détachement de s'avancer prudemment sans s'engager si la résistance se dessine. Chaque détachement est appuyé dans son mouvement en avant par une forte réserve massée.

L'attaque commence à 6 heures du matin, les pirates paraissent en nombre sur chaque face, ils défendent tenacement les fortes positions dans lesquelles ils sont retranchés et font un feu nourri chaque fois qu'un détachement se découvre pour marcher en avant. On arrive sur les premières défenses, les pirates gagnent les sommets et continuent le feu. Le soleil commence à être fatigant. L'ascension des pics n'est plus possible à cette heure. Le trajet à parcourir est encore long, l'inspecteur donne l'ordre de s'installer sur le mamelon qui domine l'entrée de Phat-Co. Nos pertes dans cet engagement sont de : le Garde principal *Dominici*, blessé grièvement, 2 gardes civils tués, 7 gardes civils blessés ; 4 gardes civils atteints légèrement continuent leur service.

Ces hommes ont été évacués le même jour, par la chaloupe, sur l'hôpital de Haiphong. Les pirates ont dû éprouver de fortes pertes à en juger par la douzaine de cadavres abandonnés dans les rochers ; huit fusils à piston, un Remington, un Martiny-Henry, quatre lances et des cartouches sont restés entre nos mains. Le *Lanh Quinh* du village de Yen-Ninh, le *Lanh De* du village de Co-Tu, cinq pirates du village de Yên-Biên, ont été reconnus parmi les morts.

Dans l'engagement du 26, les pirates se sont montrés en nombre sur les points attaqués, contrairement à nos renseignements précédents. J'estime que 400 pirates environ défendaient les grottes de Bich-Moi. Il est néces-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

saire de continuer l'effort commencé en occupant les postes nombreux autour des massifs occupés et en usant l'adversaire par notre présence.

La conduite des gardes principaux est remarquable et j'estime qu'il convient de leur accorder des témoignages de satisfaction. Le Cai 94, *Vu-van-Cai*, de la garde civile de Hai-Duong, le Cai 38 *Vu-van-Ninh*, de Quang-Yên, le Cai de 1re classe 819 *Tran-van-Trang*, de Ha-Noi se sont fait remarquer soit en ramassant les blessés et leurs armes sous le feu de l'ennemi, soit en commençant les mouvements en avant à côté des gardes principaux ; ils méritent une médaille d'honneur.

Le Tông-Doc et l'inspecteur se proposent d'établir un poste à Lo-Son, un à Lang-Nham, de manière à surveiller les trois issues des grottes de Bich-Noi, empêcher le ravitaillement et forcer, à la longue les pirates à abandonner leurs positions.

27 *Juillet.* — La tactique employée pour l'attaque du cirque du Dun-Lai (Trai-Son) qui a amené l'évacuation des grottes, est reprise contre les grottes de Lang-Nham. On décide la création immédiate de trois postes provisoires aux issues. Donc, en outre du poste formé à Phat-Bo à la suite de l'affaire du 26, l'inspecteur crée le poste de Lo-Son qui gardera la sortie des grottes de Bich-Noi et prend des mesures pour l'établissement d'un troisième poste à Lanh-Nham.

Le Tông-Doc intercepte une lettre d'un chef pirate de la province de Hung-Hoa qui offre asile au *Doc Tich*, au cas où celui-ci ne pourrait tenir dans la région qu'il occupe ; le porteur arrêté est condamné et exécuté.

Après jugement, le *Quang-Bo Nguyen-Tu* et le *Xuat-Doi Ranh-Ta*, de la bande de *Tich*, sont exécutés à Dung-Lai.

Evasion, dans la nuit, du *Lanh Binh Nguyên-van Phong* de la bande de *Tich*.

28 *Juillet.* — Une lettre du Ba-Ho de Dong-Son rend compte que dans la nuit du 27 au 28, vingt paniers environ ont passé des pirates de Lang-Nham dans l'île

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des Deux Song ; ces paniers auraient fait plusieurs voyages.

Soumission. — Des habitants du village de Phat-Co conduits par un notable âgé nommé *Chu-van-Luong*, auquel *Tich* a conféré les fonctions de bang-biên, viennent se présenter au Tông-Doc avec deux dôi, les nommés *Ngo-van-Phong* et *Phu-vanTan* et sept hommes de son village ; les deux dôi déposent deux fusils à piston en bon état.

Dans la journée du 28 une reconnaissance composée de partisans et de gardes civils est envoyée vers les grottes pour s'assurer qu'elles sont toujours occupées. On entre dans les gorges sans rencontrer de résistance ; les grottes sont vides ; quelques dépôts de riz qui n'ont pu être enlevés par les pirates sont brûlés sur place vu la difficulté du transport dans les roches.

L'évacuation est dûe aux pertes éprouvées par les pirates le 26 et à la création des postes de Lo-Son et Thu-Nham. En conséquence de cette évacuation et si les reconnaissances des jours suivants prouvent qu'elle est complète, les opérations contre la petite île des Deux Song seront sous peu entreprises.

29 *Juillet.* — La bande de *Tich* a pu traverser de nuit le Song Gia malgré les précautions prises ; il est donc probable que tous les paniers qui servent à la navigation n'ont pas été ramassés et que l'on traverse le Song Gia, le Song Da-Bach et le Son Dang-Giang. Pour atténuer cet état de choses, l'inspecteur affecte spécialement le *Thai-Binh* à la surveillance du pourtour de l'îlot (50 kilomètres environ).

Dans la journée du 29 cette chaloupe s'empare de 7 sampans chargés de riz qui débarquent du huyên de Dông-Triêu dans l'île des Deux Song ; elle arrête huit sampans vides qui naviguent sur le Song Gia et les conduit à Phat-Co. Dans cette tournée, l'inspecteur constate que le Quan Huyên de Dông-Triêu fournit en plein jours du riz aux troupes de *Doc Tich* ; que le Quan Huyên de Thuy-Nguyên laisse les habitants de la grande île communiquer avec ceux de la petite île et facilite le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ravitaillement en riz sur le marché de My-Giang, par le bac de ce village.

L'inspecteur demande qu'une forte amende soit infligée à ces deux Quan Huyen qui ont été prévenus par le Tong-Doc de la mise en quarantaine de la petite île des Deux Song et de l'interdiction pour les barques de naviguer sur le Song Gia, le Song Da-Bach et le Song Dang-Giang.

30 *Juillet.* — *Soumissions.* — Le *Lanh Binh Do-van-Tuân* du village de Yên-Duong, huyên de Yên-Duong près de Haiphong ; le *Doc-Binh Xuan* et le *Hiep-Quan Do-van-Tay*, de Kim-Hien-Xa, huyên de Dông-Triêu, le *Xuât-Dôi Do-van-Ly*, de Lien-Yên-Xa, huyên de Dông-Triêu ; un pirate du village de Yên-Tri et deux de Phu-Léou-Noi, du village du huyên de Thuy-Nguyên, viennent faire leur soumission le 31 Juillet et déposent trois fusils et mousquetons modèle 1874, un fusil Wernld, un revolver, deux fusils à piston, deux sabres, des équipements de troupe et des cartouches. Ces hommes ont abandonné la bande du *Doc-Tich* et se soumettent isolément.

2° Dans la petite île des Deux Song

La première partie des opérations projetées contre le *Doc-Tich* s'est accomplie conformément aux prévisions. La forte bande de *Tich* disloquée, cherche à réunir ses tronçons ; mais la chasse faite aux embarcations rend cette opération difficile ; des groupes se dispersent ; d'autres se soumettent, les fidèles rejoignent *Tich* dans la petite île des Deux Song, dans laquelle la colonne de police débarquera demain 1er Août. Les mesures nécessaires ont été prises pour empêcher *Tich* de rejoindre l'île de la Cac-Ba au cas où sa bande voudrait passer pendant la nuit entre les quatre petits vapeurs et la canonnière Berthe de Villers qui croisent autour de la partie rocheuse Nord-Est et Est de l'île dans laquelle sa bande est dissimulée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Poste de Bang-Yên-Nhan. — Dans la journée du 29 Juillet, le garde principal, commandant le poste, convoque les postes de Cam-Giang, de My-Hang et de Dong-Noi, pour opérer contre le village de Tam-Trach dans lequel une forte bande était signalée. Dès l'attaque des gardes civils, les pirates abandonnent le village et se transportent derrière la digue de Ke-Sat à Hung-Yên. Après quelques feux de salve, la garde civile donne l'assaut, les pirates fuient et abandonnent sur le terrain 4 carabines, 3 mousquetons, 1 sabre et 4 ceinturons garnis de cartouches.

1er *Août.* — Le Tong-Doc et l'inspecteur laissent dans la grande île, en face de Yên-Léou, les postes suivants : Duong-Lai, 85 indigènes et 2 gardes principaux ; Phat-Co, 80 gardes civils et 2 gardes principaux ; Lo-Son, 94 gardes civils et 2 gardes principaux. Chacun de ces postes est situé à l'entrée des grottes de Duong-Lai, Phat-Co, Lang-Nham, dont les pirates ont été chassés. Les postes ont pour mission d'arrêter tous les individus mâles qui reviendront dans les villages voisins. La partie de la grande île dans laquelle ces 3 postes sont installés est la partie rocheuse qui sert de refuge à la bande de *Tich.*

L'effectif de la colonne de police est réduit à 400 hommes, car 200 gardes civils sont à Ban-Yên-Nhân, Dong-Moi, Ha-Xa, Phu-Thi et 300 à Duong-Lai, Phat-Co et Lo-Son. La colonne est embarquée en deux fractions, l'une sur le *Berthe de Villers,* l'autre sur le *Song-Coi,* le *Thai-Binh,* un vapeur de commerce et la chaloupe N° 4.

La première fraction débarque au Sud de l'île, à Lang-Thi, l'autre au nord du village de Thuy-Khê. A portée de ces deux villages sont des mamelons nus, élevés, qui dominent les rochers et les grottes de Mai-Dông, pris entre ces deux postes.

Le débarquement s'opère sans incident. Quelques pirates épars ripostent en quittant les villages et se dirigent vers les grottes. Dans la soirée, de fortes patrouilles fouillent les villages de Thuy-Khê, Kim-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Khê, Lang-Thiêm, Mai-Dông..., etc. Quelques pirates paraissent isolément à de grandes distances ; cette conduite laisse à supposer que les rochers de Mai-Dong sont fortement occupés.

2 *Août.* — Pour s'assurer de l'importance de la bande réfugiée dans la ligne des rochers de Mai-Dong, le Tông-Doc et l'inspecteur envoient une reconnaissance composée de 200 gardes civils et 100 auxiliaires avec mission de tâter l'ennemi. Le détachement du poste de Thuy-Khê prévenu, contourne les rochers sur la face Nord, tandis que la reconnaissance opère sur la face Sud.

On prend les dispositions suivantes : 75 gardes civils sous le commandement du Garde principal *Vincilioni* (Antoine) suivent une digue qui approche les rochers par la droite ; un groupe d'égale force suit la digue qui approche les rochers par la gauche, elle est sous le commandement du Garde principal *Soubran* ; un détachement de 50 gardes civils coupe droit aux rochers, au milieu des rizières, sous le commandement du Garde principal *Ménard* ; il a pour mission d'exécuter des feux de salve sur la partie des rochers d'où viendront des coups de feu.

Le mouvement s'exécute. On n'est plus qu'à 100 mètres des roches lorsque la fusillade part des rochers ; les gardes civils s'établissent de part et d'autre à l'abri des talus des rizières. La fusillade dure, nourrie, pendant 4 heures. Les pirates commencent à grimper sur les sommets ; ceux qui fuient par derrière sont arrêtés par le feux de salve du poste de Thuy-Khê. La marée commence à monter, la chaleur est forte ; aussi l'ordre est donné de rentrer dans les cantonnements.

A la suite de l'affaire du 2 Août, 13 gardes civils blessés ont été évacués le même jour sur l'hôpital de Quang-Yên. Il n'est pas possible d'évaluer les pertes de l'ennemi ; il est à supposer qu'elles sont fortes, son feu ayant diminué d'intensité au point de se concentrer absolument du haut des rochers, après l'abandon de la ligne fortifiée du bas, sur tout groupe se portant en avant.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les précautions habituelles ont été prises pour la nuit du 2 au 3 ; c'est-à-dire que la troupe a campé en carré sur les sommets d'un mamelon dominant les environs. L'inspecteur ayant constaté un peu avant la nuit, une réunion de pirates sur un mamelon hors de portée prend les dispositions suivantes :

Sur les deux faces du carré occupées par la garde civile, les hommes couchent côte à côte, le fusil passé au bras, la tête tournée vers l'extérieur ; les sentinelles sont à dix pas en avant et ont la consigne de se replier rapidement en cas d'attaque après avoir fait feu. Entre minuit et une heure du matin, par nuit noire, un factonnaire tire un coup de feu, crie « Aux armes!» et tombe la poitrine percée de deux balles. Les pirates au nombre de 200 environ s'étaient glissés à plat ventre vers les deux faces occupées par la garde civile. Au coup de feu du factionnaire, ils répondaient par une décharge générale sur le camp. L'inspecteur et les gardes principaux, couchés quelques mètres en arrière de leurs hommes, se portent sur la ligne de feu et les pirates sont tenus à distance par un tir très nourri, exécuté dans la position couchée. Une balle atteint l'inspecteur et lui traverse le genou droit, il continue néanmoins à diriger la défense.

Le feu des pirates se ralentit. L'inspecteur commande « Baïonnette au canon ! », donne l'ordre de cesser le feu et d'attendre que l'adversaire avance pour le repousser à la baïonnette. La fusillade du côté des pirates cesse peu à peu. On entend la trompe qui les rassemble au loin. Au matin, ils avaient disparu. L'attaque avait duré une heure et demie. Nos pertes, dans cette affaire, sont de 6 gardes civils tués, 3 gardes civils blessés ; on compte 14 blessures légères aux mains notamment, par ce fait que la troupe était dans la position couchée pendant l'action. Quelques fusils sont brisés par les balles ennemies.

Dès les premières heures du jour, une reconnaissance armée va explorer le terrain. Une dizaine de pirates gisent étendus sur le front de bandière. On ramasse 4 fusils modèle 1874, 4 revolvers, des ceinturons garnis

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de cartouches réfectionnées, des sabres, etc. Il est certain que les assaillants ont essuyé de fortes pertes à en juger par les traces de sang que l'on relève.

L'inspecteur *Launc* remet le commandement des gardes civils de la Colonne Pacificatrice au Garde principal de 1re classe *Vincilioni* qui se trouve le plus ancien ; les blessés sont évacués sur l'hôpital de Haiphong.

3 *Août.* — Quelques obus sont envoyés sur les positions de l'adversaire par la canonnière *Berthe de Villers,* dont le tir bien dirigé inflige aux pirates des pertes assez sérieuses. Les postes se fortifient de façon à être à l'abri de toute surprise. Le poste de Lo-Son reçoit l'ordre de rallier Mai-Dong au moyen des chaloupes qui lui sont envoyées. Ce renfort est destiné à former un troisième poste autour du massif occupé par les pirates.

4 *Août.* — A cinq heures du matin un émissaire se présente au Kham-Sai, apportant des propositions du *Doc Tich.* Ce dernier demande un mois pour effectuer sa soumission. Le Kham-Sai repousse cette offre ainsi que celle qui est faite dans la soirée de livrer l'oncle du *Doc Tich* et dix partisans armés de fusils, comme otages, à la condition d'obtenir le même délai d'un mois. Le *Doc Tich* est averti que les opérations seront reprises le lendemain.

5 *Août.* — A la pointe du jour, le *Doc Tich* envoie de nouveau un émissaire, il réduit sa demande de délai à 15 jours et offre de livrer les otages qu'il a proposés la veille. Cette proposition est encore refusée. Les canonnières *Berthe de Villers* et *Moulun* ouvrent alors le feu sur les positions du *Doc Tich* et couvrent d'obus les rochers dans lesquels sa bande est retranchée. Les canonnières ont pu repérer leur tir et chaque projectile porte dans les grottes.

Après deux heures d'une canonnade dont les effets ont été désastreux pour sa bande, le *Doc Tich* fait demander que l'on suspende le feu afin qu'il lui soit permis d'envoyer de nouvelles propositions. Les signaux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sont transmis par nos postes aux canonnières qui cessent le tir. Le *Doc Tich* fait annoncer pour le lendemain l'arrivée de son oncle et de 30 de ses hommes armés de fusils.

Le Kham-Sai fait cesser les opérations. Ordre est donné à tous les postes de ne laisser passer personne. Le poste de Phat-Co devra rallier Mai-Dong afin de permettre l'établissement d'un quatrième poste. Le détachement *Feisthamel* en forme un cinquième, sur un mamelon dominant la plaine, entre le poste de Mai-Dông et le Song Gia-Bac. Les chaloupes et les canonnières croisent toute la nuit. Quelques sampans tentant de forcer la ligne sont coulés.

6 *Août.* — A onze heures et demie du matin, le *Doc Tich* envoie 37 hommes dont 30 armés, son oncle et le *Lanh-Binh Tran-duc-Phong ;* il livre 15 fusils à tir rapide, 13 fusils à piston, 2 revolvers, 4 sabres et coupe-coupe.

D'après les renseignements recueillis, des deux européens faisant partie de la bande du *Doc Tich,* l'un aurait été tué dans l'engagement du 2, l'autre devait être livré dans la soirée. On apprend également que le *Lanh Dao* de la province de Hung-Yên, a été tué dans l'attaque de nuit du 2 au 3. Un pirate, pris les armes à la main est exécuté.

7 *Août.* — Le nommé *Martin,* déserteur du bataillon d'Afrique, est livré dans la soirée.

8 *Août* — *Martin* est dirigé sur Haiphong où il est remis entre les mains de la gendarmerie.

9 et 10 *Août.* — Le poste de Mai-Dông est transféré sur un mamelon un peu plus éloigné du village de manière à permettre à la bande de se rassembler.

11 *Août.* — Le rassemblement de la bande du *Doc Tich* s'opère.

12 *Août.* — Le *Doc Tich* et le *Doc Lang* font leur soumission au Khanm-Sai *Hoang-cao-Kai,* ils sont ensuite conduits à bord du *Tuyên-Quang* pour être présenté au Résident Supérieur.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ces chefs livrent 120 fusils, 15 revolvers, plus de 300 cartouches ou étuis pour fusils modèle 1874, etc...

Les postes sont évacués et les troupes vont coucher à Phu-Léou. Les partisans du *Doc Tich* et du *Doc Lang* sont désarmés dans la soirée.

13 *Août.* — La Colonne Pacificatrice se rend au poste de Yên-Luu. A midi les canonnières *Berthe de Villers* et *Moulun* prennent à bord les détachements de Nam-Dinh et de Ninh-Binh, ainsi que les pirates soumis et les transportent à Haiphong. Le restant des troupes, sous le commandement du Garde principal *Feisthamel,* doit rentrer le lendemain à Hai-Dzuong par voie de terre.

Le *Doc Tich* demande un délai de 5 jours pour livrer le nommé *de Clausade.* Ce dernier, qui n'a été ni tué ni blessé, doit être remis entre les mains du chef du poste de Yên-Luu qui le dirigera sur Hai-Dzuong.

14 *Août.* — *Postes de Ha-Xa et de Ban-Yên-Nhân.* — Une reconnaissance, combinée entre ces deux postes, opère aux villages de Mac-Chinh et Bui-Bong. Le chef *Co-Sanh* et plusieurs autres pirates de marque sont pris. On trouve dans les villages un fusil Gras, un revolver, des cartouches pour revolvers et pour fusils modèle 1874, de la poudre, etc... La Colonne Pacificatrice fait halte à Cho-Huyen.

15 *Août.* — Départ par le *Berthe de Villers* des détachements de Nam-Dinh et de Ninh-Binh.

La Colonne Pacificatrice rentre à Hai-Dzuong à 8 heures du matin.

L'affaire du 2 au 3 Août mit fin à la résistance du *Doc Tich.* La position occupée par la garde civile barrait la route aux rebelles dont la situation était telle qu'ils ne pouvaient que se rendre ou tenter un effort désespéré pour forcer le passage. L'Inspecteur *Launе* acquit la certitude d'une attaque imminente par le départ soudain à une heure indue de S. E. *Hoang-Cao-Khai* auquel il venait de refuser de changer l'emplacement de son camp.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

D'où les dispositions spéciales qu'il fit prendre à ses hommes et qui lui parurent nécessaires pour assurer en même temps que la défense de la position, la surveillance d'un certain nombre de pirates soumis.

Il dut au reste user à deux reprises du revolver contre deux de ceux-ci qui, au cours de l'action, avaient franchi la ligne des miliciens pour communiquer avec les assaillants.

Des grands chefs qui, dans la province de Hai-Dzuong menaient la lutte contre nous au nom du Roi *Ham-Nghî* sous la haute direction de *Tân-Thuât*, *Khoat* avait été le premier à se soumettre, *Ba-Gang* avait suivi. Puis s'étaient rendus *Qui*, le *Lanh Hua*, *Thong-Du* et, enfin le *Doc Tich* avec son ami le *Doc Lang*. A peu près seuls, *Hai-Kê*, frère de *Tân-Thuât* et le *Doc Sung* restaient. Demeurant irréductibles, ils continuèrent à rançonner la population et à se battre pour la cause de la rébellion.

Les derniers mois de l'année furent particulièrement troublés dans les régions de Hung-Yên et de Bac-Ninh limitrophes de Hai-Dzuong. Les villages étaient frappés de lourdes contributions pour l'entretien des « troupes fidèles ». Les bandes, très actives, agissaient isolément se groupant cependant en vue d'un but déterminé. Une colonne de miliciens les battit en plusieurs affaires. Passées dans Bac-Ninh, elles se dispersèrent pour se reformer un peu plus tard autour de *Tân-Thuât*.

Le 17 Septembre, le *Doi Van* qui depuis sa soumission marchait avec le Kham-Sai à la tête de ses hommes, fit défection et reprit la campagne. Il fut bientôt rejoint par ceux de ses anciens compagnons les *Lanh Gioi*, *Lanh Giom*, *Xuât Ly*, *Lanh Thinh*, *Lanh Boy*, qui ne s'étaient point soumis. La bande ainsi grossie et comptant 400 hommes environ gagna le bas Yên-Thê. Le 18, elle se heurta à la pagode de Lang-Lai au Lieutenant *Meyer* de la garnison de Phu-Lang-Thuong qui lui infligea un échec sérieux. Traquée par les colonnes des Commandants *Piquet* et *Dumont* auxquelles la garde civile de Bac-Ninh participait, elle ne tarda pas à se dissoudre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dès la fuite du *Dôi Van*, la Colonne Pacificatrice s'était scindée en deux groupes. Le premier commandé par l'Inspecteur *Chiappini* coopérait aux opérations des colonnes *Piquet* et *Dumont* en gardant la province de Bac-Ninh, de Phu-Lang-Thuong à Phu-Da-Phuc. Un de ses détachements eut affaire le 23 Octobre, dans le Yên-Dzung, au *Doi Van* qui perdit 3 fusils Gras et 10 de ses hommes. Le deuxième sous les ordres de l'Inspecteur *Vincilioni* (Antoine) occupait la région de Ke-Sat.

Le *Dôi Van*, malade et à bout de forces, fit faire par l'évêque espagnol de Bac-Ninh des offres de soumission au Kham-Sai. Il se rendit sans conditions le 31 Octobre. Son exécution eut lieu huit jours après à Hanoï à l'emplacement du kiosque à musique de l'actuelle place Paul Bert.

Lors de leur soumission, le *Doc Tich* et le *Doc Lang* n'avaient pas livré toutes leurs armes. Une partie était restée entre les mains de ceux de leurs partisans qui, refusant de les suivre, étaient passés dans le Dông-Triêu. Aidés des bandes chinoises de la région montagneuse et des pirates de rivière *Lanh Pha* et *Lanh Hai*, ils essayaient de se reformer. Une colonne de gardes civils les dispersa.

21 *Août*. — Les Gardes principaux *Dallemagne* et *Picard*, chefs de poste de Bi-Noi et de Binh-Dong, attaquent le village de Lang-Sat (Yên-Thé) occupé et fortifié par une bande formée de Chinois et d'Annamites. Après avoir plusieurs fois tenté de pénétrer dans le village, ils se retirent en emportant 6 blessés et 1 tué.

Octobre. — Affaires de Yen-Duong et de Phong-Coa.

Le Garde principal *Montillon*, chef de poste de Câu-Dat (Hai-Dzuong) prévenu que la bande de *Lanh-Tao* se trouve au village de Yên-Duong (Bac-Ninh) part immédiatement avec 25 gardes, la surprend, lui tue 8 hommes et lui enlève 6 fusils à tir rapide. Il a un milicien tué et son cheval blessé.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Quelques jours après le même chef de poste capture le *Dôi-Chiên* au village de Phong-Coa, près de Ke-Sat et prend à sa bande 2 carabines Gras. Chiên avait déserté le 4e Tonkinois en emportant des armes de ce régiment.

27 *Octobre.* — Prise au village de Lap-Hai canton de Tiên-Xa de 2 fusils à tir rapide, 2 fusils à piston, 140 cartouches.

Province de Quang-Yên

1er-2 Janvier.- Défense du poste de Nghiêu-Phong.

Le poste de Nghiêu-Phong, à l'entrée de la rivière de Quang-Yên, juste en face et à peu de distance de la pointe Sud-Ouest de l'Ile de la Cac-Ba, fief à peu près incontesté du rebelle *Tien-Duc*, exerçait une surveillance qu'aucune embarcation pénétrant dans la rivière ou en sortant ne pouvait éviter. On le considérait comme un lieu de repos où les gardes principaux étaient envoyés à tour de rôle pour se remettre de leurs fatigues. Construit sur un sol sablonneux, il était entouré d'un parapet en terre et, à l'extérieur du parapet, d'une haie de bambous effilés.

Tous les commencements de mois le chef de poste se rendait à Quang-Yên pour y prendre la solde du détachement et n'en revenait généralement que le lendemain. Son sergent le remplaçait en son absence. Le 1er Janvier, il se mit, comme les mois précédents, en route pour le chef-lieu. Aux environs de minuit, l'une des sentinelles appelle doucement le sergent et lui montre des ombres qui s'avancent avec précaution de tous côtés. Le sergent alerte ses gardes sans bruit, fait prendre la position de combat et attend.

A ce moment les ombres s'immobilisent. Trois hommes s'en séparent et s'approchent seuls du parapet. Le sergent leur demande ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent. Une voix répond : « Moi, *Dê-Hong*, chef de toutes les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

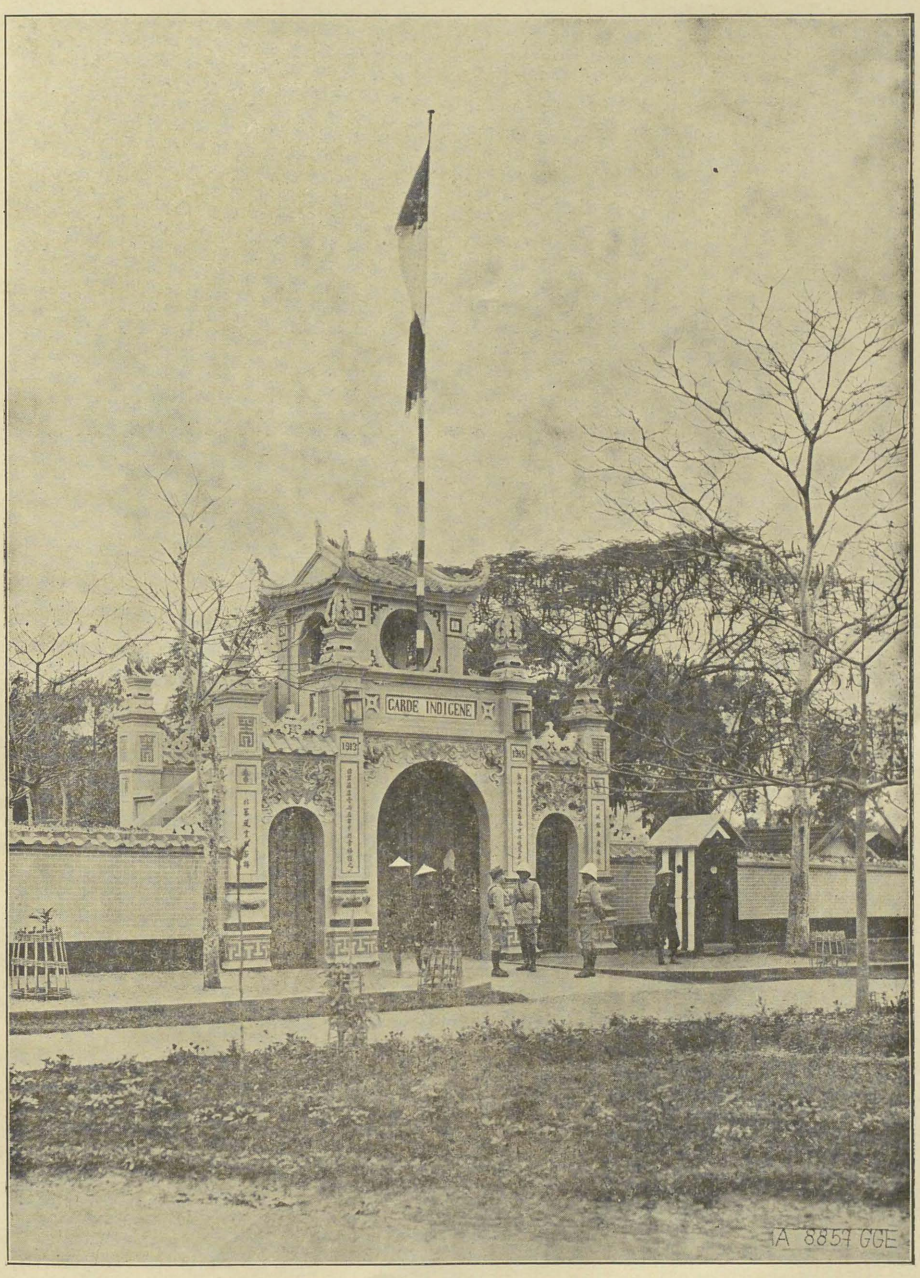

THAI-NGUYEN. — Porte d'entrée de la Garde Indigène

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« forces de *Tien-Duc* ici présentes et vous cernant, fais « savoir au sergent ainsi qu'aux miliciens sous ses or- « dres que je viens chercher les munitions et les armes « du poste. Obéissez et vous aurez vie sauve et liber- « té, sinon vous serez massacrés jusqu'au dernier ».

En réplique immédiate à cette sommation part un feu de salve tiré des trois faces attaquées, la quatrième en bordure du fleuve est demeurée libre. Un feu rapide vient après. Malgré le tir meurtrier et sans arrêt du détachement, les assaillants gagnent du terrain. Obligés parfois de reculer, ils reviennent aussitôt. Les voilà au pied même de la haie. Mais là, à 10 mètres du parapet, toutes les balles portent. Ils ne peuvent aller plus loin d'autant plus que les miliciens voyant l'efficacité de leur résistance redoublent d'ardeur.

Cependant *Dê Hong* veut en terminer. Se rendant compte du temps qui passe en vains efforts sur l'ensemble du poste, il concentre l'attaque sur une seule face.

La haie ébranlée en un point, une brèche est enfin ouverte. Le sergent se précipite avec quelques hommes pour en interdire l'accès. Il tombe frappé à mort. Un caporal qui a pris sa place réussit un instant à contenir l'avance des pirates. Il est tué à son tour. Un deuxième caporal, le dernier gradé du détachement, stoïquement, lui succède. Les gardes se battent avec rage. Ils vont être refoulés et débordés. Soudain le poste et ses abords sont violemment illuminés, un coup de canon retentit, deux autres encore se font entendre. *Dê Hong* comprend sur le champ le danger qui le menace ; il donne le signal de la retraite. Ses partisans décontenancés disparaissent sans s'attarder à relever ceux des leurs qui ont succombé. Un quart d'heure après une canonnière apparaît. Un détachement en débarque. Le poste est sauvé.

A Quang-Yên, la terrible fusillade avait été entendue. Par le plus heureux des hasards l'*Arquebuse* allant de Haïphong en baie d'Along s'y était arrêtée quelques heures. Les feux sont poussés. Le commandant après avoir embarqué le garde principal chef de poste et le Garde principal *Soubran* avec 40 hommes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de piquet toujours disponibles descend la rivière à toute vapeur. Saisissant bientôt l'urgence d'une intervention, il fait diriger le faisceau lumineux de son projecteur sur Nghiêu-Phong et tire trois coups de canon en dépit de la distance. Cette manifestation se produit juste à temps pour arrêter l'invasion du poste et empêcher l'extermination de ses derniers défenseurs.

29 *Octobre.* — Le Garde principal *Biétry* chef de poste de Huong-Bi attaque un peu avant Yên-Lap une bande chinoise qui se retirait après avoir pillé le village de Yên-Kon. Les pirates sont contraints de fuir en abandonnant les femmes et les buffles qu'ils y avaient enlevés.

Affaire de Binh-Luong.

9 *et* 10 *Décembre.* — Un détachement de 45 miliciens sous les ordres du Garde principal *Pointis* parti à la recherche d'une bande chinoise signalée entre Hoang-Bo et Quan-La, la surprend dans la nuit du 9 au 10 Décembre, à Binh-Luong. Bousculée et poursuivie dans la journée du 10, la bande laisse entre nos mains 20 Annamites qu'elle emmenait prisonniers et 25 buffles. Elle a de nombreux blessés et perd 35 tués, 7 fusils et 220 cartouches.

Province de Luc-Nam

15 Novembre. — Combat de Bai-Tao.

Dans le Luc-Nam, l'un des lieutenants de *Tân-Thuât*, le *Dê-Doc Ky*, dit *Luu-Ky*, agissait presque en maître. Disposant d'une importante troupe de Chinois armés de plus de 200 fusils, il soutenait et recueillait souvent diverses petites bandes susceptibles d'apporter à l'occasion un appoint appréciable à ses forces. Tout en déférant aux directives politiques de *Tân-Thuât*, il pratiquait couramment un trafic plutôt fructueux. Par ses soins, femmes, enfants, buffles, enlevés dans les villages de la plaine, passaient en Chine où ils étaient échangés

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

contre de l'opium, des armes et des munitions. Ce trafic, celui de tous les chefs établis dans les parties montagneuses séparant le delta des provinces chinoises voisines, alimentait la rébellion en lui permettant une résistance constamment renouvelée.

Le Gouvernement Général voulant mettre un terme à cette situation décida de détacher le Luc-Nam du territoire militaire de Lang-Son pour en former une province.

L'arrêté du 5 Novembre qui créait cette nouvelle province désignait M. *Damade* pour en assurer la direction. Ancien officier de renseignements du territoire de Lang-Son, M. *Damade* connaissait la région.

Une opération contre *Luu-Ky* fut immédiatement montée sur ses ordres. Dans un but d'intimidation et avec l'espoir que les Chinois disparaîtraient devant les forces dont il disposait, *M. Damade* eut l'imprudence de faire circuler ostensiblement d'importants détachements dans toutes les directions. Ce fut là une erreur qui faillit faire échouer l'attaque des gardes civils et qui leur coûta cher.

Luu-Ky, alerté, prit en effet les dispositions utiles pour obtenir le bénéfice d'une surprise qui aurait dû revenir aux miliciens sans cette imprudente manifestation.

La position où la bande était installée avait été reconnue. C'était dans la montagne de Huyên-Dinh à 4 kilomètres de Bai-Tao, une sorte de cuvette entourée de mamelons dénudés, peu élevés, laissant entre eux de nombreux passages.

La troupe d'attaque composée de 150 miliciens de Hai-Phong, de Nam-Dinh et de Hai-Dzuong sous les ordres des Gardes principaux *Monpeyrat, Marsal, Arlhac, Ferrière*, se mit en route avec M. *Damade*. Les dispositions prévues furent prises dans le plus grand silence avant les premières lueurs du matin.

Dans la cuvette se trouvait, du côté Sud, un petit bois d'une centaine de mètres de côté. La section *Monpeyrat* s'était placée un peu au-dessus de ce bois alors que celle de *Ferrière* en était à 300 mètres à l'Est et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Marsal, avec la sienne, à 100 mètres à l'Ouest. Ce dernier avait pour mission de prendre position sur un piton d'une quarantaine de mètres de relief s'élevant tout à côté.

Le jour pointait à peine quand *Marsal* arrivait à mi-côte. Une double décharge partie brusquement du sommet et du flanc du piton jette à terre plusieurs de ses hommes. La section, surprise, recule et revient au bas de la pente. Elle se ressaisit aussitôt et, enlevée par son chef, part à l'assaut au moment précis où la section *Arlhac*, accourue, la prolonge.

Les Chinois se sont groupés au sommet. A demi couverts par un talus de terre, ils accueillent les deux sections par un feu roulant qui arrête la charge des gardes et les ramène une deuxième fois en arrière. *Arlhac* est tombé grièvement atteint à la hanche et au bras droit. En le voyant blessé, ses miliciens qui l'aimaient et l'estimaient, repris par *Marsal*, se ruent en avant avec une telle furie que le piton est emporté d'un seul élan. Ses défenseurs culbutés fuient vers un ravin boisé sur un de ses côtés, laissant nombre des leurs couchés sur le sol.

Des retranchements existaient dans ce ravin ; ils permirent aux pirates de se reformer rapidement On entrevoyait à travers les arbres de nombreux chapeaux qui dépassaient légèrement les abris à une vingtaine de mètres au dessus du ravin. La section *Monpeyrat* prend ses dispositions d'attaque. Au cri « En avant ! » elle fonce résolument sur les Chinois dont le feu est terrible. Tout d'un coup la fusillade redouble et les pirates abandonnant leurs retranchements semblent se précipiter sur les miliciens. La section *Ferrière* a pénétré dans le bois et parvenue sur leurs derrières les a délogés. Pris entre deux feux, ils se débandent et fuient éperdument. A terre gisent nombre d'entre eux dont 9 tués et des armes parmi lesquelles 9 fusils à tir rapide.

L'affaire avait été chaude. Pendant les quelques minutes de l'assaut, le détachement *Monpeyrat* avait eu 6 tués et 7 blessés, tous affreusement touchés. D'au-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tre part, la prise du piton avait coûté aux sections *Marsal* et *Arlhac* 2 tués et 4 blessés.

Un fait particulier mérite d'être rapporté. A l'instant où la section *Marsal*, surprise, revenait en arrière, un de ses hommes originaire de Hai-Dzuong, ne l'avait pas suivie. Le genou à terre, posément, il ajustait les têtes qu'il apercevait au-dessus du talus d'où partait un feu d'enfer et tirait. Le premier assaut et le retour en arrière des miliciens l'avaient laissé toujours au même point. Invulnérable, semblait-il, il continuait son tir aussi calme qu'à l'exercice et ce n'est qu'à la dernière charge qu'on le vit se mêler à ses camarades pour bondir sur les Chinois.

Province de Haï-Ninh

La région côtière de la frontière du Kouang-Tong était l'objet de constantes incursions d'irréguliers, de pirates, et parfois de réguliers.

Une compagnie d'élite de la milice y fut créée par arrêté du 3 Août 1887. Installée à Mon-Cay, elle agissait vers la frontière et entre Ha-Coi et le chef-lieu. L'année 1888 fut pour elle une lutte presque incessante contre les bandes de *Thu-Nghiao* et de *Bach-Da*. Ce dernier, bien qu'annamite, avait reçu un grade dans l'armée chinoise pour avoir conduit les assassins de la mission *Haitce* et de son escorte de chasseurs à pied et de miliciens dans les dernières journées de Février 1886. L'un et l'autre durent finir par se retirer en Chine faute de partisans.

Au cours des diverses attaques dont Mon-Cay fut le théâtre du 25 Décembre 1888 au 9 Janvier 1889, la résidence, énergiquement défendue par ses gardes civils, soutint un véritable siège dans la nuit du 28 au 29 Décembre. Le 7 Janvier, des légionnaires du Capitaine *d'Ervaux* et 25 miliciens avec le Garde principal *Lambert* (Adolphe), repoussèrent une bande de 150 pirates qui tentaient de pénétrer dans la ville.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

En fin février 1889, un détachement de 50 hommes sous la conduite des Gardes principaux *Lambert* et *Pierrot* prit part aux opérations de la colonne *Baudart* contre Than-Mai. Il participa également à celle que le commandant *Baudart* entreprit ensuite dans le Rung-Chau du 17 Avril au 9 Mai.

Au combat du 9 Mai, *Pierrot*, debout sous une grêle de balles, ripostait tranquillement au feu d'une barricade pendant un mouvement de son camarade qui la tournait, et *Lambert*, à la tête de ses hommes, enlevait cette barricade décidant ainsi du succès de la journée.

Dans la suite, les gens de Than-Mai, sans cesse harcelés par les Gardes principaux *Lacombe*, *Soubran*, *Pierrot* et *Lambert*, se décidèrent à faire leur soumission. Un poste fut établi dans leur village qui devint notre fidèle auxiliaire.

Province de Ha-Noï

Peu d'actes de piraterie se sont produits dans la province de Ha-Noï de 1886 à 1889. Ceux que l'on a constatés sont dûs au banditisme local et sans aucune relation avec la rébellion qui sévit dans les provinces voisines. Cependant un poste de quelques miliciens mis à la disposition du Hûyen de Than-Tri et installé dans une pagode est envahi dans la nuit du 7 au 8 Juillet 1888 par une bande venue du Bai-Say. Le Hûyen, la cuisse droite traversée par une balle, est sauvé par un de ses serviteurs.

Combat de Phu-Tuc - Mort de Tu-Khanh.

En fin Août 1889, le poste de Nga-Ba-Tha est attaqué par la bande de *Tu-Khanh* qui, repoussée, laisse sur le terrain 3 fusils et l'un de ses chefs. Cette bande opère dans la partie montagneuse de la province au-delà du Day et limitrophe de Cho-Bo.

Le 1er Octobre, le Garde principal *Audibert* avec 15 hommes rencontre *Tu-Khanh* auprès du Dong-Mong

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sur la frontière des deux provinces. Il a son guide tué et trois blessés ; les pirates ont également un tué et trois blessés.

Une colonne est aussitôt formée avec des détachements fournis par Ninh-Binh et les postes de Ha-Noï Les gardes civils sont réunis au nombre de 150 à Nga-Ba-Tha sous les ordres de l'Inspecteur *Ressaire*. Les Gardes principaux *Maugain*, *Aullibert*, *Filipecki*, *Lardier* et *Seltemmeyer* sont à la tête des divers détachements.

Le 21 Octobre au soir, la bande est surprise dans la pagode de Phu-Tuc. Après un combat de plusieurs heures, les pirates fuient à la faveur de la nuit. *Tu-Khanh* tué reste entre nos mains ainsi que 18 des siens, morts, blessés ou prisonniers.

Province de Nam-Dinh

Dans l'importante province de Nam-Dinh la plus étendue, la plus riche, la plus peuplée du Tonkin à cette époque, la tranquillité publique n'a été troublée qu'à de rares moments depuis la conquête. A peu près seules quelques-unes de ses divisions administratives eurent à souffrir de la piraterie. Afin d'en permettre une surveillance plus aisée, elles furent détachées de Nam-Dinh en 1890 pour former partie de la province de Ha-Nam et l'entière province de Thai-Binh qui compte actuellement la population la plus nombreuse de toutes les provinces.

Deux bandes, celles du *Doi Vo* et du *Doc Den*, avaient acquis un certain renom par leurs méfaits et leur cruauté.

Le 21 Septembre, la présence du *Doc Den*, à Yên-Lu, son village, fut dénoncée alors qu'il y donnait une fête, Le Garde principal *Crevier* conduit par le dénonciateur pénétra à minuit dans Yên-Lu et voulant se saisir du *Doc-Den* vivant il entra avec 5 miliciens dans la cour de sa maison. Le chef pirate avait été averti. Il tira sur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Crevier qui tomba et eut ensuite la tête tranchée sur ses ordres.

Malgré la mort de leur chef, les gardes civils soutenus par les hommes du Quan-Phu de Thai-Ninh qui avait suivi *Crevier* attaquèrent les pirates. Le *Doc Den* dut fuir après avoir perdu six des siens dont son propre frère.

Le Caporal *Cuong* et le garde de 1re classe *Huê* avaient été de notre côté blessés en se portant au secours de leur chef.

Province de Ninh-Binh

La piraterie a depuis longtemps disparu dans la province. Cependant une certaine effervescence se manifeste vers la fin de l'année dans plusieurs villages. Le 10 Décembre, à Thuong-Dong, un peu au Nord du chef-lieu, le Garde principal *Chaudron* est tué dans une échauffourée où son camarade *Maugain* a la main gauche traversée par une balle de revolver.

Province de Son-Tay

La grande piraterie continue ses ravages dans la province. Un mois après son succès de Tây-Dong, *Co* attaque le poste du Phu de Quang-Oai dont la résistance énergique l'oblige à se retirer.

Combat du 1er Juin — Le Doï Men.

A la suite de l'affaire du 13 Décembre où *Magnin* et *Doucet* trouvèrent la mort, un poste avait été établi à Tây-Dong. Le Garde principal *Fayol* le commandait. Le 1er Juin, renseigné et conduit par deux déserteurs de la bande de *Co*, il marche contre le repaire qu'elle occupe à Cam-Day. Il a avec lui ses camarades de Bac-Bat et de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Trung-Ha, les Gardes principaux *Savoyat* et *Beck*, et 104 hommes dont 20 linh-lê du Phu de Quang-Oai.

L'heure de la sieste, la plus propice à la surprise nécessaire, est choisie pour l'attaque. Deux fortins reliés par un parc à bestiaux constituent au milieu d'un taillis un ensemble fortement défendu. D'importants abattis de bambous le couvrent. Une multitude de petits piquets acérés, fichés en terre, rend aussi lente que dangereuse la marche en dehors des sentiers d'accès.

La position est entourée sans que l'éveil soit donné. Les obstacles accumulés qui la protègent retardent les miliciens. Un veilleur les aperçoit soudain et leur tire dessus.

Une fusillade bientôt violente s'engage. Aux premiers coups de feu *Fayol* est atteint à l'épaule gauche. *Savoyat* et *Beck* sont peu après frappés d'insolation et tombent. Le Dôi de 1re classe *Men* prend le commandement. Parvenu à déloger les pirates de la position même, il ramasse les tués, les blessés, les malades et leurs armes et se retire vers le soir en tenant la bande à distance. Nous avions 2 morts et 10 blessés y compris *Fayol*.

23 Juin. — Mort de Co. — Le Garde de 1re classe Binh.

Sur la proposition du résident, M. *Bonnal*, le garde de 1re classe *Nguyên-quê-Binh* avait feint de déserter avec ses armes afin d'aller offrir ses services au redoutable *Co* dont il avait personnellement à se plaindre. D'accord avec lui, le résident avait ostensiblement fait incarcérer toute sa famille dès sa disparition constatée. Malgré les armes qu'il avait apportées et le désir qu'il manifestait de se venger du résident dont il se plaignait, *Binh* avait été mal accueilli par le chef pirate qui l'avait fait mettre à la cangue. Mais ayant appris l'emprisonnement de la famille de l'ex-milicien, *Co* le fit relâcher et le prit à son service particulier tout en le faisant surveiller avec soin.

Des mois se passèrent sans que *Binh* pût trouver l'occasion d'accomplir la mission qu'il avait acceptée. Le moment de la réaliser se présenta enfin le 23 juin. Les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pirates, ce jour-là, avaient assailli le village de Vat-Lai et le pillaient. Vers 6 h. du soir, *Co*, attardé et demeuré en arrière de ses gens, s'apprêtait à mettre le feu à une maison quand *Binh* resté seul avec lui, l'abattit d'un coup de fusil. Puis *Binh* s'enfuit avec la tête de sa victime et son fusil marqué d'une sapèque en or au chiffre du Roi *Ham-Nghi* incrustée dans la crosse. Ayant gagné le poste de Phu-Quang, il fut aussitôt conduit à Son-Tay avec son butin.

Trois jours après une trentaine de miliciens enlevaient des armes à la bande de *Co* désemparée par la mort de son chef. *Binh* qui les guidait fut malheureusement atteint de deux balles au cours de la rencontre. Une gratification de 500 piastres augmentée de 3.000 piastres, produit d'une souscription ouverte en sa faveur, et le grade de Pho-Lanh-Binh vinrent alors récompenser ses services. *Binh* ne voulut pas s'enrichir avec le prix du sang et il dépensa la somme entière en un grand festin offert à tous les notables de la province.

Co tenait la campagne depuis plusieurs années. Sa mort désorganisa la bande qu'il commandait et qui ne fut reformée qu'au bout d'un certain temps par *Lanh Canh* son lieutenant.

Province de Cho-Bo

Enlèvement du Poste de Dong-Son.

Le 3 Juin, le poste de Dong-Son sur la rive droite de la Rivière Noire, au pied du Ba-Vi, est enlevé par la bande de *Co*.

A la tombée de la nuit la porte d'entrée venait d'être fermée quand le factionnaire voit deux hommes porteurs d'un lourd colis s'approcher du poste. Arrêtés et interpellés, les deux hommes répondent qu'ils ont reçu une caisse à Cho-Eo avec ordre de la remettre au chef de poste. La porte est ouverte. En entrant, les porteurs en heurtent si malencontreusement les montants que la caisse, tombée en travers de l'ouverture, coince les bat-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tants de la porte qui ne peut être refermée. Au même moment une foule de gens armés se précipitent sur le poste qu'ils envahissent en un clin d'œil. Le Garde principal *Grès* qui commande le poste sort de chez lui pour voir ce qui se passe. Il est aussitôt entouré et garotté. Seuls parmi les miliciens un dôi et cinq gardes ont pu se saisir de leurs armes et se défendent. Ils sont tués pendant que leurs camarades sont réduits à l'impuissance.

Grès est massacré ainsi que la femme indigène qui vivait avec lui. Son corps horriblement mutilé est attaché en croix sur une petite embarcation en bambou tressé qu'on laisse ensuite aller au fil de l'eau.

Au matin *Co* abandonnait le poste après l'avoir saccagé. Il emmenait les gardes faits prisonniers et qu'il avait chargés des armes et des munitions dont il venait de s'emparer.

Le 7 juin le poste de Dong-Son était rétabli par l'Inspecteur *Lebrun* venu de Cho-Bo avec le Capitaine *Bourdel* à la tête d'un détachement de 90 hommes dont 50 miliciens.

Le 20 Juin, l'Inspecteur *Lebrun* avec un groupe de gardes civils et des partisans tente d'enlever une position occupée par des pirates et solidement défendue. Il doit se retirer après avoir eu deux blessés et avoir été lui-même atteint d'une balle à la hanche gauche, blessure dont il mourra un an plus tard.

Le 4 Décembre, l'Inspecteur *Gilbert des Portes* et le Garde principal *Marcelli* ont un engagement sans résultat dans les montagnes de Co-Gioi avec une importante bande.

Province de Hûng-Hoa

Les bandes du *Dê Mac*, du *Dê Tham*, de *Quyen-Hao* et de l'ancien Thuan-Phu *Nguyên-quang-Binh* qui obéissent au *Dê Kiêu* sont à peu près maîtresses des territoires de la rive droite du Fleuve Rouge. Circulant à

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'ordinaire par groupes d'une quarantaine de fusils, elles comptent nombre de partisans disséminés dans les villages et qui les rejoignent au premier appel. Sur la rive gauche, particulièrement dans le canton de Yên-Lanh, des habitants se livrent à la piraterie sous les ordres des assassins du chef de ce canton, ses anciens serviteurs.

En Juillet, le Garde principal *Domicile* surprend à 10 h. du soir la bande de *Do-Xi* dans le hameau de Cô-Tuyêt. Les pirates tiennent un moment, puis disparaissent en abandonnant des tués et 4 fusils à tir rapide. Le même garde principal au cours de recherches effectuées en Octobre dans le village de Dao-Xa, à 3 km. au Sud du chef-lieu, ramasse 17 fusils modèle 1842 et 3 jarres de poudre.

Après la mort de *Do-Xi*, tué par les tirailleurs du lieutenant *Jacquot*, sa bande se divise en deux groupes sous les ordres du *Hiêp Hung* et du *Doc Ham*. Ce dernier se rencontre le 15 Novembre près de Tang-My avec les gardes civils et perd 7 fusils.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1890

Région de Bac-Ninh, Hai-Dzuong, Hung-Yên

La Colonne Pacificatrice avait incontestablement obtenu de bons résultats. Les bandes dispersées reparurent néanmoins après sa dislocation et la rébellion reprit comme par le passé. Ce fut surtout dans le malheureux Bay-Say, depuis longtemps ruiné à fond par de nombreuses inondations et la piraterie, qu'elle se signala le plus violemment.

Par ailleurs, au début de l'année, deux négociants de Haiphong, les frères *Roque*, armateurs, étaient enlevés dans la nuit du 8 au 9 Janvier, alors qu'ils se trouvaient dans leur concession agricole de Bên-Châu, un peu au Nord de Dông-Triêu. M. *Rose*, leur capitaine d'armement, fut tué en se défendant. Un de leurs employés européens et un missionnaire espagnol qui les accompagnaient purent échapper aux pirates. Un autre employé et leur compradore chinois furent emmenés avec eux. Les pourparlers engagés pour obtenir leur délivrance n'aboutirent qu'au commencement de Mars. Les frères *Roque* et leurs compagnons furent alors remis en liberté après le versement d'une rançon de 50.000 piastres entre les mains de leurs ravisseurs.

Durant ces pourparlers, les troupes régulières et les gardes civils du Dông-Triêu et du Luc-Nam étaient demeurés à peu près inactifs. Il s'ensuivit une recrudescence de pillages et d'enlèvements de femmes, d'enfants, de bestiaux, dont souffrirent particulièrement la plaine de Phu-Lang-Thuong jusqu'au Yên-Dzung et le Dông-Triêu.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Bac-Ninh

17 Janvier. — Mort du Lanh Giam.

L'Inspecteur *Blanchard* et le Quan An de Bac-Ninh rencontrent à Binh-Co, huyên de Gia-Binh, la bande du *Lanh Giam* premier lieutenant du *Dôi Van. Lanh-Giam* est tué et le *Doc-Binh Danh* pris. Deux fusils à tir rapide sont enlevés à la bande.

Le 20 Février, le Garde principal *Aubert* a l'épaule gauche traversée par une balle en conduisant avec le *Doi Chung*, plus tard Quan An de Yên-Bay et décoré de la Légion d'Honneur, l'attaque du village de Dông-Nguu que le *Doc Sung* tenait fortement et qui ne put être enlevé.

Mort du Doc-Sung.

Le *Doc Sung* est tué le 17 Mars de la propre main du Garde principal *Moliner*, chef du poste de Kuê-Long, pendant une attaque de nuit à Xuan-Dôi près de Sai-Trang. Il était porteur de la sapèque en or que *Thuyêt* avait fait remettre autrefois aux grands chefs tonkinois de la rébellion. Depuis plusieurs années le *Doc Sung* combattait contre nous dans le huyên de My-Hao dont il était originaire et dans celui de Cam-Giang. Il avait pris une part directe à l'affaire où le Tông-Doc de Hai-Dzuong, *Hoang-Cao-Khai*, faillit être enlevé et le revolver du malheureux *Ney* fut retrouvé dans sa boîte à bétel.

2 *Avril*. — Dans un engagement à Mai-Kê (Yên-Dzung) qui dura une heure, le Garde principal *Larger* et deux miliciens sont blessés.

17 *Avril*. — Un fort détachement de gardes civils et de partisans avec le chancelier de la résidence et le Quan An de Bac-Ninh se heurte à hauteur de Cao-Thuong (Yên-Thê) à une importante bande de pirates. Quatre miliciens sont blessés et de nombreux pirates sont atteints par les balles du détachement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

21 *Avril.* — Engagement à Phu-Moc avec une bande de pirates qui laissent sur le sol 20 des leurs. Un caporal et 2 gardes civils sont blessés.

9 Juin. — Mort du Doc Tru

Le Garde principal *Moutin*, chef du poste de Phu-Lo, attaque le *Doc Tru* qui est tué. Sept pirates sont capturés et deux fusils à tir rapide, un fusil à tabatière, deux pistolets sont pris.

D'autres engagements ont lieu au cours desquels nous avons, le 8 Juillet, à Co-Dzuong, 2 caporaux tués ; le 2 Août, 2 gardes blessés et un troisième tué ; le 24 Août, à Huong-Yên, 1 dôi tué ; le 3 Septembre, à Binh-Tiêu, 2 gardes tués ; le 25 Novembre, à Tan-Khan, 1 Dôi tué et 1 garde blessé. Des armes à tir rapide sont enlevées aux bandes qui perdent plusieurs des leurs.

Province de Hai-Dzuong

Janvier. — Le Phoquan Tich.

Le poste de Ke-Sat commandé par l'Inspecteur *de Bellissen* comptait 60 gardes civils dont l'adjudant *Tich*.

Averti au matin que le village de Dông-Xa venait d'être attaqué par des pirates, le chef de poste se mit aussitôt en route en compagnie du Quan-Phu pour le secourir. Il emmenait 46 hommes avec lui, n'en laissant que 13 seulement au Phoquan.

Après son départ, le poste reçut la visite de M. *Minault*, chancelier de la résidence, venu pour percevoir l'impôt qu'on lui apporta dans la journée. L'impôt recouvré, M. *Minault*, pressé de regagner le chef-lieu, en confia le montant, soit 7.000 ligatures et 5 caisses de piastres, à la garde de *Tich* et s'en alla.

Le Quan-Phu avait avec lui des pirates soumis qui le suivaient dans ses sorties. Ce jour-là deux d'entre eux s'étant dits malades avaient été autorisés à rester au siège du phu.

L'arrivée et le départ du chancelier ne leur avaient pas échappé. Au soir n'ayant vu revenir ni *de Bellissen*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ni le Quan-Phu, ils firent avertir *Tân-Thuât* du beau coup de main qui pouvait être tenté contre le poste avec chance de succès.

Un peu avant minuit, une troupe ayant à sa tête un homme en costume européen, portant casque et revolver, s'avance vers le poste. Une sentinelle, le bêp *Ngo*, l'arrête et l'interpelle. Un rafale de balles lui arrive en réponse ; il est blessé au bras. Le petit détachement alerté riposte vaillamment et les assaillants étonnés de la vigueur de sa défense jurent contre ceux qui les ont renseignés. Au bout d'un instant la fusillade cesse. Le Phoquan fait une patrouille et rapporte le revolver de l'individu revêtu à l'européenne que l'on a retrouvé abandonné et mourant.

Une demi-heure après, une meule de paille qui s'élevait non loin des fossés du poste, s'allume. Les miliciens visent aisément les pirates que l'incendie leur permet de voir comme en plein jour. Une accalmie suit. Le Phoquan la met à profit pour effectuer avec 6 hommes une nouvelle sortie pendant laquelle il ramasse 3 fusils et des cartouchières.

Deux heures encore de silence, puis la fusillade reprend, violente au possible. Trois cents pirates tirent sur le détachement. Cinquante barres d'or sont promises par une voix que l'on entend clairement à qui apportera la tête de l'adjudant.

Le poste installé pour une compagnie d'européens et une compagnie de tirailleurs est très étendu. Ses défenses ne sont pas en bon état. *Tich* comprend bientôt qu'il ne tardera pas à se trouver débordé. Réunissant ses hommes, il concentre la résistance autour de la maison où l'impôt a été placé. Il fait si bien qu'au matin, vers 4 h., un clairon de la bande sonne « Cessez le feu ! » et les pirates désappointés s'en vont comme ils étaient déjà partis en obéissant à la même sonnerie lors de l'échec de la deuxième attaque.

Au jour levé on aperçoit 4 cadavres gisant aux abords du poste et le détachement peut remplir 8 paniers avec les étuis de cartouches que les gens de Tân-Thuât ont brûlées au cours de leurs trois tentatives.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

9 Octobre. — Affaire de Gia-Coc.

Trois cents coolies étaient employés à la construction d'un poste qu'on avait décidé d'installer à Gia-Coc dans le huyên de Tanh-Mieng. Deux gardes principaux et 50 miliciens en assuraient la direction et la surveillance. Les deux européens étaient rentrés dans une pagode où eux et leurs hommes couchaient, quand, soudain, un coup de revolver part et les travailleurs se ruent, armés de leurs outils, sur la pagode. Quatre d'entre eux y pénètrent. Un des deux gardes principaux tombe assommé au moment précis où son camarade, *M. Juillard* (Eugène) était mortellement atteint d'une balle. Dans le brusque envahissement de la pagode, les deux factionnaires qui en gardaient les abords avaient été massacrés et leurs armes passées aux mains des assaillants avaient été aussitôt utilisées par ceux-ci.

Mais les miliciens revenus de leur surprise se défendent et, ralliés par l'autre garde principal qui s'est relevé, chargent leurs agresseurs dont peu leur échappent.

8 *Septembre.* — Un groupe de 30 Coloniaux de Dông-Triêu dégage les escortes militaires de Da-Bac et de Dông-Triêu aux prises avec une bande à Chi Ngai. Malgré le concours de deux détachements de gardes civils accourus au bruit du combat, les pirates ne peuvent être délogés du village où ils se sont fortement retranchés.

29 *Octobre.* — Violent engagement de plusieurs heures au village de Hoa-Dam, huyên de My-Hao, entre la bande de *Thuan-Son* et les détachements des Gardes principaux *Moulin* et *Montillon* et du *Phoquan Tich.*

30 *Octobre.* — Les Gardes principaux *Duvernoy* et *Vinadel* rencontrent une forte bande à Phuong-Duy (Gia-Loc). Des prisonniers, des armes et tout un attirail d'armurier demeurent entre leurs mains. Nous avons 4 miliciens tués et 5 autres blessés.

7 Décembre. — Combat de Duong-Dê.

Un détachement de 50 gardes civils du dao de Dông-Triêu sous les ordres du Garde principal *Fort* avait été

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

mis à la disposition de la colonne du Commandant *Raffenel* qui opérait contre des bandes chinoises du Yên-Tu. Le 7 Décembre, à Duong-Dê, les miliciens éclairant la colonne parviennent à 30 mètres d'une position retranchée et ouvrent le feu. Ils ont deux hommes atteints grièvement pendant que le peloton du Lieutenant *Barban* qui se déploie pour les soutenir a son chef tué et tous ses gradés tués ou blessés. Dans son rapport de l'affaire, le Commandant *Raffenel* cite *Fort* en ces termes : « Seul européen pour conduire au feu 50 indi-« gènes, a su par son activité, son énergie, son sang-« froid, les empêcher de se débander et les amener peu « à peu à se montrer dignes de combattre près de trou-« pes européennes ».

Province de Hung-Yên

24 *Mai.* — Le Garde principal *Chaigneau* (Alexis) attaque près de Quang-Xa la bande du *Dê Ban* forte de 300 hommes armés de 150 fusils dont 90 à tir rapide. La bande traversait le fleuve Rouge ; elle subit de fortes pertes. La plupart des pirates étaient habillés en tirailleurs ou en miliciens.

27 *Mai.* — Le Garde principal *Aubert,* de Phu Khoai Chau, tombe dans une embuscade tendue dans les villages de Phu-Sa et de Ninh-Vo par une bande venue de la province de Ha-Noi et grossie des gens du *Doc-Diên,* ancien soumissionnaire. Des quatre hommes de la pointe d'avant-garde, un est tué, un deuxième est pris et les deux autres sont blessés.

Le détachement déloge la bande après un engagement très vif. Sept pirates sont tués.

2 Septembre. — Combat de Yên-Luu.

Le résident est prévenu que des bandes de la province et plusieurs de celles de Hai--Dzuong marchent réunies sous les ordres du *Doc Dien* pour tenter un coup de main sur le chef-lieu. Le Garde

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

principal comptable *Chaigneau* se porte avec 70 gardes civils à leur rencontre et les attaque à Yên-Luu. Le combat dure, violent, de 3 h. à 6 h. du soir. Les pirates finalement culbutés, s'enfuient dans toutes les directions, laissant entre nos mains 12 tués, 6 fusils à tir rapide, des armes blanches et 3 drapeaux. Au nombre de leurs blessés, 11 d'entre eux, portés sur des brancards, sont vus par le missionnaire de Cao-Xa. Nous avions 2 gardes tués et 2 autres blessés. L'un de ces derniers, le *Dôi Thi* qui s'était fort bravement conduit, fut le premier titulaire de la médaille du Mérite comportant une dotation annuelle de 12 piastres créée par l'arrêté du 21 Juillet 1890.

18 Octobre. — Combat de La-Mat (île de Ke-Sat).

Une opération avait été décidée contre les rebelles de l'île de Ke-Sat. Le Garde principal *Montillon* accompagné du Phoquan *Tich* devait pénétrer dans l'île et s'engager à fond pendant que les Gardes principaux *Breton* et *Petitjean* interviendraient de façon à prendre ses adversaires à revers.

A 5 heures du matin, *Montillon* entre dans l'île et poussant jusqu'au centre, attaque résolûment. Comme il avait été convenu, ses camarades quittent leurs postes respectifs et marchent vers les points qui leur ont été assignés. En arrivant aux bacs qu'ils doivent utiliser, ils se heurtent, l'un et l'autre, à de forts partis de pirates à l'instant même où débute l'action. Leurs tentatives plusieurs fois renouvelées en vue de forcer le passage demeurent vaines.

Montillon et le Phoquan *Tich* se trouvent alors seuls avec 50 fusils en face d'un groupement de plusieurs bandes obéissant aux ordres directs de *Tân-Thuât*. L'île de Ke-Sat forme une sorte de cuvette dont les bords sont les digues qui la protègent contre les débordements du fleuve. Comprenant la situation qui lui est faite par l'arrêt des détachements *Petitjean* et *Breton*, il essaie à maintes reprises, au travers des rizières où lui et ses hommes peinent dans la boue jusqu'à mi-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cuisses, d'atteindre les digues. Partout il se rencontre avec les pirates qui le refoulent. La journée s'écoule ainsi en infructueux efforts. Vers 6 heures du soir, les munitions commencent à s'épuiser. *Montillon* bat en retraite dans la direction de Ke-Sat. Au bac de Ung les rebelles lui barrent à nouveau le passage. Un feu nourri part de la digue et d'une pagode en briques un peu sur la droite. Cette pagode doit, s'il peut s'en emparer, lui permettre de résister jusqu'à ce qu'on vienne le dégager. Le détachement, lancé baïonnette au canon, en chasse les occupants et s'y installe après avoir ramassé 4 hommes tombés dans l'assaut et son chef grièvement touché au pied droit par une balle tirée à 25 mètres.

Soit au cours des engagements successifs qui précédèrent l'enlèvement de la pagode, soit surtout dans la pagode même, 18 pirates avaient été tués par les miliciens et 9 de leurs fusils étaient restés entre les mains de ces derniers.

Pendant que *Montillon* se battait en avant du bac de Ung, des chrétiens étaient venus en hâte aviser le missionnaire espagnol de Ke-Sat, le Père *Garcia*, du danger d'être entouré qui menaçait les gardes civils. M. *Genella*, chef du Dao du Bay-Say, en fut immédiatement avisé. Réunissant 100 fusils, il partit et intervint dans le combat peu après la prise de la pagode. Sous ses feux et ceux du détachement secouru, les abords du bac furent rapidement débarrassés et le passage du fleuve put être effectué sans difficultés.

8 Décembre. — Deuxième combat dans l'Ile de Ke-Sat.

Une colonne commandée par l'Inspecteur *Soubran* et comprenant les Gardes principaux *Chaigneau* et *Breton* attaque une forte bande dans l'île de Ke-Sat (Hai-Dzuong). Après avoir opposé une résistance acharnée à l'attaque, les pirates se dispersent laissant de nombreux morts et 8 fusils dont 2 à tir rapide sur le terrain. La colonne a 9 blessés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Quan-Yên

A la suite des opérations contre le *Doc-Tich* qui avaient eu pour résultat de débarrasser la région avoisinant le chef-lieu des bandes qui l'occupaient, on songea à Tiên-Duc.

De même que le *Doc Tich*, *Tiên-Duc* était annamite et rebelle. Depuis bien des années il était installé dans l'île de la Cac-Ba. En dehors d'une expédition dirigée par le Commandant *de Beaumont* et que la Marine avait en 1886 organisée contre lui, personne n'était venu l'y troubler.

Peu d'actes de piraterie proprement dite pouvaient être reprochés à *Tiên-Duc*. Il prélevait simplement une dîme sur les embarcations indigènes ou chinoises fréquentant la baie d'Along. Tous les villages de l'archipel des Van-Hai et de la côte — notamment dans la baie de Hon-Gay et le pays jusqu'à Cam-Pha — ainsi que ceux, assez rares, de la Cac-Ba, se soumettaient aveuglément à ses ordres. Tous préféraient lui obéir à l'insu des autorités régulières plutôt que d'encourir sa colère et de s'exposer à des représailles.

Sur la proposition de M. *Moulié*, Vice-résident de la province, le Résident Supérieur décide, au commencement de Juillet, la formation d'une colonne de police devant opérer dans la Cac-Ba sous la haute direction politique et militaire de S. E. le Kham-Sai, *Hoang Cao Khai*, et de *M. Moulié*.

La nouvelle colonne de police avait pour mission :

1° D'attaquer et d'enlever les positions fortifiées de la Cac-Ba dans lesquelles *Tiên-Duc* et ses partisans se sont retranchés et dont les principales sont Gia-Luan, An-Cay-Cau, Phu-Long et le poste de Dê Hong accessible par un col également fortifié ;

2° De rétablir l'ordre et le calme dans la région et d'y organiser des postes.

Tiên-Duc et ses lieutenants, le *Dê Hong* et le *Lanh Phanh*, disposaient de 250 partisans pour la plupart armés de fusils à tir rapide et possédaient 2 canons.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La Cac-Ba est d'origine volcanique. Un chaos formidable de laves refroidies et de rochers calcaires, abrupts, assez élevés et resserrés, recouvre la plus grande partie de son étendue ne laissant guère plus de 700 hectares à la culture. Ces laves et ces rochers où se rencontrent quelques cirques communiquant entre eux par des passages généralement aussi étroits que difficiles, sont uniformément tapissés d'une végétation vivace et touffue d'arbustes et de lianes.

C'est dans un tel terrain que la colonne dut opérer du 11 au 30 Juillet. Elle comptait 515 hommes dont 465 gardes civils avec 9 inspecteurs et gardes principaux. Des matelots de la Douane servant un canon revolver et une pièce de marine avec affût démontable l'accompagnaient. Deux canonnières de la Marine et des chaloupes de la Résidence et de la Douane effectuaient le blocus de l'île et le service des transports rapides.

Du 12 au 14 Juillet, eurent lieu des attaques successives qui nous coûtèrent de lourdes pertes. Du 15 au 30 Juillet, il fut procédé à la recherche des pirates dispersés, à la destruction des repaires et à l'installation des postes destinés à assurer la sécurité de l'île et de la navigation. Les bandes délogées abandonnèrent définitivement la Cac-Ba et *Tiên-Duc* n'y reparut plus.

11 *Juillet.* — La colonne débarque au complet à Gia-Luan dans un petit cirque à proximité de la position du Dê Hong.

12 *Juillet.* — L'Inspecteur *Pointis* fait reconnaître à distance le col qui donne accès au Dê Hong. Le passage paraît s'élever par une pente rocailleuse assez raide à 5 ou 6 mètres au-dessus du sol du cirque ; large d'une quarantaine de mètres, il s'ouvre dans un massif de rochers d'un relief de 60 à 80 mètres.

Le détachement désigné pour l'assaut s'approche en se défilant à l'abri des obstacles, puis sous la fusillade violente de tireurs invisibles, se lance baïonnette au canon sur le col. Brusquement on le voit s'arrêter net. Au lieu d'une pente c'est un véritable mur de roches qu'il a trouvé devant lui. Ses gradés le ramènent en arrière

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sous la protection du feu des sections de réserve qui se sont avancées.

Au même moment, un autre détachement chargé de tenter une diversion par la partie du massif qui relie le Dê Hong à An-Cay-Cau, position de *Tiên-Duc*, se heurte à des difficultés insurmontables de terrain. Il échoue et le Garde principal *Désanges* est grièvement blessé.

13 *Juillet.* — Des échelles ont été confectionnées pendant la nuit. De nombreux tireurs de position s'installent au jour levant, de façon à pouvoir battre les crêtes du col de leur feu.

Au signal donné, les troupes partent à l'attaque aussi bravement que lors du premier assaut. Elles parviennent rapidement sous la fusillade qui a redoublé d'intensité au pied de la muraille de roches. Les échelles sont dressées malgré les balles des pirates qui tirent à bout portant. Elles sont trop courtes d'un mètre cinquante. Les pertes sont sérieuses. Il faut reculer. Le retour en arrière s'effectue dans les mêmes conditions que la veille.

13 *Juillet.* — Des volontaires sous le commandement des Gardes principaux *Monpeyrat* et *Fort* sont envoyés pour tenter encore de tourner la position. Se dirigeant à la boussole, ils marchent la journée entière au travers d'un dédale de rochers tourmentés dont les crêtes sont en lame de couteau. Malgré les lanières de leurs couvertures coupées dont ils ont enveloppé leurs pieds nus, tous les miliciens sont blessés. Le détachement surplombe à la tombée de la nuit le chemin reliant le Dê Hong à la position de Tiên-Duc, but de ses recherches.

14 *Juillet.* — A la pointe de l'aube, *Monpeyrat*, *Fort* et leurs hommes s'engagent du côté du Dê Hong qu'ils vont prendre à revers. La position est vide de ses occupants et toutes ses installations brûlent. L'Inspecteur *Pointis*, attiré par l'incendie, s'y trouve avec ses hommes cherchant à préserver du feu les approvisionnements abandonnés par les pirates dont le départ précipité a été déterminé par le mouvement tournant des volontaires.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Une reconnaissance partie quelques heures après vers la position de Tiên-Duc sous les ordres de *Pointis* et de *Monpeyrat*, rend bientôt compte que la position a été pareillement évacuée.

Province de Luc-Nam

Atteintes et bousculées en des rencontres sanglantes par les colonnes du Commandant *Prétet* dans le Bao-Day et le Deo Gia et les opérations des troupes de Dông-Triêu dans le massif montagneux au Nord de ce poste, les bandes — en grande partie chinoises — se déplacent sans cesse, passant d'un côté à l'autre du Song Loch-Nam. Postes militaires et garde civile ont de fréquents engagements avec elles.

28 Mars. — Combat de Lang-Voi.

Les Gardes principaux *Breton* et *Dol* de Phu-Lang-Thuong ont affaire à un groupe de bandes réunies dans le village de Voi sous les ordres de *Tan-Thuât*. En se portant à l'attaque à la tête de sa section, *Dol* tombe grièvement blessé au ventre. Ses hommes le placent derrière un talus et continuent à se battre. Enhardis par la chute de l'européen, les pirates forcent les miliciens à reculer. Ne voulant pas abandonner leur chef, ceux-ci résistent, les arrêtant de leur feu, pendant que deux d'entre eux, traînant le blessé à travers les rizières, réussissent à le mettre à l'abri.

Breton poursuit le combat. Ses munitions commençaient à s'épuiser quand du secours lui arrive. Une reconnaissance forte de 110 fusils commandée par le Chef de bataillon *Baule* de Sept-Pagodes marchait sur la rive droite du Song Thuong lorsqu'elle entendit la fusillade. Traversant aussitôt le fleuve, elle intervient heureusement par des feux de salve qui déconcertent les bandes. L'assaut est ensuite donné qui les déloge et les contraint à s'enfuir en laissant 20 des leurs sur le terrain.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

De notre côté, nous avions éprouvé des pertes sensibles. En plus du Garde principal *Dol*, un officier, le Lieutenant *Lamay*, avait été grièvement atteint.

9 *Octobre*. — Une bande de Chinois attaque le chef-lieu. Pendant qu'une fraction pille et incendie le village, le reste essaie vainement d'enlever la résidence défendue par les gardes civils. Quatre jours après le Garde principal *Duffourc* surprend la même bande et après 4 heures de combat la disperse en lui reprenant les enfants et les nombreuses femmes qu'elle avait précédemment enlevés. Six pirates restent sur le terrain. *Duffoure* a deux miliciens tués à ses côtés.

Province de Hai-Ninh

Une tranquillité relative règne dans la province. Les bandes y commettent encore des actes de brigandage isolés. Les deux plus importantes, campées en Chine, passent parfois la frontière pour tenter un coup de main et rentrent immédiatement après chez elles.

9 Janvier. - Affaire de Po-Hen.

L'Inspecteur *Lambert* et les Gardes principaux *Soubran* et *Pierrot* formant l'escorte du résident en tournée brûlent le campement d'une bande à Po-Hen. Deux femmes, cinq enfants et un homme, retenus prisonniers sont délivrés. Deux pirates sont tués et quatre fusils pris. Un milicien est blessé. Dans le butin, des lettres établissent nettement l'entente de la bande avec des mandarins chinois du Kouang-Tong.

27 *Avril*. — Une opération combinée entre une partie de l'escorte de la commission d'abornement et un détachement de 100 légionnaires de Mon-Cay soutenus par 100 gardes civils, bouscule à Van-Toc une bande qui gênait les opérations de la commission. Les pirates laissent 8 tués sur le terrain.

18 *Novembre*. — Dans la nuit du 12 au 13, une femme

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et un enfant sont enlevés dans le village de Mon-Cay pendant que des pillards venus de Tong-Hin dirigent un feu assez vif sur le poste de garde civile voisin qui riposte. Sur les réclamations énergiques du résident les prisonniers sont rendus et leurs ravisseurs exécutés.

Province de Ha-Noï

La province n'est pas sans se ressentir de la situation politique des provinces voisines, particulièrement dans la région aux montagnes abruptes et tourmentées qui, à l'Ouest du Day, la sépare du pays muong. Afin d'obtenir un contact plus direct avec les populations, des parties en sont détachées pour constituer — avec des unités administratives de Nam-Dinh — une nouvelle province, la province de Ha-Nam. D'autre part un dao, celui de My-Duc, est temporairement formé sur la rive droite du Day. Une brigade autonome à l'effectif de 200 gardes civils est en même temps attribuée à chacune de ces deux circonscriptions.

Destruction de la bande de Tu-Khan.

Du 25 Janvier au 5 Février, l'Inspecteur *Ressaire* disposant de 90 miliciens avec 4 gardes principaux opère contre la bande de Tu-Khan qui, dispersée à Phu-Tuc où son chef a été tué, vient de se reformer sous les ordres du *Linh Binh Ghê*, second de *Tu-Khan*.

Le 31 Janvier, la bande est atteinte et cernée à Linh-Son entre Gia-Cat et le territoire de Son-Tay. Après un vif engagement suivi d'un corps à corps dans lequel *Ghê* est blessé d'un coup de revolver par le Garde principal *Kpnof*, les pirates fuient de tous côtés en abandonnant 6 tués. *Ghê* est décapité avec 5 de ses partisans pris les armes à la main, 9 autres faits prisonniers sont envoyés au chef-lieu. Restent aux miliciens qui ont eu 1 tué et 5 blessés, 8 fusils dont 4 à tir rapide, 1 revolver, le cheval de *Ghê*, des armes blanches, des munitions.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

22 *Mars.* — La sentinelle du poste de Phu-Thanh-Hoai est tuée par des pirates armés qui, au nombre de 11 apportaient de l'herbe aux chevaux du poste. Neuf d'entre eux restent sur le terrain.

7 *Mai.* — Le Garde principal *Lemaigre* cerne une bande dans le huyên de Thanh-Tri, la surprend, et lui tue 23 hommes dont 3 chefs.

13 *Août.* — Le *Lanh Doc*, chef redouté, est tué à Phu-Doi, huyên de Phu-Xuyên ; 2 fusils Gras et un revolver sont enlevés à sa bande.

17 *Septembre.* — Le Garde principal *Audibert* est blessé à l'avant-bras droit en attaquant une bande retranchée dans une pagode de Ma-Nao. Une reconnaissance de 20 fusils envoyée par le poste militaire de Phu-Ly le rejoint. La position occupée par la bande est forte et l'attaque est remise au lendemain pour attendre l'arrivée de renforts qui ont été demandés d'urgence. Dans la nuit les pirates disparaissent.

14 *Octobre.* — Le Chef du dao de My-Duc, *M. Tré moulet*, reconnaît à la pagode de Thuyêt-Son, dans les montagnes de Kha-Phong, l'installation d'un fort parti de rebelles. Il attaque la position qui est parfaitement retranchée et doit se retirer après avoir eu le Garde principal *Lemaigre* mortellement touché, un milicien tué et 4 autres blessés.

A la suite de cette affaire, une colonne de 145 fusils, dont 45 de l'infanterie de marine, partie de Ninh-Binh sous les ordres du Commandant *Michaux-Larivière* exécute le 25 Octobre, une reconnaissance offensive de la position pendant que 150 gardes civils agissent sur les flancs de la bande. Dans la nuit du 28 au 29 Octobre, un détachement parvient à dominer un col donnant accès à la position. Les rebelles ne cèdent qu'à la pointe du jour laissant 17 cadavres sur le terrain, 3 Winchester et un petit canon. Le 30 Octobre des renforts arrivent de Hanoï qui permettent d'occuper la position elle-même.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Région de Nam-Dinh

Le *Dôi Vo* et le *Doc Den* tenaient encore la campagne au début de l'année. Constamment poursuivis par la garde civile, ils ne devaient pas tarder à succomber à ses atteintes.

19 Mars. — Combat de Giao-Phuong.

Ancien catéchiste devenu un moment agent de police après avoir été sergent de 1re classe de tirailleurs, le *Dôi Vo* avait une réputation de cruauté méritée qui le mettait à l'abri de toute indiscrétion. Deux de nos miliciens, agents de renseignement volontaires, tombés entre ses mains, avaient été exécutés sur son ordre. L'affaire du 11 Mars fut le signal de sa perte. Surpris ce jour-là par le Phoquan *Bay*, chef du poste de Ha-Lan, il perdit des armes et laissa échapper trois prisonniers dont le *Cai-Chuc* qui nous servirent utilement.

Sur l'ordre du Vice-résident *Trémoulet*, les détachements *Carrite*. *Huet*, *Ferrière* et *Lambert* (François) se joignirent à celui du Garde principal *Duvernoy* qui, depuis Juillet 1889, poursuivait le *Doi Vo* sans avoir pu définitivement l'accrocher, et ne le lâchèrent plus.

Le 29 Mars, *Duvernoy*, heureusement renseigné cette fois par des chrétiens, apprenait la présence de la bande à Giao-Phuong. Il réussissait à 5 heures et demie du matin, à enlever sans donner l'éveil, deux sentinelles placées un peu en avant d'une maison où le *Doi Vo* et ses partisans se trouvaient. La maison avait été aménagée pour la défense et un arroyo assez profond, ainsi que des haies de bambous en protégeaient les abords. Le village enveloppé, le détachement *Ferrière* ouvre le feu. La riposte est immédiate, un peu décousue au début, puis violente parfois et continue. La marée est haute, *Duvernoy* et ses hommes combattent dans l'eau jusqu'au ventre. Vers 9 heures, le caporal *Quang* parvient à se glisser jusqu'au pied de la maison et, au bout d'un instant, à mettre le feu à la toiture faite de joncs.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La bande continue à résister. Brusquement, ne pouvant plus tenir, sous ce toit qui flambe, elle se rue à corps perdu sur le détachement *Duvernoy*. Les miliciens soutiennent bravement le choc, Trois d'entre eux sont tués, trois autres sont grièvement blessés, mais 21 pirates, dont le *Dôi Vo* lui-même, restent sur le carreau. Un vingt-deuxième qui avait pu s'enfuir fut capturé par le *Dôi Rieu* peu après avec son fusil. Seul demeuraient vivants avec lui les deux hommes qui avaient été pris au commencement de l'attaque. D'autre part, un total de 21 fusils formait le butin de l'affaire.

Affaires de Hoa-Tai et de Truc-Noi. Capture du Doc Den.

La mort de *Crevier* avait quelque peu enorgueilli le *Doc Den* qui, se considérant comme un grand chef, avait noué des relations avec les bandes de la haute région. Fin 1889, il avait été attaqué sans succès par le Quan-Phu de Kien-Xuong dans la pagode de Thuong-An où il s'était un moment installé avec ses partisans revêtus du costume des tirailleurs. En janvier 1899, il éprouvait un échec devant le huyên de Thu-Tri qu'il avait tenté d'enlever.

Au commencement de Mai, sa bande se grossit de celles du *Doc Nhuong* ancien partisan de l'ex-Huyên *Ban-Ton* qui, avec le *Dê-Doc Hien,* combattit contre nous de 1883 à 1888. C'est au *Doc Nhuong* qu'est dû l'assassinat du Tong-Doc *Vu-Van-Bao* lequel avait fait partie d'une ambassade envoyée en France en 1889. Capturé dans le village de Nam-Xang où il s'était retiré et ne voulant pas s'abaisser à payer rançon, ce haut mandarin fut enterré vivant.

Le 23 Mai, les Sergents de 1re classe *Trac,* de Binh-Cach, et *Hien,* de Thuy-Anh, surprennent avec 30 gardes civils le *Doc Den* à Hoa-Tai, huyên de Dông-Quan. Ils lui tuent 7 hommes et lui enlèvent 11 fusils. Les pirates désemparés se sauvent dans la direction de la province de Hung-Yên. Harassés, ils s'arrêtent, pour se reposer et passer la nuit, au marché de Truc-Noi. Pré-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

venu par le chef de canton, le Garde principal *Hursy*, chef du poste de Thanh-Quan, leur tombe dessus le 26 au matin. Le *Doc Den* est pris par le Sergent *Nhi*. De plus, 7 pirates et un revolver restent entre les mains des miliciens. Quatre jours après, le *Doc Den* est exécuté sur l'une des places publiques de Nam-Dinh .

Les Sergents *Trac* et *Hien* qui avaient amené la déconfiture du *Doc Den* et sa capture reçurent la récompense de leur conduite. Le premier obtint la médaille du Mérite de 1re Classe ainsi que le brevet de Chanh-Quan-Co ; le second fut promu Phoquan.

7 *Mai*. — Le *Dôi Sung* est pris dans un engagement du poste de Vu-Ban avec une bande.

Le Caporal *Tang* détaché avec 10 fusils à Lang-Buông pour la protection de la récolte disperse une bande de pillards ; il est blessé dans l'action.

La province de Thai-Binh avait été créée en Mars et une brigade de 400 hommes lui avait été affectée.

L'installation du poste de Du-Dai et la réoccupation de l'ancien poste militaire de Tra-Ly permirent en rassurant la population la capture du *Cai Dien*, lieutenant du *Doc Den*.

En Juillet, des bandes de Hai-Dzuong bousculées par les colonnes de police pénètrent dans Thai-Binh. Fortes de 100 fusils sous le commandement du *Doc Khoat* et du *Doc Nhuong*, elles s'arrêtent à Dông-Khê, dans le huyên de Thanh-Khê, d'où elles sont aussitôt chassées par la milice et regagnent Hai-Dzuong.

En Novembre, une autre bande venue de la province voisine perd un chef et 8 partisans dans un engagement avec les gardes civils.

En Décembre, le Garde principal *Hursy* attaque 40 pirates au village de Dong-Chung, s'empare de leur chef et leur prend 4 fusils et 1 revolver.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Son-Tay

La piraterie continue ses ravages dans la province, principalement dans le phu de Quang-Oai et aux environs de Lien-Son. Le *Doc Ngu*, à peine connu au début de 1889, est devenu le lieutenant de choix du *Dê Kiêu*, l'opiniâtre successeur du *Bô Giap* à la tête de la rébellion. Les succès qu'il a obtenus lui ont acquis une très grande notoriété qui s'accroîtra encore au cours de l'année.

La famille d'*Argence* formée de trois personnes est assassinée le 13 Janvier sur les terres qu'elle cultivait depuis trois ans au pied du Ba-Vi. Un de nos fonctionnaires, le Huyên de Lap-Tach, qui, en qualité de Bang-Biên avait guidé le commandant *Barre* au cours des opérations contre les chinois de Ngoc-Tri, est pareillement assassiné le 29 Janvier. Trois jours avant, dans une rencontre avec la bande du *Lanh-Binh Séu*, il en avait tué le chef et 5 de ses partisans.

Les convois de marchandises circulant sur la rivière Noire étaient régulièrement attaqués par les pirates.

Le 11 Avril, 20 gardes civils et des partisans se cachent dans une vingtaine de barques remontant la rivière. Le convoi ne tarde pas à être arrêté par une bande. Il reçoit l'ordre d'accoster. A peine les barques ont-elles touché la rive que les miliciens s'élancent sur les pirates dont 9 sont tués et 18 faits prisonniers. Des armes blanches et 17 fusils sont pris.

9 Juin. — Combat de Hung-Vi.

Le Garde principal *Courgibet* avait récemment reçu le commandement du poste de Phu-Vinh-Thuong dont les environs étaient souvent pillés et rançonnés par les bandes du *Doc Khoat* et du *Doc Giang*.

Avisé que ces bandes se dirigeaient vers le huyên de Binh-Xuyên, *Courgibet* se met en route avec 50 gardes civils le 8 Juin au matin. La journée du 8 et celle du 9, sont occupées à visiter ce huyên et celui de Tam-Duong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le 9, vers 4 h. de l'après-midi, mis en éveil aux approches de Hung-Vi, par la solitude des rizières et la vue des portes fermées du village, *Courgibet*, fait déployer ses hommes en tirailleurs. Le mouvement ordonné s'ébauchait à peine que des coups de feu partaient de la porte et de la partie de l'enceinte faisant face aux miliciens qui ripostent.

La fusillade durait depuis une demi-heure quand un paysan et un buffle, franchissant une brèche non encore aperçue, s'enfuient à travers les rizières sur la gauche du détachement.

Laissant 25 hommes à son sergent, le *Doi Xuyên*, pour répondre à l'adversaire, *Courgibet* pénètre par cette brèche dans le village. Après quelques minutes de marche, homme par homme, dans un dédale de ruelles, il parvient juste derrière les défenseurs de la porte sur lesquels il fait tirer. Quelques-uns d'entre eux tombent, les autres fuient et se réfugient dans une pagode déjà occupée par leur bande et qu'une cour assez vaste avec des murs en briques ou en pisé entourait.

La porte dégagée, le sergent *Xuyên* avait rejoint *Courgibet* qui ayant fait mettre baïonnette au canon s'élance aussitôt à l'assaut de la pagode. Atteint grièvement à la jambe droite, *Courgibet* s'abat. Les pirates se précipitent sur lui, mais, plus prompts, ses miliciens le dépassent, repoussent les assaillants et enlèvent la position. Puis, adossant leur chef à une colonne, ils continuent l'attaque sous les ordres du *Doi Xuyên* et du *Cai Khanh*. A 6 heures, la bande délogée des venelles où elle avait essayé de se maintenir, abandonnait définitivement le village, emportant de nombreux blessés et laissant 8 des siens, morts, sur le lieu du combat. Deux gardes avaient été tués, le premier en défendant *Courgibet*, le deuxième dans la poursuite des pirates au cours de laquelle deux autres miliciens avaient été blessés.

14 *Juillet*. — Une bande chinoise forte d'une centaine d'hommes dont 70 armés de fusils à tir rapide entre vers 8 h. du matin dans le village de Mam-Lich et se retire après l'avoir mis à sac. Le Garde principal

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

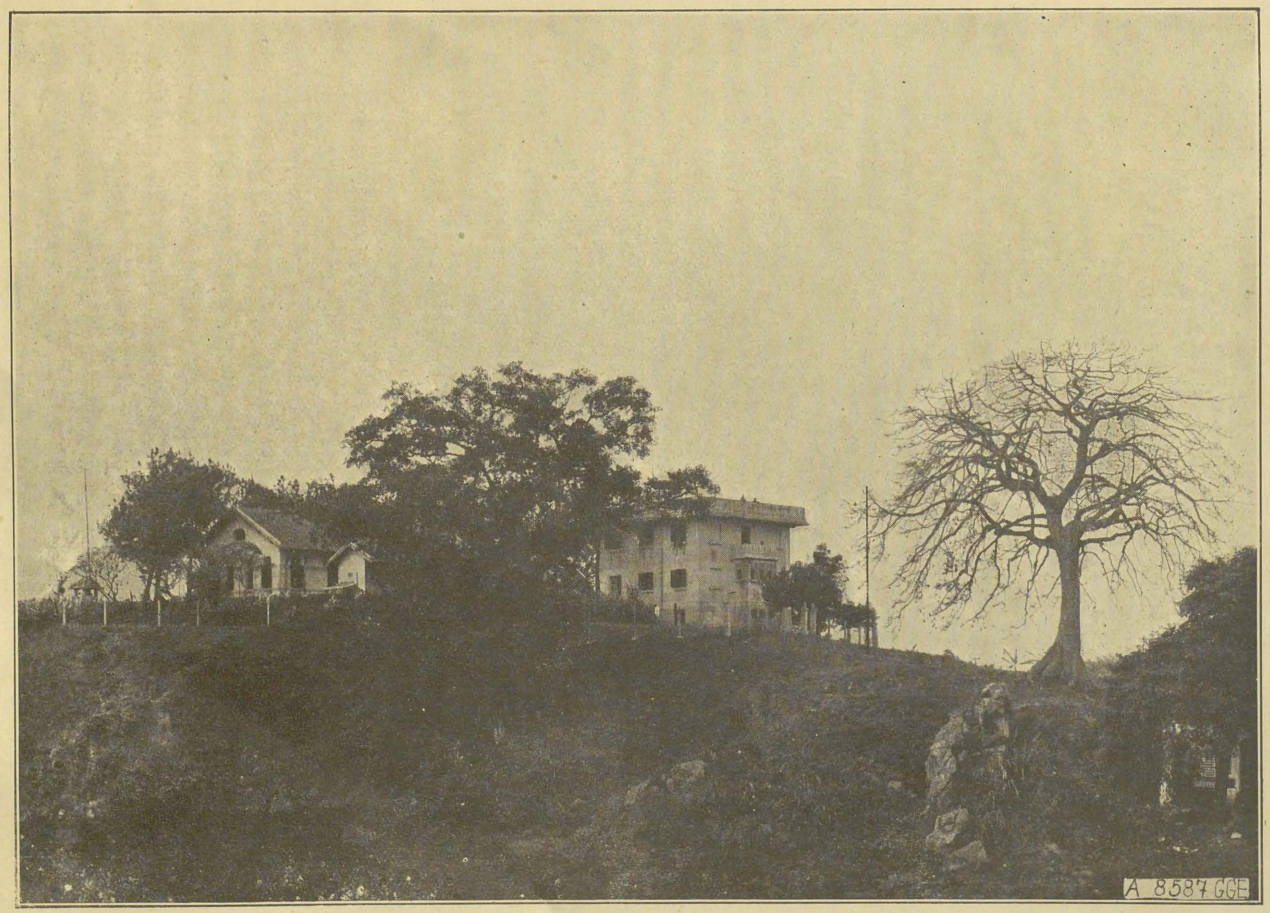

QUANG-YÊN. — Poste de Uong-Bi

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Domicile prévenu se jette à sa poursuite avec 40 miliciens dont 20, sous les ordres d'un sergent, s'égarent en contournant le village que les pirates ont incendié. Après une heure de poursuite le contact est pris. Un combat s'engage qui dure une autre heure et a pour résultat la délivrance de 18 habitants et la reprise de 8 des buffles que la bande venait d'enlever dans le village pillé. Un garde civil est blessé.

Affaire de Bang-Y.

Le *Doc Ngu* s'était installé en Juillet dans le Rung-Day, région difficile et boisée s'étendant du Ba-Vi aux abords de Bat-Bac et dans laquelle existaient des villages peu visités et soigneusement fortifiés. Le nombre des partisans qu'il pouvait réunir à cette époque s'élevait à 600 dont plus de 250 pourvus de fusils en majeure partie à tir rapide.

Le 6 Octobre avait lieu un engagement à la pagode de Thai-Bat, tout près du poste de Bat-Bac, entre une bande et un détachement de 20 gardes sous les ordres du Sergent de 1re classe *Loan* envoyé en reconnaissance par le Phoquan *Nhien*, chef de poste. Le détachement avait eu 1 tué et 3 blessés dont le sergent *Loan*.

L'Inspecteur *Moulin* était arrivé dans la matinée du même jour au poste de Phu-Quan et avait passé l'après-midi au village de Co-Do accompagné du Garde principal *Fayol* et de 20 des hommes du poste. C'est là qu'il fut assez tard informé par un mot rapide du Phoquan *Nhien* de ce qui venait de se passer. A minuit, il était à Bat-Bac.

M. *Moulin* n'appartenait que depuis quelques mois à la garde civile. Il avait servi en qualité de lieutenant de réserve à Madagascar et avait été décoré.

Le 7 Otobre, il quittait Bat-Bac à la pointe du jour pour se mettre à la recherche de la bande à laquelle *Loan* avait eu affaire. Il avait avec lui les Gardes principaux *Léger*, *Foulaz* et *Toutant*, ce dernier récemment nommé, et 150 gardes.

A un kilomètre du poste, le corps du milicien tué la veille gisait sur le bord du chemin. L'inspecteur le fit

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

relever et emporter. A Yên-Thinh, les notables lui dirent que les pirates s'étaient retirés dans la forêt. Suivant la direction indiquée, la colonne continue sa marche jusqu'à Bang-Y. Ce village est situé dans un petit cirque entouré de mamelons boisés. La porte s'en trouvait solidement fermée et on ne voyait personne. *Moulin* prescrit de l'enfoncer. A l'instant même où ses ordres commencent à être exécutés, une bombe éclate. C'est le signal d'une fusillade effroyable. Les balles arrivent de tous côtés, pressées, sur la colonne surprise et dont une partie se disperse. L'inspecteur seul est resté debout. Revolver à la main, il donne des ordres. Les pirates se montrent à découvert et descendent les pentes en tirant. Ils enveloppent les miliciens. *Moulin* tombe touché à la tempe. *Foulaz* a déjà été blessé.

Les Phoquan *Nhien* et *Xuyên*, le vaillant sergent de *Courgibet* à Hung-Vi, les Sergents de 1re classe *Dua* et *Cuong* et leurs hommes couchés dans les hautes herbes répondent par des feux rapides aux attaques des assaillants. A 9 heures les munitions sont épuisées. C'est alors le corps à corps et la fin. *Nhïen, Du* et *Cuong* ont été tués. *Xuyên,* pris vivant, est décapité. Quelques blessés peuvent cependant s'échapper avant l'étreinte définitive des pirates. Ils rallient Bat-Bac en repassant par Thinh-Dai n'ayant plus de cartouches, mais encore porteurs de leurs fusils. C'est par leurs dépositions que l'on eut tous les détails de cette malheureuse et sanglante affaire qui nous coûta : l'inspecteur et 30 gardes tués, un garde principal et 21 miliciens blessés, plus des armes.

Les lignes suivantes sont extraites de la déclaration de *Nguyên-Dinh-Chi* qui fut l'un de ces blessés : « J'a-« vais reçu deux balles, l'une à la tête, l'autre à l'épaule. « Regardant autour de moi, j'aperçus l'inspecteur. Re-« volver en main, il encourageait les linh... Je le vis « ensuite la tête saignante. Avec un mouchoir, il essayait « d'arrêter le sang et criait : « Tirez !... » il tomba... « Vers 9 heures, j'avais brûlé 114 cartouches. Il m'en « restait 6 que je brûlai également... Nous n'étions plus « que 5 ou 6, tous blessés... Nous nous sauvâmes en « traversant Thinh Dai ».»

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le Garde principal *Domicile* poursuit et rencontre à diverses reprises les bandes du *Doc Giang* et du *Doc Xuyên*. Dans le huyên de Lap-Tach, ayant avec lui les détachements *Lafférère*, *Vernet* et *Toutant*, il rejoint la bande du *Doc Xuyên* au passage d'une rivière et lui prend 4 revolvers et un fusil. Un pirate est tué, d'autres se noient.

De concert avec *Toutant* et disposant de 55 hommes, il ne peut enlever Lang-Bach où le *Doc Giang* disposant de 80 fusils s'est fortement retranché. *Domicile* doit se retirer après avoir eu son guide et 4 miliciens blessés.

A côté du chef rebelle *Dê Kieu* qui avec ses lieutenants peut mettre en ligne 300 fusils à tir rapide, diverses petites bandes parcourent le pays et tiennent les villages sous la terreur qu'inspirent leurs méfaits.

Au cours des opérations de Mars, la garde civile prend 16 fusils et 300 cartouches aux bandes et leur tue 19 hommes dont 4 chefs.

1er *Avril.* — Le Garde principal *Gensbitel* prend 5 pirates et 2 fusils, dont un à tir rapide, à Phuong-Quan dans le huyên de Tam-Nong.

Avril-Mai. — Les opérations effectuées amènent la soumission : 1° du *Doc Duc* ancien lieutenant du *Doc Xi* et compagnon du *Doc Dai* avec 8 partisans, 5 fusils à tir rapide et 300 cartouches ; 2° du *Doc Hoach* lieutenant du *Dê Thanh* qui se rend avec 15 hommes et 11 fusils.

Le Sergent Lê-Van-Trung.

Dans la nuit du 11 au 12 juin, le poste de Co-Tuyêt est violemment attaqué par la bande du *Dê Kieu* et du *Dê Thanh*. Le Sergent de 1re classe *Lê-Van-Trung* le commande. Il se défend avec énergie et a 5 hommes blessés dont un grièvement. Les assaillants se retirent à l'arrivée des détachements accourus au secours du poste. Ils laissent trois tués sur le terrain et ont de nombreux blessés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Tuyên-Quang

24 *Décembre*. — Le Garde principal *Charnaux*, chef du poste de Phuong-Tric, est tué avec 6 de ses hommes en poursuivant une bande.

Les bandes chassées par les opérations militaires du Thanh-Hoa-Dao se sont réfugiées dans la région de Luc-an-Chau-Phu-Yên-Binh et agissent dans la riche vallée du Song-Chay. A l'Est de Tuyen-Quang la bande de *Ly-Tu* est installée à Phuoc-Lam. Une autre bande sous le commandement de *Luong-Van-Son*, frère de *Luong-Tam-Ky*, a réoccupé Cay-Vong au pied de la partie Nord-Ouest du Tam-Dao. Toutes, formées surtout de chinois, sont en relations suivies avec les grandes bandes du haut Song-Chay et de la haute rivière Claire.

Le Sergent Nguyen-Van-Sao.

Le Garde principal *Agofroy* avait été chargé en Février de la construction d'un poste à Phu-Yên-Binh. Il avait 31 hommes avec lui. Le poste était loin d'être achevé quand une forte bande chinoise tenta de l'enlever. Cerné dans la nuit du 30 au 31 Mars, il fut vivement attaqué de minuit au matin . *Agofroy*, assisté du Quan Phu *Nguyên-Huy-Con*, dirigeait la défense lorsqu'il fut tué. Quoique atteint lui-même d'une balle à la cuisse, le Sergent *Nguyên-Van-Sao*, un Cochinchinois, le remplaça et fit si bien, qu'à l'aube les Chinois abandonnèrent l'attaque laissant entre ses mains 4 prisonniers, 3 morts, 2 drapeaux et un fusil à tir rapide. En plus de son chef tué et du sergent blessé, le détachement comptait un milicien tué et deux autres blessés.

Province de Thai-Nguyên

Les opérations de Janvier et de Février 1889 conduites par le général *Borgnis-Desbordes* avaient amené l'enlèvement et l'occupation de Cho-Chu et de Cho-Moi en refoulant *Luong-Tam-Ky* et *Ba-Ky* vers le Nord.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Sous la pression des postes militaires nouvellement établis et l'action de la résidence, *Luong-Tam-Ky* se résout dès le commencement de l'année à formuler des offres de soumission. Acceptées en principe le 26 Mai à Qui-Triêu par le Vice-résident *Bernard*, ces offres sont définitivement approuvées par le Résident Supérieur dans les premiers jours d'Octobre. Quant à *Ba-Ky*, il continue sa résistance après avoir paru un moment sur le point de suivre l'exemple de *Luong-Tam-Ky*.

Les bandes annamites du *Dê-Nam* relient à l'Est et au Sud-Est de la province les bandes chinoises du Luc-Nam à celles de *Ba-Ky*. Fortes de plus de 400 fusils, elles sont en réalité seules maîtresses de la région mamelonnée et couverte du Yên-Thê qui exigera encore près de vingt années de coûteux et sanglants efforts pour être complètement pacifiée.

Sur sa proposition spontanée, le Phoquan *Thinh* est envoyé à *Luong-Tam-Ky* au début de Mai en témoignage de la sincérité des pourparlers entrepris à la suite des ouvertures de soumission du chef chinois.

18 Juin. — Mort du Doc-Hoang

Dans une rencontre avec la bande du *Doc Hoang* à Dac-Lau (Yên-Thê), le Garde principal *Castellani*, chef du poste de Son-Cot, prend 7 fusils à tir rapide et tue 12 pirates dont le *Doc Hoang*. Le surlendemain, il poursuit des chinois qui pillaient un village, les rejoint à Quan Trang, leur tue un homme et leur enlève un fusil Gras.

En deux engagements, le 5 Juillet à Dong-Mun et le 7 Juillet à Deo-Nhe, le Garde principal *Blanc* s'empare de 6 fusils et de 2 pistolets. Il tue 3 pirates, délivre 6 prisonniers et reprend 18 buffles enlevés dans un village.

27 *Août*. — Opération combinée entre plusieurs postes contre Nam-Ly occupé par une bande. Les retranchements tenus par les pirates sont enlevés et détruits. Deux fusils à tir rapide restent entre nos mains.

Septembre. — Engagement de Ngoc-Boi (Tam-Dao) au cours duquel le détachement *Castellani* prend un revolver et un fusil.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

3 Octobre. — Affaire de Kai-Luu

Des chinois de l'ancienne bande de *Luong-Tam-Ky* se sont installés et retranchés à Kai - Luu dans le massif du Tam-Dao. Les Gardes principaux *Picard, Castellani* et *Blanc* les en chassent en une surprise qui coûte 50 hommes à la bande. Dans la position abandonnée sont pris 12 fusils à tir rapide et un butin considérable, produit de nombreux pillages. Deux femmes retenues prisonnières par les pirates sont délivrées. Nous avons 3 blessés.

Novembre. — Engagement auprès de Thin-Dao (Yên-Thé) entre les Gardes principaux *Blanc* et *Castellani* ayant 60 hommes et toute la bande du *Lanh Duong* que l'on connaîtra bientôt sous le nom de *Dê Tham*. Trois pirates sont tués, un quatrième est fait prisonnier.

Novembre. — Affaire de Lau-Lau

Les Gardes principaux *Larger, Castellani* et *Blanc* ont été mis, avec 110 fusils, à la disposition de la colonne *Godin* qui opère au Yên-Thê. Faisant partie du groupe de *Beylié* auquel les miliciens servent d'avant-garde, ils se heurtent à Lau-Lau, près de Huu-Thuê, aux bandes retranchées du *Dê Nam*. Le combat dure de 6 heures du matin à 4 heures du soir sans résultats appréciables. Cinq gardes civils sont tués et 22 autres blessés. Deux jours plus tard, la colonne occupe la position qui a été évacuée par les pirates après un court engagement.

28 *Décembre.* — Le Garde principal *Blanc* surprend un parti de Chinois à Phu-Canh non loin de Huong-Son ; deux pirates et 2 fusils à tir rapide restent entre nos mains.

Fin Décembre. — Tous les mans rebelles du versant Nord du Tam-Dao effectuent leur soumission au poste de Son-Cot.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1891

La fin de 1890 et le début de 1891 sont marqués par une notable recrudescence de la piraterie. Les bandes que les colonnes réussissent à disperser se reforment après leur passage. Les progrès de la pacification se ralentissent et, parfois même, subissent un temps d'arrêt.

Pour remédier à cet état de choses, le Gouverneur Général, *M. de Lanessan*, crée, par son arrêté du 6 Août, dans les régions montagneuses qui séparent le delta des provinces chinoises, de véritables confins militaires dont les chefs réunissent tous les pouvoirs.

Les provinces civiles de Lao-Kay, Tuyên-Quang, Cao-Bang, Lang-Son et Hai-Ninh (Mon-Cay) sont supprimées. Grossies de partie des provinces de Son-Tay, Hung-Hoa, Thai-Nguyên, Bac-Ninh, Hai-Dzuong, Quang-Yên, elles deviennent des territoires militaires.

Sur les 19 brigades autonomes de garde civile existant au 6 Août et comptant un total de 8.793 hommes, 5 disparaissent et 4.761 miliciens sont passés à l'autorité militaire par l'arrêté du 5 Septembre pour accroître l'effectif des régiments de tirailleurs tonkinois.

Par contre, le même arrêté organise les linh-co dont le nombre est porté à 4.000. Placés sous l'autorité immédiate et la responsabilité des mandarins, les linh-co seront instruits par les gradés de la garde civile demeurés sans emploi à la suite du passage de leurs hommes aux tirailleurs. Ces gradés entrent avec leur grade et leur solde dans le cadre de la nouvelle organisation. Le recrutement des linh-co s'effectuera dans les mêmes conditions que le recrutement des gardes civils et des tirailleurs ; leur administration et leur direction seront soumises au contrôle des résidents. Les villages restent responsables de la conduite et de la présence au corps des hommes qu'ils auront fournis aux linh-co.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

La répartition des forces de la garde civile en brigades, est fixée par l'arrêté du 6 Septembre du Résident Supérieur comme suit, en conséquence des dispositions des arrêtés des 6 Août et 5 Septembre du Gouverneur Général :

Bac-Ninh ...	680	Gardes	Ninh-Binh ..	150	Gardes
Hai-Phong ..	250	»	Thai-Binh ..	225	»
Hung-Hoa ..	250	»	Hai-Dzuong .	426	»
Nam-Dinh ..	250	»	Ha-Noi	550	»
Son-Tay	600	»	Luc-Nam ...	100	»
Bai-Say	400	»	Quang-Yên .	250	»
Ha-Nam	200	»	Cho-Bô	100	»
Hung-Yên ..	200	»			

L'année s'achève sous d'heureux auspices. L'interminable rébellion du *Bay-Say* paraît être définitivement étouffée. Tous ses chefs, sauf *Tân-Thuât* et son frère *Hai-Kê*, ont été pris, tués ou décapités, au moment où se disloque la deuxième colonne de police de S.E. le Kinh-Luoc, *Hoang-Cao-Khai*, qui avait reçu en Mai mission d'y mettre fin.

Région de Bac-Ninh, Hai-Dzuong, Hung-Yên

Les heureux résultats, obtenus par les précédentes colonnes de police dans les régions troublées qui forment les limites des trois provinces, n'ont eu qu'une durée éphémère. La rébellion a repris avec autant de violence que par le passé après leur dislocation.

Afin d'éteindre le foyer de piraterie qu'est le malheureux *Bai-Sây*, on réunit en un dao le phu de My-Hao (Hai-Dzuong), le huyên de Van-Lam (Bac-Ninh) et celui de Yên-My (Hung-Yên), sous la direction du Vice-résident *Muselier*. Une brigade autonome de 350 gardes encadrés de 8 gardes principaux, placée sous le commandement d'un inspecteur, est affectée à ce dao.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dès le premier jour la lutte est incessante, opiniâtre. En dépit des poursuites acharnées dont leurs bandes sont l'objet, les chefs de la rébellion restent hors d'atteinte. Ce sont le *Dê-Doc Sung*, le *Dê-Doc Ban*, le *Dê-Doc Tinh*, le *Dê-Doc Cop*, le *Lanh-Binh Diên*, *Tra-Van*, et le *Dê-Doc My* qui disposent de près de 600 fusils.

Pour en terminer, le Résident Supérieur décide en Mai la formation d'une seconde colonne de police dont S. E. le Kinh-Luoc, *Hoang-Cao-Khai*, reçoit la haute direction. Auprès de lui, *M. Muselier* est investi des fonctions de commissaire du gouvernement. Des mandarins civils l'accompagnent pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche et un tribunal jugeant en cour martiale siège en permanence.

La colonne comprend 1.000 gardes civils encadrés par des inspecteurs et des gardes principaux, sous le commandement de l'Inspecteur *Vincilioni* et 500 linh-co sous les ordres de leurs mandarins militaires.

Les opérations durent jusqu'à fin Décembre ; elles sont menées avec une constance et une énergie qui ne laissent aucun répit aux bandes poursuivies. Lorsqu'elles cessent, il ne reste parmi les chefs du *Bai-Say* que *Than-Thuât* et son frère *Hai-Kê* pour continuer la lutte contre nous. Les armes à feu enlevées dans les engagements ou livrées par les pirates qui se sont soumis et versées avec plus de 2.000 cartouches à l'Artillerie atteignent les chiffres de 272 pour les fusils, dont 238 à tir rapide, de 67 pour les revolvers et de 12 pour les pistolets.

Province de Bac-Ninh

22 *Janvier*. — Un détachement s'empare du *Lanh Cheo* qui opérait dans le Tiên-Dzu et prend 2 fusils.

22 *Février*. — Une bande forte de 100 fusils à tir rapide est attaquée dans le village de Dong-Nguu où elle s'est solidement installée. Au cours de l'attaque, le Garde principal *Le Gléo* et 2 miliciens sont tués, 3 autres

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

miliciens sont blessés. Des renforts demandés aux troupes de la garnison de Bac-Ninh ne peuvent intervenir à temps, la bande ayant réussi à s'enfuir pendant la nuit.

2 *Avril.* — Le Huyên de Yen-Phong avec 40 miliciens et linh-co déloge une bande installée au village de Lang-Phong (huyên de Vinh-Yên) et lui prend 3 fusils Gras. Un milicien et un linh-co sont tués, trois miliciens et quatre linh-co sont blessés.

9 *et* 11 *Avril.* — Engagements au cours desquels nous avons 2 tués et 2 blessés.

28 Avril. — Combat de Dao-Thué.

Dans la matinée, le Quan Phu de Tu-Son était informé que le *Lanh Hièm,* le chef le plus important de la région Sud, se trouvait avec plus de 100 hommes au village de Phu-Khê. Il partit aussitôt avec ses linh thu-ha et le petit détachement de garde civile qui se trouvait à ce moment à Phu-Tu. A peu de distance de Phu-Khê, le Quan Phu et son détachement furent accueillis par une assez vive fusillade et après un engagement de peu de durée, les pirates s'échappèrent dans la direction de Quang-To. Au cours de la poursuite un pirate fut tué et son fusil pris.

Toujours serrée de près, la bande chercha un abri dans le village de Dao-Thuê, huyên de Dong-Khê, après avoir passé à côté de Quang-To, Van Diem et Yên-Phu. Les habitants allèrent en avertir les postes de Dong-Khê et de Phu-Co. Les deux Quan Huyên de Dong-Khê et de Kim-Anh et les deux chefs de poste, les Gardes principaux *Guillaume* et *Bichat,* arrivèrent à Dao-Thuê presque en même temps que le Quan Phu de Tu-Son. L'accès du village étant assez difficile, un combat violent commença à ses abords. On réussit cependant à forcer une porte et les pirates durent se réfugier dans une espèce de réduit formé par les cours de plusieurs maisons. Bientôt ces maisons flambèrent. La bande ayant laissé plusieurs des siens dans les flammes, s'enfuit du côté du Song-Calo qu'elle traversa à la nage en éprouvant encore des pertes.

Dans la poursuite, 23 pirates tués dont le propre frère du *Lanh Hiem,* restèrent sur place, 1 fut pris vivant et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

une trentaine furent blessés. D'autre part, le village de Xuan-Lai fit un prisonnier, tua un pirate et prit un fusil.

Le *Lanh Hiem* venait du Sud de la province où il était inquiété par la colonne de police et se rendait dans le Nord du Kim-Anh pour rejoindre *Tan-Thuât*. Il avait avec lui 120 hommes armés de plus de 100 fusils. L'affaire lui coûta, en outre de ses pertes en partisans, 13 fusils à tir rapide, 2 revolvers, 342 cartouches de fusil et 150 cartouches de revolver sans compter d'autres fusils ou munitions disparus dans la traversée mouvementée du Song-Calo. De notre côté, nous eûmes 2 tués et 2 blessés.

3 *Mai.* — Le Garde principal *Toutant* du poste de Lac-Tho sur le canal des Rapides, attaque au village de Le-Xa une bande de 32 pirates que le maire du village venait de lui signaler. Après un engagement de quelques instants, la petite bande délogée s'enfuit en laissant 3 fusils à tir rapide, 1 revolver et 5 cadavres sur le terrain.

10 *Mai.* — Les postes de Nghia-Vu et de Cao Thuong opèrent de concert au village de Trung-Son (Yên-Thê). Le *Lanh Hanh* et 7 pirates restent sur le carreau. Deux fusils à tir rapide et 100 cartouches sont pris.

14 *Mai.* — Engagement avec les bandes de *Hai-Ke* et du *Dê Tinh* dans les villages de Tu-Ho et de Dai-Hanh (frontière de Hung-Yên et de Bac-Ninh). Les pirates peuvent s'échapper grâce aux difficultés du terrain couvert de hauts roseaux.

16 *Mai.* — Le Garde principal *Toutant* tue deux pirates d'un groupe de la bande de *Lanh Hiem* venu au village de Dê-Cau pour réquisitionner de l'argent et des vivres ; il en prend 5 autres et s'empare d'un fusil Gras.

21 *Juin.* — Renseigné par le sous-chef de canton de Dao-Vien, le Phoquan *Tu* chef d'un détachement mobile prend le *Lanh Thai*, lieutenant du *Lanh Giai*, 2 Winchester et 1 revolver. Quelques jours après le même sous-chef de canton s'empare de 2 autres Winchester que le *Lanh Thai*, sur le point d'être pris, avait cachés dans des touffes de roseaux.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

24 *Juin.* — Attaque des bandes réunies de *Lanh Hiem*, *Dê-Tê* et *Lanh Tuy* dans le village de Dai-Bai, huyên de Gia-Binh. Les pirates abandonnent 9 tués.

25 *Juin.* — Le poste de Phu-Thuan rejoint une bande à 35 minutes du poste, lui tue 2 pirates et lui prend 2 revolvers.

21 Juin. — Affaire de Quinh-Coi

27 *Juin.* — L'Inspecteur *Lesage* ayant su que la bande de *Lanh Hiem* se trouvait à Quinh-Coi, huyên de Gia Binh, s'y rendit et divisant sa troupe en deux groupes, l'un sous la direction du Garde principal *Picard*, l'autre sous ses ordres, il cerna le village. Comme au point du jour on lui signalait que la bande cherchait à fuir par un point non gardé, il s'y porta rapidement. Dès les premiers coups de feu son cheval s'emballa et l'emmena à une centaine de mètres de ses hommes. Assailli par 3 pirates sortis de touffes de roseaux, il en tua un au moment où lui-même était blessé mortellement d'une balle. Le Sergent de 1re classe *Hieu-Van-Long* qui s'était précipité avec 2 gardes à son secours parvint à l'emporter à l'instant où il allait être décapité. La bande s'enfuit en laissant 8 tués sur le terrain dont *Thuy* second de *Lanh Hiem*.

5 *Juillet.* — Un détachement du poste de Ha-Chau surprend une bande du Yên-Thê qui cherchait à piller le village de Vinh-Thiet. Un pirate est tué, 1 fusil à tir rapide pris.

26 *Août.* — Un engagement assez vif a lieu à Lang-Den, phu de Da-Phuc, entre un détachement des postes de Duc-Thang et de Ha-Chau et la bande du *Dê Phung*. Les pirates qui s'étaient installés dans une pagode du village en sont délogés.

1er *Septembre.* — Engagement à Kim-Tao dans le huyên de Lang-Tai entre la bande de *Vinh* et des détachements. Cette bande formée de chinois et d'annamites venait du huyên de Chi-Linh.

1er *et* 6 *Septembre.* — Engagements à Gia-Thuong et Phu-Tang. Pris 3 fusils et un revolver.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

12 *et* 18 *Septembre.* — Soumission du *Lanh Xuât* et du *Doi Vuc* avec 21 partisans, du *Doi Binh Nguyên-van-Ba* et de 47 hommes de la bande du *Lanh Hiem.* 11 fusils dont 8 à tir rapide et 1 revolver sont rendus par ces bandes.

Province de Hai-Dzuong

Aux approches du Têt, les bandes de la province grossies de bandes venues du Bai-Say et de concert avec celles du Dông-Triêu semblaient vouloir tenter un mouvement d'ensemble à l'instigation de *Tan-Thuât.* Le chef *Lanh Qui* avait repris la campagne et avec *Tiên-Duc* pillait les jonques aux embouchures des Thai-Binh et Van-Uc. Des partis armés reparaissaient qui n'hésitaient pas à attaquer nos détachements. La situation s'aggravait du fait de la réduction de l'effectif de la garde civile de la province, passée de 750 hommes à 426.

L'organisation des linh-co, en fournissant aux Quan Phu et aux Quan Huyên un sérieux moyen d'action, permit le retrait des miliciens jusqu'alors mis à leur disposition. La construction de blockhaus de surveillance et d'appui aux points de passage importants et la création d'un service de patrouilles et de renseignements sous la responsabilité des notables des villages, vinrent compléter, avec d'incessantes colonnes mobiles, les mesures efficaces de défense et de répression prises contre la piraterie et la rébellion.

Les bandes chinoises qui occupaient toujours le Dông-Triêu s'étaient accrues des bandes que les opérations militaires de la haute région avaient rejetées sur le delta. D'autre part les anciens partisans du *Doc Tich,* les *Lanh Phu, Dê Cuu, Doc Chuyên, Lanh Nam* et *Doc Thuan,* qui n'avaient pas voulu le suivre lors de sa soumission avaient reconstitué leurs bandes et tenaient le Sud du Dông-Triêu. Les opérations de la colonne du Lieutenant-colonel *Terrillon* formée de troupes régulières, de gardes civils et de partisans et appuyée par les canonnières de la Marine, les refoula dans la zone montagneuse au Nord du Song Loch-Nam.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Enfin, une autre colonne de gardes civils, de linh-co et de partisans, agissant dans la province pendant que la colonne de S. E. le Kinh-Luoc purgeait le Bai-Say, débarrassait les huyên de Cam-Giang, de Gia-Loc, de Nang-Yên et de Thanh-Mien, des bandes de *Hai-Kê*, du *Dê Ban* et du *Lanh Tao* qui s'y étaient rassemblées. Harcelées sans répit, ces bandes finissaient par se disloquer et leurs chefs se terraient sur les bords du Song Kinh-Thay d'où il leur était possible de passer facilement dans le Dong-Triêu.

8 *Mars.* — Dans une rencontre à La-Xa (Cam-Giang), les pirates laissent une trentaine des leurs sur le terrain dont *Quang-Luoc*. Un fusil à tir rapide est pris, des femmes et des enfants emmenés prisonniers par la bande sont délivrés.

9 *Mars.* — Dispersion des bandes de *Tiên-Duc* et de *Qui* après plusieurs engagements sérieux à Do-Xuyên, Ho-Yên, Uc-Tai, Yên-Phong, Lang-Xai, Tien-Liet, Dong-Phan. Une quinzaine de tués abandonnés par ces bandes sont retrouvés dans ces villages. Vingt femmes sont délivrées parmi lesquelles la femme et la sœur du Huyên de Tu-Vi. De notre côté, un garde et un partisan sont blessés.

18 *Mars.* — L'Inspecteur *Vincilioni* (Antoine) surprend avec un petit détachement une bande à Nha-Te, tue 6 pirates, en blesse 15 et fait 12 prisonniers.

21 *au* 22 *Mars.* — Dans un engagement de nuit, le *Doc* ***Dam*** et son oncle *Quan Hai* sont tués à Chi-Cat, huyên de Cam-Giang.

30 *Mars.* — Une bande attaquée à Phuong-Xa laisse entre nos mains 3 tués et 5 fusils dont 3 à tir rapide.

2 *Avril.* — Le *Doc Than* est tué avec 5 de ses hommes à Duong-Duc, 4 autres sont faits prisonniers, une carabine Gras et un revolver sont pris.

Le *Lanh Binh Cau* est tué à Luu-Xa et 3 pirates restent entre nos mains.

6 *Avril.* — A Yên-Cu rencontre avec 16 hommes de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bande de *Doc Than* tué il y a 4 jours. Les pirates tentent d'échapper aux miliciens à l'aide d'un sampan que des feux de salve coulent en pleine rivière. Douze d'entre eux sont tués ou se noient avec leurs armes ; 4 autres faits prisonniers rendent des cartouches et un fusil Gras.

Affaire de Dao-Xa

12 *Avril.* — L'Inspecteur *Goërg* attaque avec 150 hommes de nombreux pirates retranchés sur une digue à Dao-Xa. Après un feu violent, l'assaut est donné. Les pirates bousculés fuient en laissant 7 fusils et 41 morts sur le terrain dont le chef *Lang Tao*. Trois miliciens sont tués et quatre autres blessés.

28 *Avril.* — Le détachement de Gia-Loc, qui le 21 avait attaqué de nuit les bandes du *Lanh Qui* et du *Dê Ga* à Cao-Duê et leur avait pris 6 hommes en délivrant 9 prisonniers, surprend, vers le soir, des pirates en train de piller le village de Doan-Bai. Deux d'entre eux sont tués, un troisième est capturé. La femme du Pho Ly de Phuong-Ban qu'ils emmenaient leur est enlevée. Les miliciens s'emparent, en outre, d'un fusil à tir rapide et d'un revolver.

11 *Mai.* — Le Garde principal *Masseboeuf* pénètre avec ses hommes dans le village de Kinh-Khê, huyên de Tien-Lang, et en chasse, après un court combat, une bande qui s'y était réfugiée. Les pirates perdent 4 fusils et, poursuivis, sont obligés de traverser le Thai-Binh sous le feu des miliciens.

18 *Mai.* — Pour reconnaître les forces des bandes qui occupent les anciens repaires du *Doc Tich* à Phap-Co, Phi-Liet, Ha-Coi et Doan-Lai, 125 gardes civils divisés en 4 détachements fouillent les rochers. Les pirates, au nombre de 3 à 400, dont certains habillés de kaki comme les miliciens, résistent pendant 4 heures, puis se dispersent dans les rochers de Trai-Son et de Phap-Co en laissant sur le terrain une cinquantaine des leurs hors de combat. Nous avons 4 miliciens blessés assez grièvement. Ces pirates avaient attaqué sans succès le poste de Nghia-Lo deux jours auparavant.

26 *Juin.* — Le Garde principal *Masseboeuf*, chef de pos-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

te de Quinh-Cu secondé par le Garde principal *Marol* du poste de Van-Uc attaque la bande du *Lanh Chuyên* dans le canton de Dai-Cong, huyên de Tien-Lang. Les pirates bousculés sont obligés de franchir le canal des Riz sous les balles des gardes civils. Ils perdent 15 hommes et des armes.

A Bac-Trung 5 pirates dont le *Doi Lien*, 1 fusil et 1 revolver sont pris au cours d'un engagement.

3 *Juillet.* — Le *Quan An* et le Garde principal *Filipi* ont un engagement avec *Hai-Kê* et lui prennent 3 fusils Gras ainsi qu'un de ses lieutenants.

Capture du Dê Tinh.

Le pirate soumis *Linh Van* qui commandait depuis quelques jours le poste de Dong-Mai s'empare, de concert avec la garde civile, du *Dê Tinh* grand chef de la province de Hung-Yên qui avait récemment tué le Quan Huyên de Phu-Xuyen. *Dê Tinh* est capturé avec un de ses lieutenants. Pris en plus une carabine Gras.

15 *Juillet.* — Le Phoquan *Cong* du poste de Yên-Phong avec 15 gardes tue 3 pirates au cours d'un engagement, prend deux petits chefs et s'empare de 2 revolvers et de 3 fusils dont 2 à tir rapide.

20 *Juillet.* — Le Phoquan *Mê* du poste de Tu-Ky surprend la bande du *Quan Giao*, lui enlève 7 fusils à tir rapide et lui tue 30 hommes. Deux pirates sont en outre faits prisonnniers.

Le même Phoquan en un coup de main sur le village de Gia-Loc où se trouvait une bande de 50 pirates, lui avait enlevé, le 8 juillet, 2 fusils à tir rapide et 100 cartouches.

24 *Juillet.* — La bande du *Dê Ban* perd dans un engagement 9 fusils dont 8 à tir rapide et a son chef blessé au genou.

6 *Août.* — Deux détachements opérant dans le Gia-Loc enlèvent 14 armes à tir rapide, 2 revolvers, des dra-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

peaux aux bandes de *Qui* et de *Giao* auxquelles ils tuent 47 hommes.

De Juin à Septembre, les rencontres avec les bandes sont presque journalières. Chaque fois des pirates restent sur le carreau et des armes sont prises.

Affaire de Dong Son.

21 *Août.* — Le Garde principal *Lévecq* procédait à la construction d'un poste à Dong-Son. Il est tué avec plusieurs de ses hommes dans une embuscade tendue par une forte bande chinoise.

L'Inspecteur *Feisthamel* se porte sur le lieu du combat. Les Chinois prennent la fuite devant l'attaque de son détachement et sont canonnés par l'*Avalanche*. Nous avons 7 gardes civils tués et 8 autres blessés.

21 Septembre. — Combat de Vu-Ban.

L'Inspecteur *Feisthamel* ayant été prévenu par le chef de canton de Vu-Ban qu'une bande venait de s'installer à Vu-Nong s'y rendit avec le Garde principal *Fœhr*. Le Garde principal *Juillard* (Jules), de Yên-Luu, le rejoignit peu après.

Les pirates occupaient une pagode en maçonnerie que protégeaient des murs et une mare assez profonde. *Feisthamel* attaque et fait donner l'assaut. Lui-même s'engage avec quelques gardes sur le chemin d'accès de la pagode dont l'entrée a été barrée. Comme il essayait de forcer le barrage, il est blessé à la main gauche. Arrachant un doigt qu'un peu de peau retenait encore, il se retourne et le remet à son ordonnance qui le suivait pas à pas. Puis il revient à l'obstacle. A ce moment deux balles l'atteignent aux cuisses et au ventre. Il est tué et tombe sur le bord de la mare d'où ses hommes le sortent et l'emportent à l'arrière.

Fœhr a pris le commandement. Bravement secondé par l'Adjudant *Tich* et par son camarade, il reprend le combat et par deux fois lance le détachement sur la pagode qui est enfin enlevée. La bande délogée fuit, poursuivie par les miliciens furieux de la mort de *Feisthamel*. Cinq pirates sont pris avec 2 fusils à tir rapide, 1 revolver

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

américain et 81 cartouches dont 54 cartouches Lebel. Un garde civil avait été tué en même temps que l'Inspecteur *Feisthamel*, 4 autres avaient été blessés.

29 *Octobre*. — Engagement avec les bandes de *Qui* et de *Lanh Ba* à Quang-Bi et Can-Lam, huyên de Gia Loc. Pris deux carabines et un mousqueton Gras.

8 *Novembre*. — Le Garde principal *Masseboeuf*, Chef du poste de Qui-Cao, bouscule à Dong-Dang, huyên de Tu-Ky, une bande qui laisse 3 tués sur le terrain.

23 *Novembre*. — Une bande venue pour plller le village de Hon-Bong est attaquée par un détachement de miliciens. Elle a 2 pirates tués et perd 4 fusils.

9 *Décembre*. — Le Quan Phu de Kinh-Mon et le Phoquan *Da* attaquent une bande à Trinh-Xa et lui tuent 7 hommes. Une canonnière appuie les gardes civils. Le lendemain ils prennent à Lê-Xa le principal agitateur de la région, le nommé *Tam-Biên*, 4 de ses partisans, 1 fusil et 1 pistolet.

17 Décembre. - Combat de Doan-Lam.

Le chef *Dê Ban* et ses lieutenants s'étaient réunis au village de Doan-Lam. Quatre détachements de gardes civils sous le commandement des Gardes principaux *Masseboeuf*, *Broussiac*, *Ménard* et *Julliard* (Jules) avec le chef soumis *Khoat* à la tête de ses partisans arrivent devant le village. Une centaine de pirates en sortent venant au devant de l'attaque. Les détachements se déploient et le combat s'engage, très vif. Au bout d'une heure d'une fusillade nourrie, les miliciens donnent l'assaut. Une lutte corps à corps, débusque la bande des digues qu'elle avait occupées. Poursuivie, elle se disperse après avoir perdu 7 fusils et 15 hommes dont les cadavres sont retrouvés sur le terrain.

Notre action continue et les progrès dans la pacification des esprits qu'elle décide nous ont rallié la population qui n'hésite plus à nous aider et à nous renseigner.

L'un des chefs les plus redoutés est pris par un pirate soumis. Le village de Thieu-Dong, huyên de Kim-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Thanh, assailli par une bande lui résiste, puis passant à l'attaque, lui tue 4 hommes, en blesse plusieurs autres et lui enlève 2 fusils à tir rapide et des cartouches.
Les bandes n'ont plus l'appui des villages ; elles vivent dans la crainte continuelle des dénonciations. Dès la fin de l'année on peut circuler sans crainte dans toute la province, sauf en sa partie montagneuse passée à l'autorité militaire et qui demeure encore troublée.

Province de Hung-Yên

Combat de Dao-Xa

9 *Avril.* — L'Inspecteur *de Porto-Carrero* arrivait devant le village de Dao-Xa avec 60 gardes civils quand il se heurta, vers 7 heures, à une forte bande qui tenait la digue de Hai-Dzuong. Dès le début de l'action, *de Porto-Carrero* et le Phoquan *Chung* tombèrent frappés à mort. Les miliciens sous le commandement du Garde principal *Pointis* refoulèrent la bande et battirent en retraite à 9 heures en ramenant à Hung-Yên un garde blessé et les corps des deux tués qu'il avait fallu âprement disputer aux pirates.

L'Inspecteur *Riou* avec 40 hommes rencontre une bande qu'il culbute et à laquelle il enlève deux fusils Gras.

30 *Avril.* — Un caporal de la garde civile à la tête de 25 linh-tap-phao accouru au secours des villages de Dang-Hoi et de Ha-Lang, attaqués par une bande bouscule les pirates, leur fait 4 prisonniers dont le *Lanh-Binh Bong* et leur prend un fusil Gras et des cartouches.

17 *Mai.* — L'Inspecteur *Feisthamel* et le *Quan-An* de Hung-Yên ont un engagement de plusieurs heures avec la bande du *Doc Dê* forte de 200 hommes. Les pirates abandonnent leurs positions vers 1 heure du matin laissant un des leurs et un fusil à tir rapide sur le sol. Nous avons deux tués et six blessés, gardes civils ou linh-tap-phao.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Combat de Diêu-Nha. — Capture de Dê-Doc Cop

Dans la matinée du 21 Mai, la bande du *Dê-Doc Cop* avait été cernée au village de Diêu-Nha non loin de Phu-Khoai-Châu. Toute la journée elle résista vigoureusement aux entreprises des gardes civils conduits par les Inspecteurs *Vincilioni* (Antoine) et *Pointis*. Vers 1 heure du matin, voulant fuir, elle fonça résolument sur les détachements qui l'entouraient. La section *Breton* soutint le choc du gros de la charge des pirates et lui fit éprouver de lourdes pertes ; au jour 15 cadavres jonchaient le sol devant et tout près de la ligne qu'elle avait reçu mission de tenir.

Le *Dê-Doc Cop* et quelques-uns de ses fidèles n'avaient pu forcer le passage. Ils furent pris dans des mares où ils s'étaient cachés. Au total, la bande avait laissé sur le terrain 30 tués, parmi lesquels le *Quan Liem*, 10 fusils à tir rapide, 3 revolvers, des armes blanches et des cartouches. Neuf pirates furent en outre faits prisonniers. Ce beau succès nous coûtait 1 tué et 8 blessés.

A la fin de la journée du 21, le Vice-résident *Muselier* était venu prendre part à l'opération avec un renfort amené par ses soins.

Le *Dê-Doc Cop* originaire de Yên-Xa, huyên de Kim-Dong, était l'un des grands lieutenants de Tan-Thuât. Il comptait parmi les plus combattifs et les plus redoutés, méritant pleinement par son énergie et sa cruauté le nom de *Cop* (tigre) qui lui avait été donné. La déroute de sa bande et sa capture eurent un profond retentissement.

Du combat de Diêu-Nha date véritablement le commencement de la débâcle de la grande piraterie dans le delta. Les bandes moralement atteintes n'ont plus la confiance des populations qui les abandonnent et les trahissent au profit de la pacification. Elles n'agissent plus avec la même audace ni la même vigueur qu'autrefois. Un témoignage évident de leur lassitude, de leur manque de foi dans le succès de la lutte qu'elles continuent, est la diminution notable des pertes qu'elles nous font

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

encore éprouver. Traquées sans répit, elles finiront bientôt par cesser leur résistance et par disparaître.

Engagement d'une durée de près de 24 heures à Tien-Quan avec une bande qui perd le *Lanh-Binh Tung*, ancien chef de canton, partisan de *Hai-Ke*, le *Dôi Thuy*, 2 fusils à tir rapide et un revolver.

4 *Juin.* — Opération contre les bandes de *Qui* et du *Dê Ban* installées à Mi-Dong sur le canal des Bambous. La bande perd 48 hommes, 5 fusils à tir rapide, un grand nombre de cartouches. La canonnière l'*Avalanche* est présente.

Dans la nuit du 13 au 14 Juin, le Garde principal *Moliner* a deux engagements successifs aux environs de Phu-Khoai-Chau. Il s'empare de 5 pirates, de 3 fusils Gras et de 200 cartouches.

Mort de Lanh Ngu et de Lanh Lo

15 *Juin.* — Le *Quan An* de Hai-Dzuong et l'Inspecteur *Riou* débusquent la bande du *Lanh Binh* des villages de Am-Trang et de Xuan-An et l'acculent au Thai-Binh très large en cet endroit. Le *Lanh Ngu* est pris et 60 pirates se noient en essayant de s'enfuir à la nage.

Le 22 Juin, tous deux cernent à 4 heures du matin le village de Nhuan-Trach dans le huyên de My-Hao. La bande de *Lanh Lo* qui s'y trouve réfugiée se défend longuement. Vers midi le village est enlevé. *Lanh Lo* et ses seconds, *Quan But* et *Quan Tai*, sont tués ; 3 de leurs partisans et 7 fusils à tir rapide, avec 300 cartouches restent entre nos mains. Nous avons 2 gardes civils et 2 linh-co blessés.

24 *Juin.* — Engagement au village de Lac-Dao. Pris un fusil Gras, tué 4 pirates et fait 8 prisonniers dont *Ba-Tho*, frère de *Thuan-Van*, qui sera exécuté à Hanoï.

25 *Juillet.* — Affaire de Nghiem-Phong. Tué 6 pirates et pris 3 fusils à tir rapide.

Combat de Chuc-Tao

Du 7 au 14 Octobre l'Inspecteur *Lambert* conduit plu-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sieurs opérations dont la dernière a lieu au village de Chuc-Tao où les bandes de *Dê Hung* et de *Dê My* avec 60 fusils occupent une pagode dont les murs ont été crénelés. L'attaque commencée à 9 heures se prolonge toute la journée sans amener de résultat décisif. Dans la nuit, vers 2 heures, les pirates parviennent à passer entre nos lignes en laissant 8 des leurs, 3 fusils et un revolver sur le terrain. Un pirate est fait prisonnier. Nos pertes sont de 5 tués et de 2 blessés. Les défenses de Chuc-Tao sont rasées.

23 *Novembre.* — Engagement de l'Inspecteur *Lambert* avec la bande du *Dê Ban* à Co-Trai. Trois pirates tués, pris 2 fusils à tir rapide.

12 Décembre. — Combat de Chuc-Xa. Mort du Dê Ban.

Les Inspecteurs *Lambert* et *de Bellissen-Durban* cernent les bandes de *Hai Ke* et du *Dê Ban* à Chuc Xa. Les pirates éprouvent de fortes pertes, mais un arroyo que les miliciens mettent un certain temps à forcer leur facilite l'enlèvement de leurs blessés et de plusieurs de leurs morts. Restent cependant entre nos mains 6 pirates tués au nombre desquels le *Doc-Binh Sao*, 2 prisonniers dont le beau-frère du *Dê Ban*, 4 fusils à tir rapide et un revolver. De notre côté, nous avons un blessé et 2 tués.

Cinq jours après, la bande du *Dê Ban*, atteinte à Doan Lam par les détachements de Hai-Dzuong, sous le commandement du Garde principal *Masseboeuf*, avait son chef mortellement blessé et se dispersait définitivement.

A sa dislocation, qui eut lieu fin Décembre, la deuxième colonne de police, aidée par les petites colonnes mobiles de Bac-Ninh et de Hai-Dzuong, avait entièrement accompli la tâche qui lui avait été confiée. Le Bai-Say était pacifié.

Des grands lieutenants de *Tan-Thuât* qui tenaient depuis des années sous la terreur de leurs exploits cette malheureuse région si durement éprouvée, le *Dê-Doc Cop* pris au combat de Dieu-Nha avait été exécuté, le *Lanh Van* avait fait sa soumission et nous

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avait livré le *Dé-Doc Tinh* qui avait été décapité ainsi que le *Lanh-Binh Diên* fait prisonnier ; enfin le *Dê-Doc Ban* était mort de la blessure qu'il avait reçue au combat de Doan Lam. Antérieurement, le *Dê-Doc Sung* avait été tué par le Garde principal *Moliner* à l'affaire de Ngoc-Tinh. Seuls restaient le *Dê Vinh* et *Hai-Ke*. Le *Dê Vinh* devait tomber le 12 Avril suivant au sanglant combat de Bich-Ke. Quant à *Hai-Ke*, il n'allait point tarder à cesser la lutte et à se réfugier en Chine avec son frère *Tan-Thuât*.

Délégation de Phu-Lang-Thuong

La circonscription de Phu-Lang-Thuong relève de la résidence de Bac-Ninh. Sa grande étendue et son importance politique la feront bientôt ériger en province.

Luu-Ky continue son industrie de rapts et de pillages, du Dông-Triêu au Bao-Day. En liaison avec *Tan-Thuât*, il résistera à nos différentes colonnes jusqu'au 9 Juillet 1892, moment où les hasards d'une rencontre le supprimeront.

Au Yên-Thê, les bandes chinoises ont cédé en 1886 la place aux bandes annamites du *Dê Nam*, de *Ba Phuc*, du *Dê Huynh* et du *Dê Tham*. Formées de gens du pays tout d'abord levés pour combattre l'envahisseur venu de Chine et tournés ensuite contre nous, elles vivent en accord avec leurs voisines du Cai-Kinh et de Thai-Nguyên, constituant l'une des parties du réseau dont la grande piraterie enveloppe le delta.

Nous ne tarderons pas à apprendre à nos dépens combien la tactique qu'elles emploient et leur valeur propre les rendent redoutables. Le réseau aura cédé dans son ensemble et toutes ses mailles auront été successivement rompues depuis de longues années, que ces bandes existeront encore.

L'enlèvement de Cao-Thuong en fin Décembre 1885 par le Lieutenant-Colonel *Godard* nous avait déjà fait connaître cette tactique. Se laissant bombarder par deux

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pièces d'artillerie tirant à 1.000 mètres et couvrir par les feux de deux compagnies d'infanterie, les gens de Yên-Thê, retranchés, avaient attendu l'instant de l'assaut pour riposter. Leur tir meurtrier avait alors arrêté l'élan de l'attaque et quand l'assaut avait pu être repris la position était vide de ses défenseurs. Les bandes avaient disparu, le contact n'avait pu être rétabli.

Jusqu'en 1897 les colonnes qui opéreront au Yên-Thê se répéteront, diverses, mais toujours aussi coûteuses que sanglantes. Ce n'est qu'en 1909 que nous parviendrons à vaincre définitivement la souple et pourtant si opiniâtre résistance des bandes et à obtenir enfin, un succès décisif.

Parmi les chefs qui s'opposaient à nos efforts, le *Dê Tham* a déjà acquis au commencement de 1891 une situation prépondérante et c'est contre lui que notre action sera désormais uniquement dirigée.

Il semble admis que le *Dê Tham* est né à Lang-Trung dans le Yên-Thê. Portant le nom de *Giai Tiên*, il se marie à Ngoc-Cuc qu'il habitait depuis l'âge de 15 ans et a un fils *Ca Trong*. D'humeur aventureuse, *Giai Tiên* s'engage à 23 ans dans les troupes de *Tran-Quang-Loan*, lanh-binh de Bac-Ninh, qui luttait contre les français récemment installés à Hanoï. Trois ans plus tard, il est sous les ordres de *Thuong-Phuc* qui l'emmène dans la région de Van-Nhan, Thuoc-Son, Hoa-Lac, sous la dépendance du chef *Cai Kinh*. C'est de ce chef qu'il aurait reçut le titre de dê-doc et le nom de *Hoang-Hoa-Tham*.

Revenu dans son village à 27 ans, il aurait pillé à cette époque pour son propre compte avec 5 ou 6 serviteurs, réussissant constamment à échapper aux poursuites des autorités françaises ou indigènes tout en infligeant de sensibles pertes à ceux qui le pourchassaient.

Une réunion de nombreux chefs groupant un millier de partisans avec plus de 500 fusils aurait eu lieu en 1889 à la pagode de Dinh-Thep non loin de Nha Nam. Venus de Thai-Nguyên, du Yên-Thê et du Lang-Giang, ces chefs se seraient entendus pour combattre les français et les annamites qui leur obéissent et mettre en coupe réglée les villages qui ne se rangeraient pas de leur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

côté. Afin d'éviter des querelles d'attribution, le pays avait été partagé en des zônes d'opérations relevant de chacun d'eux.

Au cours de 1890, la garde civile eut affaire à plusieurs reprises aux bandes du Yên-Thê. La journée du 17 Avril où elle agit de concert avec les hommes du *Quan An* de Bac-Ninh et ceux du « *Commandeur* » de *Dao-Quan* fut particulièrement sérieuse. Violemment attaquée à hauteur de Cao-Thuong, elle eut 4 blessés et, maintenant sa position, elle repoussa ses assaillants en leur infligeant de lourdes pertes.

Du 4 au 21 Novembre, le Général *Godin* conduisit des opérations d'une certaine importance contre les mêmes bandes. Cao-Thuong fut enlevé pour la deuxième fois le 6 novembre, nous coûtant 3 tués et 12 blessés. Un poste fut établi à Nha-Nam à peu de distance de l'ancien poste de Tinh-Dao. Un engagement heureux eut lieu à Phu-Khê, sur les bords du Song-Thuong, où un parti de pirates surpris par un détachement sorti de Phu-Lang-Thong et acculé sur les bords du fleuve eut affaire aux matelots du *Moulun*.

Des détachements de garde civile prirent part à ces opérations. Les Gardes principaux *Blanc*, *Larger* et *Castellani*, du groupe *de Beylié*, soutinrent à Lau-Lau, près de Huu-Thuê, un combat qui dura 10 heures.

Aux opérations du Général *Godin*, firent suite celles du Commandant *Tane* qui, avec 250 fusils, appuyés par une pièce de canon, tente d'enlever, du 9 au 12 Décembre, la position de Huu-Thuê à laquelle la garnison de Nha-Nam s'est heurtée cinq jours auparavant ; du Lieutenant-Colonel *Winckel-Meyer* qui, disposant de 600 hommes, voit le 22 décembre, trois assauts demeurer vains ; et enfin, du Colonel *Frey*.

Des renforts successifs avaient porté l'effectif de la colonne *Winckel-Meyer* à 1.300 hommes quand le Colonel *Frey* en prend le commandement. Soutenu par les mortiers du Colonel *Régis*, le Colonel *Frey* dirige une attaque méthodique de plusieurs jours contre Huu-Thuê. Le 9 Janvier, après un bombardement de plusieurs heures, l'assaut est donné. Il échoue. Le 11 la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

position est occupée sans nouvel engagement, les pirates l'ayant évacuée pendant la nuit.

Combat de Thuong-Dao

24 *Février.* — Les postes de Bi-Noi et de Nghia-Vu cernent la bande de *Tong-Bui* à Thuong-Dao au Nord du huyên de Yên-Dzung. La bande abandonne le village après 3 heures de combat laissant 15 tués sur le terrain, 7 fusils à tir rapide, 2 revolvers et 250 cartouches.

9 *Avril.* — Les Gardes principaux *Policand*, de Nghia-Vu, et *Pernot*, de Sen-Ho, attaquent une forte bande au village de Bich-Dong. Après une fusillade assez vive, *Policand* donne l'assaut. Il a le bras droit traversé par une balle au moment où, à la tête de ses hommes, il franchissait un mur derrière lequel les pirates s'étaient retranchés. La bande est délogée et s'enfuit.

10 *Mai.* — Les postes de Nghia-Vu et de Cao-Thuong ont un engagement au village de Trang-Son. Le *Lanh Hanh* et 7 pirates sont tués, 2 fusils à tir rapide sont pris.

30 *Juin.* — Les détachements de Cao-Thuong et de Nghia-Vu se rencontrent avec une partie de la bande du *Dê Nam* à Lang-Dai. Trois pirates sont tués et leurs armes, 3 fusils à tir rapide, restent entre nos mains avec 125 cartouches.

14 *Juillet.* — Le Garde principal *Policand*, guéri et revenu à son poste, rencontre une bande à Phu-Khê et lui enlève 4 fusils dont 3 à tir rapide.

10 Juillet. — Combat de Ngo Xa (Yên-Thê).

Le Garde principal *Henry* du poste de Cao-Thuong attaque la bande du *Dê Tham* forte de 80 fusils et qui occupe le village abandonné de Ngo-Xa. Le village est situé au sommet d'un mamelon couvert de broussailles ; il se trouve entouré d'un solide mur en pisé. Les pirates surpris opposent une vigoureuse résistance aux 33 gardes d'*Henry*. Finalement délogés, ils laissent 3 cadavres sur le terrain. De nombreuses flaques de sang vues

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un peu partout font supposer qu'ils ont éprouvé des pertes plus considérables. Deux fusils à tir rapide et 80 cartouches tombent entre nos mains. Nous avons 2 tués. Le caporal *Ngo-Van-Tra* est blessé au cours d'un combat singulier avec un pirate qui le frappe de son coupe-coupe; il le tue et lui enlève son fusil.

21 Août. — Combat de Khe-Ha (Yên-Thê.)

Ayant appris que des pirates s'étaient installés dans le hameau de Khe-Ha (Yen-Thê) le Garde principal *Policand* part de son poste vers 2 h. du matin. Un peu avant le jour, il cerne le village et se met en mesure de le fouiller. Le détachement se trouve bientôt aux prises avec une bande, celle de *Tong Bui*, qui occupe une maison dont les murs ont été crénelés. Dès le début de l'assaut qui suit la reconnaissance de la position, *Policand* et deux gardes à ses côtés ont tous trois la cuisse traversée par des balles. Il se fait adosser à un mur et donne l'ordre aux détachements demeurés à l'extérieur de pénétrer dans Khe-Ha et de prendre les dispositions nécessaires pour entourer les pirates.

Policand, le nerf sciatique coupé, ne peut bouger. Il ne veut pas laisser ses hommes renouveler seuls l'assaut et tente de forcer les pirates à sortir en incendiant la toiture en paillotes de la maison qui abrite la bande. A trois reprises différentes des volontaires essaient de mettre le feu à cette toiture. Ils sont tués ou blessés avant d'y avoir réussi.

Se rendant enfin compte de l'inutilité de ses tentatives, *Policand* fait prévenir par un homme monté sur son cheval, le Chef de bataillon *Panier des Touches*, commandant la garnison de Phu-Lang-Thuong, de sa situation et de celle des pirates.

A 8 heures arrive le Garde principal *Henry* attiré par la fusillade. *Policand* a perdu beaucoup de sang, il s'est évanoui par deux fois. *Henry* le fait transporter à l'hôpital de Ti-Cau ainsi que les miliciens blessés et le remplace.

Vers 1 heure de l'après-midi, un détachement composé de 45 tirailleurs et de marsouins commandés par les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Lieutenant *Sanyas* et *de Vathaire*, arrive de Phu-Lang-Thuong juste au moment où le Garde principal *Doucet*, de Muc-Son, rejoignait les gardes civils.

Trois groupes sont formés et l'un de ces groupes avec le lieutenant *de Vathaire* et le Garde principal *Henry* parvient presque au pied de l'un des murs de la maison. Une brèche est ouverte à l'aide d'une cartouche de dynamite ; une porte peut être incendiée. Le Lieutenant *de Vathaire*, *Henry* et quelques hommes se précipitent à l'intérieur par les deux ouvertures ainsi pratiquées. Ils sont accueillis par un feu de salve tiré à bout portant. Le lieutenant est mortellement atteint, 2 miliciens et 2 tirailleurs sont tués, 1 cinquième est blessé. *Henry* et les hommes qui l'avaient suivi emportent le Lieutenant *de Vathaire* et le blessé. Les groupes reprennent leurs positions premières et attendent la venue du renfort et de la pièce d'artillerie qu'ils ont demandés à Phu-Lang-Thuong.

Aux environs de 8 h. 30, les pirates, mettant à profit l'obscurité de la nuit qui est tombée, s'enfuient sans être aperçus.

Nos pertes au cours de l'affaire s'élevaient à 6 tués dont le Lieutenant *de Vathaire*, 2 tirailleurs et 3 miliciens et à 4 blessés dont le Garde principal *Policand* et 3 de ses hommes.

7 Septembre. — *Linh Huong* de la bande du *Dê Nam* fait sa soumission avec 10 serviteurs et livre 8 fusils à tir rapide, un revolver, 200 cartouches.

Province de Luc-Nam

Juin. — Le Garde principal *Primault* surprend à la « Mine Champin » près de Bai-Tao, un fort poste de chinois et d'annamites de la bande de *Luu-Ky*. Neuf pirates sont tués et 9 autres blessés. Un petit chef est pris ainsi que plusieurs armes à tir rapide.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Quang-Yên

18 *Mai.* — Une bande d'une trentaine de pirates annamites et mans fait irruption dans Hoanh-Bo, marché des trois huyên et se retire après l'avoir pillé. Un petit détachement de gardes civils escortant un surveillant des postes et télégraphes de passage, se lance avec les hommes du huyên à la poursuite de la bande. Rejoints dans la forêt de Dông-Ho, les pillards perdent trois femmes et un enfant qu'ils emmenaient en captivité et trois des leurs qui sont tués.

25 *Juin.* — Le poste de Nghieu-Phong surprend une bande qui s'enfuit en laissant entre nos mains deux hommes, une jeune fille et cinq enfants qu'elle venait d'enlever à Luc-Do.

Affaire de Dau-Xa

3 *Août.* — Une reconnaissance du poste de Nghieu-Phong commandée par un sergent est brusquement assaillie à Dau-Xa, près de l'embouchure du Song-Lup, par des pirates montés sur des sampans. Sans se déconcerter, le détachement riposte et, passant à l'attaque, réussit à s'emparer de deux des sampans de la bande, de 3 fusils dont un Winschester et de 224 cartouches. Un pirate chinois est tué.

A la fin des opérations de Juillet, les bandes de *Tiên-Duc* dispersées avaient abandonné la Cac-Ba dont la tranquillité ne fut jamais plus troublée. L'occupation de l'île et la disparition de *Tien-Duc* avaient rendu d'autre part moins entreprenants les pirates de l'archipel que la Marine ne cessait de traquer. Afin de rendre leur poursuite plus active et plus efficace, une circonscription administrative, le huyên de Van-Hai, fut créé qui comprenait toutes les îles de l'archipel moins la Cac-Ba et se trouvait placée sous les ordres d'un commandant de la région délégué du résident de Quang-Yên.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les partisans de *Tiên-Duc* ralliés par *Dê Hong*, son lieutenant, avaient cependant repris leurs déprédations dans l'archipel. A côté d'eux quelques petits chefs chinois, originaires des Gow Tow, continuaient à se livrer à la piraterie.

L'Amiral *Fournier* organisa, fin 1891, une expédition qui, poursuivie en 1892, se termina par la capture du *Dê Hong* et la soumission de divers chefs. La garde civile prit part à cette expédition et plusieurs de ses gardes principaux furent mis à la tête des détachements de (linh-tau) levés par la Marine pour être adjoints à ses compagnies de débarquement.

Province de Hai-Ninh

9 *Mars.* — Soumission à Pointe-Pagode de :

1° 92 hommes de la bande de *Si-A-Song* qui ont livré 22 fusils dont 7 à tir rapide, 5 revolvers, 2 pistolets.

2° 75 hommes de la bande de *Ma-Mang* avec 19 fusils dont 5 à tir rapide et un pistolet.

3 Mai — Combat de Ke-Tay.

L'Inspecteur *Boulanger* avec les Gardes principaux *Pierrot* et *Barras* et 90 gardes civils attaquent à Ke-Tay, près de Dam-Ha, une bande de 300 hommes sous les ordres de *Luu-Ky*. La bande occupe une position protégée par des parapets en terre, des bambous et des chevaux de frise. L'assaut est donné par 3 sections sous le commandement des deux gardes principaux et du Phoquan *Le-Van-Lang*. La section *Pierrot* enlève l'une des portes pendant que la section *Barras* force l'entrée opposée et que *Le-Van-Lang* emporte un mamelon défendu par 40 pirates et d'où il exécute des feux plongeants sur la position.

L'irruption de la section *Pierrot* est suivie d'un corps à corps au cours duquel le clairon 210 tue d'un coup de baïonnette un chef qui, revolver à la main, se précipitait sur le garde principal.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Des feux de salve tirés sur les pirates qui fuyaient en tuèrent un certain nombre. Dans la position elle-même, on retrouva, à la fin du combat, 25 cadavres, 9 fusils dont 3 fusils à tir rapide, 2 revolvers, 500 cartouches et des armes blanches. Neuf prisonniers de la bande furent délivrés et 5 buffles repris. On put croire un moment que *Luu-Ky* gisait parmi les morts.

Province de Ha-Noï

1er *Janvier.* — Le poste de Quang-Thua qui vient d'être provisoirement installé dans une pagode sous les ordres du Garde principal *Duvernoy* est attaqué vers 10 heures du soir par une forte bande mal armée. Une sentinelle est blessée à coups de coupe-coupe. Le détachement repousse les assaillants qui fuient et se dispersent dans la nuit.

21 *Mars.* — L'Inspecteur *Ressaire* enlève Cu-Da où la bande de *Don* et de *Tai* s'est réfugiée et fortifiée. Huit pirates sont tués. La bande perd 10 fusils dont 5 à tir rapide, 1 revolver d'ordonnance, 15 armes blanches, 2 drapeaux, 245 cartouches.

31 *Mai.* — Engagement de Dai-Pham au cours duquel le Garde principal *Vauthier* est blessé.

18 *Juin*-18 *Août.* — Deux fortes bandes venues du Bai-Say surprennent le Quan-Huyên de Phu-Xuyên qu'elles massacrent avec 4 de ses linh-lê ; elles s'emparent en même temps des 6 fusils Gras et des cartouches qui avaient été confiés à ce mandarin.

Une colonne sous le commandement de l'Inspecteur *Ressaire* poursuit ces bandes, a plusieurs engagements avec elles et les force à fuir et à se disperser.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Région de Nam-Dinh

L'anéantissement des bandes du *Doi Vo* et du *Doc Den* et la mort de leurs chefs ont ramené la tranquillité dans la région. Cette tranquillité ne sera guère plus troublée. Seule la partie de Thai-Binh limitrophe de Hai-Dzuong et de Hung-Yên aura encore à souffrir du fait des pirates de ces provinces qui, poursuivis, tenteront parfois d'y trouver un refuge. La population débarrassée des bandes qui l'opprimaient, certaine de notre force et de notre ferme volonté de faire respecter notre autorité, nous est désormais acquise. Les villages nous renseignent et deviennent nos auxiliaires.

Le 30 avril, un caporal de la garde civil, chef d'un détachement de 25 linh tap-phao, surprend des pirates au village de Ha-Lang, les bouscule et s'empare du *Lanh-Binh Bang*.

Juin. — Affaire de Phuong-Nhon.

Une forte bande de 150 fusils, commandée par *Qui*, rencontre à Phuong-Nhon, dans le huyên de Quinh-Coi, une reconnaissance de 15 hommes. Le petit détachement de miliciens a le temps de se réfugier dans une maison entourée de palissades où, de 2 heures à 7 heures de l'après-midi, il résiste vigoureusement à de violentes attaques. A ce moment, 1 sergent et 15 gardes civils accourus à son secours parviennent à le dégager grâce à la surprise que cause leur intervention inattendue.

23 Juillet. — Combat de Phu-Khê.

Le *Doc-Thuong, Ba-Gang* et le *Dê Gao* ayant réuni leurs forces, marchaient sur le chef-lieu dans le but de le surprendre et de le piller. Non loin de Phu-Khê, huyên de Duyen-Ha, ils se heurtent à des détachements de gardes civils partis à leur rencontre. Un combat s'engage à 10 h. du matin. Vers 4 h. du soir, les bandes disloquées s'enfuient ayant perdu nombre des leurs. Le *Doc Nhuong* qui, depuis 1883, exerçait ses déprédations dans la région compte parmi les blessés avec le *Dê Gao*. Fait prisonnier,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

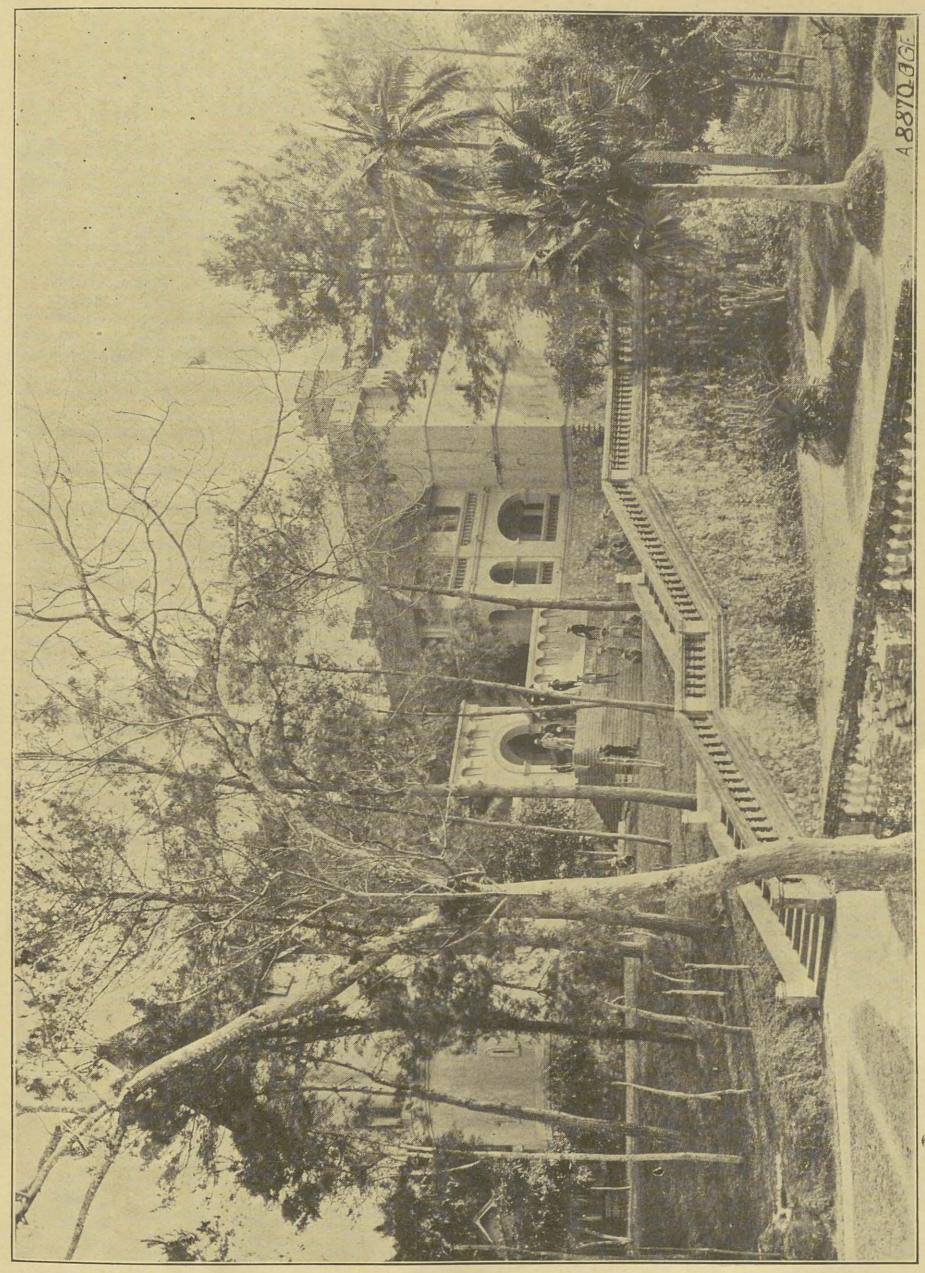

THAI-NGUYEN. — Poste de Cho-Chu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ce dernier passe en jugement et, condamné à mort, est exécuté.

De notre côté, 3 miliciens, appartenant à un détachement de Hai-Dzuong prenant part à l'affaire, furent atteints par des balles.

17 *Octobre.* — Le *Doc Sinh* qui opérait avec une dizaine d'hommes sur les bords de la mer est pris dans une rencontre avec les postes du huyên de Hai-Hau.

Région de Son-Tay — Hung-Hoa

La fin de 1890 a été marquée par des opérations contre le *Doc Ngu* qui franchissant la Rivière Noire s'installe et se retranche fortement dans le massif de Xom-Giong, entre le Fleuve Rouge et la Rivière Noire. Deux colonnes sont formées dans les premiers jours de Mars pour agir contre lui.La première à Son-Tay sous les ordres du Commandant *Geil* comprend 200 gardes civils et des linh du Tong Doc. Avec la seconde, constituée à Hung-Hoa sous le commandement du Chef de Bataillon *Bergounioux*, marchent 150 autres gardes civils.

A la suite des opérations de Xom-Giong, Cu-Dong et Tu-Thang, les 13, 14 et 21 Mars, le Général en chef appréciait comme suit le concours des miliciens :

« Les commandants de colonne n'ont eu qu'à se louer « de la conduite des détachements de la garde civile « mis à leur disposition » et il cite deux gardes principaux comme s'étant particulièrement distingués.

Le Sergent Vu-Duc-Khanh.

Le Sergent *Vu-Duc-Khanh* avait reçu mission d'escorter deux surveillants des services télégraphiques en tournée de réfection des lignes. Leur travail terminé, les deux européens et leur escorte descendaient la Rivière Noire quand, au soir du 12 Avril, ils s'arrêtèrent près du village de Thuy-Co pour y passer la nuit. Vers

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

minuit, ils furent brusquement assaillis par la bande du *Doc Ngu*. Les deux surveillants se sauvèrent en traversant la rivière pendant que les gardes civils résistaient à l'attaque.

Ayant réussi à détacher leur embarcation, les miliciens purent repartir et, toujours répondant aux pirates, descendre le courant jusqu'au Rocher Notre-Dame. Là, ils furent secourus et recueillis par la canonnière le *Moulun*. Ce n'est qu'en vue du *Moulun* que les gens du *Doc Ngu* se décidèrent à les abandonner.

De toute l'escorte, le *Doi Khanh* et 6 de ses hommes sortaient seuls de l'affaire sans blessures ; 7 gardes avaient été tués et 9 autres atteints par des balles.

17 *Avril*. — Le Garde principal *Feurer* a un très vif engagement avec la bande du *Doc Khoat* à Lung-Ngoai; les pirates ont 4 tués, 16 blessés et perdent 4 fusils, un cheval et de nombreuses munitions.

21 *Mai*. — Les Gardes principaux *Laferrère*, *Léger* et *Foulaz* surprennent un camp chinois dans le huyên de Lap-Thach. Les pirates bousculés fuient en laissant entre nos mains des armes, des munitions et 52 indigènes enlevés par eux dans la région dont 4 hommes, 23 femmes et 25 enfants.

23 *Mai*. — Une bande de 300 hommes du *Doc Ngu* avec 100 fusils pille les villages de Ha-Loi et de Ban-Truc. Attaquée par les Gardes principaux *Decazes* et *Chaigneaud*, elle subit des pertes sérieuses et se disperse en abandonnant tout le butin qu'elle venait de faire dans les deux villages.

Combat de Trung-Ha.

23 *Juin*. — Les Gardes principaux *Decazes* et *Quénel* s'emparent à Trung-Ha du *Doc Dai*, lieutenant du *Doc Ngu*, après avoir soutenu un vif combat avec sa bande et lui avoir tué 5 hommes et pris 6 fusils à tir rapide.

7 *Juillet*. — Les Gardes principaux *Haubtmann* et *Léger* attaquent, dans le cirque de Lang Bat, une bande forte de 40 chinois et de 30 annamites. Le chef chinois *Yen-Xui* est tué. Une femme, retenue prisonnière, est déli-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vrée. Des cartouches, des armes blanches, 1 revolver sont pris.

14 *Août.* — Au cours d'un engagement, le *Doc Khoat*, signalé dans le phu de Vinh-Thuong, perd un fusil, 3 pistolets et 4 de ses hommes faits prisonniers.

22-23 *Octobre.* — *Nhi-Su*, lieutenant du *Dê Kieu* surpris dans la nuit au village de Thap-Hieu, huyên de Yên-Lang, est capturé. Deux fusils sont de plus enlevés à sa bande.

11 *Novembre.* — *Opération de Yên-Ha.*
Le Lieutenant *Hirtzman* avec le Garde principal *Littaye* et un détachement de miliciens prend 1 fusil et 2 revolvers.

21 *Novembre.* — Le *Doc-Binh Hoi*, lieutenant du *Dê Kieu* est tué, sa bande perd 2 fusils.

Province de Cho-Bo

Affaire de Cho-Bo.

Dans la nuit du 28 au 29 Janvier, la bande du *Doc Ngu* aidée de Muongs révoltés, saccage le centre administratif de Cho-Bo dont le chef est le Capitaine d'artillerie hors cadres *Rougery*, chancelier, faisant fonction de Vice-résident.

La rivalité de deux grands chefs de la région, *Dinh-Cong-Tho*, ex-tuan-phu de la province, et *Dinh-Van-Vinh* qui lui avait succédé et qu'il accusait de l'avoir supplanté, est à l'origine de l'enlèvement et du pillage du poste de Cho-Bo.

Un proche parent de *Dinh-Cong-Tho*, du nom de *Ba-Ban*, avait été inculpé de piraterie et incarcéré. *Dinh-Cong-Tho* auquel il avait fait appel voulant le délivrer et se venger en même temps de *Dinh-Van-Vinh*, son ennemi juré, comme de *M. Rougery* qu'il haïssait, sollicita le concours du *Doc Ngu*.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dinh-Van-Vinh avait eu vent de ce qui se préparait et en aurait prévenu *M. Rougery* lequel se serait refusé à croire à la possibilité d'une attaque. Sur les 70 gardes civils, tous Muongs, dont il disposait, il en avait même envoyé la moitié en reconnaissance dans la direction de Yen-Lê sous les ordres du Garde principal *Ziégler*.

Le *Doc Ngu* se tenait alors dans la zone limitrophe des provinces de Son-Tay et de Cho-Bo. Répondant aux sollicitations de *Dinh-Cong-Tho*, il s'était concerté avec lui et avait pu le rejoindre sans que sa marche à travers un pays peu habité ait été un instant décelée.

Vers le milieu de la nuit du 28 au 29 Janvier, 450 pirates ou révoltés envahissent Cho-Bo. *M. Rougery*, surpris en plein sommeil, cherche à fuir. Il tombe bientôt le corps criblé de balles. Les quelques miliciens du poste ne peuvent résister ; débordés, ils se dispersent. Le magasin d'armes et la résidence sont pillés pendant que le feu est mis dans le village.

Dinh-Van-Vinh a pu s'échapper ainsi que les six européens, fonctionnaires ou commerçants, qui habitent Cho-Bo. L'un d'eux, le Surveillant des postes *Lévy*, est recueilli le 1er Février au matin par le détachement *Ziégler* qui rentre de reconnaissance. Mis au courant de ce qui s'est passé, *Ziégler* décide de pousser jusqu'à Cho-Bo avec les 32 gardes. Dans la nuit, tous deux sont assassinés par le détachement révolté.

Cho-Bo fut immédiatement réoccupé par 50 gardes civils accompagnant *M. Bès d'Albaret*, résident de Son-Tay, parti dès les premières nouvelles sur le *Yunnam* réquisitionné.

Le Garde principal *Pochard*, chef du poste de Cao-Phong, s'y trouvait déjà avec son détachement. Ayant appris la révolte de *Dinh-Cong-Tho* et le pillage du chef-lieu, il avait réuni ses hommes, les avait conduits de nuit à Cho-Bo sans tirer un coup de feu et sans avoir un déserteur et s'était installé dans la résidence saccagée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Tuyên-Quang

Le 31 Juillet, le Garde principal *Berger* et le Tri-Phu *Nguyen-Huy-Con*, de Yên-Binh, guidés par le maire de Lang-Dia attaquent 150 Chinois qui se sont installés dans ce village. Les pirates sont mis en fuite. Malheureusement *Berger* est grièvement atteint de deux balles au côté et au poignet droit. Deux gardes civils sont blessés avec lui et un troisième est tué.

Province de Thai-Nguyên

Février. — Les Gardes principaux *Doucet, Guillaume, Martin de la Moutte* et *Royet*, cernent une bande à Cho-Cha près de Quê-Trao et lui enlèvent 7 fusils à tir rapide.

25 *Juin.* — Le Garde principal Castellani averti qu'une bande prélevait des impôts dans le village de Phao-Tham, huyên de Tu-Nong, la surprend. Au cours de l'engagement qui suit, la bande a 6 tués ; elle perd en outre un des siens fait prisonnier et 4 fusils à tir rapide.

21 *Juillet.* — Le Garde principal *Raux* de Son-Cot qui a remplacé son camarade *Blanc*, grièvement blessé par un tigre en se portant au secours d'un village, disperse une bande en une embuscade habilement tendue. La bande a trois tués, elle perd deux fusils à tir rapide et abandonne sur place tout le butin qu'elle venait de faire dans un pillage.

Août 1891. — Le Garde principal *Castellani* supprime à Mo Duong une petite bande dont les armes : 5 fusils à tir rapide et 2 pistolets, tombent entre ses mains.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1892

La pacification fait de remarquables progrès au cours de 1892. Les populations rassurées nous accordent un concours de jour en jour plus étendu. La rébellion et la grande piraterie éprouvent des échecs répétés qui amènent la disparition de divers groupes et réduisent l'influence de nombre d'autres en diminuant de plus en plus la crainte qu'ils inspirent aux villages.

Dans Bac-Ninh, la situation s'améliore. La partie de la province qui a constitué la délégation de Phu-Lang-Thuong, demeurera seule encore longuement troublée par les bandes du Yên-Thê, du Cai-Kinh et du Bao-Day.

Bien que dispersées à plusieurs reprises, les bandes du Yên-Thê nous tiendront longtemps en haleine. Les autres que l'afflux des gens de sac et de corde recrutés en Chine à l'occasion de la construction du chemin de fer de Lang-Son entretient, déjà atteintes en Juillet par la mort de Luu-Ky, s'effritent peu à peu sous les coups toujours renouvelés qui leur sont portés et finiront par disparaître.

La situation politique de la province de Hai-Dzuong devient telle que la présence de troupes régulières au chef-lieu sera bientôt estimée inutile. La garnison déjà fort réduite remettra à la garde civile le fortin qu'elle occupe et rejoindra son corps. *Thong-Dam*, frère du *Doc Lanh* et *Ba-Chuong*, père de *Qui*, sont pris et exécutés. Deux autres frères de ce dernier chef, *Lanh Nhan* et *Thuan-Hué*, sont l'un tué l'autre blessé. *Ba-Gang* et *Qui* traqués sans merci ne combattent plus avec la même assurance qu'autrefois, de même que *Hai-Kê*. Par ailleurs *Tân-Thuât* se manifeste de moins en moins.

Dans la poursuite quotidienne des bandes, gardes ci-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vils et linh-co de la province paient un nouveau tribut, lourd de sacrifices. Pour les premiers seulement, le total des tués et des blessés, en 11 mois, est de 88. Un garde principal est parmi les blessés.

Le combat du 12 Avril termine dans Hung-Yên l'histoire de la rébellion du Bài--Say. Un monument est élevé au chef-lieu aux Français et aux Annamites qui ont donné leur vie pour y mettre fin. Lors de son inauguration, le 20 Septembre, le Gouverneur Général, M. *de Lanessan*, exprime hautement la reconnaissance du Gouvernement pour tous ceux dont ce monument consacre la mémoire.

A Quang-Yên, la capture de *Dê Hong* et les nombreuses soumissions qui en sont la conséquence rendent à la tranquillité une grande partie de la baie d'Along.

Dans Hung-Hoa et Son-Tay, la mort du *Doc Ngu* et la reddition du *De Kieu*, le successeur du *Bô Giap* à la tête de la rébellion dans cette région, ramènent définitivement le calme dans la basse Rivière Noire et sur la rive droite du Fleuve Rouge.

Enfin, le reste des provinces civiles, Ha-Noï, Ha-Nam, Ninh-Binh, Nam-Dinh, Thai-Binh, débarrassées, dès 1891, des bandes qui leur étaient propres ne sont qu'accidentellement le théâtre de faits de piraterie, le plus souvent dûs à des incursions de bandes pourchassées dans les provinces voisines et à la recherche d'un refuge momentané.

Province de Bac-Ninh

22 *Janvier* - 28 *Février*. — Soumission du *Lanh Giai* avec 33 fusils à tir rapide dont 31 en excellent état, 1 fusil à tabatière, 9 revolvers et 1.565 cartouches.

28 *Février*. — Une colonne volante envoyée dans le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Kim-Anh se rencontre avec la bande de *Tuan-Thong* retranchée à Hoanh-Khê, huyên de Dong-Khê, près du Song-Calo. Un premier combat a lieu de midi à 6 h. du soir. Les détachements prennent position pour reprendre l'attaque au jour. Vers 8 heures, ils sont violemment attaqués par une deuxième bande, celle du *Doi-Cuu*, venue de Son-Tay. Cette diversion permet à la bande de *Tuan-Thong* de se sauver. Nous avons 4 tués dont le Quan-Co de Dong-Khê et 4 blessés dans les deux combats.

29 *Février.* — Le Garde principal *Villain*, chef du poste de Giao-Ra et le Pho-Lanh-Binh *Van*, surprennent la bande de *Lanh-Nhu* à Lien-Ha (Gia-Lam). La bande perd 3 carabines Gras en bon état et son chef est fait prisonnier. Un xuat-doi pirate est tué. De notre côté un linh-co est blessé.

26 *Mars.* — Le Garde principal *Caminade* attaque la bande du *Dê Vinh*, estimée à 80 fusils et retranchée dans Van-Ha, huyên de Luang-Tai. La bande fuit dans la nuit après avoir subi de fortes pertes. Un tué et cinq blessés de notre côté.

2 *Avril.* — Au cours d'une rencontre avec une bande à Ngoc-Xuyên (Gia-Binh), un linh est tué et le Garde principal *Caminade* est blessé à la cuisse droite.

12 Avril. — Combat de Ngo-Phan et de Bich-Khê. — Mort du Dê Vinh.

L'Inspecteur *Lambert* ayant appris par le Garde principal *Moliner* que les bandes de *Hai-Kê*, du *Dê Ban* et du *Dê Vinh* comprenant 180 hommes se trouvaient à Man-Duyêt (Lang-Tai), s'y rend à la tête d'un détachement mobile et opère avec le concours des postes de la région.

A son arrivée, les pirates abandonnent Man-Duyêt pour s'installer dans Ngo-Phan. Le village, difficile d'accès, est particulièrement fortifié. Chacune de ses maisons est entourée de murs en terre et de haies de bambous. Le Garde principal *Moliner*, qui, le premier, avait pris le contact, attaque, renforcé par le détache-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ment du Garde principal *Fourré*. Le Garde principal *Desmot* chargé au même moment de forcer l'une des portes du village est tué pendant que l'Inspecteur *Lambert* est légèrement blessé.

L'inspecteur arrête l'attaque et prend position autour du village que l'arrivée des détachements *Pierrot*, *Simon*, *Fillipi* et *Villain* permet d'envelopper. Une vive fusillade est engagée des deux côtés sans que nous puissions gagner du terrain. Une pièce de canon est reconnue nécessaire pour réduire les obstacles qui empêchent la progression des miliciens ; elle est demandée au résident de Bac-Ninh qui l'obtient du Général *Voyron*.

Avec la nuit tombe un orage épouvantable que les pirates mettent à profit pour forcer le passage. Poursuivis, ils se réfugient dans le village de Bich-Khê où ils sont à nouveau cernés.

Le 13 Avril, à 3 h. du soir, le canon demandé arrive sous les ordres du Lieutenant *Gaumard* ayant mis 20 h. pour faire un trajet qui en réclame ordinairement 6, tant les chemins ont été endommagés par l'orage.

Après un bombardement de la partie du village tenue par les bandes, l'attaque est reprise. A la nuit les gardes civils qui ont pénétré dans Bich-Khê sont rappelés. On établit des postes aux abords de la position. Vers minuit, les bandes font une sortie et tentent de franchir la ligne des postes. Elles y parviennent laissant sur le terrain 6 morts dont le chef *Dê Vinh*, un blessé, le Phoquan *Ba*, 6 fusils à tir rapide, 2 revolvers et 400 cartouches.

Dans le combat de Ngo-Phan, les pirates avaient perdu 15 tués qui, d'après les déclarations du blessé, avaient été hâtivement enterrés ou jetés dans des mares.

Dê Vinh était avec *Hai-Ke* le dernier grand chef de la rébellion du Bài-Sây. Sa mort marque la fin de cette interminable et si sanglante rébellion.

De notre côté nous avions le Garde principal *Desmot*, un partisan et 3 linh tués, l'Inspecteur *Lambert*, le Garde principal *Montillon* et 7 linh blessés. *Montillon* avait déjà été blessé le 18 Octobre 1890 au combat de La-Mat.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

20 *Avril.* — Trois petits chefs pirates avec 9 serviteurs font leur soumission au Garde principal *Villain*, chef du poste de Luong-Tai, livrant 4 fusils à tir rapide, un revolver en bon état et 91 cartouches. D'après des renseignements précis, les bandes attaquées à Ngoc Phan et à Bich-Khê auraient eu 25 hommes tués ; le nombre des blessés demeure inconnu.

28 *Avril.* — Engagement de l'Inspecteur *Blanchard* avec la bande de *Lanh-Hien* à Binh-Câu proche le canal des Rapides.

8 *Août.* — Le Chef *Giao* est tué. Cinq des six fusils winchester qu'il avait emportés en reprenant la campagne, restent entre nos mains.

30 *Août.* — Le Garde principal *Caminade*, chef du poste de Luong Tai attaque à Phu-Van le *Dê Hiem* dont la bande est réduite à une quinzaine de fusils. Trois pirates sont tués, parmi eux le *Dê Tha*, second du *Dê Hiem*. D'autres, ayant dû se sauver à la nage, se noient. La bande du *Dê Hiem* n'existe plus.

2 *Octobre.* — Le *Lanh Ti* qui n'avait pas voulu suivre son chef *Hop* dans sa soumission est pris avec 2 fusils à tir rapide, 2 revolvers et 290 cartouches.

En Mai, de nombreux petits chefs, dont *Tong-Bui*, avaient successivement effectué leur soumission à la résidence de la province. Ajoutés à ceux qui firent de même avant la fin de l'année, ils forment un ensemble de 114 petits chefs soumis ayant livré 80 fusils à tir rapide, 5 fusils à piston et 10 revolvers.

Délégation de Phu-Lang-Thong

Brigade du Chemin de Fer

Durant les derniers mois de 1891 les postes militaires avaient eu de nombreux engagements avec les bandes

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

du Yên-Thê de jour en jour plus audacieuses. Un nouvel effort fut décidé contre elles. S'attendant à une attaque par le Sud, elles s'étaient fortifiées sur une ligne de près de 3 kilomètres orientée d'Est en Ouest et perpendiculaire à la direction suivie par les colonnes précédentes.

Les fortifications ainsi élevées comprenaient 7 ouvrages solidement organisés et reliés entre eux par des postes fortement défendus. Le *Dê Dzuong* ou *Dê Tham*, le *Dê Lam*, le *Dê Thuat*, le *Dê Chung*, *Thong-Tai* et *Ba Phuc* en assuraient le commandement. Chaque ouvrage très bien compris se composait de parapets en pisé permettant des feux étagés, flanqués de bastionnets reliés par des caponnières et entourés de palissades en solides rondins que la forêt et ses multiples obstacles naturels enveloppaient.

Les opérations que le Général *Voyron* dirigeait eurent lieu en Mars. Le 23, débutait l'attaque directe des fortifications. Le 25, le Commandant *Henry* tente d'enlever de vive force le fort défendu par le *Dê Tham*. L'assaut échoue. Très meurtrier, il nous coûte 3 officiers, 10 européens et 9 tirailleurs tués, 2 officiers et 30 blessés. Le 26, dans la prise d'un fortin au Sud-Est de l'ouvrage du Dê Nam, nous avons 3 légionnaires tués, et 11 blessés dont 3 tirailleurs. Le 28, le Commandant *Courot* enlève le Dê Nam après un violent bombardement à petite distance. Tous les ouvrages du Yên-Thê étaient, le 31, tombés entre nos mains et la poursuite des bandes qui, d'abord groupées, ne tardent pas à se disloquer, commence aussitôt.

De nombreuses soumissions furent le résultat de cette poursuite, atteignant le chiffre de 193, avec 144 fusils dont 93 à tir rapide et 21 pistolets.

Les opérations de Novembre 1891 conduites par le Lieutenant-Colonel *Terrillon* avaient fait passer *Luu-Ky* du Dong-Triêu dans le Bao-Day. Les huyên de Luc-Nam et de Phuong-Nhon durent alors subir les déprédations qu'un tel voisinage leur imposait. Les Chinois de *Luu-Ky* d'accord avec diverses petites bandes annamites

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

et les contrebandiers du delta, fournisseurs ou clients de leur commerce habituel, y multiplièrent leurs pillages.

L'ancienne route mandarine de Lang-Son et la vallée du Song-Thuong qui suivait la voie ferrée en construction durent être gardées militairement. Leur protection fut tout d'abord confiée à la colonne du Capitaine *Perrin*, puis à celle du Capitaine *André* appuyée par un détachement de 100 gardes civils et, enfin, aux forces du Commandant *Guyonnet* qui atteignent 500 fusils vers la mi-Juillet. Ces forces sont cependant insuffisantes à ce moment pour autoriser la poursuite des bandes dans la montagne, tâche que remplira la colonne *Servière*.

L'un des principaux entrepreneurs des travaux du chemin de fer, M. *Vézin*, est enlevé le 1er Juillet par des chinois au nombre desquels il reconnaît plusieurs de ses propres ouvriers. Remis à la bande de *Luu-Ky*, il est relâché le 31 Juillet moyennant le paiement d'une rançon de 25.000 piastres.

Le 11 Septembre, le Surveillant des postes et télégraphes *Perroud* est assassiné entre Sui-Ganh et Bac-Lê ainsi que Madame et M. *Keeble*, anglais, se rendant à Long-Tchéou.

Le 29 Août, une brigade spéciale de 400 miliciens, dite du chemin de fer, avait été créée sous le commandement de l'Inspecteur *Chigot* pour assurer la surveillance des chantiers et de la ligne en construction de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son. Son effectif est porté, le 16 Octobre, à 500 hommes. Installés dans des postes qu'ils construisent le long de la route mandarine et de la voie ferrée, les gardes civils contribueront désormais à leur protection. Leur rôle est pénible autant que difficile, les attaques fréquentes.

Le 25 Décembre, le Garde principal *Masseboeuf*, du poste de Robinson (Pho-Vi), poursuit des Chinois qui viennent de piller un convoi de marchands et les oblige à abandonner leur butin. Un peu auparavant le même chef de poste avait pris part avec la garnison de Bac-Lê

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

à l'enlèvement du repaire où M. *Vézin* avait été gardé. Chassés par une compagnie de tirailleurs, les pirates s'étaient heurtés à son détachement et avaient subi des pertes sensibles.

Entre temps, un hasard heureux nous débarrassait du redoutable chef *Luu-Ky*. Ayant appris que le convoi régulier partant de Phu-Lang-Thuong pour la haute région devait comprendre un très important stock d'armes et de munitions, *Luu-Ky* avait pris ses dispositions pour enlever au passage. Par ses soins, une embuscade avait été habilement tendue le 9 Juillet à 4 kilomètres au Nord de Bac-Le à l'endroit appelé depuis « Pont Bonnaud ». La route, dominée par des mamelons boisés, y franchit le Song-Thuong sur un pont Eiffel.

Le 9 Juillet au départ de Bac-Lê, les caisses d'armes et de cartouches que le convoi avait reçues à Phu-Lang-Thuong — des Lebel et leur approvisionnement en munitions, destinés au renouvellement de l'armement du 1er Bataillon de Légion — durent être laissées dans le poste faute de moyen de transport. Un détachement de 46 hommes commandés par le Lieutenant *Valton*, escortait le convoi auquel s'étaient joint le Commandant *Bonnaud* et le Capitaine *Charpentier*.

Au pont du Song-Thuong, le convoi est soudainement assailli sur quatre points à la fois. Le Commandant *Bonnaud* et le Capitaine *Charpentier* tombent avec presque toute l'avant-garde dès les premiers coups de feu. Le Sergent *Lafont* d'abord, le Lieutenant *Valton* ensuite, organisent la défense et forcent les pirates, qui craignent l'intervention des postes de Song-Hoa et de Bac-Le, à se retirer. Au cours du combat la balle d'un caporal européen atteint *Luu-Ky* et le blesse mortellement.

Le cadavre du célèbre chef, placé par ses serviteurs dans un tombeau au milieu des bois, fut plus tard reconnu par le *Doc Xuyêt* autrefois en relations avec *Luu-Ky* et devenu, comme Huyên de Luc-Nam, l'un des plus fidèles partisans de notre cause. Une sapèque en or, retrouvée dans sa bouche, permit au *Doc Xuyêt* de l'identifier.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Depuis 1884, *Luu-Ky* combattait contre nous et sa bande reconstituée par sa veuve et le chef *Hoang-Thai-Ngan* ne fut définitivement détruite qu'en 1894 dans le Cai-Kinh par les colonnes *Barre* et *Galliéni*.

Province de Hai-Dzuong

Affaires de Co-Cham (11 Février) et de Cam-Loi (16 Février). Pris 3 fusils à tir rapide et 250 cartouches. Trois gardes civils tués, 2 blessés.

24 *Mars*. — Le *Thong-Dam*, frère du *Doc Lanh*, est pris avec 11 de ses partisans par les gardes civils et le Huyên de Thanh-Ha. Au cours de l'affaire le Garde principal *Lambert* (François) est accidentellement blessé par un linh-co du Huyên. Cette capture importante décide de nombreuses soumissions.

La bande de *Dê Qui* poursuivie du 23 au 27 Mars et attaquée à trois reprises, perd plusieurs tués, des prisonniers dont le *Lanh Tao* frère de son chef, 4 fusils à tir rapide, 2 revolvers, 133 cartouches et les cachets personnels de *Dê Qui*.

27 *Mars*. — Le Garde principal *Massebœuf* poursuivant une bande de 24 pirates la cerne dans une grotte des Rochers de Marbre où elle s'est réfugiée. Aidé de la population des environs, il parvient à l'anéantir.

1er Juin. — Le Garde principal *Massebœuf*, en reconnaissance dans le huyên de Gia-Loc rencontre à Trinh-Vu une bande armée de 20 fusils à tir rapide avec laquelle il a un violent engagement. La bande bousculée perd 6 hommes, un Winchester et 200 cartouches. Une femme qu'elle venait d'enlever dans un village est délivrée. Nous avons un garde civil tué et un autre blessé.

18 *Septembre*. — *Thuân-Huê*, frère du *Dê Qui*, commandant la bande de ce chef se heurte dans le Tu-Ky à

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un détachement sous les ordres de l'Inspecteur *Marcelli*, accompagné de partisans du Huyên de Gia-Loc. Un sampan monté par les pirates est coulé, nombre d'entre eux sont tués ou noyés. Deux morts dont *Tuân-Hué*, un fusil à tir rapide et 200 cartouches restent entre nos mains.

De Juin à Décembre, les bandes de *Qui*, *Ba-Gang*, *Dê Ban*, incessamment traquées perdent, en de nombreux engagements, 23 tués et 20 prisonniers. En outre des soumissions nous livrent 9 fusils, 10 revolvers et des armes blanches en grand nombre.

Province de Quan-Yên

Les opérations conduites par l'Amiral *Fournier* et auxquelles la garde civile avait pris une importante part, avaient ramené le calme dans les îles Gow-Tow, Van-Hai et Lo-Shu-Shan. Les chefs chinois *Doc Lam*, *Doc Can* et *Quan-Phu* effrayés par la capture du *Dê Hong* avaient effectué leur soumission. *Quan Phu* ayant repris la campagne avait été tué peu après au cours d'un engagement. Demeuraient le *Dôc-Kim* et le *Lanh Phan*, anciens lieutenants de *Tien-Duc*, et le petit chef local *Lanh Pha* qui tous trois agissaient dans les îles de la Table et de Fai-Tzi-Long. *Doc Kim* se rendra en Avril 1893 et les autres auront disparu dans les mois qui suivront.

En quittant Haïphong pour regagner Saïgon, l'Amiral *Fournier* adressa à ses troupes l'ordre du jour suivant : « Le Contre-Amiral Commandant en Chef, au « moment de quitter les eaux du Tonkin, tient à honneur « d'exprimer hautement sa satisfaction au personnel de la « Marine, à celui de la Douane, aux miliciens, aux linh-« tau et à leurs gardes principaux, qui ont combattu sous « ses ordres avec un dévouement et une vigueur infati-« gable, la piraterie et la rébellion sur les côtes et dans « les îles du Protectorat. »

L'un de ces gardes principaux reçut la Légion d'honneur sur la proposition de l'amiral.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

9 *Mars.* — Le détachement de Yên-Dong (île des Deux-Song) surprend une bande armée de 25 fusils venue de Dông-Triêu, lui tue 3 hommes, fait un prisonnier et s'empare de 5 fusils.

12 *Mai.* — Le Garde principal *Mariotti* prend le petit chef *Linh-Fau* avec 9 des hommes de sa bande qui perd en plus 7 fusils.

9 *Août.* — Une bande de 60 Chinois armés de fusils à tir rapide venue de la région de Tien-Yên attaque le poste de Xich-Tho. Le Garde principal *Mariotti* qui le commande lui blesse 4 hommes et la chasse en l'obligeant à abandonner tout le butin qu'elle avait enlevé dans le village voisin.

Province de Ha-Noï

La bande de *Tai* qui compte 30 fusils, commet encore quelques méfaits dans la province. Les postes et des détachements mobiles sont constamment à ses trousses. En Août, tout le pays est inondé, la bande opère en sampans. Signalée le 7 à Tinh-Dai elle est poursuivie par les Gardes principaux *Duvernoy* et *Daufès* du poste de Bai-Lê (Ha-Nam). Rejointe après une longue poursuite à quelque distance du poste de Phu-Xuyên (Ha-Noi) dont le chef, le Garde principal *Wostrovsky*, accourt au bruit de l'engagement, elle perd 6 hommes tués et 10 autres faits prisonniers.

Province de Thai-Binh

Les bandes de pillards traquées dans Hai-Dzuong continuent à passer par moments sur le territoire de la province commettant maints méfaits dans les huyên de Phu-Doc, Dong-Quan, Thuy-Anh.

Les gardes civils chaque fois alertés finissent par

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

s'emparer en Août des chefs *Lanh Nhuon* et *Quang-Tri* qui sont exécutés. Dans les journées des 14, 15 et 16 Septembre, la bande de *Lanh Nhan*, forte de 50 pirates, est chassée de village en village par le Garde principal *Henry*, chef du poste de Do-Ky et le Tri-Huyên, *Tram-Van-Khiem*, de Phu-Duc. *Lanh Nhan* et 21 de ses hommes sont tués, des fusils, des cartouches et des armes blanches restent entre nos mains. Enfin, en Octobre, le Phoquan *Tran-Hiem* attaque avec 12 miliciens à An-Liem (Duyên-Ha) le chef *Ba-Gang*, qui a 36 partisans avec lui. La bande surprise et bousculée, perd 2 tués, a de nombreux blessés et se disperse.

Région de Son-Tây, Hung-Hoa, Cho-Bo

L'année 1892 va voir la fin du *Doc Ngu*, la soumission de *Dê Kieu* et de nombre d'autres chefs.

Le 5 Février, le *Doc Ngu* surprend et enlève le poste de Yên-Lang que commande le Capitaine *Pouligo*. Le 10, le poste est rétabli par le Commandant *Beaujeux* envoyé de Hanoï avec deux compagnies de tirailleurs.

Le 10 Mars, le siège du 4e Territoire militaire est transféré de Van-Bu à Hung-Hoa. Le Lieutenant-colonel *Pennequin* qui en est le chef, reçoit la direction politique et militaire des provinces civiles de Cho-Bo et de Hung-Hoa. Onze jours après, il commence des séries successives d'opérations auxquelles participent un total de près de 1.200 gardes civils du Tonkin et du Thanh-Hoa, des linh-co et des partisans. A la suite du *Doc Ngu*, il passe sur la rive droite de la Rivière Noire, de là dans la vallée du Song Ma (Thanh-Hoa), et enfin revient le 28 Mai à son point de départ.

Le résultat de cette longue poursuite de plus de deux mois est, avec un affaiblissement de l'autorité du *Doc*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Ngu, la fatigue et la démoralisation de ses partisans annamites que les difficultés de la région montagneuse ont fortement éprouvés.

Par ailleurs, le Lieutenant-colonel *Pennequin* avait rencontré en M. *Vacle*, commissaire du gouvernement dans la province de Cho-Bo, un collaborateur de choix dans la politique de division entre les bandes de races différentes que la situation imposait. Le long séjour de M. *Vacle* parmi les populations muongs, son caractère et sa connaissance de leurs mœurs, lui avaient acquis une influence dont l'utilisation allait bientôt porter ses fruits.

Le 7 Août, le *Doc Ngu* et ses fidèles sont massacrés par les chefs muongs, partie aux environs de Yên-Lang, partie à Kha-Cuu.

Dès la nouvelle connue, le Lieutenant-colonel *Pennequin* se montre partout, rassurant les populations et promettant pleine et entière amnistie pour tous les faits ayant précédé la mort du *Doc Ngu*. Des détachements de troupe et de garde civile parcourent en même temps le pays et pourchassent les bandes du *Doc Duc* et du *Quan Chu*.

Le 16 Septembre, les chefs ayant pris part à l'exécution du *Doc Ngu* se réunissent à la convocation du Lieutenant-colonel *Pennequin* pour célébrer avec les notables du Thanh-Son la disparition de celui qui les avait tenus de si longs mois sous la force de ses bandes.

Le 24 Octobre, le *Doc Duc* fait des offres de soumission. Le *Dê Kieu*, si longtemps notre adversaire, formule des ouvertures de reddition. Le 3 Décembre, 2 chefs et 5 partisans, ses délégués, se présentent à Cam Khê. Lui-même effectue sa soumission le 19, à Hung-Hoa, avec le reste de ses partisans.

La mort du *Doc Ngu* et la soumission du *Dê Kieu* délivraient toute la région s'étendant du Fleuve Rouge à la basse Rivière Noire comme ses alentours, de la terrible obsession que la rébellion et la piraterie faisaient depuis longtemps si lourdement peser sur elle.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Son-Tay

4 *Janvier.* — Au cours d'un violent engagement le Garde principal *Chaigneau* commandant un détachement de 50 hommes enlève la position de Doa-Bon, à Yên-Xa, (Vinh-Yên). Trois pirates sont tués, quatre faits prisonniers et deux carabines modèle 1874 sont prises. Trois miliciens sont blessés dont un grièvement.

Les 5, 9, 22 Janvier et 14 Février, divers engagements avec les bandes du *Doc Duc* et du *Doc Khoat.* Prise de 6 fusils dont 5 à tir rapide et de 50 buffles enlevés par les bandes à plusieurs villages.

18 Février. – Attaque du poste de Tu-Phap

Le petit poste de Tu-Phap qui comprend 10 gardes commandés par un cai est attaqué dans la nuit par une bande. « Donne-nous tes armes et tes cartouches, crie-t-on au chef de poste, nous ne vous ferons aucun mal. — Viens les prendre », répond le cai qui ouvre immédiatement le feu. Sa défense est si vigoureuse que les pirates repoussés déguerpissent avec de nombreux blessés en abandonnant un mort, un fusil Gras et des cartouches aux abords du poste.

Les 7 et 11 Mars, affaires de Thanh-Muc (Lap-Thach) avec une bande de Chinois et d'Annamites venus de Cai-Vong et de Xa-Luong sous les ordres du bonze *Toi-Thiêm* qui se dit « Roi du Tam-Dao ». Trois pirates sont tués, 44 annamites prisonniers recouvrent la liberté et 43 bêtes de bétail sont reprises à la bande.

24 *Mars.* — Le Garde principal *Moll,* avec 20 gardes civils et le Dê Doc de la province disposant de 70 linh-co, attaquent à Dong-Tam (Yen-Lac) les bandes réunies du *Doc Khoat* et de *Thuan-Tong.* Les pirates sont mis en déroute après une résistance de plus d'une heure. Ils laissent sur le terrain 8 cadavres, 3 fusils, 2 revolvers et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

des munitions. Deux cais de la garde civile et 2 linh-co sont blessés.

19 *Juin.* — La bande du *Doc Lach,* lieutenant du *Doc Khoat,* surprise par un détachement dans le village de Binh-Tru (Vinh-Thuong) perd 4 fusils et a son chef tué.

10 *Juin.* — Les Gardes principaux *Chaigneau* et *Littaye* avec 125 gardes civils attaquent le *Doc Huy* à Trong-Hiep (Vinh-Yen); en un brillant assaut, trois positions fortifiées sont enlevées. Les pirates bousculés fuient dans la forêt laissant derrière eux 2 tués, 5 fusils dont 2 à tir rapide et de nombreuses cartouches. De notre côté, nous avons 2 blessés.

29 *Juillet.* — Le Garde principal *Chaigneau* surprend sous une pluie battante la bande du ly-truong de Hoang-Xa qui est anéantie. Dix fusils dont six à tir rapide, des armes blanches, des munitions et un cheval restent entre nos mains. Le chef de la bande et 3 pirates sont pris.

Affaire de Luong-Ke

31 *Août.* — La bande du *Doc Duc,* forte de 38 hommes armés de fusils Gras, est surprise par le Garde principal *Léger* du poste de Bat-Bac alors qu'elle levait des contributions dans Luong-Ke sur le bord de la Rivière Noire. Bousculés, les pirates se sauvent. Un certain nombre d'entre eux essaient de traverser la rivière à l'aide d'un sampan que nos feux de salve coulent. Ceux qui le montent sont noyés. Six fusils à tir rapide restent entre nos mains Nous avons un milicien tué.

Affaires de Cam-Trach et de Tam-Duong

22 *Novembre.* — La bande du *Doc Boun* est surprise dans le hameau de Cam-Trach par le Garde principal *Domicile.* Sept pirates sont pris avec 6 fusils dont 5 à tir rapide et un revolver ainsi que plusieurs centaines de cartouches.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

9 *Décembre.* — La bande du *Doc Giang* surprise à Tam-Duong par le Garde principal *Domicile* se disperse après avoir résisté un instant. Un frère du *Doc Giang* est tué, un autre de ses frères est fait prisonnier. Neuf fusils dont quatre à tir rapide, 230 cartouches et un cheval demeurent entre nos mains ; 5 femmes sont délivrées.

27 *Décembre.* — Dans un engagement à Tuan-Long le chef pirate *Than-Hiep*, blessé, est pris avec un fusil à tir rapide et un revolver.

Le 7 Novembre, le *Doc Phai* avait effectué sa soumission livrant 5 fusils dont 2 Winchester ; le *Doc Nam* avait suivi avec 5 serviteurs armés de 5 fusils et, le 25 Décembre, la bande du *Doc Huynh* s'était rendue nous apportant 28 fusils dont 9 à tir rapide et 2 revolvers.

Antérieurement, une colonne sous les ordres de l'Inspecteur *Baudrillard* avait longuement fouillé le massif du Tam-Dao. Au cours de ces opérations qui durèrent trois mois, divers petits engagements avaient eu lieu avec la bande du *Doc Khoat* l'amenant finalement à se soumettre. Ce chef effectua sa soumission avec 40 partisans armés de fusils à tir rapide.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1893

Province de Bac-Ninh

Au cours de l'année, les bandes encore existantes, particulièrement dans la délégation de Phu-Lang-Thuong, sont poursuivies et attaquées en une dizaine d'affaires qui leur font éprouver de sensibles pertes.

Du 11 Mars au 20 Avril, ont lieu à Bac-Ninh diverses soumissions. La plus importante est celle du chef *Dai-Cuu* qui avec 80 partisans rend 42 fusils dont 24 à tir rapide, 3 revolvers et des armes blanches. Le total des pirates soumis de cette période est de 103 ; celui des armes à feu livrées est de 61 parmi lesquelles on compte 36 fusils à tir rapide.

27 *Juillet.* — Une bande du Yên-Thê reconnue à Lang-Tai, à 2 heures de Dap-Cau, est attaquée. Nous avons 2 tués et un blessé sans pouvoir forcer la position. Une pièce de canon demandée à Bac-Ninh arrive trop tard, les pirates ont pu abandonner Lang-Tai pendant la nuit.

17 *Septembre.* — Engagement à Bich-Dong avec la bande du *Dê Tham* forte de 40 fusils. Nous avons un tué et un blessé.

Brigade du chemin de fer

La mission dévolue à cette brigade était particulièrement pénible et difficile. La vallée étroite, couverte et accidentée, dans laquelle cette mission s'accomplissait se trouve bordée d'un côté par les falaises calcaires du Cai-Kinh et de l'autre par les hauts mamelons

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

boisés du Bao-Day. De multiples passages relient les deux côtés. La protection de la route mandarine serpentant au fond de la vallée et la seule voie possible aux convois à destination de la haute région limitrophe du Kouang-Si et du Kouang-Trong, en faisant l'objet avec la surveillance des chantiers du chemin de fer en construtions.

Les travailleurs de ces chantiers formaient un ramassis de coolies recrutés parmi les coureurs de frontières et souvent introduits en fraude sur notre territoire. De l'aveu des entrepreneurs qui les employaient, sur trois d'entre eux, l'un faisait le pirate, l'autre fumait l'opium et le troisième seulement travaillait.

Par ailleurs la région est malsaine et singulièrement redoutée des Annamites de la plaine. Les travaux en cours comme les conditions d'existence des coolies la rendaient encore plus dangereuse.

Les effectifs des gardes civils fondent ; ils comptent bientôt plus de 50% d'indisponibles avec une moyenne de 2 décès par jour. Reconnus insuffisants, un arrêté du Gouvernement Général en date du 14 Juillet les porte à 800 hommes répartis en deux brigades ayant respectivement leur centre de recrutement et d'instruction à Phu-Lang-Thuong et à Lang-Son. De plus, les inspec-
« teurs commandants des brigades, sont autorisés à re-
« cruter au fur et à mesure des besoins jusqu'à 50 % en
« plus de l'effectif fixé de manière à pouvoir constam-
« ment, défalcation faite des gardes en congé, aligner à
« très peu près le complet règlementaire de 800 hom-
« mes. »

Les bandes manifestent une activité incessante multipliant les attaques, les pillages, les enlèvements d'européens. Ce sont en majeure partie les anciens partisans de *Luu-Ky* passés sous le commandament de *Hoang-Thai-Ngan* qui les constituent. Leur repaire est le cirque de Len-Day dans le Cai-Kinh. C'est là que *M. Vezin* a été détenu après sa capture. C'est là encore que seront conduits et gardés MM. *Roty*, *Bouyer* et *Humbert-Droz* enlevés sur la route manda-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

rine ou la voie ferrée les 28 Juillet, 5 Septembre et 11 Octobre.

M. *Piganiol* jeune est blessé mortellement lors de l'enlèvement de M. *Bouyer*. Tous deux agents de l'entreprise du chemin de fer se rendaient sans escorte à leurs chantiers à 2 kilomètres de Thanh Moi, vers Song-Hoa quand ils furent assaillis. Un détachement de 10 gardes civils venait de passer au même endroit marchant à quelques centaines de mètres en avant d'eux. Aux coups de feu le détachement se retourne et accourt, immédiatement rejoint par le poste de surveillance aux chantiers. Ils ne peuvent que recueillir M. *Piganiol*. Un milicien est grièvement blessé.

A la suite de la capture de M. *Bouyer*, le colonel *Servière* commandant le 2e Territoire militaire, donne l'ordre de débroussailler tous les débouchés du Cai-Kinh, de les tenir et d'y construire des blockhaus.

Malgré les opérations de nombreuses colonnes qui se succèdent dans le Cai-Kinh, la situation ne changera guère tant que l'occupation de cette région n'aura pas été complètement effectuée. Le Len-Day est enlevé le 19 Octobre par le commandant *Barre* après un violent combat, mais les pirates ont pu fuir avec leurs prisonniers et tout est à recommencer.

Le 25 Novembre, le Colonel *Gallieni* prend provisoirement la direction des 1er et 2e Territoires militaires. Dès son arrivée, il se prépare à occuper le Cai-Kinh. En Janvier 1894, une colonne sous son commandement détruira les bandes de *Hoang-Thai-Ngan* qui lui-même sera tué. L'occupation du Cai-Kinh suivra.

4 *Février*. — Un convoi est arrêté pour la nuit au pied du mamelon sur lequel s'élève le poste de Song-Hoa. Il est attaqué vers 9 heures du soir ainsi que le poste lui-même. Les pirates venus du Bao-Day sont des Chinois au nombre de 200 commandés par *Doc Su-Yet*.

Pendant que le convoi est défendu par un doi et 20

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

miliciens, le Garde principal *Peter*, chef de poste, sort avec 20 autres gardes laissant la direction du poste au Garde principal *Ther*, de passage.

Peter attaque la bande qui tient un mamelon. Il est grièvement blessé au bras droit ; un de ses hommes est également atteint. Le Garde principal *Wostroswki*, de passage également avec des cavaliers, se porte à son aide. Les pirates voyant leur coup manqué se retirent.

Quinze jours auparavant, une cinquantaine de pirates avaient déjà tenté un coup de main sur Sui-Ganh dont la gare avait été incendiée. Le chef de poste sorti avec une vingtaine d'hommes les avait repoussés et un cai avait été tué à la tête de son escouade.

12 *Mars*. — Le Sergent *Le-Van-Lieu* du poste de Bac-Lê opérant presque seul s'empare du chef pirate *Doc Tac*, tue un Chinois et prend un fusil à tir rapide, un pistolet et des cartouches.

Un convoi assailli entre Song-Hoa et Thanh-Moi est dégagé par l'Inspecteur *Chigot* de Song-Hoa que le Garde principal *Ther* de Chi-Lang rejoint. Les Chinois ont trois des leurs tués et perdent un fusil à tir rapide.

14 *Juillet*. — La route mandarine et la voie ferrée sont formées en un commandement distinct exercé par un chef de bataillon résidant à Bac-Lê et relevant de l'autorité du commandant du 2e Territoire militaire.

14 *Septembre*. — Le Général Commandant en Chef décide que les brigades du chemin de fer organiseront une troupe de 200 à 250 gardes bien encadrés pour être spécialement chargés du service des reconnaissances pendant que le reste assurera le service des escortes et la surveillance des chantiers. Les troupes régulières agiront sur les flancs de la route et occuperont les blockhaus qu'on y construit.

Des enquêtes administratives ayant établi la complicité de la plupart des négociants chinois de Phu-Lang-Thuong et de la route de Lang-Son avec les pirates, 70

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

patrons ou employés chinois sont arrêtés le 15 Septembre et mis à la disposition du Parquet.

Ces négociants alimentaient leur commerce à l'aide du produit des pillages auxquels les pirates se livraient. Avertis du départ des convois français, ceux-ci les attaquaient alors qu'ils laissaient passer en toute sécurité les convois organisés par leurs complices chinois et qu'un signe conventionnel faisait aisément reconnaître.

21 *Septembre.* — Le poste de Deo-Keo est attaqué par 150 pirates qui, arrêtés par les gardes civils, cherchent vainement à atteindre la route sur laquelle passe un convoi de vivres.

19 *Octobre.* — L'Inspecteur *Boudon* qui avec 150 gardes fait partie de la colonne du commandant *Barre*, a 4 blessés en défendant le Deo-Ko.

Province de Hai-Dzuong

Capture du Lanh Hieu.

Le Phoquan *Tich*, chef du poste de Tran-Ky, a affaire, le 1er Mars, à Bao-Trung (Gia Loc) au *Doi Huong* de la bande du *Lanh Hieu*. Le *Doi Huong* est tué et son frère pris avec un mousqueton Gras et 39 cartouches. Trois jours après, *Lanh Hieu* est surpris et blessé par le même chef de poste qui s'empare de sa personne et de deux de ses partisans avec deux fusils à tir rapide et 129 cartouches.

C'est le Phoquan *Tich* qui, pendant une nuit de Janvier 1890, défendit vigoureusement avec 13 fusils seulement le poste de Ke-Sat contre les attaques réitérées des bandes réunies de *Tân-Thuât*.

Mort de Qui.

Qui, avec *Ba Gang* le dernier des grands chefs de bande de Hai-Dzuong, est tué au commencement de Mars par un émissaire de l'ex-rebelle Khoat, dans le village du Dong-Triêu où il se tenait caché.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Quang-Yên

Pacification de la région minière.

On appelle région minière l'île de Ke-Bao et les pays de Hon-Gay et de Cam-Pha où se trouvent installées les sociétés des « Charbonnages du Tonkin » et des « Mines de Ke-Bao ». Un arrêté du Gouverneur Général en date du 19 Décembre 1892 l'avait distraite du 2e Territoire militaire dont elle relevait jusqu'à ce moment pour la rattacher à la province de Quang-Yên. Plusieurs petites bandes chinoises d'une activité et d'une audace extrêmes l'infestaient et présentaient un danger constant pour le personnel des mines comme pour la population. L'Inspecteur *Monpeyrat* fut chargé de les poursuivre et d'en débarrasser la région.

Les forces dont disposait l'inspecteur s'élevaient à 300 hommes placés sous le commandement des Gardes principaux *Aubert*, *Moll*, *Rand*, *Laumônier* et *Bougeat*. Le 18 janvier 1893, les postes militaires de Pho-Ba-Ché, Thac-Hat, Lang-Hay et Cho-Bang, étaient passés à la garde civile.

En attendant la date fixée pour la relève de ces postes, *Monpeyrat* parcourt la région. Sa connaissance de la langue annamite lui permet d'interroger directement les habitants dont il cherche à gagner la confiance certain que, sans leur aide, ses efforts demeureront vains. Il apprend ainsi la présence à quelques kilomètres des mines de Hatou d'une bande armée de 20 fusils à tir rapide.

Renseignée par les mineurs chinois, cette bande enlève les enfants des riches familles et ne les rend que contre paiement d'une forte rançon. On dit en outre à *Monpeyrat* qu'un notable de Hatou est justement en pourparlers avec la bande pour obtenir la liberté de son fils âgé de 14 ans dont les pirates se sont emparés peu de temps auparavant. Enfin l'habitation de ce notable lui est aussi indiquée.

Deux ou trois jours après, l'inspecteur visite Hatou. Entrant dans les cases, il prend langue avec leurs occu-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

pants et arrive ainsi jusqu'à la demeure du notable dans laquelle il pénètre. Les premières paroles d'usage prononcées, l'inspecteur peut prendre le notable à part et lui parler sans intermédiaire. Puis il le quitte sans que le brave homme ait répondu grand'chose à ses propositions. Le lendemain, son hôte de la veille venait simplement se mettre à son entière disposition.

Une expédition est aussitôt organisée dont le notable tient à être le guide. Elle a lieu. On ignore le point précis du repaire de la bande. Cependant le détachement *Laumônier* qui suit silencieusement l'un des flancs du ravin dans lequel elle se trouve établie, parvient à une trentaine de mètres au-dessous de son installation. *Laumônier* s'élance avec ses hommes sur son campement. Les Chinois surpris sautent sur leurs armes et disparaissent en tirant, mais sans s'attarder à résister. Un seul d'entre eux reste sur le carreau.

Au point de vue strictement militaire, l'affaire était manquée. Par contre son but principal était atteint. Les pirates n'avaient en effet eu que le temps de fuir en abandonnant les prisonniers qu'ils détenaient comme les vivres qu'ils avaient accumulés. Parmi ces prisonniers se trouvaient sept enfants dont celui du guide. Tous appartenaient à des notables de la région minière et des environs de Thac-Hat et leur furent rendus sans tarder.

Le bruit de cet heureux coup de main se répandit rapidement dans le pays et lorsque, quelques jours plus tard, l'Inspecteur *Monpeyrat* prit possession des postes, la confiance de la population lui était acquise, partant la partie gagnée. Les concours s'offraient, des guides se présentaient. La chasse aux pirates chinois commençait et toute la population s'y associait.

Pendant les mois de Février et de Mars, les postes harcelèrent les bandes sans répit. Il ne se passe pas quatre à cinq jours sans qu'un détachement ne tombe au matin sur un refuge de pirates, n'en tue quelques-uns et n'en rapporte quelques armes. Ce ne sont que de petites actions, mais sans cesse répétées. Les habitants armés par *Monpeyrat* y prennent part avec enthousiasme. C'est ainsi que deux bandes surprises en pleine nuit et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dispersées par des détachements de gardes civils sont peu après presque complètement détruites. Les gens des villages lancés à leur poursuite, fouillent la forêt, rencontrent les pirates affamés, soit isolés, soit par groupes de deux ou trois, et les exterminent.

Le Garde principal *Aubert*, chef du poste de Cho-Bang, déjà connu pour sa brillante conduite dans la répression de la grande piraterie au cours de laquelle il a été grièvement blessé, le 20 février 1890, à Dong-Nguu (Bac-Ninh), se signale particulièrement par son entente avec la population et les résultats qu'il en retire.

A la fin de Mars, les bandes qui subsistent encore ne se sentant plus en sûreté nulle part et ne pouvant se procurer des vivres, la population entière s'étant retournée contre elles, se décident à abandonner la région.

Voici les détails de quelques affaires d'un peu d'importance.

8 *Janvier*. — L'Inspecteur *Monpeyrat* surprend avec 60 gardes, entre Hat-Chu et Vic-Hoai, une bande à laquelle il prend 3 fusils et 50 cartouches. Il délivre 7 prisonniers et s'empare des approvisionnements de la bande.

4 *Février*. — Opération ayant pour but la recherche et la destruction de la bande de *Cam-Xang* qui exploite la région de Hatou-Hongay.

L'Inspecteur *Monpeyrat* et le *Chanh Mui*, chef de canton de Dong-Huy, surprennent la bande à Lang-Ham. *Cam-Xang* est tué avec 2 de ses partisans ; 3 fusils à tir rapide et des cartouches restent entre nos mains.

Cam-Xang avait pris part à l'attaque de Nagotna par *Vinh-Man* il y a quelques semaines.

12, 13 et 21 *Février*. — Un détachement sous les ordres de l'Inspecteur *Monpeyrat* poursuit la bande de *Tzan-Canh* opérant dans le pays de Hon-Gay et les îles voisines.

Le 12 Février, le contact est pris avec les Chinois. Les notables de Dap-Thanh conduisent et secondent le dé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tachement. Dans cette première rencontre, 3 pirates sont tués et 3 fusils à piston pris ; 3 femmes sont délivrées.

Le même jour, un pirate est tué au cours d'une deuxième attaque, une femme est rendue à la liberté et 5 buffles sont repris.

Le 13, nouvel engagement. Un pirate reste avec son fusil sur le carreau. La bande se disperse et va se reformer à Lang-Cong où, le, 21 elle est encore assaillie. Conduits par des Mans de la région, les gardes civils blessent le chef *Tzan-Canh* dont ils s'emparent. Son frère aîné et un de ses partisans sont tués ; un convoi de 27 femmes prisonnières de la bande, préparé pour être conduit en Chine, 3 fusils et 100 cartouches, restent entre leurs mains. Ces femmes, originaires des villages de Hatou, Hich-Tho, Yên-My, Lang-Huy et des îles Van-Hai, sont remises peu après à leurs familles.

Dans la nuit du 24 au 25 Octobre 1892, *Tzan-Canh* avait pillé le huyên de Quan-Bac au pied du poste de Thac-Hat. Le Tri-Huyên avait pu fuir mais le lieutenant *Jeanperrin* qui était chez lui avait été tué. Les papiers du Huyên et le képi du lieutenant furent retrouvés dans le butin enlevé à la bande.

22 *Février*. — Opération contre la bande de *Lam-Hy* ayant plusieurs repaires dans l'archipel et notamment aux approches de la Cac-Ba menée par le dôi chef du poste de Xuân-Dam dans cette île. Ce dôi réussi avec 20 hommes à cerner *Lam-Hy* dans une maison de Tay-Lac où il s'était installé avec 20 de ses partisans.

Deux pirates sont tués au seuil de la maison. *Lam-Hy* surpris cherchant à fuir subit le même sort. Le reste de la bande disparaît dans la forêt.

Une partie du détachement demeurée en arrière s'empare d'un sampan monté par 5 hommes de la bande. Deux autres pirates sont tués et trois fusils et des cartouches enlevés.

Au nombre des faits ayant contribué pendant l'année à l'extinction de la piraterie dans la province en dehors de ceux qui viennent d'être cités et qui ont rendu la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tranquillité à la région minière, on peut noter les suivants :

3 Février. — Le détachement des îles Van-Hai opérant dans l'île de la Table avec des partisans contre la bande du *Doc Lam* tue un pirate, en capture un second et s'empare de deux fusils, d'un revolver et d'un sampan.

8 *Février.* — Le *Doî Chuyen* de la bande du *Doc Lam* fait sa soumission avec 7 partisans livrant 5 fusils, 2 revolvers et des armes blanches.

6 *Mars.* — Les Mans de Hoang-Mot près de Cam-Pha tuent 6 pirates chinois dont le chef *Cuong-Xang*. Ils apportent au résident six fusils, un revolver, des papiers et des cachets. La bande de *Cuong-Xang* terrorisait les mineurs de Hatou et de Hon-Gay volant femmes et enfants et pillant les villages.

13 *Mars.* — Le Huyên de *Nghieu-Phong* accompagné du dôi chef du poste et de gardes de Quang-Yên attaque la bande du Dôi *Quoai* dans l'île de Ha-Nam, tue 2 de ses partisans et lui enlève 3 fusils à tir rapide, 2 revolvers d'ordonnance, 150 cartouches et 2 sampans. Des prisonniers détenus par la bande sont délivrés.

Quatre jours après le chef *Tuyen-Huy* est tué et 2 fusils à tir rapide sont pris.

1re *Avril.* — Le *Doc Kim,* pirate de mer, se rend à Ke-Bao avec 12 de ses partisans porteurs de 10 fusils à tir rapide, de 2 revolvers et de 500 cartouches. Le *Doc Kim* était le représentant de *Tien-Duc* au Tonkin. Son second, le *Doc-Lam,* qui a refusé de se rendre, bloqué dans l'île de Cai-Qui est tué et ses partisans sont pris à l'exception de 3 ou 4 d'entre eux.

9 et 10 *Avril.* — Le détachement de Van-Hai accompagné du Huyên attaque une bande de pillards installés aux environs du village de Ngoc-Ung. Deux pirates restent sur le terrain ; un Winchester, 2 fusils à piston et 2 revolvers sont pris et 3 prisonniers délivrés.

12 *Avril.* — Le *Dê Cua,* dit le *Lanh Pha,* fait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sa soumission avec 8 de ses partisans livrant 10 fusils à tir rapide dont un Lebel, approvisionnés de 1.020 cartouches et 1 clairon.

Le total des armes prises aux bandes ou livrées par les pirates soumis depuis le 1er Janvier atteint à ce jour les chiffres de 93 fusils dont 64 à tir rapide, 3 revolvers d'ordonnance, 16 revolvers ordinaires et 3 pistolets.

Province de Thai-Binh

30 *Mars.* — Le Sergent de 1re classe *Hien* avec 30 gardes indigènes et le Lanh Binh *Qui* à la tête de 20 linh-co attaquent la bande du pirate *Lanh Bi.* Comptant 80 hommes qui se sont retranchés dans le village de O-Mê, huyên de Vu-Tien, cette bande est délogée et contrainte à fuir. Poursuivie, elle est rejointe à la pagode de Dong-Bach où, attaquée à nouveau, elle se disperse après avoir laissé son chef et 15 des siens sur le terrain.

Province de Son-Tay

Les soumissions continuent faisant rentrer du 31 Janvier au 19 Avril un total de 91 rebelles ayant livré 67 fusils dont 49 à tir rapide, 8 revolvers, 1 pistolet et 600 cartouches.

Au nombre des chefs qui se sont rendus pendant cette période, on compte : *Quan Chu* dont l'autorité est grande dans toute la région du Ba-Vi et qui est le frère cadet du *Doc Ngu, Doc Huynh* qui, malade, n'avait pu accompagner ses partisans lors de la reddition de sa bande le 25 Décembre, *Lanh Cang* le plus puissant des chefs du Vinh-Yên.

5 *Avril.* — Le Garde principal *Lafférère*, chef du poste de Phuong-Ngoc, avisé qu'une bande de pirates chinois venait d'enlever deux Annamites descendant la Ri-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

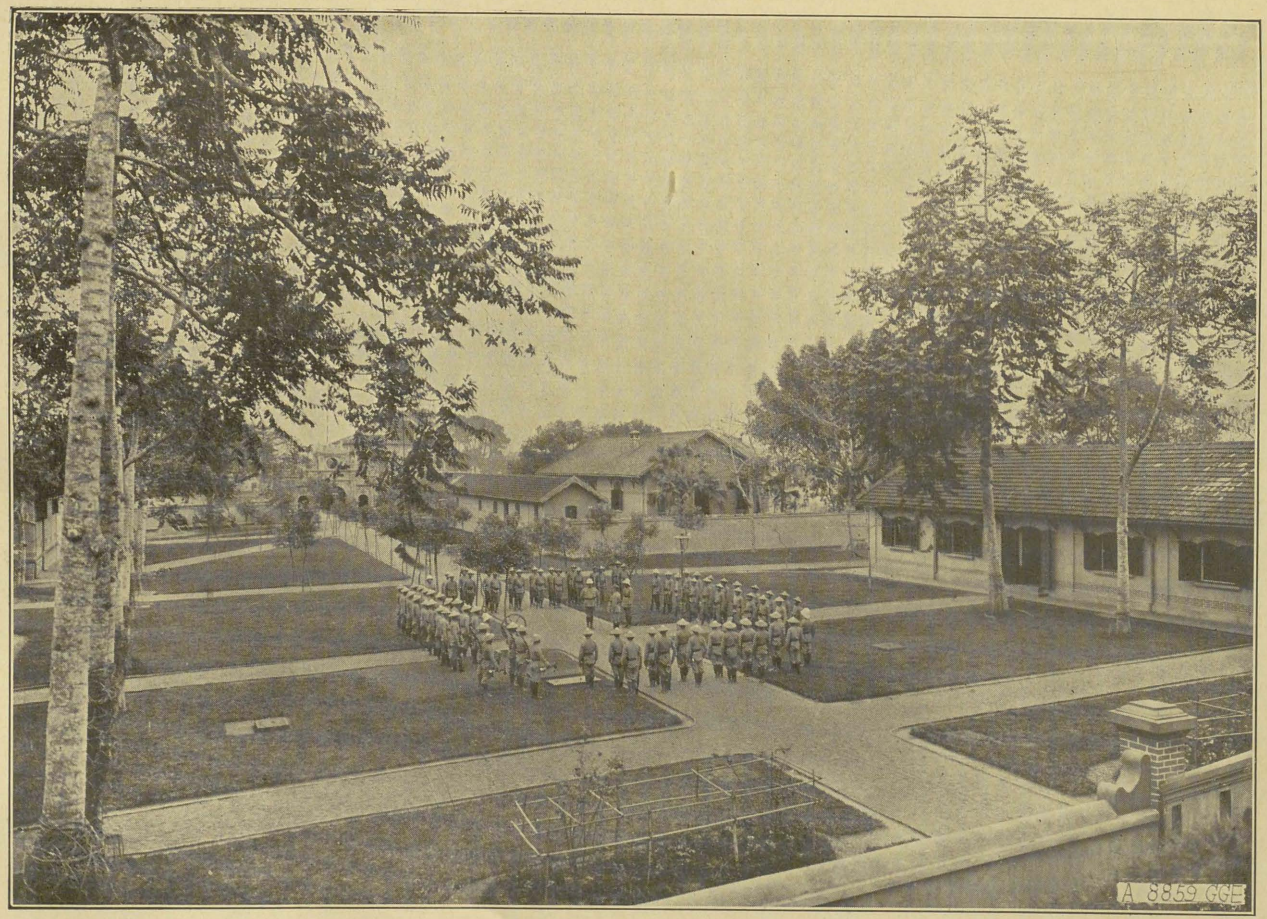

THAI-NGUYÊN. — Vue intérieure du casernement

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vière Claire en sampan, la surprend dans son campement au lever du jour. Trois chinois restent sur le carreau, 3 autres sont pris et 2 fusils à tir rapide avec 2 ceintures garnies de cartouches tombent entre ses mains.

Le même chef de poste s'empare le 9 Juin, à Bao-Sao, phu de Vinh-Thuong, du chef *Hiep Cai* et de 2 fusils.

Province de Hung-Hoa

L'énergie du Lieutenant-colonel *Pennequin* et son habile politique secondées par l'intelligente action du Tuan-Phu *Lê-Hoan*, de Hung-Hoa, sur le *Dê-Kieu* continuent à obtenir de remarquables résultats.

Les partisans du roi *Ham-Nghi* font leur soumission. Leur chef secret, l'ancien mandarin *Pham-Van-Dich*, auquel tous les rebelles de la région du Fleuve Rouge et le *Dê-Kieu* lui-même obéissaient, se rend le 31 Janvier.

De nombreux petits chefs déposent successivement les armes à l'instigation du *Dê-Kieu*. A la fin de Février, le nombre des rebelles dont son influence a décidé la reddition, joints à ceux qui se sont soumis avec lui, s'élève à 230 ayant livré au total 137 fusils, dont 108 à tir rapide, 7 revolvers et 5.300 cartouches.

Les chefs *Doc Giang* et *Doc Khoat* se soumettent en Janvier et Février avec leurs partisans.

Enfin, au début de Juin, le *Dê Thuong* se rend à son tour, nous remettant 53 fusils dont 25 à tir rapide. L'Inspecteur *Floderer* et les Gardes principaux *Julien* et *Moulinier* l'avaient forcé à mettre bas les armes sans qu'il nous en eût coûté un seul homme.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Thai-Nguyên

6 *Juin.* — La bande de *Quang-Thai,* traquée par des détachements de Thai-Nguyên et de Bac-Ninh, se réfugie dans une pagode du village de Hoang-Dam au Nord de Phu-Da-Phuc. Cernée, elle est entièrement détruite et toutes ses armes tombent entre nos mains. Le Garde principal *Picard* est tué d'une balle au front au moment où il se découvre pour se rendre compte de l'effet d'une fusée incendiaire qu'il vient de lancer sur la pagode.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1894

Province de Bac-Ninh

Délégation de Phu-Lang-Thuong

Les opérations de Mars 1892 conduites par le Général *Voyron* avaient à nouveau dispersé les bandes du Yên-Thé amenant des soumissions et des redditions d'armes. Le *Dê Tham* qui avait un moment abandonné la région ne tarda pas à y revenir en compagnie de ses lieutenants *Thong-Luan* et *Thong-Truc*. Le 3 Novembre, il fait des offres de soumission au Quan Dao du Yên-Thê promettant de se rendre avec tous ses partisans et même d'amener *Ba-Phuc* avec lui. Ces offres non suivies d'effet font douter de sa sincérité. Il est cerné dans la nuit du 29 au 30 à Bang-Cuc par la colonne du commandant *Barre*. Attaqué au matin après une préparation d'artillerie, il réussit à s'enfuir en nous infligeant des pertes.

Installé aux environs du poste militaire de Nha-Nam, le *Dê Tham*, insaisissable, reconstitue sa bande et rétablit peu à peu les refuges fortifiés d'où il a été chassé à plusieurs reprises. Il a de nombreuses rencontres au cours de 1893 avec les postes ou les détachements lancés à sa poursuite. Ses partisans poussent l'audace jusqu'à piller, le 31 Décembre, le village de Nha-Nam au pied même du poste sur lequel ils font feu en se retirant.

Une colonne de police forte de 600 hommes dont 200 gardes civils sous le commandement du *Tong-Doc* de Bac-Ninh, *Lê-Hoan*, avait été formée en Octobre pour agir contre lui et les bandes qu'il reformait.

En Janvier 1894, le *Dê Tham* faisait annoncer qu'il se soumettrait au moment du Têt. Le Têt passé sans que sa soumission ait eu lieu, les pourparlers entrepris n'aboutissaient, le 12 Avril, qu'à la reddition de *Ba-Phuc*, *Thong-Tuan* et *Linh Hong*, lesquels livraient au Tong-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Doc partie seulement de leurs armes, soit 76 fusils à tir rapide.

Quant au *Dê Tham*, il n'avait pas voulu se joindre à *Ba-Phuc*, cependant considéré par lui comme son père adoptif, et son attitude avait détaché à son profit nombre des partisans du vieux chef.

Affaire de Huu-Thuê

En Mai, le résident de Bac-Ninh, M. *Muselier*, se décide à recourir à la force. D'accord avec le Tong-Doc de la province, il s'entend avec *Ba-Phuc* qui continue à voir le *Dê Tham*. Au cours d'une de ses visites, *Ba-Phuc* placera une bombe sous le lit de camp où le *Dê Tham* fume l'opium et se retirera après l'avoir allumée.

L'affaire a lieu le 19. La bombe explose à 5 heures du matin. La garde civile avec l'Inspecteur *Lambert* et les Gardes principaux *Duvergé, Trouvé, Henry, Benecchi*, s'est approchée de Huu-Thuê pendant la nuit. *Ba-Phuc* affirme à M. *Muselier* et au Tong-Doc que le *Dê Tham* ne peut qu'avoir succombé et que ses partisans vont sûrement se rendre. L'inspecteur insiste pour une attaque brusquée afin de bénéficier du désarroi causé par l'explosion dans le fortin si le *Dê Tham* n'est plus et pour l'empêcher de gagner du temps s'il a échappé à la mort.

Le résident escomptant une soumission ne se rallie pas à l'avis de M. *Lambert* et lui donne l'ordre de faire reculer les détachements déjà parvenus à distance d'assaut.

A 3 heures du soir, les miliciens sont autorisés à reprendre leurs premières positions. M. *Muselier* a obtenu le concours du capitaine *Toquenne*, commandant le poste de Nha-Nam, et de la pièce d'artillerie de ce poste soutenue par 50 fusils. Le vice-résident de Phu-Lang-Thuong, M. *Quénnec*, l'a rejoint.

Les gardes civils reçoivent l'autorisation d'ouvrir le feu. On a trop tardé et c'est alors la réédition presque identique de chacune des attaques dont Huu-Thuê a déjà été antérieurement l'objet. Ainsi que lors des colonnes précédentes, l'assaut est donné après une courte préparation d'artillerie. Les miliciens lancés en avant sont

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

accueillis à petite distance par une fusillade violente et ajustée qui couche à terre nombre d'entre eux. Le Garde principal *Trouvé* parti à la tête de sa section tombe en criant : « Vive la France ! » l'artère fémorale sectionnée et meurt deux heures après. Les pirates sortant de leurs retranchements ébauchent un mouvement offensif. L'Inspecteur *Lambert* a le mollet traversé, M. *Muselier* est atteint à la cuisse droite, 3 artilleurs sont blessés à leur pièce, pareillement les 3 marsouins qui les ont remplacés dans le service du canon. Les gardes civils comptent 2 tués et 13 blessés.

L'Inspecteur *Lambert* fait relever les tués et les blessés et ramène son monde en arrière.

De leur côté, les pirates avaient essuyé de sérieuses pertes ; 35 des leurs avaient été mis hors de combat. Craignant une nouvelle attaque, ils évacuent Huu-Thuê dans la nuit du 20 au 21. Le fortin est aussitôt occupé par les troupes du Tong-Doc.

Le 1er *Juin*, le Chef de bataillon *Vallance*, du 3e Tonkinois qui commande les troupes du Yên-Thê attaque au Nord-Est de Lang-Nua deux repaires fortifiés occupés par les gens du *Dê Tham*. L'un est enlevé sans difficulté, l'autre exige deux assauts dans lesquels nous avons deux tués et 6 blessés dont le Capitaine *Toquenne*.

Enlèvement de deux Européens. — Première soumission du Dê Tham

Le 6 *Septembre*, le Capitaine *Grimaud* de Bo-Ha a un vif engagement avec les pirates. Le 17 du même mois, M. *Chesnay*, colon à Kep, directeur de l' « Avenir du Tonkin» et entrepreneur de débroussaillement de la voie ferrée, est enlevé avec son employé *Logiou* entre Sui-Ganh et Bac-Lê sur l'ordre du *Dê Tham*.

A la demande du résident, Monseigneur *Velasco*, évêque espagnol de Bac-Ninh, se charge d'intervenir auprès du chef pirate en vue de sa soumission et de la délivrance de ses deux prisonniers. Durant plus de cinq semaines, Monseigneur *Velasco* installé dans une misérable case de Luoc-Ha négocie avec le *Dê Tham*.

A diverses reprises, MM. *Chesnay* et *Logiou* sont sur

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

le point d'être exécutés par les pirates. Enfin le 23 Octobre, l'accord sur les conditions de la soumission était conclu. Le lendemain, le *Dê Tham* se présentait à 7 heures du matin à M. *Muselier* dans la pagode de Dinh-Tep située à trois kilomètres de Nha-Nam au milieu d'une clairière de la forêt. Les deux prisonniers remis en liberté à 1 heure et demie de l'après-midi étaient rendus à 5 heures à Nha-Nam où le résident, Monseigneur *Velasco*, le Capitaine *Grimaud*, commandant le poste de Bo-Ha, et l'Inspecteur *Gaudel* les attendaient. Une rançon de 15.000 piastres était payée au *Dê Tham* auquel, de plus, était confiée, sous le contrôle d'un fonctionnaire français, l'administration des cantons de Muc-Son, Nha-Nam, Yên-Lê et Huu-Thuong. Il était fait d'autre part abandon, en faveur du chef soumis, de l'impôt à prélever pendant une période de trois années sur ces cantons.

25 *Juin.* — Le *Dôi Chuyen* qui a repris la campagne, est tué dans un engagement avec le poste de Phu-Lo. Il est pris 3 fusils à tir rapide. Sept jours avant le même poste avait pu arrêter trois de ses partisans et saisir 5 fusils Gras, 13 culasses mobiles et 300 cartouches.

Affaire de Thuong-Tang

29 *Juillet.* — Le Garde principal *Gozzi*, chef du poste de Duc-Thang, prévenu que le *Lanh Thuc*, lieutenant du *Dê Tham*, accompagné de quelques partisans levait des contributions au village de Thuong-Tang, l'attaque. Le *Lanh Thuc* et ses hommes restent sur le carreau ; 5 fusils à tir rapide demeurent entre nos mains. Un milicien est tué, un autre et un linh-co sont blessés.

Du début de l'année au jour de la soumission du *Dê Tham*, les gardes civils eurent de fréquentes rencontres avec les pirates du Yên-Thê. Les principales de ces rencontres, en dehors de l'attaque de Huu-Thuê et de l'affaire de Thuong-Tang, furent celles des 10 et 11 Février, 21 Mars, 29 Avril, 22 Mai à Ngo-Xa, 30 Mai à Dong-Moi, 5 Juin, 17 Juin à Noi-Hoang, 19 et 30 Juillet, 10 Août à Lang-Quat, 31 Août à Bich-Dong-Dong.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Brigade du chemin de fer

Par arrêté du 12 Janvier, les deux brigades de garde civile créées le 14 Juillet dernier sont réunies en une seule et placées sous les ordres du Colonel *Galliéni*.

En Janvier et Février, les attaques contre les chantiers de la voie ferrée se multiplient. Le poste de Thanh-Moi est violemment assailli dans les nuits du 9 au 10 et du 11 au 12 Janvier.

Le 14 Janvier ont commencé les opérations du Cai Kinh. Trois colonnes et un groupe spécial réunissant 1.700 hommes sont mis en mouvement contre les gens de *Hoang-Thai-Ngan* qui occupent le repaire de Lung-Dat. Mis en fuite et dispersés par les troupes régulières, les pirates sont traqués et massacrés en détail par les partisans que l'on a armés. Le 31 Janvier, le total des pirates tués s'élève à 51 parmi lesquels *Hoang-Thai-Ngan* lui-même.

Province de Quang-Yên

Dans les premiers jours d'Avril, deux jonques dont une armée de 2 canons sont signalées pillant les embarcations annamites ou chinoises qui fréquentent la baie d'Along.

Une jonque de commerce de passage au chef-lieu est réquisitionnée. Le 15, elle entre dans la baie ayant à bord 25 gardes civils, l'Inspecteur *Monpeyrat* et le Garde principal *Vaissière*.

Vers le milieu de la journée du 16, une première jonque pirate est capturée aux abords de l'île de la Table. La deuxième est prise au mouillage la nuit suivante. Quelques-uns des hommes de cette dernière se trouvaient à terre et purent se sauver.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Au cours des deux affaires, deux pirates avaient été tués et 14 autres dont deux blessés avaient été faits prisonniers. Avec les deux jonques, deux canons et 14 fusils formaient le butin de l'opération.

Du 26 Avril au 8 Mai, l'Inspecteur *Monpeyrat* qui avait repris sa croisière visite les îles de Lo-Shu-Shan, Tu-Ma-Tiao, Vong-Vong, Ma-Tao.

Dans l'île de Ma-Tao 3 pirates chinois de la petite bande de *Quan Phu* sont tués. *Quan Phu* qui a pu fuir sur un radeau disparaît. On n'entendra jamais plus parler de lui.

Province de Ha-Noï

13 *Juin.* — Une corvée de prisonniers travaille au jardin d'essai sous la surveillance de linh dont les armes formées en faisceaux sont gardées par l'un des leurs. A un moment donné les prisonniers sautent sur leurs gardiens tuent le factionnaire et s'enfuient en emportant 8 fusils et leurs munitions.

L'Inspecteur *Chigot* prévenu part à leur poursuite avec 8 cavaliers et le Garde principal *Savoyat.* Un détachement suit sous les ordres du Garde principal *Trocaz.*

Les prisonniers sont rejoints par les cavaliers à 8 kilomètres de Hanoï. Réfugiés dans une pagode, ils les accueillent par une fusillade qui blesse 2 miliciens. L'Inspecteur *Chigot* occupe alors les portes de l'enceinte dans laquelle il fait percer des créneaux.

A l'arrivée du détachement *Trocaz* la pagode est enlevée. Tous les prisonniers sont tués ou blessés et les 8 fusils repris.

Province de Thai-Nguyên

Au début de Janvier, le Garde principal *Blanc* de Huong-Son et le Phoquan *Tiên de Cu-Van* poursuivent

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

une bande, la rejoignent et délivrent plusieurs femmes que les pirates viennent d'enlever.

En Février, le Garde principal *Charret* attaque une bande à laquelle il tue 4 hommes et prend 3 fusils.

Le 8 Juillet, le Dôi de 1re classe *Pham-Van-Si* est assailli par une bande à Y-Na. Faisant preuve de décision et d'énergie, il résiste à l'attaque, charge les pirates auxquels il fait éprouver des pertes et les met en fuite.

Au commencement de Décembre, les Gardes principaux *Blanc* de Huong-Son et *Signonneau* de Son-Cot, ont un engagement avec des Chinois. Trois pirates sont tués, 2 fusils pris et 3 prisonniers délivrés.

Le 18 Décembre, le Garde principal *Blanc* attaque avec 28 gardes un groupe de 30 pirates retranchés à Mi-Trang (Yen-Ra). La bande bousculée a 12 tués et 9 blessés. Au nombre des armes enlevées se trouvent 7 fusils à tir rapide. Un garde civil est tué.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1895

Province de Bac-Ninh

Délégation de Phu-Lang-Thuong

Sa soumission effectuée, le *Dê Tham* s'était installé à Phong-Xuong non loin de Nha-Nam siège de la nouvelle délégation du Yên-Thê. Toujours méfiant, il déclina sous un vain prétexte l'invitation qui lui fut faite, fin Mars, d'aller se présenter au Gouverneur Général *Rousseau* nouvellement arrivé dans la colonie.

Les bandes qui tenaient encore la campagne continuaient leurs déprédations pillant des villages et se rencontrant fréquemment avec la garde civile à laquelle un décret du 9 Janvier 1895 vient de donner une existence légale sous le nom de Garde Indigène. Des partisans du *Dê Tham* font souvent partie de ces bandes mêlés aux gens de *Thong-Luân*, lieutenant du chef chinois *Ba-Ky*, et à ceux de *Thong-Tru* ou d'autres divers chefs.

Le 30 Avril, en pleine ville de Bac-Ninh, une douzaine de pirates armés et revêtus de la tenue des miliciens pillent la maison d'un commerçant chinois et tuent deux gendarmes et un douanier.

Dès le mois d'Août, les bandes annamites qui marchaient avec Ba-Ky sont signalées aux environs de Duc-Thang. A la suite de l'enlèvement de Ke-Thuong, le 24 Avril, par les colonnes du Colonel *Galliéni*, elles avaient gagné le Tam-Dao d'où, traquées par la milice, elles étaient passées dans le Yên-Thé. Le *Dê Tham* ne s'était pas opposé à leur installation dans son territoire.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

En Septembre, la situation est telle que le résident de Bac-Ninh, M. *Muselier*, demande la réoccupation du haut Yên-Thê par l'autorité militaire.

Sur les ordres du Gouverneur Général, le *Dê Tham*, est invité à se présenter dans la journée du 7 Octobre à Bac-Ninh. Qu'il obéisse ou non, les troupes régulières réoccuperont, le 8 au matin, les anciens postes militaires du Yên-Thê et les cantons de Van-Nhan, Huong-Vi, Thinh-Liet, Dao-Quan, Huu-Thuong, Nha-Nam, seront momentanément replacés sous la dépendance du Colonel *Galliéni*. Le Tong-Doc de Bac-Ninh commencera immédiatement des opérations de police dans le bas Yên-Thê et le Vice-résident *Quénnec* lui sera adjoint.

Dès le 10 Octobre, le Colonel *Galliéni* prenait les dispositions utiles pour investir le *Dê Tham*. Une entrevue qu'il a le 8 Novembre avec un envoyé du chef pirate étant demeurée sans résultats, il lui adresse un ultimatum de soumission immédiate. Le *Dê Tham* n'y ayant répondu que par de vagues promesses, il est passé à l'attaque le 29. Les groupes *Rémond* et *Adeline* se heurtent aux fortins de Lim-Ru, de Bai-Met et de Ho-Koi qui sont occupés le lendemain. Les pirates se sont enfuis.

Les opérations habilement menées permirent d'occuper progressivement toute la difficile région du haut Yên-Thê qu'au demeurant nos colonnes n'avaient fait que traverser jusqu'alors. Elles durèrent quatre mois pendant lesquels les pirates n'offrirent que peu de résistance et nos pertes ne dépassèrent pas 7 tués.

Ces opérations avaient facilité la tâche de la colonne de police du Tong-Doc de Bac-Ninh et du Résident *Quénnec* agissant de concert avec le Colonel *Galliéni* et comprenant, en plus de la garde indigène de Bac-Ninh, de Bac-Giang et du chemin de fer, un total de 500 partisans.

Les engagements de Chi-Ngi du 2 Avril, de Xuân-O le 19 Juin, de Mai-Son, le 7 Septembre, de Phu-Do, le 17 Octobre, de Keo-Luang et de Lo-Han des 6 et 18 Novembre, sont les plus importants parmi ceux que la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

garde indigène de Bac-Ninh et de Bac-Giang livra aux pirates au cours de l'année.

Brigade du chemin de fer

A son départ de Lang-Son, le Colonel *Galliéni* adressait, à la date du 26 Décembre 1895, l'ordre du jour suivant aux gardes indigènes placés sous son commandement :

« Le Colonel *Galliéni* en quittant le commandement « du 2e territoire militaire, ne veut pas se séparer de MM. « l'Inspecteur *Roman*, les Inspecteurs *Marmier* et *Poilevey*, et les gardes principaux de la brigade du chemin « de fer, sans leur dire combien il leur est reconnaissant « du zèle et du dévouement qu'ils lui ont apporté pour « accomplir l'une des parties les plus difficiles de sa tâche « pendant ces deux dernières années à savoir la protection de la ligne ferrée.

« Malgré un climat des plus insalubres qui a fait de « nombreux vides parmi eux, malgré un service des plus « pénibles et les circonstances souvent critiques auxquel- « les ils ont dû faire face, jamais leur vigilance ne s'est « démentie un seul moment.

« Le colonel les en remercie bien profondément et les « prie de transmettre aussi ses adieux aux linh de la bri- « gade qu'il a toujours trouvés si empressés à les seconder « dans leur rude tâche. C'est avec le plus vif regret qu'il « quitte le commandement de la brigade de chemin de « fer. »

Province de Hai-Dzuong

La rébellion a pris fin en 1892. De rares faits isolés marquent encore la survivance d'un brigandage local dû à la misère plus qu'à toute autre cause. Les résultats obtenus se consolident de plus en plus. La confiance a

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

remplacé chez les habitants la crainte des représailles. En Octobre 1894, *Quan Hoa* et une dizaine de malandrins tentent d'enlever le sous-chef de canton de Hoang-Xa. Assaillis par les villageois, ils ont 4 tués et perdent 4 revolvers.

La bande de *Quan Hoa*, celles de *Doc Thu* et de son frère *Doc-Duyêt*, n'ont pas désarmé. Réfugiées dans le Dông-Triêu, elles essaient à maintes reprises de revenir dans la province.

Combat de Ngoc-Than.

Le 20 Novembre, la bande du *Doc Thu* est brusquement signalée à Ngoc-Than dans le Thanh-Ha. Elle vient de la province de Bac-Ninh où elle s'est rencontrée le 6 à Ke-Kuong avec des partisans et quelques miliciens commandés par le Garde principal *Jullian*.

Prévenu par le sous-chef de canton de Hoang-Xa dont les deux frères viennent d'être tués, le Tri-Huyên de Thanh-Ha tente à trois reprises de déloger les pirates. Il a deux blessés. En attendant les renforts qu'il a demandés au chef-lieu, il garde les abords de la position. Vers 4 heures de l'après-midi arrive l'Inspecteur *Bricout* à la tête d'un détachement de miliciens. La bande a creusé des tranchées dans lesquelles elle se tient invisible. *Bricout* qui a pénétré dans le village est tué avec un bêp en les abordant. Le combat se continue jusqu'à la nuit mise à profit par les pirates pour disparaître.

Province de Thai-Nguyên

En Février, MM. *Sabot* et *Hirley*, employés des Postes et Télégraphes, occupés à installer un fil télégraphique entre Thai-Nguyên et Cho-Chu, sont attaqués par des gens du *Dê Nguyên*. La petite escorte de miliciens qui les accompagne résiste mais ne peut empêcher la capture de M. *Sabot*. M. *Hirley* est tué au cours de l'attaque.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

L'occupation par les troupes du Colonel *Galliéni* du territoire de Ba-Ky et l'enlèvement, le 24 Avril, de Ke-Thuong amènent la délivrance de M. *Sabot*.

Le 19 Juin, un groupe de partisans de *Luong-Tam-Ky* délivre le douanier *Carrère* capturé par *Ma-Man*, le 21 Avril 1894, aux environs de Na-Man dans le 2e Territoire militaire.

Combats de Deo-Nhe.

Le *Thong-Luan* s'était réfugié avec sa bande dans le Tam-Dao au Deo-Nhe juste à la limite de la province de Thai-Nguyên et de celle de Son-Tay (Vinh-Yên). Il en est délogé en fin Juillet par le Garde principal *Charret* qui lui tue 3 de ses partisans et a lui-même 3 tués et 3 blessés.

Revenu peu après dans le Deo-Nhê, le *Thong-Luan* y avait organisé une position fortifiée défendue par de nombreux fusils à tir rapide. Le 13 Octobre, les Gardes principaux *Schmitt, Treille* et *Jambut* tentent de s'en emparer. Deux assauts sont donnés sans succès. Le Garde principal *Jambut* est légèrement blessé ; 6 miliciens et 3 partisans sont tués et 12 miliciens blessés. La position est enfin enlevée le 18 par la colonne du Garde principal *Charret* qui a sous ses ordres les Gardes principaux *Blanc, Guillaume, Hassan, Treille, Gabé, Eck*. Nous avons 1 dôi tué et 1 linh blessé.

Un peu après les détachements *Hassan*, de Yên-Ra, *Eck* de Cu-Van et *Blanc* de Huong-Son, ont deux rencontres avec le même *Thong-Luan*. Dans la première, à Thuong-Ket, 3 pirates sont tués et 2 femmes sont délivrées. Un pirate est pris, le lendemain, à Dang-Dau au cours de la deuxième.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1896

Provinces de Bac-Ninh et de Bac-Giang

Les opérations de la colonne de police du Tong-Doc de Bac-Ninh *Lê-Hoan* et du résident *Quénnec* de Bac-Giang, — ancienne délégation du Phu-Lang-Thuong érigée en province au début d'Octobre 1895 — contre les bandes éparses du Yên Thê se poursuivent au cours de l'année, amenant de fréquents engagements et donnant lieu à de nombreuses soumissions.

Les plus importantes de ces soumissions sont celles des *Doc Thuc, Lanh Tuc, Lanh Tich, Doc Dinh, Doc Hi, Doc Ke, Doc Hau, Thong-Luan, Doc Binh, Doc Dang, Ca-Rinh*, etc... En quelques mois, un total de 449 fusils de divers modèles tombent entre nos mains.

Affaire de Huu-Bang. — Mort de Lanh-Cuu.

Prévenu le 11 Janvier de la présence de la bande du *Lanh-Cuu* dans le village de Huu-Bang du huyên de Vo-Giang, le Garde principal *Breton* prend contact avec les pirates et les maintient en attendant l'arrivée de renforts demandés à Bac-Ninh. Trois heures après, l'Inspecteur Marcelli et le Garde principal *Rieul*, accourus en hâte le rejoignent. La position reconnue, il est procédé à l'attaque. *Lanh Cuu* et deux de ses hommes sont tués, sept autres sont faits prisonniers et sept fusils à tir rapide pris. Un enfant est délivré. Nous avons 2 tués et 7 blessés dont un dôi de 1re classe.

Combat de Thuy-Cau.

L'Inspecteur *Burcklé* était à Bi-Noi le 20 Février avec les Gardes principaux *Pomade* et *Poirson*. Avisé que

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

deux femmes de *Thong-Luân* et des pirates avaient été vus à Thuy-Cau, il s'y rend.

Le village cerné, *Burcklé* monte sur un mur pour mieux se rendre compte du terrain. Atteint d'une balle en plein cœur, il tombe tué net. Une lutte s'engage sur son corps que *Poirson* tente d'enlever. Un sergent et quelques gardes se précipitent à son aide. Le képi traversé d'une balle, *Poirson* réussit enfin à emporter son chef et le revolver de ce dernier qu'il a ramassé à terre. A ce moment, il est blessé à la jambe. *Pomade* intervient à son tour et se trouve entouré. Les miliciens conduits par le même sergent chargent les assaillants qui se montrent particulièrement mordants. Obligée de reculer, la bande s'enferme dans Thuy-Cau.

Peu après, les détachements des postes voisins et les tirailleurs de Nha-Nam venus à la fusillade se disposent autour du village pour passer la nuit et reprendre le combat au jour levé. Au matin les pirates ont disparu.

Avec l'Inspecteur *Burcklé* tué et le Garde principal *Poirson* blessé, nous avions 1 garde tué et 2 autres blessés.

Du 27 Février au 10 Mars, les miliciens ont affaire à Tao-Moi, Bac-Ly, Dong-Moi, à la bande du *Dê Tham* qui perd 7 hommes dont 4 tués et 3 prisonniers. De notre côté, nous avons 3 gardes civils et 1 partisan blessés.

Le 4 Avril, le Garde principal *Racagel* attaque à Phu-Lai une fraction de la bande du *Doc Thu* et lui enlève 2 fusils.

En Septembre, les postes de la région de Phu-Lo ont trois engagements avec la bande de *Lanh Tuc*.

Au cours du dernier qui a lieu le 15 sur la concession *Gobert*, nous avons plusieurs blessés et le Garde principal *Racagel* est tué ainsi qu'un milicien. M. *Haglon*, jeune homme de 18 ans, employé de la concession, accouru avec quelques fusils au secours des détachements aux prises avec les pirates, est également tué. Néanmoins 3 fusils à tir rapide sont enlevés à la bande.

Passée dans Bac-Giang, la même bande est assaillie le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

29 à Huong-Cau par les Gardes principaux *Castellani* et *Beauvais*. Un pirate est pris vivant et 4 autres sont tués, dont le chef *Quan Cang*.

Province de Thai-Nguyên

Les bandes du Yên-Thê traquées dans Bac-Ninh se réfugient à plusieurs reprises dans la région du Tam-Dao. Elles s'y associent parfois avec les bandes du *Dê Cong*, de *Quan Dinh* et de *Ma-Mang* particulières à la province.

La garde indigène effectue contre les unes et les autres les opérations suivantes :

1° Contre les bandes du Yên-Thê et le Dê-Tham

Ces opérations ont lieu de Janvier au commencement de Juin et de fin Juin au 18 Octobre.

A) *De Janvier au début de Juin*, les détachements de Thai-Nguyên, Cat-Ne, Huong-Son, Cu-Van et Phu-Minh ont seize engagements avec les bandes dans le massif boisé au pied du grand Tam-Dao ou dans la moyenne vallée du Song-Cong.

Le Garde principal *Perradet* avec 10 miliciens et 30 Chinois de *Luong-Tam-Ky* surprend, le 9 avril, le *Dê Cong*, lui fait 3 prisonniers et lui enlève 4 fusils et 1 revolver. La veille, la bande de *Thong-Luan*, pareillement surprise au moment où elle venait de piller un hameau proche Cat-Ne, laisse 2 morts sur le terrain ; 1 pirate et 2 fusils à tir rapide restent entre nos mains.

Le *Dê Nguyên*, agent politique de *Thôn-Thât-Thuyêt* au Tonkin, d'une grande influence sur *Thong-Luan* et le *Dê Tham*, est tué le 25 Avril.

Un mois plus tard, l'Inspecteur *Malefond* attaque le

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dê Tham près de Cu-Van, lui prend 4 fusils à tir rapide et lui enlève ses bagages.

En Mai, le noyau principal des bandes composé de plus de 70 hommes armés de fusils à tir rapide est contraint de faire sa soumission.

La capture, le 16 Juin, de *Lanh Hua* près de Ban-Ngoai et l'anéantissement de sa petite bande ramènent la tranquillité dans le huyên de Dai-Tu.

B) *De fin Juin au* 18 *Octobre*, deux détachements agissent contre des gens du *Dê Tham* réfugiés dans le Nui-Chua.

Les Inspecteurs *Aubert* et *Malefond* enlèvent aux environs de Phan-Me le repaire du *Dê Cong* et du *Lanh Trong* qu'ils obligent à se séparer.

Le 18 Octobre, le *Dê Cong* se rend avec 18 partisans livrant 12 fusils à tir rapide dont plusieurs à répétition et 1 fusil à tabatière.

Les résultats obtenus de Janvier au 18 Octobre coûtaient aux gardes indigènes 20 tués et des blessés au nombre desquels les Inspecteurs *Aubert* et *Malefond* grièvement touchés.

Combat de Pho-Ra.

L'Inspecteur *Aubert* venait de prendre le commandement de la brigade et procédait à la visite des postes. Dans la nuit du 7 au 8 Septembre, se trouvant avec l'Inspecteur *Malefond*, il est prévenu de la présence d'une bande annamite au hameau de Pho-Ra un peu au nord de Gian-Tiên. Partis de Don-Du au matin, les deux inspecteurs rejoignent les pirates qui se sont solidement retranchés. L'assaut est donné. *Malefond* tombe grièvement blessé à quelques mètres de la position. *Aubert* douloureusement atteint lui-même à la cuisse droite et aux parties génitales maintient les miliciens en place. Il relève son camarade sous un feu violent et, dirigeant le combat pendant plus de deux heures et demie encore, parvient à forcer la bande à battre en retraite.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

2° Opérations contre le Quan Dinh et le Chinois Ma-Mang

La poursuite du *Quan Dinh* est menée du commencement de l'année au 2 Décembre, date de sa capture sur la concession Gobert par le Phoquan-Co de la province et la reddition de ce qui restait de sa bande. Au cours de cette poursuite, le Garde principal *Meilhou* est tué, le 3 Mars, à Long-Tram, non loin de la pagode où son collègue *Picard* avait trouvé la mort le 6 Juin 1893.

Ma-Mang était à la tête d'une bande d'Annamites sous les ordres du *Dê Van* et de Chinois. Le *Dê Van* l'avait rallié dans l'extrême Nord de la province après l'enlèvement du repaire de Phan-Me qui amena la soumission du *Dê Cong* et de ses partisans. Diverses rencontres ont lieu avec lui, particulièrement en Juin, alors qu'il marchait avec le *Dê Tham*.

Province de Hai-Dzuong

Une fraction de la bande du *Doc Thu* reparue avec *Quan Hoa* dans le phu de Nam-Sach est attaquée à Chi-Cac, le 12 Février, par un détachement de partisans et de miliciens. Délogée après une vive résistance, elle laisse 2 hommes entre nos mains. Un garde civil est tué.

Rejointe en Mars à Co-Phuc, elle est contrainte à fuir avec son chef blessé. Deux pirates sont tués, un troisième reste vivant entre nos mains et 1 fusil Gras est pris.

Affaire de Chi-Leu.

Les Gardes principaux *Lambert* (Ph.) et *Tourot* attaquent la bande du *Doc My* à Chi-Leu. Neuf pirates sont pris dont le *Doc My* ou tués.

La capture du *Doc My* qui pratiquait la piraterie de rivière de concert avec *Quan Hoa* décide ce dernier à se rendre. Le *Doc Thu* privé de son lieutenant quitte la province. Passé dans Bac-Ninh, il y perd son frère le *Doc Xuyet* fait prisonnier au cours d'une opération.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1897

Province de Hai-Dzuong

Mort du Doc Thu.

Le *Doc Xuyêt* frère du *Doc Thu*, la sœur du *Doc Thu* et sa femme sont arrêtés par le Quan Bô de Bac-Ninh assisté du Garde principal *Klieber* de Ke-Sat. On apprend d'eux que le *Doc Thu* grièvement blessé dans un engagement précédent s'est suicidé après avoir caché les 6 fusils à tir rapide qui lui restaient. Le *Doc Xuyêt* était un des pirates qui accompagnaient le *Doc Thu* lors de l'audacieuse affaire du 30 Avril 1895 où, dans la ville de Bac-Ninh même, deux gendarmes et un douanier trouvèrent la mort.

Affaire des « Soldats du Ciel »

Tân-Thuât et son frère *Hai-Ke* sont signalés en Août dans le huyên de My-Hao (Hung-Yên) sans que leurs agissements aient une répercussion sur la tranquillité de cette circonscription et de ses voisines.

Cependant on sentait que la population se trouvait travaillée. En Septembre, des exemplaires d'un factum circulant dans la province sont saisis. Un appel à la révolte contre la dynastie régnante et contre nous en faveur d'un descendant des *Mac* qui, au seizième siècle, régnèrent au Tonkin en fait le fond.

Brusquement, le 15 Décembre, un mouvement nettement insurrectionnel éclate simultanément à Haïphong, à Thai-Binh et dans la province.

A Haïphong, après une vaine attaque de la prison gardée par des miliciens, une bande de 200 individus environ surprend des européens dans leurs maisons en

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

massacre un et en blesse un autre. Assaillie sur le pont du canal Bonnal par des habitants et une section d'infanterie coloniale, elle est bientôt dispersée.

A Thai-Binh, un fort groupe d'individus armés envahit à 1 heure du matin l'ancienne citadelle où loge le Tuân-Phu de la province. Deux bâtiments flambent et la pagode royale est mise au pillage quand intervient le Garde principal *Littaye*. Les émeutiers cèdent devant les miliciens et fuient.

Dans Hai-Dzuong, le chef-lieu est attaqué de deux côtés à la fois ; les postes et les phu ou huyên de Ninh-Giang, Cui-Cao, Tu-Ky, Gia-Loc, le sont au même moment, tandis que Thanh-Ha ne l'est que le lendemain et que Nam-Sach et Cam-Giang sont simplement menacés.

Partout les insurgés échouent. Fort nombreux mais mal armés de lances, de coupe-coupe et de quelques fusils, ils vont, fanatisés, dans la croyance que les balles sont sans effet contre eux « Soldats du Ciel ». Ils s'excitent à l'attaque, la renouvellent et, cruellement détrompés, finissent par se retirer. Tous ceux qui sont pris sont porteurs d'une poudre précieuse que *Ky-Dong* leur a délivrée et qui doit les rendre invulnérables. Sur leurs drapeaux figurent les inscriptions : « Mort aux Français ! », « Destruction des *Nguyên* ».

Nguyên-Cam, dit *Ky-Dong* ou l' « Enfant du Miracle », était originaire de Ngoc-Dinh dans le Duyên-Ha (Thai-Binh). Dès l'âge de 7 ans, assure-t-on, il composait de remarquables vers en caractères. Une légende s'était créée qui en faisait la réincarnation d'un docteur du nom de *Trinh-Quan-Cong-Trang-Nguyên*. Ce lettré, fameux au temps de la dynastie des *Mac*, avait autrefois annoncé qu'il renaîtrait au village de Ngoc-Dinh. *Ky-Dong* connaissait ses œuvres. Il en citait fréquemment des passages et le populaire émerveillé l'en croyait l'auteur. En 1887 il voulut enlever la citadelle de Nam-Dinh. Sa folle équipée, son intelligence et sa jeunesse comme l'ascendant extraordinaire qu'il exerçait sur les foules, lui avaient alors valu d'être envoyé en France pour être instruit dans notre civilisation.

Mac-Dinh-Phuc était le nom pris par un lettré de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Binh-Ha dans le huyên de Thanh-Ha appelé *Koa-Tinh*. Géomancien réputé, il était connu de tous les villages de la province pour son savoir dans la détermination de l'emplacement des tombeaux. Dans ses proclamations que l'on se passait de main en main, il indiquait qu'à un signal donné le peuple se lèverait pour chasser les Occidentaux et renverser la dynastie des *Nguyên*. Persuadé qu'il remplissait une mission divine, il avait, d'accord avec *Ky-Dong*, réussi à faire partager sa conviction par l'ensemble de la population parmi laquelle tous deux avaient distribué plus de trois mille brevets de mandarinat.

Il semble évident que les ennemis de la domination française qui avaient pour chef l'ex-Régent *Thuyêt* réfugié en Chine, avaient utilisé l'influence dont *Khoa-Tinh* jouissait dans Hai-Dzuong afin de provoquer une reprise des troubles autrefois fomentés par leurs soins dans cette province et dans le delta.

Le 19 Décembre, une petite colonne de miliciens commandés par le Garde principal *Reinert* était mise en route sous la direction du *Phu Khoat*, un ancien rebelle devenu depuis dix ans l'un de nos plus fidèles collaborateurs. Le 22, *Mac-Dinh-Phuc* était arrêté ; il était exécuté le 29 à Hai-Dzuong. Avant lui, *Bang-Dzy*, ancien huyên, l'un des meneurs immédiats du mouvement, avait été pris et décapité.

Dès la mort de *Mac-Dinh-Phuc* l'ordre était rétabli.

Attaque de Hai-Dzuong.

Le 13 Décembre vers 7 heures du soir, le résident M. *Robineau* est prévenu que les indigènes catholiques se réfugiaient à la Mission disant qu'une « bataille » allait avoir lieu. Au moment où il cherche à s'enquérir de ce qui se passe, des coups de feu claquent du côté du fortin de la milice qu'un parc sépare de la résidence et des incendies s'allument au marché.

A cette époque l'appel se faisait à 7 heures dans le casernement de la garde indigène dont la porte demeurait ouverte jusqu'à 8 heures.

Le factionnaire à l'entrée, le Bêp *Hoang*, distingue dans la nuit, un peu avant la fermeture de la porte, un

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

groupe d'individus qui, sortis du parc de la résidence, s'approchent du fortin.

Interpellés, les arrivants répondent : « Soldats du Ciel venant s'emparer du poste ». Epaulant son mousqueton, le Bêp tire pour donner l'alarme. La cartouche rate et la ruée des assaillants le bouscule dans le fossé. Il recharge et tire encore, cette fois avec succès. Une partie du groupe restée en arrière s'enfuit, mais une trentaine d'individus est déjà dans le fortin.

Une deuxième sentinelle placée dans le bâtiment principal à quelques mètres de l'entrée, veille à la porte d'un caveau où des fonds ont été déposés par le percepteur. Submergée par le flot des assaillants, à demi étouffée, elle se défend désespérément au pied de l'escalier conduisant à l'étage qu'habitent, le long d'une véranda, les Français du cadre. Un caporal met à profit l'arrêt des envahisseurs pour filer devant eux. Il court sur la véranda criant : « Capitaine ! les pirates ! », et s'échappe par l'escalier de service.

L'Inspecteur *Arlhac* commande la brigade. Il date du début de la milice et a été grièvement blessé dans le Luc-Nam en 1889. Le cri du caporal le surprend à table en compagnie de l'Inspecteur *Duvergé*, du Garde principal *Jame* et d'un invité. La salle à manger est brillamment éclairée. Tous se sont dressés. L'ordonnance qui les sert a compris avant eux. Bondissant vers une panoplie, il en arrache un Winchester et une ceinture de cartouches, les passe à l'inspecteur, puis, ouvrant la porte, saute en bas de l'étage. Des coups de feu partent qui ne l'atteignent pas.

Arlhac a eu le temps de glisser trois cartouches dans son arme. Debout, un peu en retrait de la porte, il attend. Un homme paraît qui est jeté à terre d'une balle. Un deuxième est pareillement accueilli. Les autres décontenancés ont un instant d'hésitation. Juste à ce moment, les miliciens commencent à tirer sur eux. Les envahisseurs tourbillonnent sous la rafale et fuient. *Arlhac* suivi des miliciens ralliés à sa voix les poursuit et les disperse.

Les abords du fortin reconnus et débarrassés, l'inspec-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

teur parcourt les rues de la ville avec le Garde principal *Jame*. Les européens recueillis avec leurs familles sont rapidement mis à l'abri dans le casernement de la garde indigène.

Pendant ce temps, 500 à 600 hommes avaient envahi l'extrémité opposée de Hai-Dzuong ; suivant le quai qui longe le fleuve, ils gagnaient le marché s'attardant à incendier des maisons sur leur passage. Là, la foule des rebelles se heurte au petit groupe de l'inspecteur.

Un premier feu de salve est tiré. La masse des insurgés avance toujours, marchant en colonne serrée. Un second part couchant à terre nombre d'entre eux. Débandés, ils fuient et cherchent à gagner la campagne.

Vers 23 heures, les incendies reprennent. Les insurgés se sont reformés et tentent à nouveau de se répandre dans la ville. La milice fait une deuxième sortie qui a le même résultat que la précédente.

Au jour levant le calme est revenu. Un total de 69 individus est resté entre nos mains . Les cheveux à demi coupés, ils ont uniformément une ceinture blanche et portent une carte d'identité notant leur qualité de « Soldats du Ciel » en même temps que le huyên dont ils sont originaires.

Attaque de Ninh-Giang et de Cui-Cao.

Le 15 Décembre, le Garde principal *Reinert*, chef du détachement de Ninh-Giang fort de 33 gardes, est avisé vers 8 heures du soir qu'une masse d'indigènes évaluée à plus de 600 hommes cerne son poste. Le détachement prend aussitôt les places de combat. Des voix préviennent les miliciens qu'ils auront la vie sauve s'ils livrent leur chef européen. Trois palissades entourent le poste. Deux sont abattues sous la poussée des assaillants sans que l'ordre de commencer le feu soit donné. L'obscurité est grande et *Reinert* ne veut agir qu'à coup sûr.

La troisième enceinte est attaquée. Le chef de poste décharge son revolver sur un groupe compact qui essaie de forcer la porte et fait exécuter un feu à volonté sur trois faces. Les assaillants reculent. Un instant après ils reviennent plus nombreux sur la porte qu'ils sont bien-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tôt sur le point d'enfoncer. Reinert rassemble quelques volontaires qui, baïonnette au canon et à son commandement, devront refouler les envahisseurs lorsque la porte aura cédé. Le Sergent 204 dirigera le reste du détachement dans la défense des parapets.

Vers 9 heures, la porte est arrachée, une nuée de rebelles se précipite dans le poste. Arrêtés par des feux de salve suivis d'une charge à l'arme blanche, les envahisseurs, repoussés, sont finalement rejetés en masse dans le canal des Bambous. Quarante-sept d'entre eux portant tous des brevets cousus à l'intérieur de leurs vêtements sont pris et enfermés dans une case du poste. Une seconde attaque se produit à 4 heures du matin pour les délivrer ; elle est aisément repoussée.

Les européens de Ninh-Giang avaient heureusement pu se réfugier auprès des miliciens. Le 16, aux approches de midi, on entend des coups de feu dans la direction du poste de Cui-Cao occupé par 9 hommes seulement.

Reinert a trois chevaux. Il choisit les deux meilleurs tireurs de son détachement, les fait monter et part avec eux au secours de Cui-Cao. Deux petites rivières sont franchies à la nage, les bacs qui servent habituellement à les passer ayant été coulés.

Cui-Cao brûle. Les gens qui l'attaquent persuadés que les arrivants précèdent un détachement, reculent, ce qui permet aux trois cavaliers de pénétrer dans la partie haute du poste où les gardes résistent encore. Revenus de leur erreur, les rebelles recommencent furieusement leurs attaques ; ils sont refoulés et lâchent pied. De Cui-Cao, il ne reste plus que le blockhaus dans lequel se sont tout d'abord abrités les 9 miliciens du poste.

Attaque de Vinh-Bao.

A 4 heures du soir, le tri-huyên de Vinh-Bao se présente à *Reinert* et le supplie de venir à son secours; son huyên va être attaqué et il craint pour sa vie et celle de sa famille. Un mot est porté au Sergent 204 à Ninh-Giang pour qu'il envoie 20 hommes à Vinh-Bao où *Reinert* accompagne le huyên avec 4 miliciens. Le renfort

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

demandé les rejoint à 7 heures 30. Une heure après, Vinh-Bao est cerné par une multitude de révoltés. Sous une poussée formidable, le huyên, défendu par une simple haie qui relie deux bastions, est envahi par 400 à 500 individus armés de piques, de coupe-coupe et de peu de fusils. Les bâtiments qui séparent les bastions flambent en un instant. Les miliciens chargent les assaillants et réussissent en moins de 30 minutes à les repousser.

Le 17, *Reinert* était de retour à Ninh-Giang où rien ne s'était produit depuis son départ.

Deuxième Soumission du Dê-Tham

Les opérations contre les bandes du *Yên-Thê* et le *Dê Tham* continuent dans Bac-Giang, Bac-Ninh, Thai-Nguyên et même Son-Tay. Traqué sans relâche, le *Dê Tham*, toujours aussi résistant et insaisissable, se déplace suivant les circonstances d'une province à l'autre.

Une brève installation de *Ky-Dong* au Yên-Thê l'attire un moment non loin de celui-ci et il en reçoit quelques subsides. Il a un engagement le 25 Février avec l'Adjudant *Robinot* de Mo-Na-Luong qui a 6 tués et 7 blessés et gagne Lang-Trung son village d'origine. Un curé espagnol voisin — celui de Bi-Noi — intercède sur sa demande auprès du résident de Bac-Giang pour en obtenir, contre une promesse ferme de soumission, quelques jours de tranquillité à l'occasion du Têt. Apprenant que sa soumission ne peut être acceptée que sous la seule condition de la vie sauve, il interrompt les pourparlers et la poursuite recommence.

Le 2 Juin, le Garde principal *Beauvais* est tué dans une embuscade tendue à Lang-Chang par *Ca-Trong* fils du Dê Tham.

Une colonne volante de 150 hommes est confiée le 1er Septembre à l'Inspecteur *Guillaume* avec mission de tâcher d'en finir avec le chef pirate. La chasse reprend,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

plus ardente, de concert avec les miliciens des provinces intéressées et les postes militaires limitrophes du territoire civil.

Le 22 Septembre, le Lieutenant *Maurel* se rencontre inopinément à Bên-Tram, non loin du Cai-Kinh, avec le *Dê Tham* qui, légèrement atteint à la main droite, disparaît avec sa bande.

Réduit à une vingtaine de fusils, le chef pirate se heurte à chaque instant aux détachements lancés sur ses traces. Le 13 Novembre, à bout de forces, il fait remettre par Monseigneur *Velasco* une lettre au Gouverneur Général. Il reconnaît ses crimes, se soumet, et s'engage à vivre désormais paisiblement si l'on veut bien lui accorder une concession. Sa soumission acceptée devient effective dans les premiers jours de Décembre.

Province de Thai-Nguyên

La bande de Ma-Mang

Dans Thai-Nguyên, la bande de *Ma-Mang* qui, le 10 Janvier, a attaqué le convoi régulier descendant le Song-Câu sous le commandement du Lieutenant *Mativat*, est rejointe par l'Inspecteur *Lameray*. Dispersée après un court engagement, elle abandonne tout ce qu'elle transportait et 2 femmes qu'elle avait enlevées sur la rivière.

La même bande attaque peu après des marchands revenant du marché du chef-lieu sous la protection de deux escortes de 4 gardes chacune. M. *Brunet*, inspecteur des Postes et Télégraphes, se trouvait avec l'une des escortes. Les miliciens se défendent courageusement. Un des leurs est grièvement blessé. Le Garde principal *Littaye* prévenu par des habitants accourt à leur aide avec 10 hommes, les dégage et conduit M. *Brunet* à Don-Du où il se rendait.

Pendant trois mois des détachements de miliciens et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de partisans poursuivent la bande avec laquelle ils ont plus de 15 engagements. Six fusils à tir rapide dont un Lebel lui sont enlevés et 7 femmes qu'elle retenait prisonnières sont délivrées. Des pirates ont été tués d'autres faits prisonniers. Surprise le 20 Avril dans la vallée de Lang-Mit, elle a eu son chef grièvement blessé. Depuis *Ma-Mang* se cache et réussit à échapper aux atteintes de ses poursuivants. Le 12 juillet, un groupe de Chinois signalé dans le Nord-Ouest de Thai-Nguyên est assailli par le Bang Ta de Cho-Moi qui lui tue un homme et lui prend un fusil à tir rapide.

Le même jour *Dê Van* et ses Annamites effectuent leur soumission et livrent 15 fusils à tir rapide.

Le 9 juillet le *Lanh Trong* s'était rendu avec 5 partisans remettant 15 fusils à tir rapide.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1898-1907

La soumission du *Dê Tham* marque la fin de la piraterie dans les provinces de la périphérie du delta comme le combat de Bich-Ke du 12 Avril 1892, en terminant les troubles si longs et si sanglants du Bài-Say, signale la défaite de la rébellion et le succès de la pacification dans l'ensemble des autres provinces.

C'est le début d'une période de tranquillité telle que le Tonkin n'en a pas connu de semblable depuis nombre d'années et qui s'étendra jusqu'en 1908. Des faits particuliers viendront parfois l'interrompre momentanément, dans le delta ou la haute région, sans avoir parmi les populations une répercussion dangereuse ou durable.

Les grands chefs soumis : *Luong-Tam-Ky* à Cho-Chu et *Ba-Ky* à Cho-Moi, de même que, dans les premiers temps, le *Dê Tham* au Yên-Thê, surveillés et contenus par les postes de garde indigène et les postes militaires qui les entourent, se conforment aux conditions que leur soumission leur a respectivement imposées.

Le 11 Avril 1900, un arrêté du Gouverneur Général *Doumer* distrait certaines circonscriptions des 3e et 4e Territoires militaires pour les replacer sous la direction des autorités civiles et en former les provinces de Yên-Bài, Tuyên-Quang et Bac-Kan. D'autre part plusieurs cantons du Yên-Thê et du cercle de Lang-Son sont rattachés par le même arrêté à la province de Bac-Giang.

La construction d'une ligne de blockhaus et de postes solidement installés avait permis d'assurer la surveillance de la voie ferrée que les grandes bandes maintenant disparues ne menaçaient plus. Le maintien de la brigade de garde indigène spécialement constituée en 1892 pour la protection des travaux de construction du chemin de fer devenait inutile. La suppression en fut décidée et ses éléments fournirent le noyau des brigades des nouvelles provinces que l'on complèta à l'aide de volontaires levés

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sur le territoire de chacune d'elles. La milice de Bac-Giang occupa les postes de la voie ferrée de Phu-Lang-Thuong à Than-Moi, et l'autorité militaire, ceux de Than-Moi à Langson.

Au cours de 1905 et de 1906, le Gouverneur Général *Beau* remet d'autres circonscriptions à la disposition de l'autorité civile afin d'en former les provinces de Lao-Kay, Lang-Son et Mon-Cay. Des contingents du pays incorporés aux régiments de tirailleurs et passés à la garde indigène constituent avec des Annamites recrutés dans le delta les brigades de ces provinces.

1898

Province de Thai-Nguyên

Combat de Moc-Nhao. — Réduction de Ma-Mang.

Ma-Mang atteint d'une balle au combat du 20 Avril 1897 avait disparu depuis cette date. En Janvier, on le signale à Minh-Ly sur le Sông-Câu. Peu après, l'Inspecteur *Masseboeuf* apprend qu'il a installé un campement dans la forêt de Moc-Nhao et qu'il l'a fortifié.

Masseboeuf attaque *Ma-Mang* le 26 avec une centaine d'hommes et les Gardes principaux *Treille* et *Gabé*. Les Chinois se défendent vigoureusement. Finalement délogés, ils fuient à la faveur de la nuit, abandonnant tout ce que contenait leur campement ainsi que 8 femmes et 2 enfants qu'ils y retenaient. Le Tri-Huyên de Phu-Duong et 6 miliciens ou partisans sont blessés au cours de l'engagement. Nous avons en plus 3 tués.

La bande avait éprouvé de fortes pertes, son chef lui-même avait été à nouveau blessé. Traqué sans répit par les gardes et les partisans, il ne tarde pas à faire des offres de soumission qui sont officiellement acceptées le 18 février. En deux fois *Ma-Mang* et ses Chinois ren-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dent 18 fusils à tir rapide et quelques mois plus tard le chef soumis est autorisé à regagner la Chine.

Provinces de Hung-Hoa et de Van-Bu

Fin 1900 et commencement de 1901, des désordres se produisent dans les difficiles régions de la Rivière Noire suscités par le chef *Ly-Ba*. Une colonne de police commandée, par l'Inspecteur *Allain* d'abord et par l'Inspecteur *Ressaire* ensuite, avec les Gardes principaux *Duvernoy, Castellani, Nicolas, Gabé*, y ramène le calme.

1901

Province de Bac-Giang

Dans les premiers jours de Décembre 1897, le *Dê Tham* avait été autorisé à se réinstaller non loin de Nha-Nam Il avait alors pris l'engagement de demander, à l'expiration de la troisième année qui suivrait, à faire acte public de soumission. Le temps venu, il n'eut garde d'y manquer mais rien ne put le décider à se rendre à Hanoï pour y procéder.

C'est au siège même de la délégation du Yên-Thê qu'à la suite de nombreux pourparlers M. *Morel*, inspecteur des services civils, vint le 17 avril, assisté de MM. *Chéon*, chef de cabinet du Résident Supérieur, et *Quénnec*, résident de la province, recevoir la soumission effective du *Dê Tham*.

Peu après, le *Dê Tham* remettait à Nha-Nam 10 des 25 fusils à tir rapide qu'il avait été autorisé à conserver pendant deux ans pour sa garde personnelle et celle de la concession qui lui avait été accordée.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Vinh-Yên

De juillet à novembre, les Inspecteurs *Hursy* et *Rieul* et le Garde principal *Cerveaux* poursuivent le *Doc Giang* qui vient d'assassiner un colon, M. *Martin*. La bande qu'il commande subit des pertes et laisse entre les mains des miliciens 4 fusils à tir rapide et 2 prisonniers. Le *Doc Giang* disparaît comme il l'avait fait l'année précédente après l'affaire de Ky-Dang au cours de laquelle plusieurs fusils lui avaient été déjà enlevés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

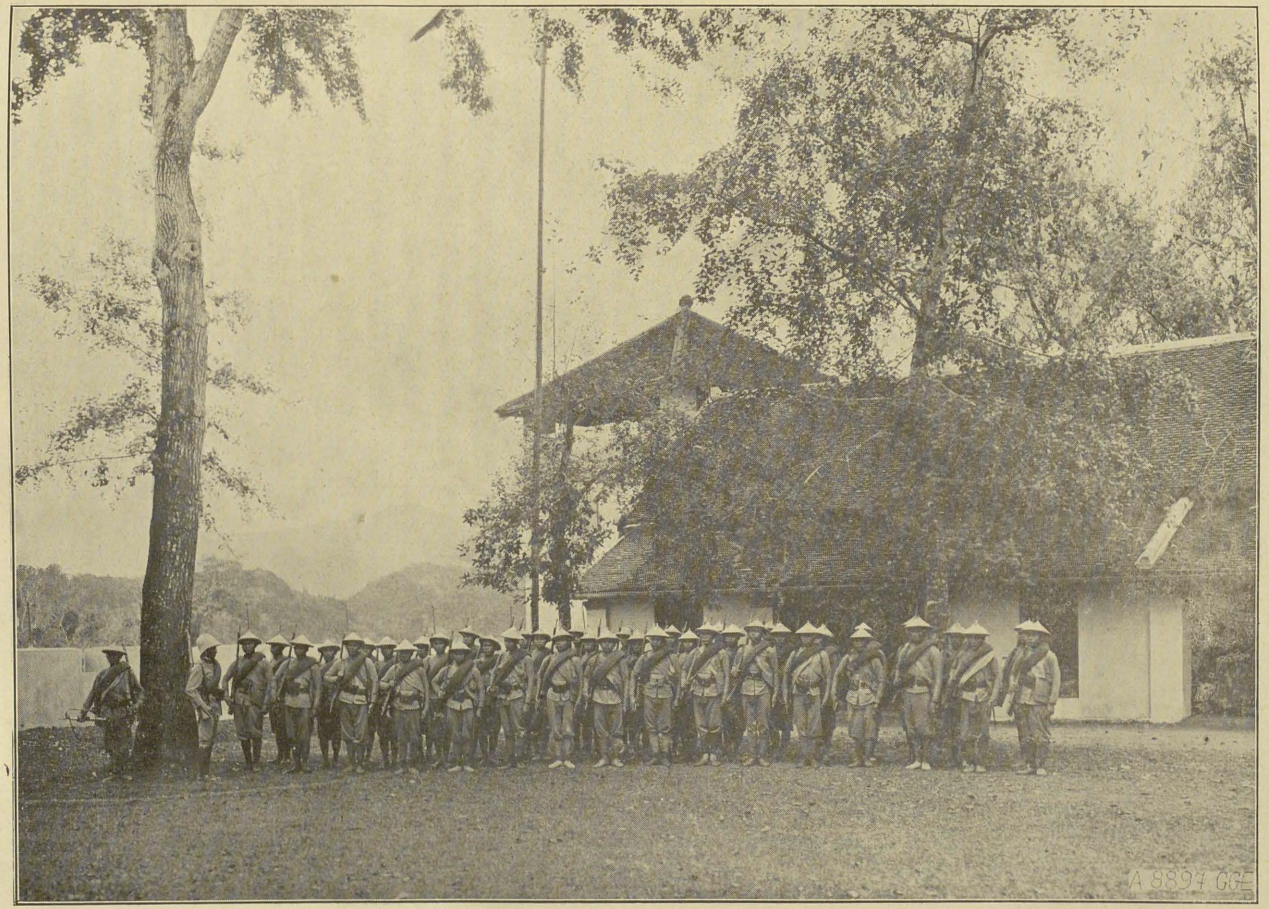

BAC-KAN. — Détachement de gardes thôs

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1902

Province de Bac-Giang

Le 17 Octobre, les Gardes principaux *Gozzi* et *Delamare* rejoignent au col de Tac une cinquantaine d'hommes armés de 15 fusils qui viennent de piller un village. Après un engagement de 30 minutes, la bande s'enfuit en emportant des blessés et en laissant sur place le butin qu'elle avait enlevé.

Le 9 Novembre suivant, une trentaine de Chinois et de Thos font irruption vers minuit dans Luc-Nam. Un premier groupe attaque le huyên et tue ou blesse 5 linh-co qui s'y trouvent. Le sergent chef du poste de garde indigène et le Garde principal *Massé* de passage se précipitent au secours du huyên. Un deuxième groupe les reçoit à hauteur du marché. Deux gardes tombent dont un mortellement atteint. Les miliciens ripostent et poursuivent les pirates qui fuient en se dispersant dans la nuit.

Province de Hai-Dzuong

En Novembre et Décembre, des détachements de Bac-Giang, de Quang-Yên et de la province prennent part, dans le Dông-Triêu et le haut Luc-Nam, à des opérations contre une bande venue de Chine. Le repaire de Ba-Kê est enlevé ; les pirates ont 3 blessés et perdent leurs vivres. Le Capitaine *Allemand* qui commande une colonne avec laquelle marchent les gardes indigènes attaque la bande à Cong-Co. Six Chinois restent sur le carreau, trois autres sont tués peu à près par des Mans qu'ils voulaient piller.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Lai-Chau

Le Garde principal *Reinert*, délégué à Diên-Biên-Phu, est avisé le 27 Septembre du passage d'un important convoi d'opium sous l'escorte de 46 Birmans tous armés. Après avoir couvert en montagne 190 kilomètres en 4 jours avec 20 miliciens, il rattrape le convoi à Ban-Deng, le surprend et s'en empare. Plus de 500 kilos d'opium, 1 revolver Lebel, 3 fusils, 62 sabres et des papiers intéressant les agissements du prince Myngoon restent entre ses mains.

1904

Province de Quang-Yên

Du 24 au 28 Juillet, une croisière effectuée au Nord des Gow-Tow par le Garde principal *Lanèque*, chef du poste de ces îles, permet la capture de 2 pirates et la délivrance d'une femme et de trois enfants prisonniers depuis plus d'un an.

Du 9 au 14 Décembre, le même garde principal monté sur la jonque la *Mouette* opère contre les pirates de mer qui ont enlevé et pillé une chaloupe chinoise non loin de Haiphong. Rejointe au matin du 13 sur la côte Ouest de l'île de Tching-Lan-Xan et attaquée, la jonque de la bande est acculée dans la baie de Pho-Van-Chay et capturée. Sur les 10 hommes qui forment son équipage, 6 sont tués et 3 faits prisonniers ; le dernier qui a pu se sauver sera pris un an après. Les miliciens enlèvent avec la jonque : 5 fusils à tir rapide, 2 revolvers et des munitions.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Bac-Ninh

Une bande d'une quinzaine d'individus armés de 8 fusils à tir rapide dont 2 Lebel dérobés à Sept Pagodes et de 2 revolvers, inquiète en Mars les villages des huyên de Lang-Tai et de Thuân-Thanh. Sous le commandement de *Quan Tu* et de *Quan My*, tous deux anciens relégués en Nouvelle-Calédonie, elle est formée d'ex-tirailleurs, de gardes indigènes renvoyés ou de boys, ayant des accointances dans toute la province. S'annonçant dans les villages, la bande se fait nourrir par eux et en exige une rançon au nom du *Dê Tham*.

De concert avec des pirates de Hai-Dzuong, cette bande enlève, fin Mars, les deux jeunes enfants du chef de canton de Phi-Xa. Le 4 Avril, elle est à Chi-Nê dont les notables peuvent faire prévenir la résidence de son arrivée. L'Inspecteur *Bonneaux* et le Garde principal *Le Gros* rallient en hâte Chi-Nê et l'attaquent à 5 heures du soir. Au cours de l'engagement qui dure jusqu'à la nuit un milicien, mortellement atteint, tombe tout près de la position où tiennent les pirates. Successivement, *Bonneaux* et *Le Gros* sont touchés par des balles en enlevant le blessé et ses armes. La bande disparaît à la faveur de l'obscurité.

L'Inspecteur *Klock* part à la poursuite des pirates dont plusieurs se réfugient au Yên-Thê chez *Huynh*, lieutenant du *Dê Tham*. Des émissaires les ont vus et leur rapport est confirmé par les dires de *Quan Chuot* et de *Cong* qui appartiennent à la bande et que l'on a arrêtés avec deux de leurs camarades. Six autres pirates armés de revolvers sont pris bientôt après.

Dans les premiers jours de Septembre, l'Inspecteur *Bonneaux* guéri de sa blessure s'empare à Lim de 3 hommes porteurs d'une carabine Gras au canon coupé, d'un revolver et de cartouches. Tous trois déclarent avoir des relations suivies avec le *Dê Tham*. L'un d'eux reconnait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

spontanément avoir pris part avec *Ca-Rinh, Dôi Dang* et *Cai Son,* au pillage commis, fin Août, au village de Tho-Duc dans le Yên-Phong. Il ajoute que les armes dont lui et les deux autres pirates étaient porteurs quand on les a pris, leur ont été prêtées par *Ca-Trong,* fils adoptif du *Dê Tham.*

Province de Bac-Giang

Le 21 Novembre, une patrouille de six gardes du poste de Sui-Ganh est attirée dans un guet-apens. Cinq gardes sont tués et le sixième est grièvement blessé. Leurs armes seront reprises plus tard au cours de la dernière campagne contre le *Dê Tham.* La bande de *Ly-Trac* qui a fait le coup est poursuivie sans grands résultats aux abords du Cai-Kinh par l'Inspecteur *Lafférère* et le Garde principal *Schenker. Ly Trac* sera bientôt tué par un de ses partisans.

Une bande de 30 fusils pénètre le 27 Décembre vers minuit dans le marché de Chu. Pendant qu'une partie de la bande tire sur le poste dans lequel se trouvent les Gardes principaux *Massé,* chef de poste et *Bonnal* de Biên-Dong, l'autre pille les habitants. Deux détachements, le premier de 16 hommes, le second de 12, sortent du poste sous les ordres de *Bonnal* et d'un sergent. La bande attaquée est obligée de fuir précipitamment après un combat d'une durée de trois quarts d'heure. Elle emporte plusieurs blessés et abandonne sur place le butin qu'elle venait d'enlever.

La même bande avait précédemment mis au pillage le village de Lam, auprès du poste militaire de ce nom. Elle fut prise entièrement au cours de 1906.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Lang-Son

La bande de *Ly Cap* opérait depuis plusieurs années dans le Cai-Kinh et ses environs. Fin Octobre, elle attaque au Deo-Bên deux douaniers européens qui se rendaient à Van-Linh escortés par leurs agents. L'un d'eux est grièvement atteint d'une balle et un de ses hommes est tué. Dans la nuit du 27 au 28 Novembre, l'Inspecteur *Daufès*, commandant la brigade, et le Garde principal *Moussié*, s'emparent du fils de *Ly Cap* et d'un mousqueton Gras, entre Van-Linh et Than-Moi. Le fils de *Ly Cap* était l'âme de la bande dont sa capture amène la fin. *Ly Cap* fut tué par un partisan et tous ses gens furent sucessivement pris par le chef de poste de Van-Linh.

Province de Quang-Yên

Le Garde principal Lanèque.

La région des îles était encore l'objet de fréquents pillages commis par des bandes chinoises. Le poste des Gow-Tow installé pour sa protection avait été placé au début de l'année sous les ordres du Garde principal *Lanèque*. Ce garde principal parlait couramment les deux dialectes en usage au Kouang-Tong. Il les avait appris dans le territoire de Kouang-Tchéou-Wan où il avait servi durant les premières années de notre installation. Avec quelques autres il y avait renouvelé sur terre, contre les grandes bandes de l'intérieur, et sur mer, contre les pirates dont fourmille la côte cantonnaise, les aventures et les exploits de ses devanciers du delta tonkinois. La mission qui lui avait été confiée ne pouvait être en de meilleures mains. La façon dont il l'exécuta lui valut l'honneur d'avoir sa tête mise à prix par les bandes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le 24 Avril, *Lanèque* est prévenu qu'un groupe d'une trentaine d'hommes comprenant 2 chefs importants, doit se réunir dans la nuit qui vient, au Nord de l'île de Tching-Lan-Xan afin de partager le butin précédemment fait et monter de nouvelles opérations.

L'affaire ne peut être remise, seulement le détachement des Gow-Tow se trouve réduit à 11 fusils par l'absence de 14 de ses hommes. *Lanèque* désigne 8 gardes puis il arme 10 habitants — des Chinois — qui se sont offerts comme volontaires.

Le départ s'effectue à minuit. *Lanèque* pense surprendre la réunion vers 3 heures. Malheureusement un vent contraire souffle et il ne peut débarquer qu'à 4 heures au point choisi. Les pirates déjà sur pieds ont le temps de se sauver dans la montagne. Ils fuient, dans leur surprise, avec tant de précipitation qu'ils abandonnent 1 fusil, 1 ceinture garnie de cartouches et 1 revolver dans l'une des cases qu'ils occupaient. Sans s'attarder à leur poursuite, le détachement se précipite au rivage où il capture 2 jonques et 10 pirates qui ne pouvant songer à se défendre ont jeté leurs armes à la mer à la vue des arrivants. Parmi les prisonniers se trouvent les 2 chefs.

Le 26 au soir, *Lanèque* revient dans l'île avec 2 de ses gardes ; tous trois sont déguisés en Chinois. La nuit très noire les favorise et ils s'emparent d'un pirate et de deux Chinoises faisant partie de la bande.

Le 30 à 11 heures du soir, une voile est signalée dans le Nord de Tching-Lan-Xan. Elle s'approche de la côte encouragée par les signaux des volontaires de *Lanèque* retournés dans l'île. Mise en confiance, elle continue puis s'arrête à une certaine distance du rivage. Le garde principal croit avoir devant lui un petit chef de la bande en route pour Ha-Coi avec un chargement de riz. Il monte sur une plate avec 3 miliciens et va à sa rencontre. Au moment où il est sur le point d'accoster, il apprend, en suivant la conversation engagée par son rameur avec les gens de la jonque, que celle-ci compte un équipage de 9 hommes armés.

Escomptant le bénéfice de la surprise, *Lanèque* lais-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

se un de ses hommes et le rameur saisir le bordage. Puis brusquement,il se lève et crie « Bas les voiles ! ». A son ordre, une exclamation répond « Le diable étranger ! » que suit immédiatement une fusillade. Le rameur effrayé lâche prise à l'instant précis où le milicien qui, tout d'abord, s'était avec lui accroché au bordage, sautait sur la jonque.

La situation est singulièrement critique car la plate entraînée par le courant vient se présenter aux balles de la jonque. Il fait heureusement sombre ; les pirates tirent avec précipitation et leurs coups manquent de justesse. Le combat dure vingt à vingt-cinq minutes. Des pirates blessés ou tués tombent à la mer, d'autres tentent vainement de se sauver à la nage. Un dernier resté à bord se défend vigoureusement jusqu'à l'instant où le garde qui se trouvait sur la jonque lui loge une balle dans la tête.

Les neuf pirates sont morts. Des armes sont tombées à l'eau. Néanmoins la jonque contient encore 5 fusils à répétition, 2 revolvers et 400 cartouches. Un cachet de la *Triade* et de nombreux papiers demeurent de plus en la possession des miliciens.

Peu après *Lanèque* apprend qu'une grosse jonque de la bande — jonque à trois mâts et jaugeant 60 tonneaux — se dirigeait sur Nam-Dinh. Il la poursuit avec la chaloupe *Ninh-Binh* des Douanes et s'en empare aux environs de Phu-Ninh-Giang.

Fin Juin, le poste des Gow-Tow était venu à bout de la bande dont les débris se réfugiaient en Chine pour n'en plus revenir. La lutte avait duré sept mois. *Lam-Tchung-Nhit* et *Ly-Cat-Tai*, ses chefs, avaient maisons à Hai-Phong. Plus de 100 hommes leur obéissaient et ils exerçaient leurs déprédations dans toute l'étendue de la baie d'Along.

Au total, 16 pirates avaient été tués et 36 pris ainsi que 3 femmes leurs complices. Plusieurs grandes personnes et des enfants retenus en captivité avaient été remis en liberté. Parmi les prisonniers, 31 réclamés par la Chine furent livrés aux autorités chinoises qui

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avaient mis la tête de bon nombre d'entre eux à prix. Les gardes indigènes et les volontaires des Gow-Tow en reçurent 4.200 taëls en récompense.

Pendant les années qui suivront, *Lanèque* poursuivra sans répit les pirates de la baie d'Along et les malandrins chinois, trafiquants d'armes, de femmes et d'enfants ou contrebandiers d'opium, qui la fréquentent. La jonque le *Nau-Chau* qu'il a armée, bientôt connue de tout le littoral, de Pa-Khoi aux côtes de l'Annam en passant par Bac-Long-Vi, deviendra la terreur de tous les écumeurs de mer dont elle débarrassera complètement les eaux tonkinoises.

1906

Province de Bac-Ninh

En Janvier, l'Inspecteur *Bonneaux* secondé par le Garde principal *Girodroux*, débarrasse la région entre Dap-Câu et Sept-Pagodes d'une bande de pillards opérant habituellement sur les cours d'eau. Le chef *Nam-Quynh* est pris avec une douzaine de partisans armés de fusils et de revolvers pourvus d'abondantes munitions.

Le 24 Juin, une patrouille envoyée par l'Inspecteur *Benecchi* a affaire à une petite bande dans un trai dépendant du village de Dong-Viên. Deux pirates porteurs d'un mousqueton Lebel, d'une carabine Gras et de 104 cartouches sont capturés. Les deux prisonniers déclarent que leurs armes leur ont été prêtées au Yên-Thê par *Ca-Rinh* et *Ca-Huynh*, lieutenants du *Dê Tham* et que ceux-ci les avaient chargés de leurs procurer quelques centaines de piastres.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Bac-Giang

Le 13 Février, une patrouille de trois gardes s'empare d'un prisonnier évadé de Thai-Nguyên et de 2 carabines Gras.

Le 6 Septembre, le chef de poste de Chu prend 2 fusils à tir rapide avec 3 ceintures de cartouches et fait un pirate chinois prisonnier.

Province de Hai-Dzuong

Affaire de Long-Dong.

Le 27 Avril, une bande armée de 9 fusils à tir rapide est attaquée par l'Inspecteur *Chaigneau* à Long-Dong dans le Nam-Sach. Les pirates invisibles se tiennent tapis dans des fossés derrière des murs en terre que protègent des haies épaisses de bambous. Leur feu meurtrier et ajusté arrête les trois assauts successivement donnés par les gardes indigènes et les linh-co qui ont 1 tué et 7 blessés.

Cependant le dernier assaut a pour résultat l'enlèvement d'une position indépendante de la position principale. Des renforts arrivent pendant la nuit apportant des pétards de dynamite qui permettront de pratiquer des passages dans les retranchements. L'obscurité est profonde. La bande entretient un feu continu qui ne cesse qu'à l'instant où survient un violent orage.

Au jour levé, l'attaque est reprise. Les pirates ont fui laissant dans la position qu'ils ont si bien défendue 2 cadavres dont celui de leur chef.

Dans la nuit du 4 Juillet, la bande de *Quan Tu* tente un coup de main sur le village de Thi-Tranh près du poste de Kê-Sat. Les veilleurs de nuit résistent puis,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

enhardis par l'arrivée des gardes de l'Inspecteur *Moll*, se jettent sur le chef de bande et s'en emparent. Trois d'entre eux sont blessés. Un fusil Gras reste entre les mains des miliciens. Le *Quan Tu* serviteur du *Dê Tham* avait avec lui *Quan My* et *Hai-Cuong*.

1907

Province de Bac-Ninh

Le 1er Novembre, entre 6 heures et demie et 7 heures du soir, une tentative de pillage se produisait en pleine ville de Bac-Ninh au domicile d'une indigène. Des veilleurs de nuit et le sergent-fourrier de la garde indigène accourus aux cris de la victime se mirent à la poursuite des bandits et réussirent à en arrêter deux. L'un était porteur d'un fusil Gras à crosse coupée et de cartouches, l'autre de poignards. Ce dernier déclara appartenir au service des Subsistances de Dap-Câu comme ouvrier militaire boulanger.

L'enquête qui suivit, habilement conduite par le Tong-Doc *Lê-Hoan*, fit découvrir tout d'abord qu'il existait à Bac-Ninh une bande de pirates bien outillée et organisée sous le commandement du tirailleur *Cuong*. Des tirailleurs, deux agents de police, un cai linh-co et quelques civils, dont le frère de la troisième femme du *Dê Tham*, constituaient cette bande. Puis, continuée, elle amena — grâce au dévouement du Phoquan *Nguyên-Van-Nho* et du Sergent *Tran-Duc-Dê* de la garde indigène — l'arrestation de trois propagateurs influents de menées antifrançaises, tous trois lettrés et professeurs de caractères, originaires de Bac-Ninh, du Nghê-An et de Nam-Dinh.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Province de Lang-Son

En Novembre et durant la première quinzaine de Décembre, la province est troublée par l'agitation réformiste de la frontière. La garnison des ouvrages chinois de Nam-Quan passe le 2 Décembre avec armes aux rebelles qui tiennent dans les forts contre les attaques des réguliers. Malgré les encouragements que *Sun-Yat-Sen* lui-même est venu leur apporter, les réformistes sont forcés de céder et le 9, ils évacuent leurs positions. Tous ceux d'entre eux passés sur notre territoire sont désarmés et internés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1908

Dix années viennent de s'écouler dans une tranquillité qui semble désormais définitivement assurée. La prospérité est revenue et le pays a pris un essor que rien ne devra plus arrêter. La solide organisation de la haute région a mis le Tonkin à l'abri des bandes de pillards qui désolent les provinces chinoises voisines et que ses richesses auraient pu tenter. L'agitation soulevée par le récent coup de main réformiste au Kouang-Si paraît avoir été jusqu'en ces derniers temps sans aucune répercussion sur les populations soumises à notre autorité.

Cependant la victoire des Japonnais sur les Russes avait profondément troublé l'Extrême-Orient. Sous l'influence du mouvement réformiste qui en était résulté, les ennemis de notre Protectorat réfugiés au Japon ou en Chine, avaient conçu de nouveaux espoirs qui, avec 1908, allaient se traduire par un véritable réveil de nationalisme dans notre colonie.

Les menées du prétendant *Cuong-Dê* et de l'agitateur *Pham-Boi-Chau* réussissent dès le commencement de Mars à susciter en Annam des manifestations auxquelles prennent part des milliers d'individus. Bien que d'allure différente suivant qu'elles se produisent dans les provinces difficiles du Nord ou dans celles plus calmes du centre, ces manifestations se révèlent au demeurant comme toutes uniquement dirigées contre nous.

Au Tonkin, l'action des partisans de *Cuong-Dê* et de *Pham-Boi-Chau* n'avait rencontré que peu d'adhésions dans la population. Par contre elle était parvenue à intéresser le *Dê Tham* et à rallier un certain nombre de militaires des troupes indigènes de la garnison de Hanoï. Un complot avait été formé et le 15 Novembre choisi, pour le déclenchement d'une attaque simultanée de la concession où se trouve le quartier général et de la ci-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tadelle qui renferme les casernements de la troupe et des logements d'officiers.

L'affaire de Bac-Ninh et la tournure prise par l'enquête du Tong-Doc *Lê-Hoan* à son sujet vint sans doute gêner les conjurés car rien ne se produisit à la date fixée.

Le 27 Juin, les européens de l'infanterie coloniale et de l'artillerie sont victimes au repas du soir d'une tentative d'empoisonnement par le datura, qui n'a heureusement pas de conséquences graves. L'éveil avait été donné un peu auparavant, par une dénonciation anonyme, et au moment même où on apprenait l'empoisonnement de la garnison, la mission catholique prévenait le commandement qu'une attaque aurait lieu pendant la nuit. Les précautions prises font avorter le complot.

L'instruction qui suivit démontra l'accord du *Dê Tham* avec les organisateurs du mouvement. La présence de ses lieutenants ou de ses partisans parmi les petites bandes que l'on signalait dans les province de Bac-Ninh et de Bac-Giang avait été relevée à diverses reprises. Chaque fois, notre vieil adversaire avait su habilement éluder toute responsabilité. Le complot fut la preuve du danger qu'il représentait. Devenu, de son consentement ou non, le chef en qui tous nos ennemis plaçaient leurs espoirs, il les recevait comme il accueillait également les gens sans aveu qui venaient lui demander asile. Il apparaissait de plus en plus évident que la présence du *Dê Tham* au Yên-Thê constituait un danger constant pour la tranquillité publique si péniblement et si chèrement obtenue.

Par ailleurs, à l'instant où les événements de Hanoï allaient se produire, il nous avait fallu parer aux difficultés qu'une nouvelle incursion réformiste en Chine venait de nous créer dans le Nord du Tonkin.

Après leur échec du Kouang-Si, les réformistes s'étaient rejetés sur le Yun-Nan. Le 30 Avril, ils avaient enlevé Ho-Kéou en face de Lao-Kay et marchaient sur Mongtzé quand, battus et repoussés, ils furent acculés à notre frontière. Bousculés le 2 Juin, ils la franchirent avec les réguliers à leurs trousses. Le Lieutenant *Wey-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gand, commandant le poste de Pha-Long est tué par ces derniers alors qu'ayant désarmé 80 réformistes il s'interposait sur notre territoire entre ceux-ci et leurs poursuivants.

Le 19 Juin, à Ban-Mang, ce sont des réformistes que les Lieutenants *Eymard* et *Reynaud* avaient commencé à désarmer qui assaillent au petit jour les deux officiers sans méfiance et les massacrent avec leurs hommes.

A partir du guet-apens de Ban-Mang, les instructions précédemment données en vue du désarmement des réformistes furent retirées et remplacées par des ordres fermes prescrivant aux troupes d'user de leurs armes quand elles se trouveraient en leur présence.

Les opérations qui suivirent durèrent plusieurs mois et des détachements de garde indigène mis à la disposition de l'autorité militaire y prirent part.

En dehors de sa participation aux colonnes contre les réformistes, la garde indigène eut affaire à diverses petites bandes de pirates annamites.

Affaire de Luc-Nam. — Le Caporal Bui-Van-Khuyên.

Tous les soirs à 6 heures, un petit poste de 3 hommes, sous les ordres d'un caporal, et fourni par le détachement de Luc-Nam (Bac-Giang), se rendait à la concession *Thomé* pour en assurer la surveillance durant la nuit. La concession se trouve sur la rive droite du Song Luc-Nam juste en face du poste de garde indigène.

Le Caporal *Bui-Van-Khuyên* assurait le commandement de ce poste dans la nuit du 8 au 9 Mai. Vers 1 heure du matin, alors que sévissait un violent orage accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre, une bande de pirates, venue du Yên Thê par Kep et la route de Bao-Loc, entrait dans la concession. *Ba-Biêu* l'un des lieutenants du *Dê Tham* était à sa tête. Ayant appris qu'un mécanicien chinois de la concession avait chez lui ses économies s'élevant à 800 piastres, elle avait résolu de s'emparer du magot.

Le poste était un obstacle dont il fallait se débarrasser en premier lieu. La pluie torrentielle avait obligé la sen-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tinelle, un élève-clairon, à se mettre à l'intérieur. Elle se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre qu'une lampe éclairait, quand une balle vient la toucher en plein cœur. L'homme a encore la force de franchir la fenêtre avec son arme à la main et de faire quelques pas, puis il tombe à l'instant précis où les pirates se précipitent sur lui.

C'est à ce moment que les gardes ripostent. La lampe éteinte, ils tirent sur les assaillants visant la lueur de leurs coups de feu. L'un des miliciens est bientôt mis hors de combat par deux blessures au genou droit. La bande s'apercevant de la diminution de la résistance qui en résulte se lance brusquement sur le poste dans lequel elle réussit à pénétrer. Les pirates comptent 15 hommes bien armés et les défenseurs du poste ne sont plus que deux.

L'obscurité profonde de cette nuit d'orage permet au Caporal *Khuyên* de se glisser au dehors sans être aperçu tandis que son camarade, jeune soldat ayant cinq mois à peine de service, se débat entre les mains des bandits. Il gagne rapidement une touffe de bambous d'où il se met à tirer avec rage sur la bande.

Les pirates surpris lâchent leur prisonnier qui avait déjà reçu cinq coups de coupe-coupe et auquel ils avaient commencé de scier le cou. Croyant à l'arrivée d'un secours, ils sortent précipitamment du poste, puis, sur un coup de sifflet de *Ba-Biêu*, se divisent en deux groupes et partent en courant emportant 2 mousquetons et leurs cartouches.

Le détachement de Luc-Nam alerté par la fusillade avait été retardé par l'absence du bac qui se trouvait amarré sur la rive droite. Ayant enfin réussi à passer le fleuve, il arrivait juste quelques minutes après la disparition de la bande. Guidé par le Caporal *Khuyên*, il se met à sa poursuite et lui donne la chasse jusqu'aux environs de Kep sans pouvoir la rejoindre.

Le 29 Mai, au cours d'un engagement à Binh-An (Bac-Giang) dans lequel nous avons 1 tué et 2 blessés, l'Inspecteur *Housse* va prendre sous le feu le corps et les armes d'un sergent de 1re classe tombé auprès de la position attaquée et dont les pirates cherchaient à s'emparer.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les gens du *Dê Tham* continuent dans Bac-Giang la série de leurs méfaits. Deux linh sont assassinés par eux en plein midi au marché de Nha-Nam le 29 Avril. Le 29 Août, le Garde principal *Alavaill*, chef de ce poste, est blessé d'un coup de poignard en s'emparant de l'un d'eux.

Le 10 Juin, nous avons 4 miliciens blessés dans un engagement à Phu-Khé (Bac-Ninh) avec une bande venue du Yên-Thê.

Le 10 Juillet, l'Inspecteur *Dubarry* et les Gardes principaux *Delamare* et *Maizières* attaquent avec 25 miliciens le village de Doi-Trang près de Sept-Pagodes occupé par une bande. Les pirates sont dispersés, mais l'Inspecteur *Dubarry* est tué.

Mort du Doc Nhgia, du Doi Ca et de Quan My.

Pendant la nuit du 24 au 25 Août, l'Inspecteur *Barbu* avec les Gardes principaux *Eva*, *Massina* et *Perriaud*, surprend une forte bande installée dans le village de Trinh-Nhu (Phuc-Yên). Le *Doc Nghia* chef de la bande est tué et 4 pirates sont faits prisonniers. Nous avons un tué et 2 blessés dont le Garde principal *Eva* légèrement atteint.

Le 8 Septembre, le Garde principal *Lagarde* de Vinh-Yên attaque la bande du *Doi Ca*, l'un des lieutenants du *Dê Tham*, forte de 18 fusils. Les pirates tiennent des tranchées qu'ils ont creusées au milieu de grands champs de cannes à sucre du village de Dông-Viên (Vinh-Thong). Ils fuient la nuit venue en emportant leur chef mortellement blessé.

Le 17 Novembre, un groupe de pirates commandés par *Quan Tiêu* dit *Quan My* est cerné dans la pagode de Luu-Dê (Bac Giang) par l'Inspecteur *Lafferrère* que rejoint le lieutenant *Moing* avec des coloniaux. Le groupe est entièrement détruit en essayant de s'échapper de la pagode que le Garde principal *Housse* a incendiée à l'aide de pétards de dynamite. Sommé de se rendre, il s'y était refusé injuriant ceux qui l'entouraient et avait continué à tirer. Nous avons 3 marsouins tués et 1 garde

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

indigène blessé. Le *Quan My* avait tué l'Inspecteur *Dubarry* le 10 Juin au combat de Dai-Trang. Le 4 Avril 1905, lors de l'engagement de Chi-Ne, sa bande avait blessé l'Inspecteur *Bonneaux* et le Garde principal *Le Gros*.

Les réformistes

Le 15 Juin, l'Inspecteur *Guillache* commandant la brigade de Yên-Bay arrive à midi au poste de Luc-An-Chau ayant couvert en 30 heures, sans un trainard, les 72 kilomètres qui séparent ce poste du chef-lieu de la province. Les réformistes ont été signalés comme marchant au nombre de 800 en direction de la Rivière Claire. Un ordre télégraphique le met le 18 Juin avec ses miliciens à la disposition du Commandant *Lecreux* chargé de la direction des opérations contre eux.

Jusqu'au 3 Octobre, date de son retour à Yên-Bay, l'Inspecteur *Guillache* fait partie des colonnes des Commandants *Muller* et *Lecreux*. Sous les ordres du Commandant *Lecreux*, il prend part aux divers engagements de la région de Hoang-Su-Phi particulièrement avec le Lieutenant *Challes*, le 30 Août, au retour de l'attaque de la position de Ban-Khoa et avec le groupe du Capitaine *Grivois*, sur les hauteurs de Lang-Quan ainsi qu'aux environs de Xin-Tchay, les 15 et 18 Septembre.

On apprend au commencement d'Octobre que des groupes de réformistes en marche sur la région de Cho-Chu sont sur le point de passer dans Bac-Kan. Les gardes indigènes de la province sous les ordres de l'Inspecteur *Primault* et les partisans avec le Quan-An *Dam-Quang-My* sont alertés et prennent les dispositions utiles pour tenter de leur barrer la route.

Le 10, les forces de police de Bac-Kan passent sous le commandement du Chef de bataillon *Juchereau de St-Denys*. Elles y resteront jusqu'au 1er Décembre après

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

avoir participé dans Thai-Nguyên aux opérations conduites par le Commandant *Desdouis*.

Gardes indigènes et partisans ne cessent de harceler les bandes réformistes, notamment du 7 au 12 Novembre dans la cirque de Cho-Chu, suivant leurs pistes, bivouaquant dans leurs repaires, les affamant, les démoralisant et leur infligeant des pertes. Les engagements auxquels ils prennent part sont ceux de Ban Kang-Xuan Ho, Tam-Tu, Sam-So, Dai-Xao, Kouei-Nha, Hoang-Nong, des 20, 26, 28, 30 Octobre, 10 et 17 Novembre. Le Garde principal *Gicquel* ruiné par la maladie ne quitte ses hommes que pour entrer à l'ambulance et y mourir.

Les gardes indigènes de Tuyên-Quang font également partie des colonnes contre les réformistes principalement avec le détachement *Pellegrini* lors des opérations de Cho-Don, du 24 au 29 Octobre, du massif du Pou-Kouei-Mai et du cirque de Cho-Chu, du 31 Octobre au 13 Novembre.

Combat de Hoang-Nong.

Les réformistes sont signalés au pied du Tam-Dao. L'Inspecteur *Primault* quitte Don-Du le 15 Novembre sur l'ordre du Commandant *Desdouis* pour gagner Huong-Son où il arrive à 10 heures du matin. Il en repart le soir et va coucher à Tien-Son. Il a avec lui le Garde principal *Girard* (Paul) avec 50 gardes indigènes et 40 partisans.

Le 17 au matin, la piste des pirates est prise. Le détachement remontait à ce moment la vallée d'un torrent qui se jette dans le Song Con un peu au dessus de Huong-Son. L'Inspecteur *Primault* commandait lui-même l'avant-garde pendant que le Garde principal *Girard* se tenait vers le milieu de la colonne.

A 11 heures, l'Inspecteur arrive à un point situé un peu au Sud du village de Hoang-Nong. Des foyers encore allumés et des restes de repas montrent que les réformistes viennent de le quitter. Le temps de faire serrer la colonne et la marche est reprise, doucement, l'arme à la main. On suit une vingtaine de minutes le lit du torrent puis on entre sous bois. La piste serpente autour

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de gros blocs de rochers échelonnés sur la pente raide que l'on a abordée. Rien ne peut faire prévoir que cet endroit, après cent autres traversés le matin, a été choisi par les pirates pour y dresser une embuscade.

Les éclaireurs d'extrême-pointe avancent péniblement ; derrière eux, à peu de distance, vient l'homme de communication. Les réformistes dissimulés dans la brousse, derrière des roches, les laissent passer. La pointe d'avant-garde s'engage à son tour. Quelques minutes et les balles s'abattent en rafales sur les éclaireurs qui ripostent. On entend au même instant un coup de sifflet suivi immédiatement d'un second et d'un troisième. Les chinois exécutent un feu roulant sur toute l'avant-garde. Trois miliciens tombent morts, deux à quelques mètres des réformistes, le troisième un peu plus en arrière. Le Sergent 345 qui est en tête crie : « Face en arrière ! » ; il ramasse le mousqueton de l'un des tués et rejoint ses hommes.

L'inspecteur avait à peine ramené ses gardes derrière des roches afin de maintenir les pirates qu'il essuyait un tir violent venant de gauche. Les balles ricochant sur les rochers couvrent les miliciens d'une pluie d'éclats et de débris et rendent la position intenable. Au cours d'un bond fait pour se dégager, un quatrième milicien est tué et un cinquième blessé. Les fusils et les munitions de ces hommes sont enlevés sans qu'on puisse les emporter eux-mêmes.

Fort heureusement intervenait à ce moment le Garde principal *Girard* qui parvient à mettre des linh et quelques partisans en ligne dans l'étroit lit du torrent. L'avant-garde profitant du moment tente de reprendre le dernier milicien mort et le blessé. Son mouvement est arrêté net. L'Inspecteur *Primault* ayant demandé quatre hommes de bonne volonté, deux seulement se présentent. Il part avec eux et réussit à emporter le blessé.

Un deuxième bond de repli est commandé pendant lequel un nouveau garde est tué et un autre blessé. Celui-ci peut rejoindre le détachement pendant que *Girard* aidé du Sergent 345, du chef de canton de Nong-Thuong et du Ba-Ho de Dong-Viên, tous deux chefs de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

partisans, enlèvent le mort sous le feu intense des chinois.

Le détachement, enfin dégagé, se retire lentement dans un ordre parfait après s'être battu de midi et quart à trois heures et demie dans des conditions que la disposition des lieux avaient rendues singulièrement pénibles. La bande à laquelle il avait eu affaire comptait 120 à 130 Chinois armés de mousquetons et une soixantaine d'individus avec des fusils Gras ou des Mauser. Tous manœuvraient au sifflet avec une extrême précision.

Lors de l'entrée des réformistes sur le territoire de Thai-Nguyên, la garde indigène et les partisans de la province avaient été pareillement mis à la disposition de l'autorité militaire.

Dans la matinée du 26 Décembre, l'Inspecteur *Benecchi* met en déroute une bande importante de réformistes qui, avant le jour et divisés en deux groupes, tentaient le pillage de Yên-Ra.

L'Inspecteur *Jullian* attaque la même bande le 28 Décembre. Un Chinois et un fusil Indochinois restent sur le terrain. Deux prisonniers des pirates recouvrent la liberté.

Les opérations contre les réformistes étaient dirigées depuis Novembre par le Colonel *Bataille*. L'un des groupes placés sous ses ordres avait l'Inspecteur *Poilevey* pour chef.

Région de Luc-Nam

A la suite de l'insuccès des réformistes sur la frontière du Kouang-Si, nombre d'entre eux s'étaient réfugiés dans la région difficile du Luc-Nam. Escomptant dans les premiers temps le retour de circonstances favorables qui leur auraient permis de renouveler leur tentative, ils se tenaient tranquilles. Certains payaient même gé-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

néreusement les vivres pris dans le pays. Cependant l'argent venant à manquer d'une part, et de l'autre, des gens sans aveu du delta ou de la frontière les ayant ralliés, ils ne tardèrent pas à se livrer à des pillages. Enlevant femmes et enfants, volant les bestiaux, mettant les villages à rançon et nouant des relations suivies avec le Yên-Thê, ils devinrent un véritable danger.

Les postes militaires et de garde civile se mirent à leur poursuite. Une petite colonne sous les ordres de l'Inspecteur *Bonneaux* put rejoindre une de leurs bandes le 24 Septembre au Sud du Chu et le 6 Octobre à Dau-Be dans le Bao-Day. L'Inspecteur *Guillaume* eut affaire à Nui Cai-Vong à 2 kilomètres de Song Hoa, au Nord du signal 330, à un groupe de 50 Chinois rencontrés peu après l'engagement de Dau-Be ; son guide fut tué et la bande laissa le cadavre de l'un des siens sur le terrain.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1909

L'enquête qui avait suivi le complot de Hanoï avait fait admettre l'urgente nécessité de tenir plus efficacement le Yên-Thê. Dès la fin des opérations engagées contre les réformistes, le Gouverneur Général en décida la réoccupation. Un ultimatum fut envoyé au *Dê Tham* qui devait rendre les armes et les munitions en sa possession, livrer tous les facteurs de désordre et les hors la loi ayant trouvé asile dans la région, se présenter à Hanoï et rentrer dans le droit commun. Le *Dê Tham* n'ayant fait aucune réponse, l'ordre de passer aux actes fut donné. Le jour même où Cho-Gô était attaqué une proclamation du Résident Supérieur aux populations était affichée dans tous les villages de Bac-Giang.

Le Colonel *Bataille* commandant la 2e Brigade, avait été chargé de la direction des opérations et l'ouverture des hostilités fixée au 29 Janvier. Les mesures prises dans le plus grand secret permirent aux troupes d'occuper au moment voulu et sans être éventées les points qui leur avaient été assignés.

La garde indigène des provinces de Bac-Giang, Phuc-Yên et Thaï-Nguyên, ainsi qu'un détachement mobile sous le commandement de l'Inspecteur *Poilevey*, avaient été mis à la disposition du Colonel *Bataille*.

Combat du 29 Janvier.

A la suite d'un inexplicable malentendu, le délégué de Nha-Nam donna l'ordre aux postes de garde indigène relevant de son autorité de procéder à l'attaque des positions du Dê-Tham.

Conformément à la mission qu'il avait reçue, le Garde principal *Courteix* quitte Bô-Ha le 29 Janvier à 3 heures et demie du matin avec 34 gardes et 25 partisans. Il enlève Trai-Che où se trouvent des réformistes chinois et gagne rapidement, sous les balles qui commencent à arri-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ver, les abords du fortin de Gho-Gô résidence du *Dê-Tham* au milieu des bois. Son détachement prolonge celui du Garde principal *Colonna* qui, obéissant aux instructions du délégué, est venu de Cao-Thuong avec 28 miliciens et 7 partisans et a attaqué après s'être établi entre la route de Nha-Nam et le fortin. Dès Trai-Che, les partisans de Bô-Ha avaient disparu.

Au même moment le Garde principal *Richy* de Nha-Nam ouvrait le feu sur le fortin d'Am-Dong habitation de Ca-Huynh et de Ca-Rinh, fils adoptifs du *Dê Tham*. Avec 30 gardes, il avait pu s'installer à 150 mètres du fortin sans être aperçu. A 8 heures, *Richy* était renforcé par l'Inspecteur *Benecchi* du détachement mobile de l'Inspecteur *Poilevey*. Parti la veille de Hanoï et débarqué à Phu-Lang-Thuong, il avait dû gagner Nha-Nam pendant la nuit sur la demande pressante du délégué et là, il avait été envoyé par lui au secours de *Richy*.

Les ouvrages assaillis ne pouvaient être enlevés de vive force sans artillerie. Très solidement protégés par des fossés et deux parapets en pisé épais, ils étaient défendus par deux cents hommes aguerris, armés de fusils à tir rapide. Les instructions données prescrivaient de maintenir leurs occupants en place jusqu'à l'arrivée des troupes régulières et du canon qui ne devaient tarder.

Devant Cho-Gô, *Colonna* tombe la cuisse gauche traversée par une balle. Deux des hommes qui se sont précipités à son secours sont blessés en l'enlevant sous le feu dont la violence a redoublé. Plusieurs pirates ont paru sur la droite du détachement de Cao-Thuong qu'ils prennent d'enfilade en le débordant. Le Sergent 1447 avec le Caporal 1689 et un groupe de gardes les contiennent. Puis, comme leur nombre augmente et qu'ils se répandent dans les bois enserrant à droite et à gauche la route de Nha-Nam, *Courteix* prescrit de se replier par échelons sur la pagode de Lang-Leo. Enfin, se rendant compte qu'il ne sera pas soutenu, il se retire sur Nha-Nam.

Avec le Garde principal *Colonna* blessé, les deux détachements avaient eu 6 gardes tués dont le Sergent 1675, *Pham-Luyên* de Cao-Thuong, et trois gardes blessés. On

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sut plus tard qu'un milicien de Bô-Ha pris vivant avait été amené au *Dê Tham*. Questionné par le Chef pirate et ayant refusé de passer à son service, il avait été immédiatement exécuté.

Le corps du Sergent *Pham-Luyên* fut retrouvé le lendemain, son mousqueton dépourvu de sa culasse mobile à son côté. Se sentant touché à mort et ne voulant pas que son arme puisse être utilisée par les gens du *Dê Tham*, il en avait sorti la culasse et, dans un dernier effort, l'avait jetée au loin dans les grandes herbes.

A Am Dong, l'Inspecteur *Benecchi* et le Garde principal *Richy* avaient continué un tir lent et régulier. Vers 11 heures et demie, ils n'entendent plus rien dans la direction de Cho-Gô. Sous la protection de petits postes et d'un détachement de 16 gardes placés dans le Suôi Xat qui limite à distance la position occupée, les hommes se mettent à manger. A midi et demi, ils sont soudain chargés par toute la bande hurlante du *Dê Tham*. Le détachement du Suôi Xat que commande le Sergent 1415 de Nha-Nam est presque entouré. Les assaillants le débordent et tentent de cerner l'Inspecteur ***Benecchi*** qui fait replier ses hommes pour les amener avec ceux de *Richy* à l'abri de talus de rizières.

Les pirates suivent les miliciens. Vociférant de terribles injures à leur adresse, leur fureur est telle qu'ils tirent à bout de bras, sans viser, en marchant. Ils crient qu'ils auront la tête des deux français dont les hommes répondent par un feu rapide. Les petits postes ont rejoint. Reste encore le détachement du Sergent 1415. Les gardes ont mis baïonnette au canon. Plusieurs sont venus autour de leurs chefs et combattent debout ; leur attitude et le tir à répétition qu'ils exécutent brisent l'élan des pirates et les fait replier. La charge de la bande et son arrêt ont donné au Sergent 1415 la facilité de se dégager. Il rallie l'Inspecteur *Benecchi*.

Un peu après 2 heures de l'après-midi, l'inspecteur reçoit un mot du délégué lui apprenant qu'il ne faut plus compter sur le secours des troupes régulières. Il se décide alors à la retraite qui s'effectue par échelons et sans à-coups en ramenant les blessés au nombre de qua-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

tre. Un des miliciens du Sergent 1415 tué dans le Suoi Xat sans qu'on l'ait vu tomber ne fut retrouvé que le lendemain.

Le retour de l'Inspecteur *Benecchi* et du Garde principal *Richy* à Nha-Nam où depuis le matin à 7 heures étaient entrés le Commandant *Mayer* et 100 coloniaux avec des mitrailleuses, se fit dans un ordre parfait. Dans leur détachement marchaient *Linh Nam* partisan du *Dê Tham* et trois de ses serviteurs qui avaient fait leur soumission quelques jours auparavant. On les avait revêtus de costumes de miliciens et ils avaient servi de guides au détachement de Nha-Nam. Mélangés aux gardes ils s'étaient fort courageusement conduits.

Au cours du combat, les défenseurs de Cho-Gô et de Am-Dong avaient subi des pertes sérieuses. Le Chinois *Luc* et l'Annamite *Tu-Ton*, l'un et l'autre particulièrement redoutés, avaient été tués ainsi que *Nam* et *Ngam* serviteurs du *Dê Tham*. Le soir même à 7 heures, les deux positions étaient évacuées sans que les tranchées de Lang-Leo, Lang-Mac, Lang-Nua et Dinh-Thep, préparées de longue date en vue de résister à une attaque aient été occupées. C'est vers Yên-Thê et le Trai-Meo que les pirates se dirigèrent.

Enfin, à l'heure où se déclenchait la fusillade, le Garde principal *Gens* du poste de Mo-Trang s'emparait de 13 Chinois que le *Dê Tham* employait dans ses fermes des environs du poste.

Le 30, les troupes entraient dans Cho-Gô et Am-Dong. Le 1er Février, le groupe du Commandant *Le Canu* avait un engagement au Nord de Dinh-Thep. Le 11, le Commandant *Mayer* rencontrait à Dong-Dang les bandes de *Ca-Huynh, Ca-Rinh, Ba-Biêu, Ly Thu,* réunies Nous avions 6 tués dont 1 partisan et 16 blessés parmi lesquels 1 milicien et 2 partisans.

Affaire de Son-Qua.

Le 11 Février à 1 heure de l'après-midi, la bande de *Cai-Son* forte d'une douzaine d'hommes armés de 9 fusils à tir rapide était cernée dans le village de Son-Qua

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

par le Capitaine *Pagès* disposant de deux sections de coloniaux, d'une pièce d'artillerie, de détachements de gardes indigènes et de partisans. Les pirates s'étaient installés dans un angle du village. Terrés dans deux trous qu'un mur crénelé en pisé entourait, ils se trouvaient au milieu d'un inextricable fouillis de forts bambous, de lianes et d'arbrisseaux.

L'assaut est donné après un bombardement de la position. En tête, les partisans de *Thong-Loan* avec les miliciens de l'Inspecteur *Benecchi* et ceux des Gardes principaux *Vincilioni* (Xavier) et *Richy*. A l'instant où les assaillants touchaient le mur du réduit, les coups de feu isolés qu'ils recevaient font place à une fusillade nourrie qui en couche plusieurs à terre. Deux gardes indigènes avaient passé leur mousqueton par les crénaux et tiraient sur les pirates ; ils ont leur baïonnette brisée au ras du canon.

La pièce d'artillerie est successivement amenée sur deux des faces de la position. Ses obus tirés à très courte distance semblent sans effet sur la bande qui ne fait feu qu'à coup sûr. Devant la deuxième face, une case autour de laquelle des partisans sont tombés gêne la pièce. Les miliciens 869 et 1043 répondant à l'appel du Capitaine *Pagès* vont y mettre le feu. Il est 5 heures et demie. A ce moment le Lieutenant *Gay* qui dirige le tir du canon est grièvement atteint d'une balle à l'avant-bras gauche. A 6 heures et demie l'incendie a gagné le village et force les détachements à sortir.

Les dispositions sont alors prises pour passer la nuit et reprendre l'attaque dès le jour venu. Au matin les pirates ont disparu laissant dans le réduit les cadavres de deux d'entre eux. L'affaire nous coûtait 2 partisans tués et 6 blessés dont le Lieutenant *Gay*, 3 partisans et 2 miliciens.

Le 21 Février, engagement au Nord de la côte 208 à l'Est de Dong-Vuong. Nous avons 5 tués et 13 blessés Parmi ces derniers 7 européens dont 3 officiers. Les bandes poursuivies se dispersent.

Le 5 Mars, l'Inspecteur *Poilevey*, rappelé par le Résí-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

dent Supérieur pour coordonner les efforts de la garde indigène au Phuc-Yên, est remplacé par l'Inspecteur *Daufès* à la tête du détachement mobile et du secteur de Nha-Nam. La brigade de Bac-Giang que commande en même temps cet Inspecteur avait reçu, le 29 Janvier, de 10 provinces différentes, un total de 17 détachements ayant porté son effectif à près de 1.200 hommes. Un ensemble de 600 des gardes de la brigade avaient été mis à cette date à la disposition de l'autorité militaire. Le Capitaine *Vincent* en avait 90 dans le secteur de la voie ferrée, 300 étaient dans le secteur de Nha-Nam et 200 dans celui de Ha-Chau dont le Capitaine *Pagès* était le chef.

Le 6 Mars, le Lieutenant *Boudry* ayant avec lui le Garde principal *Alavaill* rencontre brusquement une bande de Chinois dans le Rung-Tan (Bao-Day). Il est assailli de trois côtés. Le Sergent 113 qui est à l'arrière-garde parvient à se faufiler au travers des pirates et à se placer sur un petit mamelon qui les domine. Son feu contient en partie les Chinois et permet au détachement d'échapper à leur étreinte. Le garde 1831, blessé au genou au début de l'action, reste sur la ligne de feu jusqu'à la fin. Le combat a duré 4 heures.

Dans l'après-midi, les Lieutenants *Rungs* et *Paute* et les Gardes principaux *Le Courtois* et *Prabonneaux* rejoignent le Lieutenant *Boudry*. La bande bousculée le 7 au matin se disperse dans la forêt. Le Caporal 1.045 chargé du convoi avec 15 partisans, 2 gardes et 2 tirailleurs, confie le convoi à ces 4 derniers et vient spontanément renforcer la ligne de feu avec ses 15 partisans.

Du 11 Mars au matin au 12 à midi, l'Inspecteur *Daufès* accompagné de M. *Bouchet*, délégué à Nha-Nam, fouille la forêt. Au sortir du couvert, alors que des partisans et des miliciens avec l'Inspecteur *Benecchi* reprenaient le chemin du retour, 1 garde et 5 partisans sont blessés par un des détachements chargés de soutenir la reconnaissance ou de barrer la route aux gens du *Dê Tham*.

Dans la nuit du 22, deux pirates sont tués à Lang-Gioi par des partisans. Une carabine modèle 92 et des char-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

geurs ainsi qu'un mousqueton Gras sont pris. L'un des tués est *Ai-Roan* qui, le 29 Avril dernier, avait assassiné 2 miliciens au marché de Nha-Nam.

Le 26 à 11 heures du soir, le Phu *Khoat* et *Triêu-Nguyêt*, tous deux chefs de partisans, tirent sur des gens cherchant à sortir de la forêt parmi lesquels *Ca-Trong* fils du *Dê Tham*. *Ca-Trong* mortellement atteint est emporté dans la nuit par ses serviteurs. L'Inspecteur *Daufès* et le Lieutenant *Devaux* accourus rejoignent au matin partie des fuyards dont 1 est tué et un autre pris avec 2 fusils Gras et un lot de pelles et de pioches abandonné sur le terrain.

Le 1er Avril la garde indigène dont disposait le Colonel *Bataille* est remise à la disposition de l'autorité civile.

Destruction de la bande de Ca-Huynh

Lors de la dispersion des bandes qui suivit le combat du 21 Février, certaines d'entre elles passèrent dans le Phuc-Yên où la présence de la bande de *Hai-Nom* avait été depuis longtems constatée. Cette dernière signalée le 30 Janvier à Thuong-Lê y avait été attaquée par l'Inspecteur *Duvernoy* avec 25 miliciens et 20 linh-co et avait laissé 2 tués sur le terrain. Chassée de maisons en maisons de 1 heure à 8 heures du soir, elle avait fini par disparaître à la faveur de la nuit.

Combat d'Am-Lon.

Hai-Nom était à nouveau assailli à Than-Nhan et délogé du village dans la journée du 3 Mars. Des émissaires sûrs l'affirment peu après renforcé par les bandes de *Ca-Rinh, Ca-Huynh, Lanh-Thai*. Le fait ne tarde pas à recevoir pleine confirmation.

Le 15 Mars l'Inspecteur *Poilevey* qui dispose d'une pièce d'artillerie sous le commandement de l'Adjudant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Vernier peut rejoindre à Am-Lon ces bandes dont la réunion forme un groupe comptant plus de 60 fusils à tir rapide. L'attaque commence à 3 heures de l'après-midi. A 4 heures et demie les pirates dispersés fuient dans toutes les directions laissant entre nos mains 7 tués et 2 blessés avec 5 fusils Gras et 1 revolver. Les chefs *Lanh-Thai* et *Lanh Thuan* se trouvaient au nombre des tués. De plus, *Ca-Huynh* avait été grièvement atteint par une balle. Les 2 blessés faits prisonniers sont *Sinh*, fils de *Tân-Thuât* et *Truong*.

Le 17 Mars l'Inspecteur *Massina* attaque la bande de *Ca-Huynh*. Les pirates retranchés derrière un pagodon du village de Huong-Cau (Hiep-Hoa) résistent énergiquement et disparaissent ensuite grâce à l'obscurité de la nuit.

Combat de Than-Thuy.

Les bandes rencontrées à Am-Lon sont signalées le 19 Mars à Xom-Dong, hameau de Thanh-Thuy. Le groupe de *Ca-Huynh* les a quittées, mais elles se sont accrues de ceux de *Huan* et de *Ba-Biêu*. L'Inspecteur *Poilevey* fait ouvrir le feu à 1 heure 45 de l'après-midi. La position est forte. Par deux fois la section *Albertini* tente d'en forcer l'accès. Avec la section *Cautelier*, elle se rue sans résultat appréciable une troisième fois sur l'obstacle. A la tombée du jour, les miliciens sont au pied de la position et doivent être ramenés en arrière. Vers 8 heures, les pirates réussissent à s'enfuir. Nous avons eu 5 tués et 3 blessés dans l'affaire.

Combat de Nai-Tu-Chau.

Une bande de 36 fusils s'est retranchée à Nai-Tu-Chau sur le Fleuve Rouge. L'Inspecteur *Poilevey* en reçoit la nouvelle le 29 Mars à 8 heures et demie du matin à Thach-Loi. Quand il arrive sur les lieux à 1 heure du soir, le Quan Phu de Yên-Lang s'y trouve déjà avec 20 hommes. La section *Ravier* fouille le village qui est très étendu pendant que la section *Tourrès* en occupe la porte principale. Les pirates mettent le feu aux cases qui les gênent. Le clairon 559 de Ha-Dong est tué, un garde

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

de la même brigade est blessé. Au moment où la section *Beaufort* arrive, on signale à *Tourrès* l'approche de la pièce d'artillerie demeurée en arrière. Voulant déterminer l'emplacement exact des tranchées occupées par les pirates pour renseigner l'artillerie, *Tourrès* grimpe avec *Ravier* sur la toiture d'une case. Une balle l'atteint à l'œil gauche à l'instant où sa tête en dépasse le faîte et le tue net.

Il est 5 heures quand la pièce commence à tirer. Vingt obus sont lancés sur la position dont les sections *Bonnal* et *Raynaud* tentent l'assaut. La bande cède et gagne un système de défenses qu'elle a préparé en arrière de sa première ligne. Un garde et un partisan sont tués. La nuit arrête l'opération et permet encore une fois aux pirates de fuir.

Le point de résistance que la bande avait organisé comprenait un ensemble de onze tranchées creusées sur un monticule entouré de fortes haies de bambous. Des mares et des passages en chicane protégés par des trous d'homme le complétaient.

Alors que les bandes marchant avec *Ca-Rinh* avaient affaire à la colonne *Poilevey*, celle de *Ca-Huynh* semblait s'être évanouie. Depuis sa rencontre le 17 Mars à Huong-Cau avec l'Inspecteur *Massina*, on n'en avait plus entendu parler. Brusquement elle est signalée le 5 Avril à Lang-Cau. L'Inspecteur Massina avec les Gardes principaux *Lejot* et *Tuyaa*, l'attaque à Tu-Lan le lendemain. Les pirates sont au nombre de 23 armés de fusils à tir rapide. Canonnés par la pièce du Capitaine *Pagès* qui a rejoint *Massina*, ils parviennent, la nuit venue, à se faufiler au travers des lignes et à disparaître.

Le 11 Avril, on les retrouve à Van-Coc. L'Inspecteur *Daufès* avec les Inspecteurs *Benecchi* et *Housse* atteint la bande à la chute du jour au sommet du signal 254 où elle creuse des tranchées. Des coups de feu sont échangés. Vers 9 heures, les pirates s'échappent en se heurtant à un petit poste.

Dans la même nuit, la bande tombe dans une embuscade tendue par le Huyên de Yên-Dzung entre Trung-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Dong et Van-Coc avec 11 gardes indigènes et 4 linh-co. L'un des pirates reste sur le terrain. Deux autres sont blessés. Malheureusement, le brave Huyên est atteint mortellement. « Courage, mes amis, crie-t-il, tirez ! ». Le feu continue encore une demi-heure. A 4 heures du matin, *Ly Bac* et deux de ses serviteurs se rendent avec deux fusils. D'après leurs dires, la bande serait réduite à 12 hommes commandés par *Ot*. Son chef *Ca-Huynh* serait mort de la blessure qu'il avait reçue à Am-Lon. Au jour, un brouillard intense fait perdre le contact.

Combat de Mo-Tho.

Le 16 Avril, la bande est à Mo-Tho où elle couche après avoir creusé des tranchées au sommet de la colline qui domine le village. Par jactance et comme elle l'a déjà fait à Huong-Cau, elle a invité les habitants à faire appel aux Français.

Les détachements alertés répondent à l'appel. Le Garde principal *Gens* de Ngoc-Nham arrivé le premier à Mo-Tho attaque les pirates dans le village. Ceux-ci gagnent prestement leurs tranchées sous les coups de feu de *Gens* qui les suit. Il est bientôt rejoint par le Garde principal *Berger* de Cao-Thuong avec lequel sont deux coloniaux chargés de la télégraphie optique de ce poste.

L'Inspecteur *Daufès* prend le commandement à 10 heures. A 1 heure de l'après-midi, le Capitaine *Pagès* est sur les lieux. La section d'artillerie qui vient derrière lui est en vue à 2 heures. A 3 heures, elle est installée sur l'un des croupes de Mo-Tho à 800 mètres environ de la position de la bande. A 4 heures, le Capitaine *Morlière* venu de Dap-Cau fait commencer le feu du canon. Les pirates restent tapis dans leurs tranchées sans paraître se soucier des obus.

Il est 4 heures et demie quand l'Inspecteur *Daufès* craignant de voir à nouveau les pirates disparaître avec la nuit qui s'approche, fait donner l'assaut. Sous sa direction les sections *Gens* et *Berger* avancent en échelons.

La position est enlevée. Cinq pirates qui tiennent jusqu'à la dernière minute sont tués sur place. Les autres

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

descendent la pente de la colline à une allure folle. Sous la rafale des balles qu'on leur tire du bas ils reviennent sur leurs pas et se réfugient à mi-côte dans un amas de roches formant îlot au milieu d'un bois de pins clair-semés.

L'Inspecteur *Daufès* avec quelques partisans et une demi-section de Hanoï les attaque à découvert. Une fusillade violente s'engage à bout portant à la vue de tous les détachements disséminés au pied de la colline. Partisans et miliciens rivalisent d'audace et de courage. Les gardes crient à leur inspecteur : « Laissez-nous, nous vous les apporterons. C'est sur vous qu'ils tirent. » A un moment donné, on assiste à un véritable duel. D'un côté d'un large bloc de pierre, *Lanh Tuc*, le chef des partisans qui depuis qu'il a quitté le *Dê Tham* s'est montré constamment fidèle à sa parole, de l'autre, un pirate. On les voit à diverses reprises se lever, tirer et s'abaisser. Les deux adversaires tombent frappés au même instant.

Tout est terminé à 7 heures 30 en pleine nuit. Trois pirates ont été tués, un quatrième est à terre encore vivant. On éteint ses vêtements qui se consument lentement sur sa chair, à la suite d'un coup de feu tiré de très près. Cinq autres, les derniers de la bande, ont pu se sauver dans la nuit. A bout de force et de courage ils se rendent quelques heures après au Huyên de Viêt-Yên et à l'Inspecteur *Benecchi*.

Au cours de l'assaut du sommet le soldat *Guillou* avait été tué à la minute où, quittant la position à genou, il se levait pour se placer aux côtés de l'Inspecteur *Daufès*. De plus, nous avions eu 4 blessés dont 3 gardes et 1 partisan ; l'affaire des rochers nous coûtait 2 gardes et *Lanh-Tuc* tués, deux autres gardes grièvement blessés.

Le cachet de *Ca-Huynh*, 8 fusils à tir rapide et 1 revolver restaient entre nos mains.

Le 23 Avril la bande de *Ca-Rinh* forte de 20 pirates armés de 16 Lebel et de 2 Gras est attaquée pendant qu'elle se trouve à Luong-Thien non loin de Duc-Thang. Elle résiste jusqu'à la tombée de la nuit puis disparait.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

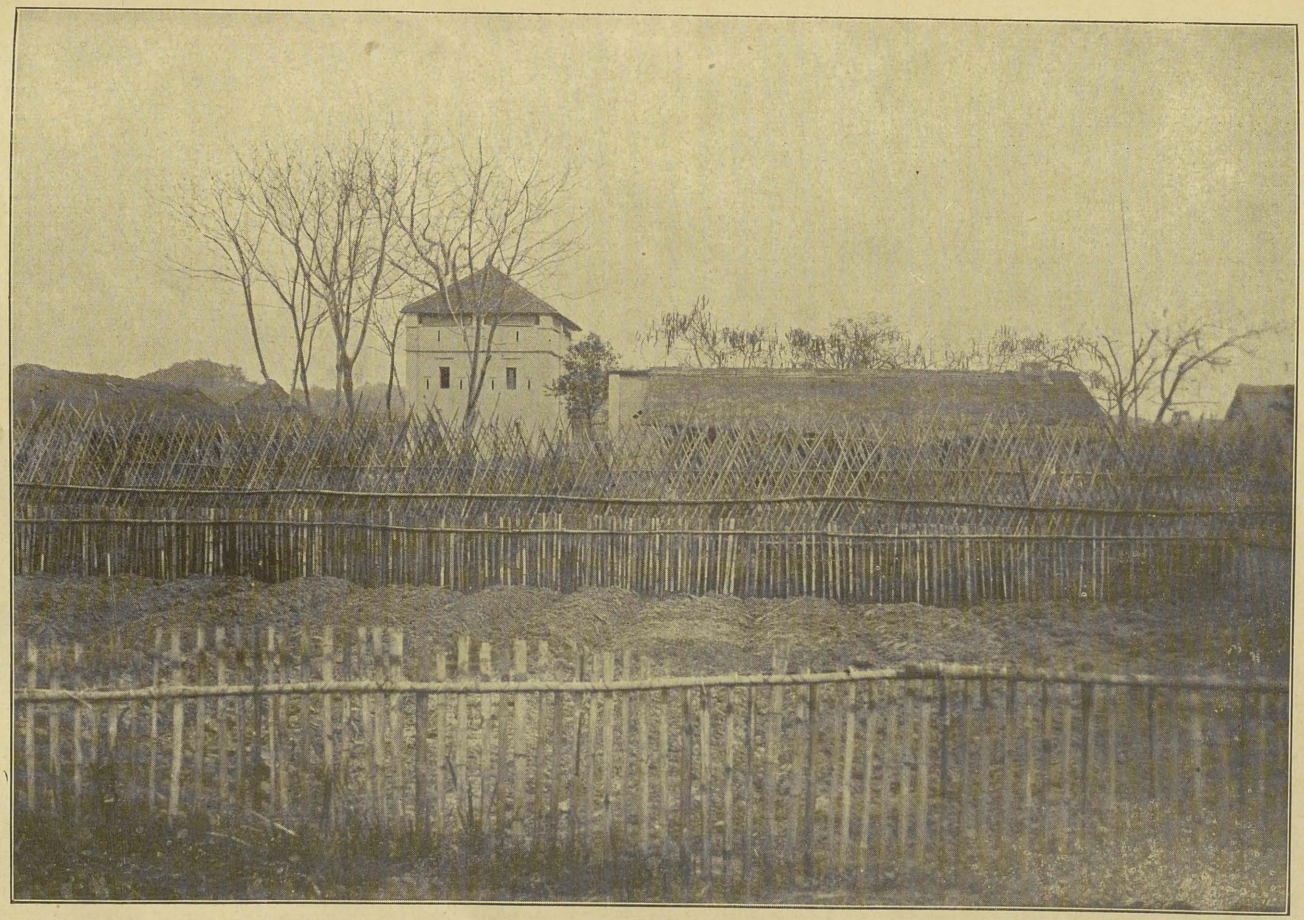

Un poste au Yên-Thê en 1912 (*Mo-Na-Luong*)

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Combat de Dong-Moi.

Au Phuc Yên, l'Inspecteur *Castellani* avait remplacé l'Inspecteur *Poilevey* à la tête de la colonne de police.

Informé le 27 Avril de la présence d'une bande de 40 fusils à Dong-Moi, il se rend aussitôt sur les lieux. Ne voyant pas rejoindre la pièce d'artillerie qui fait partie de la colonne et que l'état des sentiers suivis a retardée, il se décide, dans la crainte de la nuit qui s'approche, à donner l'assaut.

Une reconnaissance préalable l'avait renseigné sur la force de la position. Des terrains élevés de 4 à 5 mètres protégés par de fortes haies de bambous derrière lesquelles les pirates avaient creusé des tranchées, permettaient à la bande de redoutables tirs plongeants.

Sous son commandement direct les sections *Ravaud* et *Verdier* se lancent sur la position. A une trentaine de mètres des pirates, l'assaut est brisé par le feu de la bande qui a redoublé d'intensité. *Castellani* a la main gauche traversée par une balle, une deuxième balle lui brise le revolver qu'il tient de la main droite ; *Ravaud* a son casque traversé en se portant à son aide. Huit gardes indigènes ont été couchés à terre.

Toutes les dispositions sont alors prises par l'Inspecteur *Duvernoy* pour contenir la bande pendant la nuit. Cependant les pirates favorisés par l'obscurité et leur connaissance des lieux réussissent, comme toujours, à se glisser entre les groupes et à disparaître.

De fréquentes soumissions de pirates isolés ou en groupes de 2 ou de 3 ont lieu depuis un certain temps à Nha-Nam ou dans Bac-Giang. La plus importante est celle de *Ly Thu*, dit *Dê Bao*, qui s'est réfugié depuis 1904 au Yên-Thê. Il se rend le 20 Juin avec ses trois fils à l'Inspecteur *Schenker*, de Lang Met, en lui livrant 4 fusils à tir rapide et 207 cartouches.

Deux semaines auparavant, *Ca-Can* beau-frère du *Dê-Tham* et *Hai-Xuan* s'étaient rendus à M. *Bouchet* avec un mousqueton modèle 92 et un fusil Indochinois. Leur soumission avait été précédée, le 28 Mai, de celle de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Lang-Con qui depuis trois ans accompagnait le *Dê Tham* en qualité de médecin

Par *Ca-Can* et *Hai-Xuan*, on sut qu'à la suite d'une rencontre avec le Phoquan *Tiep* dans la nuit du 31 Mai au 1er Juin à Lang Nua et dans laquelleun garde avait été tué et un caporal blessé, le *Dê Tham* avait résolu de quitter le Yên Thê.

D'autre part, on annonçait que *Ca-Rinh* cherchait à le rejoindre avec sa bande. Le 13 Juin, cette bande a un rapide engagement dans la nuit à Gam, d'abord avec les partisans de *Thong-Loan* qui depuis sa soumission n'a cessé de nous servir, et, ensuite, avec le Garde principal *Lejot*. Le 14 elle assassine un ancien ly-truong de Van-Cau et bientôt le bruit court qu'elle est passée dans le Phuc-Yên après avoir fait sa jonction avec le *Dê Tham*.

Le 24 Juin le *Dê Tham* est vu aux environs de Phu-Lo ayant avec lui *Ca-Rinh*, *Hai-Nom*, *Cai Son* et *Ba-Bieu*. Le 5 Juillet, il enlève à Ve-Linh un européen, M. *Voisin*. Dans la nuit, l'Inspecteur *Lambert* (Adolphe) entoure Ve-Linh quand l'Inspecteur *Barbu* reçoit, le 6 à 2 heures du matin, un mot de M. *Voisin* disant qu'il sera exécuté si la garde indigène passe à l'attaque. A 6 heures, *Lambert* apprend par le ly-truong du village que le *Dê Tham* a fui vers 3 heures avec son prisonnier.

Colonne du Commandant Chofflet

Une colonne est formée le 10 Juillet et le Commandant *Chofflet* est chargé de la direction des opérations contre le *Dê Tham*. Les pouvoirs civils et militaires lui sont donnés dans l'étendue de trois des circonscriptions du Phuc-Yên.

Affaire de Lap-Chi.

Le 20 Juillet, la petite bande de *Hai-Nom* est entièrement détruite à Lap-Chi par le Lieutenant *Bouffé* de la

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Légion avec lequel marchait le Garde principal *Leroux*. Nous avons 1 tué et 4 blessés.

Affaire Xuan-Lai.

Le 22, le Garde principal *Martineau* (Adrien) informé que des pirates se trouvent à Xuan-Lai s'y porte et s'engage dans le village. Il a 4 blessés. Apprenant qu'il a devant lui le *Dê Tham* avec 70 fusils, il se replie et attend des renforts. Le Commandant *Chofflet* arrive vers midi et attaque. A deux reprises le feu est suspendu, le *Dê Tham* faisant dire par M. *Voisin* qu'il va se rendre. Pendans la nuit, les pirates évacuent Xuan-Lai sans donner l'éveil.

Combat de Hien-Luong.

Le 25, le *Dê Tham* abandonne M. *Voisin* au pied du huyên de Kim-Anh et se dirige sur Hien-Luong. Le Garde principal *Leroux* voyant le village flamber s'y porte avec 30 hommes après avoir prévenu Phu-Lo et commence le combat. Bientôt, il est rejoint par le Lieutenant *Bouffé* avec ses légionnaires et le Garde principal *Collin ;* tous trois, maintiennent le contact jusqu'à l'arrivée du Commandant *Chofflet*. A la tombée de la nuit nous avions 13 tués dont le Capitaine *Pertuis* et 20 blessés, tous européens sauf le Caporal 957 de la garde indigène atteint d'une balle en emportant le corps d'un soldat français.

Combat de Ninh-Bac.

Le 26, nouveau combat à Ninh-Bac. Nous avons 5 tués et un blessé. De leur côté, les pirates perdent 9 des leurs dont 6 tués et 3 blessés faits prisonniers.

Le 30, le Tong-Doc *Lê Hoan* reçoit le titre de Kham Sai avec mission d'en finir avec le *Dê Tham*. Il a 400 partisans avec lui chargés de la recherche des pirates.

Affaire de Bach-Da.

Le 13 Août, les Inspecteurs *Lambert* et *Tourot* engagent le combat à Bach-Da avec le *Dê Tham* et gardent le contact jusqu'à l'arrivée de la colonne. Nous avons 4 blessés dont le Lieutenant *Braun*.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Combat de Thuong-Yên.

Le 16, l'Inspecteur *Gabé* de Phu-Lo, prévenu de la présence de *Ba-Biêu* et de sa bande à Thuong-Yên, part avec une trentaine d'hommes. Arrivant par le Sud-Ouest il progresse près de la pagode du village. Dans sa marche qui l'amène à trente mètres de l'enceinte de Thuong-Yên, il a 1 tué et 2 blessés. A 8 heures 40 il est rejoint par le Garde principal *Martineau* et le *Quan An* de Bac-Ninh, à 10 heures par le Garde principal *Humbert* et, vers midi, par l'Inspecteur *Chaigneau*. *Ba-Biêu*, maintenu dans le village, est délogé de ses premières positions par les miliciens, les linh-co du *Quan An* et les partisans du Kham-Sai. Ces derniers ont 1 tué et 2 blessés. Le Tri-Huyên de Dong Anh est au nombre des blessés. Deux compagnies du Commandant *Choffet* et le commandant lui-même arrivent vers 2 heures. Le combat dure jusqu'à la nuit. Les pirates ont 6 tués dont *Ba-Biêu*, et 8 blessés. Les pertes des troupes, en plus de celles des gardes indigènes et des partisans, sont de 2 tirailleurs tués et de 5 blessés dont 2 européens au nombre desquels le Lieutenant *Terraz*.

Colonne du Commandant Bonifacy

Le 30 Août, le Commandant *Bonifacy* prend le commandement de la colonne en remplacement du Commandant *Chofflet*. Il poursuivra le *Dê Tham* en complet accord avec le Kam-Sai *Lê Hoan* et M. *Fargeas*, commissaire du gouvernement auprès du Kham-Sai et lui infligera des échecs dont la répercussion sera profonde dans la population. Le *Dê Tham* n'aura plus que la ressource de revenir au Yên-Thê où, incessamment traqué, il mènera une existence misérable jusqu'à l'instant de sa mort.

Les 3 et 4 Septembre, plusieurs pirates se rendent au

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Kham-Sai avec 7 carabines 74, 1 revolver et des cartouches.

Affaire de Yên-Lo.

Le 6 Septembre, une bande renonce à forcer l'entrée du village de Thai-Lai dont les habitants lui refusent l'accès. Elle se réfugie à Yên-Lo, de l'autre côté du Song-Calo, à la limite du Vinh-Yên et du Phuc-Yên. La position est enlevée à la baïonnette par les troupes de la colonne. Un prisonnier est fait et 9 pirates se rendent au Kham-Sai avec 7 carabines modèle 74, 1 revolver et des cartouches.

Le combat du 6 amena diverses soumissions entre autres celles de 2 hommes de *Ba-Biêu* le 17 et, le 19, du chef *Huan* de la bande battue à Yên-Lo, et sept de ses partisans, rendant ensemble 9 fusils à tir rapide, 1 revolver et des munitions.

Combat du Nui-Lang

Le *Dê Tham* ayant *Ca-Rinh* et *Cai Son* avec lui ainsi que sa 3e femme est signalé dans le massif du Nui-Lang sur la Rivière Claire. Il dispose de 35 fusils à tir rapide et s'est installé dans un système de tranchées creusées de part et d'autre d'un ravin de la côte 305 et se flanquant mutuellement. La position est formidable. Le Commandant *Bonifacy* décide d'attaquer. Le combat débute à 1 heure 45 de l'après-midi sous bois et dans un terrain embarrassé d'une exubérante végétation où dominent les rotins et autres lianes épineuses. A 7 heures 30, toutes les tranchées ont été enlevées de haute lutte. La résistance des pirates a été tenace. Plus opiniâtre encore a été la volonté des troupes de la colonne dont la bravoure s'est attestée merveilleusement. Nos pertes sont malheureusement lourdes ; elles s'élèvent à 17 tués dont 7 européens et 35 blessés parmi lesquels 16 européens dont le Lieutenant *Gressin*. Le Garde principal *Pellegrini* avec des gardes indigènes de Tuyên-Quang et 15 partisans de la même province ont pris part au combat. Deux de ses miliciens et un de ses partisans ont été tués ; il a eu de plus un partisan blessé.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Bien que le *Dê Tham* n'ait perdu à Nui-Lang que 6 fusils à tir rapide et 10 de ses partisans, dont 8 tués et 2 faits prisonniers, les conséquences de l'échec qu'il venait de subir furent décisives. Il ne songea désormais qu'à se dérober aux recherches du Kham-Sai et à fuir devant les troupes du Commandant *Bonifacy* qui, avec la garde indigène des provinces intéressées, ne lui laissèrent plus aucun répit. La région du Tam-Dao et la province de Thai-Nguyên furent fouillées dans tous les sens sur ses traces. A partir du 17 Novembre, c'est au Yên-Thê que les émissaires du Kham-Sai et ceux des provinces talonnant le *Dê Tham* précèdent la colonne qui lui donne la chasse.

Les résultats de cette poursuite acharnée sont des pertes et des défections qui laissent le *Dê Tham* presque seul.

Le 23 Octobre, *Ca-Rinh* se rend au Kham-Sai avec 6 de ses partisans ; il livre 6 fusils à tir rapide, 1 pistolet Mauser et 280 cartouches.

Le 10 Novembre, l'Inspecteur *Jullian* de Phuong-Do rencontre la bande du *Dê Tham* à 7 h., du soir. Un pirate est tué. Le 13, le même inspecteur la surprend à 2 heures de l'après-midi alors que, harassée et gardée par deux sentinelles, elle se reposait au bord d'un ruisseau. Les pirates au nombre d'une vingtaine disparaissent dans la brousse en échangeant des coups de fusil avec les miliciens.

Le 17, *Cai Son* se rend avec 2 serviteurs et 3 fusils à tir rapide et des munitions.

Dans la nuit du 21 au 22, les partisans de la délégation du Nha-Nam sous la conduite du *Tong Doan* ont une escarmouche avec le *Dê Tham* près de Phong Xuong.

Le 1er Décembre, *Thi-No*, sa troisième femme et son inspiratrice, est prise près de la pagode de Yên-Thê par les tirailleurs du Sergent *Casanova* effectuant une reconnaissance sous les ordres du Lieutenant *Couéron*.

Dans la nuit suivante le *Dê Tham* et 4 serviteurs tom-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

bent dans une embuscade du Lieutenant *Raymond*. Un ex-cavalier compromis dans l'affaire de l'empoisonnement de la garnison de Hanoï est tué. Le *Dê Tham* qui marchait en tête réussit encore à se sauver.

Les 5 et 6 Décembre, c'est *Con*, *Do-Ba*, *Tuê* et *Gian* qui se livrent et rendent 3 fusils à tir rapide, 1 revolver et des cartouches.

Le *Dê Tham*, à ce moment, est seul avec deux ou trois de ses derniers serviteurs dont *Do-Huynh* et *Lai-Nhot*. Tous les siens ont été pris, tués, ou se sont trouvés forcés de se rendre. Lui seul résiste encore et, intraitable, demeure en liberté. Il se battra ainsi jusqu'à la dernière minute n'attaquant jamais, mais ripostant par de furieux coups de boutoir à ses poursuivants chaque fois qu'il se trouve acculé. Son rare sang-froid, sa ténacité, son coup d'œil sûr et sa connaissance approfondie du terrain, lui permettront toujours d'échapper à leur étreinte.

La colonne *Bonifacy* est dissoute le 9 Décembre. Le Commandant *Bonifacy* reste au Yên-Thê. Il a à sa disposition une section de coloniaux, une compagnie de tirailleurs et la garde indigène.

Réduction des bandes chinoises du Luc Nam

Au commencement de l'année, M. *de Miribel*, Inspecteur des Services Civils avait reçu mission du Résident Supérieur de se concerter avec les résidents de Bac-Giang et de Quang-Yên en vue d'une action commune sous sa haute direction contre les bandes qui s'étaient installées dans la région de Luc-Nam.

Ces bandes comptaient plus de 200 individus répartis entre six chefs chinois et deux chefs annamites. Un total de 70 fusils ayant à sa tête *Ma-Bat*, ancien métayer de la concession *Schneider*, se tenait de préférence dans les

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

forêts de Vu-Ba voisines de Mai-Xu, Deo-Gia, Thuan-Mau, Ke-Kan, Tuan-Mon, Suôi-Cai et dans les parties Nord très peu habitées des huyên de Yên-Bac et de Hoanh-Bo, de Quang-Yên. Les gens de *Ma-Bat* étaient vêtus de kaki et paraissaient parfaitement militarisés.

A l'Inspecteur *Bonnaux* dont la présence était devenue nécessaire à Quang-Yên, succède l'Inspecteur *Klieber* qui a avec lui les détachements *Nicolas*, *Godefroy*, *Lizé*, *Labourdette*, et dispose des postes de la région.

Le 17 Janvier, la colonne est aux trousses de *Ma-Bat*. Le 27, le Garde principal *Tournay* de Chu rentrait de reconnaissance quand il se heurte à 50 Chinois formés en trois lignes de tirailleurs. La bande se retire en passant le Song Luc-Nam à Kha-La. *Tournay* qui a demandé de l'aide est rejoint par l'Inspecteur *Nicolas* avec 40 gardes. Tous marchent sur la trace des pirates. Leur avant-garde les atteint au col du Pic Balagny et les force à fuir en abandonnant les femmes, les fillettes et les buffles qu'ils avaient enlevés à Nam-Dien. Quatre Chinois sont blessés.

Le 28, la chasse est reprise grâce aux renseignements obtenus de *Phung-Si* l'un des chefs de la bande que *Tournay* a capturé. Les pirates attaqués à hauteur de Kha-La se divisent en deux groupes, l'un se disperse dans la forêt, l'autre franchit le fleuve grâce aux gens de ce village. Cependant deux d'entre eux qui ont habité le pays comme ouvriers de la concession *Schneider*, se trouvant serrés de près s'enferment dans un sorte de blockhaus. Ils y sont tués, mais l'Inspecteur *Nicolas* à la hanche gauche traversée par une balle.

Le 31, à Lang-Rang, le Garde principal *Lecourtois* de Cao Nhat bouscule une fraction importante de la bande qui fuit en désordre abandonnant ses bagages. Le même jour *Ma-Bat* est signalé à Duong-Ma, côte 398. Il y est attaqué le 2 Février par les tirailleurs du Lieutenant *Glaize* et le détachement *Labourdette* après avoir été canonné par le Lieutenant *Cateau*. Les pirates résistent pendant plus d'une heure et sont finalement délogés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

On les voit le lendemain à Phong-Co traînant de nombreux blessés.

Rejoint le 9 Février à Giao-Lien, *Ma-Bat* est à nouveau attaqué. L'engagement dure plusieurs heures. L'arrivée de l'Inspecteur *Tourot* qui vient renforcer les sections *Doyen* et *Labourdette* aux prises avec les pirates force ceux-ci à la fuite au moment où la nuit tombe. On retrouve trois tués et un blessé sur le terrain. Trois miliciens ont été atteints par les balles de la bande.

A la suite du combat du 9 Février, la bande de *Ma-Bat* se divise en petits groupes cherchant à gagner la frontière. Harcelés par les habitants des villages que l'on avait armés, ces groupes perdent des hommes et des armes. Trouvant la route barrée par les postes militaires que l'on a alertés, nombre d'entre eux reviennent sur leurs pas. Un d'eux est rencontré par l'Inspecteur *Tourot* au pied du signal 382. Plusieurs autres réunis échappent au feu des partisans de *Cam Son* et viennent se retrancher à Pho-Cam. C'est à ceux-ci que l'une des deux reconnaisances, celle du Lieutenant *Boudry*, envoyées à leur recherche par le Capitaine *Vincent* a affaire le 6 Mars.

Ainsi traqués les pirates ne tardent pas à faire des offres de soumission. Les pourparlers traînent jusqu'au 10 Avril sans que la poursuite ait été interrompue. A cette date une forte bande est signalée au *Rung-Cui*. Bombardée le 11 par le canon du Lieutenant *Cateau*, la position où elle s'est retranchée est enlevée le 12 avec le concours des tirailleurs de Lam. Les Chinois dispersés laissent entre nos mains 5 drapeaux, 27 tués ou blessés et 2 prisonniers.

La bande s'est installée après le combat du Rung-Cui aux environs de Ho-Tiêu sur la limite du Luc-Nam et du Dong-Triêu où elle continue ses méfaits.

Le 23 Avril, vers 10 heures, le Garde principal *Porché* de Maï-Xu se rendant à la convocation du Lieutenant *Sabattié* qui fouille depuis le 21 la forêt de Vu-Ba, se heurte aux pirates. Il a 1 tué et 1 blessé. Dans la nuit

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

du 23 au 24, le Lieutenant *Sabattié* qui a avec lui 23 européens et le Garde principal *Marrou* avec 40 gardes indigènes rencontre les mêmes pirates au moment où il venait de recueillir le milicien blessé la veille. Au cours de l'engagement qui suit, le Lieutenant *Sabattié* a 1 tué et 6 blessés dont 2 gardes indigènes. Sous le feu des Chinois, le caporal 530 aide les soldats français à ramener les blessés.

Vers le milieu de Mai, le chef *Phuc-Sòn* se rend avec 5 Chinois, 2 femmes et 4 fusils Mauser. L'Agent de police *François* parlant l'annamite et le cantonnais est utilisé pendant les pourparlers de soumission. Il obtient, le 18 Mai, la reddition de 8 Chinois avec 2 enfants et 4 fusils Mauser et, le 22, celle de 37 autres avec 8 nouveaux Mauser. Suivent une vingtaine de pirates qui se rendent en livrant leurs armes.

Les opérations, un certain temps interrompues pour faciliter les soumissions, sont reprises contre les contrebandiers de *Ta-Kieu-Si* ancien employé de la plantation *Levaché*, qui sont demeurés irréductibles. Au nombre d'une cinquantaine, ils sont armés de 30 fusils à tir rapide.

Le 27 Juin, l'Inspecteur *Reinert* disposant de 50 gardes attaque *Ta-Kieu-Si* dans le défilé de Ho-Hòng entre An-Chau et Biên-Dong. La bande occupait trois tranchées qui sont enlevées à la baïonnette sous la fusillade. En fuyant 7 des pirates sont blessés.

En Juillet, le détachement *Reinert* convoqué par l'Inspecteur *Treille* se trouve arrêté par le Song Luc-Nam qu'une forte crue a fait déborder. L'Inspecteur *Treille* doit en être prévenu. Les gardes 2354 de Biên-Dong et 1134 de An-Chau s'offrent pour passer le fleuve à la nage. Seul, le premier accomplit sa mission ; le second ne peut atteindre la berge opposée et disparaît emporté par la violence des eaux.

Le 3 Août, l'Inspecteur *Treille* avec les Gardes principaux *Pouchat* et *Porché* a un engagement avec *Ta-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Kieu-Si au Deo Che. La bande s'enfuit dans la direction de Thanh-Mai. Le 16, les détachements *Eck* et *Saigne* ont deux rapides escarmouches avec les pirates à 20 minutes de Ho-Tiêu et à hauteur du dernier hameau de Trang-Bang.

Vers la mi-Septembre, les partisans de *Cao-Nhat* surprennent les Chinois qui perdent plusieurs hommes et des armes. Enfin, réduits à 5 ou 6, ils passent avec *Ta-Kieu-Si* sur le territoire de Lang-Son et de là gagnent la Chine où ils sont signalés le 27 à Si-Tinh.

La colonne *Klieber* avait été disloquée fin Juillet et remplacée par une solide organisation de postes offensifs constituant la brigade du Haut-Luc-Nam sous le commandement de l'Inspecteur *Treille*. Pendant les cinq mois que la colonne *Klieber* avait passés à la poursuite des bandes, elle avait marché 126 jours. Formée en majeure partie de recrues et de réservistes rappelés, réunis en hâte, et instruits en une semaine, elle avait fait preuve d'une endurance remarquable et d'une excellente tenue au feu.

Affaire de Hoa-Binh

Le 3 Août, le poste de garde indigène de Hoa-Binh est surpris et enlevé par le Muong *Kiem* sous-chef de canton révoqué à la suite de faits regrettables. Ennemi du Chanh-Quan-Lang de la province, *Dinh-Cong-Nhung*, qu'il accusait d'avoir été indûment élu Quan Lang de Mong-Hoa à sa place, *Kiem* voulait se venger de son rival et de l'Administration qui en avait ratifié l'élection. Il voulait aussi délivrer trois de ses serviteurs arrêtés et condamnés à la prison après avoir été reconnus coupables de vol à main armée.

Accompagné d'une bande de Muongs de Mong-Hoa et de quelques Annamites, *Kiem* réussit, vers 4 heures du matin, à franchir le mur du poste sans donner l'éveil au factionnaire de la porte d'entrée. Quelques-uns de ses hommes égorgent ce dernier pendant que les autres gagnaient le casernement où dormaient 35 à 40 miliciens. Ré-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

veillés en sursaut par la soudaine irruption de la bande, les gardes indigènes bondirent de leur lit de camp vers le ratelier d'armes pour se saisir de leurs fusils et se défendre. Les assaillants se trouvaient déjà entre eux et le ratelier d'armes, et ils tombèrent avant d'avoir pu y parvenir. Quatre miliciens furent tués et dix-sept grièvement blessés. Les autres se sauvèrent.

L'Inspecteur *Chaigneaud* (Adolphe) que le bruit avait alerté se précipite vers le casernement. Il avait à peine fait quelques pas qu'il était entouré et massacré.

Le casernement pris, *Kiem* s'empare de la prison où trois linh-co de garde sont tués. Parmi les détenus qu'il a mis en liberté, il retrouve *Bau*, son serviteur, et le fait lanh-binh de la bande.

Aux environs de 10 heures, *Kiem* quittait Hoa-Binh qu'il avait mis à sac à moitié. Il emportait avec lui, à l'aide de coolies réquisitionnés par son ordre, 150 fusils modèles 92 ou 74 et 35.000 cartouches, des effets d'habillement, l'opium de la Douane et partie de l'avoir de la Perception.

Le lendemain 80 légionnaires, sous les ordres du Capitaine *Mathieu*, s'installaient à Hoa-Binh. Avec les tirailleurs du Lieutenant *des Garets*, les gardes indigènes et les partisans de la province et des provinces voisines, ils donnèrent une chasse sans répit à la bande de *Kiem*. Un succès complet fut le résultat de plusieurs mois d'efforts continus et pénibles. La bande, divisée en trois ou quatre groupes se dérobant constamment à la poursuite des uns et des autres, était presque insaisissable.

De rares rencontres telles que celles du Lieutenant *des Garets*, le 28 Août à Xom-Giu, et de Xam-Phéo dans la nuit du 29 au 30 Novembre, marquèrent seules cette poursuite avec l'attaque du poste volant de Hoa-Lac, le 28 Octobre, au cours de laquelle nous eûmes 4 gardes indigènes tués et 7 autres blessés.

Le 20 Janvier 1910, la bande avait disparu, 8 pirates avaient été tués, 7 étaient prisonniers et 84 dont *Kiem* lui-même avaient effectué leur soumission. Toutes les armes enlevées à Hoa-Binh étaient retombées à cette date entre nos mains.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1910-1913

De 1910 à 1912, le Tonkin jouit d'une période de calme que quelques incidents et la continuation de la poursuite du *Dê Tham* viennent seuls momentanément troubler.

1910

Province de Lao-Kay

Le 28 Décembre, la garnison du poste chinois de Ma-Si-Peu massacre ses officiers et passe la frontière. Au nombre de 150 armés de 120 Mauser neufs à répétition, les réguliers rebelles viennent au Tonkin, disent-ils, pour y chercher la fortune. Le Commandant *Mourin* prend aussitôt toutes les dispositions utiles pour les refouler au Yun-Nan.

Le 20 Janvier 1910, les opérations auxquelles la garde indigène de Lao-Kay avait pris part étaient terminées. Les réguliers avaient repassé en Chine après avoir eu 36 tués ou blessés.

Province de Bac-Giang

Dans la région du Yên-Thê, la poursuite du *Dê Tham* presque isolé et toujours insaisissable, continue sans arrêt au cours de l'année.

Le 18 Janvier, les pirates qui s'étaient rendus et que l'on avait laissés en liberté sous la responsabilité des autorités provinciales sont rassemblés et conduits à Hanoï. Certains seront déportés à la Guyane et les autres internés à Poulo-Condore.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le 24, une patrouille formée de coloniaux et de tirailleurs sous les ordres du Sergent *Casanova* rencontre 4 pirates à la lisière d'un bois. Un de ceux-ci reste sur le carreau et 2 fusils sont pris. Le pirate tué est *Dinh* serviteur du *Dê Tham*.

Le 28, des partisans de Ngo-Xa échangent vers 9 heures et demie du soir des coups de feu avec deux individus dont l'un vêtu de kaki est le *Dê Tham* et l'autre son serviteur *Lai-Ngot*. L'un des partisans est blessé à la cuisse.

Le 28 Février, le reste de la colonne *Bonifacy* quitte le Yên-Thê et les partisans du *Kham-Sai* rentrent à Hanoï. Un district autonome provisoire du Yên-Thê dont le Commandant *Bonifacy* demeurera chargé jusqu'au 5 Novembre est formé. Le délégué à Nha-Nam, M. *Bouchet*, est adjoint au commandant qui dispose d'une brigade de garde indigène sous les ordres de l'Inspecteur *Daufès* chef en même temps de la brigade de Bac-Giang.

Le 5 Novembre, le Yên-Thê fait retour à la province de Bac-Giang.

Province de Quang-Yên

En Avril, l'Inspecteur *Reinert* surprend dans la région de Pho-Ba-Che (Quang-Yên) un campement chinois où il découvre une installation pour la fabrication d'armes et de munitions. Six Chinois sont pris avec 9 fusils complétement achevés, 18 crosses prêtes à être montées et des munitions.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1911

Affaire de Yên-Lê (Bac-Giang).

Le 21 Novembre, le *Dê Tham* était signalé à Yên-Lê à la limite de cette commune et de celle de Bang-Cuc. Les gardes indigènes de Cao-Thuong, bientôt soutenus par ceux de Phu-Lang-Thong, fouillent une colline couverte d'une épaisse végétation de hautes herbes et de roseaux mélangés que surmontent çà et là quelques touffes de bambous et des arbres isolés. Soudain, des balles sifflent et trois hommes tombent. Le point d'où elles sont parties est reconnu. L'Inspecteur *Guillaume* qui commande fait donner l'assaut. A trois reprises, les miliciens se fraient péniblement un passage à travers les obstacles et, bravement, la baïonnette haute, gagnent en avant. Chaque fois ils sont arrêtés par le tir du *Dê Tham* et de ses compagnons qui en couchent plusieurs à terre.

On tente d'incendier la colline. Le feu ne peut se propager. L'un des coolies qui, à l'aide de pétrole, tentaient de faire flamber les herbes, a le ventre traversé par une balle.

Les postes de Mo-Trang et de Cho-Go avaient été appelés par le délégué de Nha-Nam en vue de procéder à l'investissement de la colline. Les miliciens du premier avec le Garde principal *Richy* arrivent à temps pour prolonger la ligne des assaillants et participer au dernier assaut tenté ; puis paraissent les tirailleurs du second sous la conduite du Capitaine *Robert*. Comme le crépuscule approche, on renonce à toute nouvelle attaque jusqu'au lendemain et l'ordre est donné d'entourer la position. Au matin, le *Dê Tham* a disparu. Cinq gardes indigènes avaient été tués et sept autres, dont un sergent, grièvement blessés.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1912

Attaque de Trung-Ha (Phuc-Yên).

Le poste de douane de Trung-Ha (Phuc-Yên) était installé au confluent du Song Calo et du Fleuve Rouge. Ouvert à tous, il n'était même pas protégé par une simple haie. Cinq gardes indigènes y avaient été détachés pour renforcer les matelots du poste.

Le 11 juin, vers 9 heures moins le quart du soir, une quinzaine d'individus armés de coupe-coupe surprenaient brusquement le poste. Les nombreuses allées et venues amenées par la réfection des digues leur avaient permis de s'approcher sans donner l'éveil.

Pendant que deux ou trois d'entre eux assaillaient le Préposé des douanes. M. *Belloc*, qui venait de se mettre à table, les autres sautaient sur le factionnaire qu'ils blessaient, lui arrachaient son mousqueton des mains et se ruaient dans le trai des miliciens pour s'emparer de leurs armes. Le Caporal *Tran-Dac-Tich*, assis devant la porte, causait avec un de ses hommes. Ils bondirent tous deux vers le ratelier d'armes la bande sur leurs talons, et se saisirent de leurs mousquetons. Le choc eut lieu dans la partie antérieure du trai, presque corps à corps, à coups de crosses et de coupe-coupe, le caporal et ses gardes sur le lit de camp, les assaillants sur le sol. Les miliciens étaient quatre : le caporal, l'homme qui causait avec lui, plus deux autres qui dormaient et que l'alerte avait réveillés.

Au bruit de la lutte, deux matelots du poste sortirent de la cuisine où ils se trouvaient. S'étant immédiatement rendu compte de ce qui se passait, ils coururent prévenir leur chef. M. *Belloc* gisait sous la véranda, devant la porte de la salle à manger, la tête hâchée et baignant dans une mare de sang. Se précipiter dans le bureau où étaient leurs armes, les prendre et venir au secours de leurs camarades, les miliciens, fut leur premier mouvement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Près du trai où la mêlée continuait acharnée, les matelots tirèrent quelques coups de feu en l'air de peur d'atteindre les gardes aux prises avec les pirates. Craignant alors pour eux, ceux-ci sortirent du trai et s'enfuirent. Le seul milicien qui n'avait pas été blessé s'était dégagé et ayant pu passer par la porte de derrière du trai s'était aussitôt joint aux matelots. Les blessés eux-mêmes ralliant le groupe se mirent à tirer sur les fuyards qui se perdirent bientôt dans la nuit.

L'affaire avait duré en tout quelques minutes et 29 cartouches au total avaient été brûlées par les sept hommes. Quand les mandarins provinciaux, Quan Phu, Quan An et Lanh Binh, qui étaient à 200 mètres de là, à Van-Phuc, arrivèrent, tout était complètement terminé.

M. *Belloc* était mort. Les gardes blessés comptaient plus de seize coups de coupe-coupe à eux quatre. Le milicien indemne avait son mousqueton entaillé en quatre endroits. Le lit de camp et les murs du trai étaient couverts de sang.

Attaque de Quang-Thua (Ha-Nam).

Le 16 Août, quelques individus introduits vers 9 heures du matin auprès du chef de poste de Quang-Thua (Ha-Nam), M. *Delorge,* tentèrent de l'assassiner. M. *Delorge* blessé put saisir son revolver au moment même où la sentinelle de la porte d'entrée attaquée à coups de coupe-coupe donnait l'alarme et tombait grièvement atteinte. Les hommes alertés se jettèrent sur les pirates dont 5 furent blessés ou tués et 3 autres faits prisonniers. M. *Delorge* guérit des 24 coups de coupe-coupe qu'il avait reçus au cours de l'attaque.

Région du Yen-Thê

Le *Dê Tham,* toujours traqué, réussit constamment à se tirer personnellement d'affaire. Il est le plus souvent dans la Rung-Phe aux environs de la côte 176, mais cir-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

cule la nuit et on le signale fréquemment dans le bas Yên-Thê, aux approches de Son-Qua, Bi-Noi, Ngoc-Gu, Bang-Cuc.

Le 12 Mai des partisans échangent des coups de feu avec lui aux environs de Dong-Co.

Dans la dernière semaine de Juin, il songe à une nouvelle soumission et le fait dire à la délégation de Nha-Nam. Il a avec lui à ce moment une quinzaine d'hommes armés, Chinois pour la plupart.

Le 7 Juillet, une quinzaine de Célestes marchant en trois groupes se rencontrent à Van-Gia, non loin de Phuong-Do, avec un détachement de 18 miliciens ou partisans et ont 3 blessés.

Le 16 Juillet, la même bande qui a rejoint le *Dê Tham* se heurte à 8 heures et demie du soir à une embuscade du Phoquan *Ngu*. Elle a un blessé et pendant une heure répond au feu de l'embuscade des gardes indigènes puis disparaît.

La capture de l'un des Chinois de cette bande par une patrouille de Phuong-Do permet l'arrestation dans le bas Yên-Thê de plusieurs partisans du *Dê Tham* qui lui ont donné asile à diverses reprises.

Au cours d'une reconnaissance effectuée le 7 Août, les Gardes principaux *Saigne*, *Luzet* et *Ruffier*, ont un engagement sans résultat avec le *Dê Tham* et ses Chinois.

A la suite de cet engagement, la bande entière quitte cependant les environs de la côte 176. On apprend le 23 Août qu'elle se trouve aux abords des mines de Lang-Hit, quelle s'est accrue et qu'elle compte une quarantaine d'hommes armés dont 30 Chinois. Ces derniers sont sous le commandement de *Wong-Sam* déjà signalé comme chef du petit groupe rencontré le 7 Juillet à Van-Gia. Les communications du *Dê Tham* relatives à l'éventualité d'une soumission de sa part n'ayant pu obtenir le résultat espéré, il a résolu, d'accord avec *Wong-Sam*, de s'emparer d'un européen afin d'obliger le Gouvernement à traiter avec lui.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Devant les mesures prises par M. *Tourrès*, résident de Thai-Nguyên, le *Dê Tham* se voit contraint de renoncer au coup de main projeté. Avec les quelques Annamites qui le suivaient, il reprend le chemin de Yên-Thê poursuivi par le Garde principal *Moguez* qui ne peut l'atteindre. *Wong-Sam* parti de son côté pille Bac-Lao et remonte le Song-Cau avec l'Inspecteur *Jullian* à ses trousses. Pressé, n'en pouvant plus, il fait sa soumission le 25 septembre par l'intermédiaire de *Luong-Tam-Ky*. En se rendant avec sa bande, *Wong-Sam* livre ses armes sauf plusieurs Lebel que l'on sut plus tard avoir été gardés par *Luong-Nhi* le plus dangereux des lieutenants du vieux chef de Cho-Chu.

Le 13 Septembre le *Doc Binh* partisan du *Dê Tham* était pris par le Garde principal *de la Fontaine*.

L'année s'achève sans que le *Dê Tham* constamment harcelé ait succombé. L'un de ses adversaires les plus actifs, le Pho-Doi-Lê du Tri Phu du Yên-Thê, est tué d'un coup de feu dans la soirée du 13 Novembre entre Dinh-Thep et Am-Dong. Le Dong-Cuu de Luc Gioi, qui en 1910 avait tenté de nous faire prendre le *Dê Tham*, est assassiné chez lui dans la nuit du 24 Décembre.

1913

Attentats de Thai-Binh et de Hanoï

Un nouveau complot monté par *Cuong-Dê* et *Pham-Boi-Chau* aidés pécunièrement et moralement par des Chinois du Quang Si trouble la Cochinchine en fin Mars et le Tonkin en Avril.

A Saïgon, ce sont de violents libelles répandus à profusion, des bombes trouvées sur la voie publique et un mouvement qui avorte.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Au Tonkin, les faits furent autrement graves.

Le 12 Avril, M. *Nguyên-Duy-Han*, Thuan-Phu de Thai-Binh, est tué d'une grenade jetée dans son pousse-pousse au moment où il venait de quitter la résidence. Energique partisan des Français, il avait été le premier à renseigner le Gouvernement sur l'envoi de jeunes Annamites au Japon en vue d'être instruits contre nous et parmi lesquels se trouvait même un de ses neveux.

Le 26 à 7 heures et demie du soir, une bombe est lancée sur la terrasse de Hanoï-Hôtel. Les Commandants *Chapuis* et *Mongrand* sont mortellement atteints par les éclats ; des européens et des indigènes sont blessés. La bombe était destinée au Gouverneur Général, M. *Sarraut*, qui avait accoutumé de se promener dans la rue Paul-Bert vers la fin de chaque après-midi ; à son défaut, à n'importe quel groupe d'européens.

De nombreuses arrestations suivirent, dont celles du fils du *Dê Kieu* qui avait accepté la mission d'exécuter M. *Do-Cac*, Quan An de Bac Giang, et de *Triêu-Nguyêt* l'ancien chef des partisans du Thanh-Hoa au Yên-Thê. Les auteurs des attentats de Hanoï et de Thai-Binh furent d'autre part pris à Lang-Son par M. *Nguyên-Bach*, Quan An de la province.

La Commission Criminelle eut à s'occuper de 64 inculpés. *Cuong-Dê* et *Pham-Boi-Chau* furent condamnés par contumace à la peine de mort. Parmi les indigènes compromis, nombre d'entre eux n'étaient coupables que de s'être affiliés à des sociétés secrètes ou d'avoir versé les sommes exigées par les promoteurs du complot, ce qu'ils avaient le plus souvent fait par crainte des représailles dont ils pouvaient être l'objet.

Mort du Dê Tham

Au cours de Janvier, le vieux chef du Yên-Thê est de plus en plus harcelé. On le suit pas à pas et le réseau dans lequel il se débat se resserre chaque jour un peu.

Dans la nuit du 18, une embuscade de partisans échange des coups de feu avec 3 pirates dont 1 est blessé.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le 10 Février, à 5 heures du matin, le *Dê Tham* et ses deux derniers compagnons de misère et de lutte sont tués dans la forêt aux environs de Trai-To-Cu par trois émissaires de *Luong-Tam-Ky* que le *Dê Tham* avait admis à ses côtés et avec lesquels il avait échangé le serment du sang. Un fusil Lebel, 2 mousquetons, modèle 92 et 67 cartouches sont apportés par eux au poste de Nha-Nam. Une fois soigneusement identifiés, les corps du *Dê Tham* et de ses serviteurs furent incinérés.

Le 12 Septembre au soir, l'Inspecteur *Courteix* de Duc-Thang (Bac-Giang) est avisé de la présence d'une petite bande au village de Dong-Ban. Le chef de canton de Quê-Trao qui le prévient la suivait pas à pas depuis un certain temps. Quelques miliciens, linh-co et partisans l'attaquent vers 7 heures et demie du soir. L'un des pirates est tué, trois autres, dont deux blessés, restent entre les mains des assaillants ainsi que les armes de la bande, soit : 1 fusil modèle 86, 1 fusil Indochinois, 1 revolver, des cartouches et des coupe-coupe. Dans la bagarre, le chef de canton est mortellement atteint d'un coup de coupe-coupe.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1914

Province de Lang-Son

Du 26 Janvier au 4 Mars, des opérations ont lieu aux abords de la frontière contre des bandes chinoises qui, conduites par des révolutionnaires annamites, pénètrent à plusieurs reprises sur notre territoire. La garde indigène de Lang-Son sous les ordres de l'Inspecteur *Pierrard* prend part du 1er au 20 Février à ces opérations que dirige le Commandant *Lamiable*.

Province de Bac-Kan

Le 12 Septembre, les 130 détenus de la prison du chef-lieu provenant en partie de Hanoï se révoltent à l'heure de la sieste. Ayant surpris leurs gardiens, ils forcent les portes de la prison et s'emparent du casernement des miliciens dont la plupart se trouvent à ce moment dans le village. L'Inspecteur *Tourot* reprend le casernement vers 5 heures du soir. Un caporal et 2 gardes sont tués; de leur côté, les révoltés laissent 5 cadavres sur le terrain. Les armes qu'ils ont emportées dans leur fuite leur sont toutes reprises du 14 au 20.

Province de Yên-Bay

On signalait depuis quelque temps une certaine agitation dans les régions forestières de la province lorsque,

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vers la fin d'Octobre, des Mans tentèrent un mouvement contre le poste de Luc-An-Chau. Le poste répondit par des coups de feu qui en jetèrent une vingtaine par terre. Une nouvelle démonstration les ayant amenés devant Bao-Ha, ils en furent chassés sans difficulté. Au cours d'une reconnaissance, le Garde principal *Schléret* qui les rencontre a 1 blessé et 2 tués. Lui-même est légèrement atteint par une balle.

Affaire de Sam-Neua (Laos)

Sam-Neua, chef-lieu de la province de même nom, comprenait un poste de 20 miliciens dont 10 Annamites et 10 Laotiens. Ces derniers recrutés dans le pays n'avaient reçu qu'une instruction rudimentaire.

Dans la nuit du 10 au 11 Novembre, 5 Laotiens et 6 Annamites se trouvaient à l'étage de leur blockhaus quand des coups de feu tirés près du poste les alertent. Ils sortent aussitôt les armes à la main. A l'instant où ils passaient la porte pour descendre l'escalier placé à l'extérieur, deux d'entre eux, dont le caporal, sont blessés. Sur l'ordre de leur chef, ils rentrent et se défendent par les meurtrières du blockhaus. Malheureusement la toiture était de chaume et des assaillants réussirent à l'incendier au moment même ou d'autres mettaient le feu au commissariat. Bientôt les miliciens sont contraints de sortir par les fenêtres. Trois des Laotiens sont tués, les autres parviennent à se réfugier dans la brousse.

En entendant les premières détonations, M. *Lambert*, chef de la province, avait quitté le commissariat pour s'informer de ce qui se passait. Atteint tout de suite au côté droit par une balle, il essaya de fuir mais ne put aller loin et tomba dans une rizière voisine. Pris au jour par les pirates il fut assassiné.

M. *Nivou*, commis des services civils, était avec M. *Lambert* le seul européen de Sam-Neua. Après avoir vainement tenté de rassembler les habitants pour venir au secours du commissaire, il n'eut que la ressource de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

se sauver. Aidé du Lat-savong de Sam-Neua et suivi d'un milicien, il se mit en route pour Muong-Son et de là gagna Luang-Prabang.

La bande qu venait d'enlever Sam-Neua était forte de 32 Chinois et de 40 Thaïs armés de 2 fusils à tir rapide, d'un fusil de chasse et de nombreux revolvers. Tous étaient des contrebandiers d'opium. Réunis à l'instigation du Chinois *Léang-San*, ils avaient voulu se venger de M. *Lambert* qui exerçait une répression sévère de leur commerce. Elle s'empara des armes du poste, soit une vingtaine de fusils, de 49 kilos d'opium, dont 40 d'opium brut provenaient de saisies, et de 102.000 piastres. Un total de 54.000 piastres qu'elle laissa plus tard chez l'ex chau-muong de Xieng-Kho y furent reprises par le Commandant *Sourisseau* le 2 Janvier 1915.

Une fois maître du poste, *Leang-San* fit afficher des proclamations appelant à lui au nom de la République Chinoise dont il se déclarait le représentant, tous ses compatriotes de la région. Ceux-ci, gens de sac et de corde, contrebandiers d'opium, grisés par son succès accoururent par groupes successifs à sa disposition. De sorte qu'il se trouva bientôt à la tête de forces importantes armées de 70 fusils à tir rapide environ, de revolvers et de nombre de ces fusils à pierre ou autres dont prsque tous les montagnards de ce pays sont généralement pourvus. Le noyau principal de ces forces et le seul d'une valeur réelle était formé des Chinois qu'il avait rassemblés au nombre de 250.

La première nouvelle de l'attaque fut donnée le jour même où elle se produisit par l'agent annamite gérant du bureau de poste. Courageusement demeuré à son appareil, il put en télégraphier les détails à son collègue de Cho-Bo et s'enfuir ensuite. Quelques jours après, le nombre des assaillants put être câblé avec d'autres renseignements par le secrétaire annamite du commissariat qui les connaissant presque tous, n'avaient pas été molesté et avait réussi à capter leur confiance.

Dès le 13 Novembre, un détachement de 30 gardes indigènes était parti avec l'Inspecteur *Tuyaa* de Cho-Bo et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

un autre, fort de 93 hommes, sous les ordres de 2 gardes principaux avait quitté Hoi-Xuan.

La jonction des deux troupes s'opéra le 21 à Ban-Bua. Le lendemain, l'avant-garde échange des coups de feu avec des Chinois sous une pluie battante et la colonne couche sur ses positions. Un bep de Hoa-Binh a été tué au cours de l'affaire.

Le 23, l'Inspecteur *Tuyaa* gagne en avant et occupe Muong-Liet qu'il trouve abandonné de ses habitants ; il y passe la nuit. Dès l'engagement du 22, tous les porteurs des détachements s'étant sauvés, l'inspecteur a fait laisser les chevaux des européens en arrière et après avoir réduit les bagages au strict nécessaire dans un pays dépourvu de vivres les a répartis sur les épaules d'un groupe de miliciens.

Le 24, la marche est reprise à 7 heures du matin ; presque aussitôt la colonne s'engage dans un défilé boisé. Vers 3 heures de l'après-midi, elle tombe dans une première embuscade qui lui a été tendue à 2 kilomètres du village de Na-Tong. Tout effort tenté pour la tourner demeure vain. De plus, un détachement parti dans la forêt n'a plus donné de ses nouvelles. Particulièrement calme et brave, *Tuyaa* a pris part à de nombreuses expéditions dont la dernière a été celle du Yen-Thê. Il examine la situation et persuadé qu'il passera, décide de continuer la marche. Un détachement de 20 gardes reçoit la mission de progresser sous bois pendant que la colonne suivra le sentier.

On passe, mais à 1 kilomètre de l'endroit où avait eu lieu le premier engagement, les miliciens rencontrent une deuxième embuscade plus forte que la précédente. Accueillis par une violente fusillade partie de face et du côté droit, ils s'arrêtent et ripostent. Malheureusement l'inspecteur est tué net d'une balle à la poitrine à l'instant où il entraînait ses hommes à l'assaut. Trois gardes tombent avec lui. Dès ce moment, la colonne n'avance plus et, jusqu'à la tombée de la nuit, se bat sur place. Les Chinois de la première embuscade viennent bientôt l'atta-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

quer par derrière ; ils sont tenus à distance par le tir des miliciens du Caporal 342 de Thanh-Hoa.

Le corps de l'Inspecteur avait été enlevé par le clairon 705 de Hoa-Binh et mis à l'abri ; dans la nuit, le garde 641, de Hoa-Binh également, demande quelques hommes au Garde principal *Védy* et va le cacher sous les broussailles en attendant de pouvoir l'emporter.

Au matin du 25, *Védy* a gagné une crête. Ses sonneries répétées de clairon pour rappeler les détachements perdus dans la forêt demeurent sans effet. Par ailleurs les vivres vont manquer. Il se résout à rallier Ban-Bua où il pourra nourrir ses hommes et attendre des renforts.

A la suite de ces événements, deux compagnies de tirailleurs sous les ordres du Chef de bataillon *Sourisseau* furent mises en route pour les Hua-Phan et, le 10 Décembre, l'état de siège était déclaré dans les provinces de Sam-Neua et du Haut-Laos, ainsi que dans le nord de celles de Luang-Prabang. Parti de Hanoï le 7 Décembre, le commandant arrivait le 29 à Sam-Neua évacué depuis 17 jours par *Léang-San* et ses bandes.

Siège de Son-La

Dès le 11 Décembre, le résident de Son-La avait été avisé par les autorités indigènes des dispositions prises par les pirates pour marcher en masse sur le chef-lieu de la province. Quelques jours auparavant, 5 Chinois porteurs d'une forte somme d'argent avaient été arrêtés par leurs soins et conduits à la résidence.

Le 13 Décembre, la bande de Sam-Neua divisée en trois groupes, pénétrait sur le territoire de Son-La. Déjà considérablement grossie par l'arrivée de Chinois venus de toutes les régions avoisinantes, elle s'accroîtra encore et comptera bientôt 1.100 à 1.200 hommes.

Le 15, elle rencontrait à Xieng-Cuong les partisans du Quan-Chau de Thuan-Chau qu'elle attaquait usant par moment de grenades. Sur l'ordre du Quan-Chau *Bac-Cam-An*, les partisans évacuèrent leurs positions après une demi-heure de combat. Le Quan-Chau avait reçu

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

trois blessures heureusement sans gravité et ce n'est qu'à la troisième qu'il prit le parti de se replier sur Son-La.

Le résident, agissant sur les instructions du Résident Supérieur, ordonnait alors à toutes les forces de police qui couvraient Son-La de rallier le chef-lieu afin d'en assurer la défense. Ces forces s'élevaient à 80 gardes indigènes dont 25 Annamites, miliciens éprouvés de Hanoï et de Bac-Giang, arrivés en renfort le 2 Décembre sous les ordres du Garde principal *Richy* avec lequel ils avaient fait la longue et pénible campagne du Yên-Thê. En plus, 30 linh-co sous le commandement de leur chef le Quan-Chau de Son-La. Avec l'inspecteur et le garde principal de la garde indigène, cinq européens se trouvaient à Son-La, le résident, *M. Gilles*, et ses deux fils, jeunes gens de 17 et de 20 ans, M. *Virgitti* adjoint et M. *Favey* percepteur.

Son-La, bâti sur un mamelon, a ses bâtiments dispersés sauf le cantonnement de la garde indigène qui forme un tout solide avec la prison entourée d'un double mur protégé par deux blockhaus.

Le 19, le résident donne l'ordre aux européens de s'y installer. Lui-même et ses deux fils se joignent à l'Inspecteur *Leroy* et au Garde principal *Richy* dans le casernement pendant que MM. *Virgitti*, *Favey* et le Quan-Chau occupent la prison qui renferme 150 détenus.

Le 20, le Garde principal *Richy* effectue une reconnaissance dans les environs immédiats de Son-La en direction de Mai-Son. A 5 heures 30 du soir deux partisans du Quan-Chau viennent signaler la présence de la bande à Ban-Tinh à mi-route de Son-La. A la nuit, une patrouille de 10 hommes avec le Garde principal *Richy* explore à nouveau les abords du mamelon et rentre deux heures après sans avoir rien remarqué.

A minuit, une rafale de coups de feu, des hurlements, des éclats stridents de clairon et les sons rauques des trompettes chinoises donnèrent l'alerte. Les deux miradors du casernement dans chacun desquels veillaient quatre gardes de Hanoï, répondent immédiatement. Les linh thais qui ne sont qu'imparfaitement instruits et que la crainte du Chinois, du « Ho », n'est pas sans influencer, font pourtant bonne contenance. Ils ga-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

gnent leurs créneaux respectifs à l'exemple des Annamites dont l'attitude décidée et le calme les impressionnent. Là, réconfortés par les encouragements des européens et de leur Quan-Chau, ils font courageusement leur devoir.

Cependant l'attaque se produisait de tous les côtés à la fois sur les quatre faces du casernement et à la prison. D'effroyables insultes étaient adressées aux Annamites parfois interrompues par des offres d'une prime de 5.000 piastres pour la tête de chaque Français. Les feux continus des défenseurs du poste étaient leur seule réponse. On remarquait le tir des miradors qui se montrait particulièrement efficace.

Cette première attaque, très violente, dura une heure puis cessa un long instant pendant lequel on entendait les fracas des pirates mettant à sac la résidence et les logements des européens.

L'assaut recommença bientôt toujours accompagné de vociférations, d'offres diverses, du son lugubre de la trompette et de coups de clairon.

Cela dura ainsi jusqu'au lever du jour. La moitié des défenseurs fut alors mise au repos pendant que l'autre moitié restait aux créneaux et veillait.

Les assaillants s'étaient emparés pendant la nuit de la maison de l'Inspecteur *Leroy* qui s'élevait à 25 mètres du mur du casernement, presque à la hauteur du mirador surmontant la porte d'entrée, et ils en avaient crénelé le grenier. Dans la première journée aucune attaque sérieuse n'eut lieu mais ce fut un continuel échange de coups de feu entre les gens de la maison *Leroy* et les miliciens des miradors.

Des bombes fabriquées avec de la dynamite avaient fait bon effet au cours des combats de la nuit. La journée fut employée à en préparer d'autres. On fabriqua également des torches et des brûlots avec de vieux effets et des débris de couvertures imbibés de pétrole.

Si l'approvisionnement en riz était jugé suffisant pour tenir un certain temps, il n'en était pas de même pour l'eau. Le rationnement en fut ordonné. Pareillement et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

afin de ménager les munitions, la garde de jour reçut l'ordre de ne tirer qu'à coup sûr.

Le soir du 21 on fut averti par le clairon des Chinois qui sonnait un rassemblement qu'une nouvelle attaque se montait. Elle fut déclanchée vers 6 heures et menée vivement. Des porteurs de bottes de paille, se baissant en rasant le mur, venaient les déposer près de la porte d'entrée. Avant qu'elle ne fussent accumulées, elles étaient incendiées par les brûlots des assiégés qui, en même temps, lançaient des bombes sur les assaillants et les fusillaient. Ces tentatives furent réitérées à diverses reprises pendant que les occupants de la maison *Leroy* tiraient furieusement pour les protéger.

La journée du 22 s'écoule comme celle du 21 sans attaque, mais avec des coups de fusil continuels entre les pirates de la maison de l'inspecteur et les miradors. Les créneaux de ceux-ci commençant à être endommagés, on les renforça à l'aide de sacs remplis de terre. Comme précédemment, les loisirs des assiégés furent utilisés à la préparation de torches, de brûlots et de bombes.

Le moral des Annamites continuait à être parfait, celui des Thaïs semblait être un peu touché par le rationnement de l'eau qu'ils ne comprenaient point. Vers 3 heures 30 de l'après-midi, un trou d'homme ayant été pratiqué dans le mur du casernement en regard de la prison, le caporal de Bac-Giang et quelques-uns de ses hommes, suivis de deux linh-co, purent se rendre au logement du Garde principal *Richy* situé derrière la prison et en rapporter trois touques d'eau. Quelques détenus parvinrent à faire de même et à approvisionner leurs camarades.

La troisième nuit s'annonçait très obsure. On avait pu voir les Chinois apporter de la paille, des échelles et du bois dans la cour de la maison de l'Inspecteur *Leroy*. Les abords du casernement et de la prison furent constamment éclairés sur les quatre faces par les torches et les brûlots qui avaient été fabriqués en abondance. A 10 heures, l'attaque attendue se produisit. De la paille fut apportée au pied du mirador de l'entrée. Mais les Chinois qui avaient appris à leurs dépens combien pareilles tentatives étaient périlleuses, ne s'avançaient que pru-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

demment et sans crier, contrairement à ce qu'ils avaient précédemment fait. Ils furent successivement repoussés sans trop de difficulté.

La pluie se mit brusquement à tomber et ne cessa de la nuit entière. Les assiégés en profitèrent pour remplir d'eau tous les récipients dont ils purent disposer.

La matinée du 23 se passe dans un calme relatif. Seuls les coups de feu tirés par les miradors et les pirates de la maison de l'inspecteur, ne cessent point. Les assiégés comptaient à ce moment sur la prochaine apparition des tirailleurs de Yên-Bai, dont ils avaient appris la mise en route bien avant l'attaque. Dans la nuit du 21, ils avaient même cru à sa présence en entendant des feux de salve sur les derrières des Chinois. Ils surent un peu plus tard que ces feux avaient été tirés par le brave Quan-Chau du Mai-Son qui avait courageusement tenté une diversion en leur faveur avec ses partisans.

Vers la fin de l'après-midi, un groupe compact était aperçu au loin dans les rizières. Dix minutes encore et des salves répétées suivies de l'incendie du village chinois de Chiem-Lê, prévenaient de la proximité du renfort attendu. Les veilleurs furent alors invités à ne plus tirer à l'exception des défenseurs de la porte d'entrée qui avaient toujours affaire aux occupants de la maison *Leroy*. Un instant après, les tirailleurs du Lieutenant *Monceaux* pénétraient dans le casernement de la garde indigène par le trou d'homme percé la veille et qui avait été dégagé.

Les Chinois ayant su l'approche d'un détachement de secours lui avaient tendu une embuscade au col de Co-Pha. Mais le Lieutenant *Monceaux* en avait été averti et il avait pu, à l'aide d'un guide, l'éviter en suivant une piste de contrebandiers.

La nuit du 23 au 24 s'écoula sans autres incidents que les habituels coups de feu de la porte d'entrée et à 4 heures du matin on apprenait le départ des Chinois considérablement affaiblis et démoralisés.

Un détachement mixte de tirailleurs et de miliciens immédiatement formé partit à la poursuite de la bande

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

que le Quan-Chau de Mai-Son traquait déjà avec 600 partisans réunis par ses soins. Nombre de pirates furent atteints et pris ou tués les armes à la main.

La fuite des Célestes talonnés par les partisans, les tirailleurs et les miliciens, s'était opérée en direction de Dien-Bien-Phu. Le 29, on les signalait à 12 kilomètres de ce poste qu'ils n'osèrent attaquer.

Guerre contre l'Allemagne

Au moment de la déclaration de guerre, le personnel français de la garde indigène comptait près de 350 inspecteurs ou gardes principaux dont le septième environ se trouvait en congé en Europe.

Invités par le ministère des colonies à rallier l'Indochine, les inspecteurs et les gardes principaux en congé préférèrent presque tous renoncer au bénéfice que leur situation particulière leur attribuait et se firent mobiliser au nombre de 45.

Parmi ceux, plutôt peu nombreux, que la retraite avaient ramenés définitivement chez eux et qu'aucune obligation militaire ne rattachait à l'armée, 15 demandèrent et obtinrent d'être réincorporés pour la durée de la guerre. La plupart servirent dans des corps actifs ou de réserve.

Enfin, 34 inspecteurs ou gardes principaux, dont 33 embarqués dans la dernière semaine de Septembre, quittèrent l'Indochine pour aller prendre part à la guerre.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1915

Province de Phu-Tho

Dans la nuit du 6 au 7 Janvier, le casernement de la garde indigène de Phu-To était assailli par une bande de 150 individus armés dont le principal effort se porta sur le logement de l'Inspecteur *Lambert* (Ph.) qui commandait la brigade. L'inspecteur s'y défendit énergiquement et donna le temps aux miliciens d'accourir et de le dégager. Madame *Lambert* fut atteinte d'une balle à la cuisse en passant des cartouches à son mari.

Province de Lai-Chau et Haut-Laos

Les bandes chinoises de Sam-Neua forcées de lever le siège de Son-La avaient gagné la région de Diên-Biên-Phu où, dès le 3 Janvier, elles avaient été signalées à Sop-Nao.

L'Inspecteur *Lallier*, chef du poste administratif de Diên-Biên-Phu, s'était surmené pour tenter d'assurer avec le peu de moyens dont il disposait la sécurité de sa circonscription. Un séjour presque ininterrompu de sept années dans ce pays particulièrement malsain, l'avait d'autre part depuis longtemps fatigué. En proie à un accès de fièvre chaude, il se suicide dans la nuit du 1er au 2 Janvier. Ses miliciens annamites, qui lui avaient voué une grande affection, l'ensevelirent en lui rendant d'eux-mêmes les honneurs militaires. Puis ils laissèrent l'un d'entre eux de garde auprès de sa tombe jusqu'à l'arri-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

QUANG-YÊN. — Formation d'attaque avec fusils mitrailleurs

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

vée d'un nouveau chef de poste. Quelques heures après l'enterrement, le Garde principal *Legot* entrait à Diên-Biên-Phu avec un détachement d'Annamites envoyés de Lai-Chau.

Le 6, le Lieutenant *Monceaux* parvenait au poste à la tête d'un groupe mixte de tirailleurs et de gardes indigènes ; il y rencontrait 60 tirailleurs venus de Phong-Tho et Lai-Chau.

La veille, l'Adjudant *Boullé* et le Garde principal *Legot* avaient infligé un sanglant échec aux Chinois. Surpris dans un défilé près de Ban-Na-Hoi à 5 heures de marche au Sud de Diên-Biên-Phu, les pirates avaient fui vers la vallée du Nam-Hou en laissant de nombreux morts sur le terrain et partie de leurs bagages.

Le 11, le groupe du Lieutenant *Monceaux*, grossi du détachement de l'Adjudant *Boulle*, faisait subir aux Chinois une nouvelle défaite. Fort éprouvés, les pirates se retirèrent dans la direction du Nord. Attaqués vers 15 heures dans leur campement, ils avaient eu une vingtaine de tués, nombre de blessés et avaient perdu 15 chevaux. Malheureusement, l'engagement nous coûtait le Sergent *Besson*, 2 adjudants indigènes, 1 tirailleur tués et 4 blessés.

En Août, les bandes se trouvaient encore dans la région et nous avions éprouvé quelques échecs. Pour en débarrasser notre territoire, le Gouveneur Général *Roume* décida la formation d'une colonne dont le Colonel *Friquegnon* reçut le commandement.

Les forces mises à sa disposition s'élevaient à 2.700 hommes dont 3 compagnies de garde indigène mobilisée et 1 section d'artillerie de campagne. Sauf le personnel des cadres européens, ces forces ne comprenaient que des indigènes. La contrée dans laquelle elles allaient opérer est presque entièrement couverte d'un enchevêtrement confus de montagnes. Les populations clairsemées de races diverses qui l'habitent sont en majeure partie descendues des hauts pays du Yun-Nan. Celles que l'on rencontre le long des routes de caravanes condui-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sant de Szemao à Luang-Prabang et de Diên-Biên-Phu au Mékong par les salines de Ban-Bo-Thène et Muong-Sing, présentent seules un aspect moins dispersé et une densité relative. Les Lus, gens des Etats Shans, d'origine thai, en sont les plus actives et les plus influentes. Les communications sont rares autant que difficiles en dehors de ces routes et les possibilités de ravitaillement sur place des plus incertaines.

Au début des opérations du Colonel *Friquegnon*, deux des compagnies de garde indigène appartenaient au groupe du Chef de bataillon *Dussault* à Lai-Chau. La troisième se trouvait placée en réserve avec une compagnie de tirailleurs à Muong-Sai et à Luang-Prabang. Jusqu'en fin Décembre, le rôle attribué à chacune d'elles ne leur permit pas de prendre une part directe aux combats que les différents groupes de la colonne eurent à livrer.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1916

Province de Lai-Chau et Haut-Laos

Défense de Muong-Boum.

A la suite des affaires de Ban-Long-Nai, les 3 et 4 Décembre 1915, de l'enlèvement de la position fortifiée de Moc-Pha le 8 et de l'entrée des tirailleurs à Long-Nai le 11, les Chinois remontant vers le Nord s'étaient constamment dérobés aux atteintes des troupes du Commandant *Friquegnon*. Le Commandant *Dussault*, plus heureux, les avaient rencontrés et battus en trois engagements.

Le 18 Janvier, on apprenait que les bandes avaient franchi la frontière et s'étaient réfugiées au Yun-Nan. Quelques jours plus tard elles rentraient au Tonkin. Suivant la vallée de la Rivière Noire elles atteignaient le 23 Muong-Boum dont la garnison était à ce moment la seule force pouvant s'opposer à leur retour offensif.

Le poste était occupé par le Garde principal *Quesnel* avec 90 miliciens de la 1re compagnie de garde indigène. Cerné par les bandes installées sur toutes les positions dominantes, il est à maintes reprises furieusement attaqué. Les pirates sont chaque fois repoussés. Au cours de l'une de ces attaques, le Caporal *Hoang-Van-Sao* tient en échec pendant toute une demi-journée 60 pirates dont un tiers est mis hors de combat. Disputant le terrain pied à pied, il ne se retire avec les 8 braves qu'il commande que débordé par le nombre et sur l'ordre de son chef.

Découragés par la vigoureuse résistance du poste et diminués de 33 des leurs, les assiégeants battent en retraite le 27 avec de nombreux blessés après cinq jours d'assauts répétés autant qu'infructueux.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Talonnés par le Capitaine *Nicolle* qui acourait au secours de Muong-Boum, les bandes se réfugient pour la deuxième fois en Chine d'où elles reviennent à nouveau sur notre territoire le 20 Février. Rejointes le 24 Février par le Lieutenant *Bernardi*, elles perdent 3 tués et 4 blessés et, repassant la frontière, abandonnent définitivement la partie.

Province de Thai-Nguyên

Le 4 Août, le Garde principal *Ruffier* quittait le chef-lieu avec une escorte de 10 hommes pour conduire 24 prisonniers à Cho-Chu. A 12 kilomètres de ce poste, un prisonnier saute sur un milicien, lui arrache son mousqueton qui était chargé et, se retournant contre M. *Ruffier*, le tue net d'une balle à la tête. L'escorte usant de ses armes maintient le convoi en place. Dans la bagarre deux prisonniers parviennent seuls à s'échapper.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1917-1918

Révolte de Thai-Nguyên

Un grand nombre de condamnés politiques ou de criminels devant subir des peines sévères jusqu'à celle des travaux forcés à perpétuité avaient été successivement envoyés à la prison de Thai-Nguyên.

Les locaux formant cette prison ne répondirent bientôt plus aux nécessités de la situation créée par leur arrivée malgré les agrandissements ou les modifications dont ils furent l'objet.

Le service de garde et de surveillance réclamé des miliciens devint rapidement excessif pour leur effectif. Les fatigues qu'il occasionnait étaient telles qu'elles provoquèrent un mécontentement général en se prolongeant sans nul changement.

Le résident chef de la province et l'inspecteur commandant la brigade voulant resserrer la discipline sévirent avec une extrême rigueur. Les punis durent, par les plus grandes chaleurs, faire le peloton de punition avec le chargement de campagne sans préjudice du service qu'ils avaient à assurer. Par ailleurs, les exigences du phoquan rendirent la situation des gardes encore plus pénible. Enfin le résident avait le coup de canne facile et en usait sans ménagement non seulement sur les prisonniers, mais encore sur les gardes et même sur leurs gradés sans souci de faire perdre la face à ces derniers.

A diverses reprises, des plaintes anonymes dénonçant ces sévices et faisant parfois prévoir les conséquences dangereuses qu'ils pouvaient avoir, parvinrent à l'autorité supérieure. Malheureusement, elles parurent demeurer sans aucune suite, car rien ne vint modifier la situation de ceux qui les supportaient.

Cependant le mécontentement des gardes n'aurait

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

jamais abouti à la révolte sans l'assassinat de l'inspecteur et du phoquan amené par la haine que l'un et l'autre avaient soulevée chez certains gradés. Ces gradés parlèrent de leur rancune aux condamnés politiques dont ils avaient la surveillance et qui en profitèrent habilement pour semer dans leur esprit le germe de la vengeance.

Le Doî *Cân* allait être mis à la retraite à 20 ans de service un peu par mesure disciplinaire. Ce fut chez lui que ce germe trouva le meilleur terrain. Le premier, le Doî *Can*, admit l'idée du crime. Ayant su gagner au projet qu'il avait conçu trois ou quatre de ses camarades, dont le sergent *Gia* et le fourrier *Truong*, il s'entendit avec eux et décida de mettre son projet à exécution dans la nuit du 30 au 31 Août.

En dehors de quelques amis particuliers des trois gradés, nul autre garde ne sut ce qui allait se passer. L'inspecteur et le phoquan surpris en plein sommeil furent assassinés ainsi que le gardien européen du pénitencier et sa femme. Le résident absent depuis la veille, de même que son adjoint, échappa à la mort.

Les prisonniers une fois libérés, la révolte gagna de gré ou de force les miliciens à sa cause. La décapitation du sergent *Hanh* et de quelques gardes qui refusaient de se rallier aux rebelles aida singulièrement les hésitants à se soumettre.

La portion centrale en entier prit donc part à la révolte à l'exception des miliciens qui avaient été exécutés et d'une vingtaine d'autres qui, dès les premiers moments, avaient pu gagner le large et que les postes voisins recueillirent.

Aux 130 rebelles du Doî *Can* s'étaient joints les 220 détenus du pénitencier que les réserves du magasin d'armes de la brigade avaient permis d'armer en partie. Thai-Nguyên fut en leur pouvoir pendant un peu plus de cinq jours. Les européens de la ville avaient pu se réfugier à temps dans le poste d'infanterie coloniale que 65 hommes défendaient. Leurs habitations furent pillées ainsi que le Trésor. Seule la caisse de la Douane avait été sauvée par son receveur, M. *Cazenave*. Le gérant

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

du bureau de poste était un indigène. Forcé de briser ses appareils sous la menace des révoltés, il avait cependant pu donner brièvement l'alarme à Hanoï.

Assiégés et bombardés par les troupes accourues au secours de Thai-Nguyên, les rebelles et les prisonniers évadés, comprenant ensemble 250 hommes à ce moment, évacuèrent la ville le 4 Septembre à 8 heures.

Poursuivie pendant plusieurs mois, la bande s'effrita peu à peu. Le Colonel *Maillard* commandait la colonne formée de troupes régulières, de gardes et de partisans, chargée de la réduire. Des combats meurtriers eurent lieu. Au 20 Septembre, la bande ne totalisait plus que 165 hommes armés, 80 seulement à la mi-Octobre et, lors de la dissolution de la colonne le 20 Janvier 1918, une douzaine de rebelles seulement dispersés dans les montagnes avaient échappé aux poursuites.

Combats du 31 Août au 4 Septembre.

Quelques miliciens de Hanoi, de Phuc-Yên et de Bac-Giang comptant au total 26 fusils venaient occuper le 31 Août, vers 17 heures, la ferme de Gia-Sang, à 3 kilomètres des révoltés, dans le but de surveiller leurs mouvements et de se renseigner sur la situation. Les Inspecteurs *Martini* (François) et *Pellegrini* les commandaient. A 17 heures et demie, ils sont attaqués par un groupe sorti de la ville. Les assaillants qui exhortent les gardes indigènes à se joindre à eux sont reçus à coups de fusil et se retirent après une demi-heure de fusillade en emportant 2 tués.

Dans la nuit, le détachement est renforcé par 16 hommes des postes de Duc-Thang (Bac-Giang) et de Ha-Chau (Phuc-Yên).

Le 1er Septembre arrive une compagnie d'européens avec mitrailleuses et pièce d'artillerie ; suivent 24 partisans et 30 linh-co de la province de Thai-Nguyên.

Le 2, le capitaine commandant le groupe fait occuper une ligne de crêtes à droite de la route menant à Thai-Nguyên par l'Inspecteur *Martini* qui dispose de 24 gardes indigènes, des linh-co et des partisans. Puis les européens attaquent des cases et une pagode à 600 mètres en avant de Gia-Sang où reste en réserve l'Inspecteur *Pelle-*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

grini avec une section de miliciens. A 8 heures, l'Inspecteur *Pellegrini* est mis en marche pour combler le vide existant entre les européens et le détachement *Martini*. Ceci fait, il reçoit l'ordre de s'emparer d'une tranchée sise sur un mamelon à gauche de la route. Sa section lancée en avant a un arrêt. Renforcée de quelques européens, elle obéit crânement à la vigoureuse impulsion de son chef que secondent le Sergent *Chuong-Van-Mao* et le Caporal *Nguyên-Van-Chu*, toujours en avant. La tranchée est enlevée et sur les 13 rebelles qui la défendent jusqu'au dernier moment, 12 sont tués à leur place de combat.

Les troupes s'installent pour la nuit sur les positions conquises. Vers minuit, une vive alerte sur la ligne des sentinelles les surprend, harassées et à demie endormies ; quelques mouvements se produisent parmi elles. Les gardes se groupent autour du Sergent *Chuong-Van-Mao* qui leur fait reprendre rapidement leur poste.

Le 3, l'Inspecteur *Pellegrini*, souffrant d'une crise aiguë de rhumatisme qui ne lui permet aucun mouvement, rentre à Gia-Sang sur l'autorisation du capitaine chef de groupe et du Colonel *Berger* commandant la colonne. Le Sergent *Chuong-Van-Mao* le remplace à la tête de sa section.

A 18 heures, l'Inspecteur *Martini* vient rendre compte au colonel du danger de sa situation, un peu en l'air et sans soutien. La veille, il a pu arrêter par son feu un groupe de rebelles qui, sortant d'une tranchée près de sa position, tentaient de prendre de flanc l'attaque du matin. Ses hommes ont en outre tué quelques porteurs de vivres aux rebelles. Puis il repart pour rejoindre son détachement d'enfants perdus.

Entre 21 heures et 22 heures, on entend une vive fusillade sur la ligne tenue par l'Inspecteur *Martini*. Un fort groupe d'assaillants comptant 50 ou 60 fusils attaque à fond la position qu'il sait en grande partie occupée par des partisans et des linh-co. Selon leur habitude, les partisans cèdent et se dispersent. Les gardes indigènes résistent, mais, débordés par les assaillants devant lesquels les linh-co entrainés par le mouvement des partisans se

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

sont retirés, ils se replient à leur tour. On apporte un sergent de 1re classe et plusieurs miliciens grièvement blessés. Pas de nouvelles de l'inspecteur que l'on a vu cependant tirant avec un mousqueton. D'autres gardes arrivent groupés. L'un d'eux remet la montre de *Martini* qui, disent-ils, a été tué. L'attaque brusque et violente a coupé la ligne en plusieurs points. Ils se sont battus dans la nuit par petits groupes au milieu des grandes herbes et ont dû reculer sans pouvoir traîner ou emporter le corps de leur chef avec eux.

Le 4, les troupes attaquent Thai-Nguyên dès la première heure du jour et, le soir, font leur jonction avec la garnison délivrée. Dans la matinée les recherches faites ont permis de retrouver le corps de l'Inspecteur *Martini*.

Combat de Noi-Dông.

Le Garde principal *Martini* (Ulysse), de Quang-Yên, a remplacé son homonyme, l'Inspecteur *Martini* (François), tué le 4 Septembre devant Thai-Nguyên. C'est sur sa demande expresse qu'il a été désigné. Il est sous les ordres du Lieutenant *Hierholtz*, du 3e Zouaves, commandant le groupe D de la colonne.

Le 25 Septembre, vers 16 heures, l'avant-garde du groupe, qui venait de quitter Thuong-Lê enlevé la veille, est arrêtée à Noi-Dông par des coups de feu. Les partisans se déploient à l'Est de Noi-Dông pendant que le Garde principal *Vélasque* prend position au Nord. Comme la fusillade continue, intermittente, le Garde principal *Martini* reçoit l'ordre de se porter avec moitié de ses gardes indigènes face au Sud-Ouest et de chercher à traverser le village dans cette direction. *Martini* s'y rend en personne et déploie son détachement qui est accueilli par un feu très violent, ajusté avec une grande précision, parti de la haie de bambous extrêmement touffue bordant Noi-Dông.

Plusieurs hommes sont atteints. Voyant hésiter ses gardes, *Martini* saisit le mousqueton de l'un de ceux qui sont tombés et se jette sur la lisière du village entraînant ses miliciens avec lui jusqu'au pied du talus. A ce moment, une balle le traverse de part en part à

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

l'épaule droite. Il s'assure de la position de son détachement, passe le commandement aux zouaves qui l'encadrent et se retire seul, par la route, sous le tir des rebelles ; 6 de ses hommes ont été tués et 7 autres blessés.

Les gardes indigènes ont pris part aux combats que la colonne a déjà livrés aux rebelles. Ils sont aussi de ceux qu'elle livre ensuite, en particulier à Xuân-Pha, le 30 Septembre, et à Xom-Doi, le 16 Octobre.

A la suite de ces derniers combats qui l'ont démoralisée, la bande conduite par des prisonniers qu'elle a délivrés, anciens partisans du Dê Tham, passe le Song-Cau et se réfugie dans le Phu-Binh d'où elle gagne le Yên-Thê. Elle n'y peut tenir, ne rencontrant aucune aide dans la population qui marche d'accord avec nous. Serrée de près, elle s'est partagée en deux groupes dont l'un, divisé en deux fractions, demeure dans Bac-Giang alors que l'autre parvient à franchir à nouveau le Song-Cau en direction de la région du Tam-Dao.

L'une des deux fractions restées dans Bac-Giang, dite de *Ba-Lam*, comptait 16 individus et 14 fusils ; l'autre, dite de *Ba-Nho* ou de *Doi Hai*, 9 hommes et 8 fusils.

La première est bientôt supprimée. Quatorze des pirates qui la composent se rendent au résident de Bac-Giang ou à son délégué à Nha-Nam en livrant 12 mousquetons. *Ba-Lam* son chef se suicide dans la forêt où 2 individus dont l'un, *Giuc*, prisonnier évadé de Thai-Nguyên, est encore armé.

La seconde s'accroît dans Bac-Giang de 3 recrues et s'empare dans Thai-Nguyên, sur les confins des deux provinces, de 2 fusils modèle 74 enlevés à des partisans. Rejointe le 2 Décembre à Vo-Muon par l'Inspecteur *Reinert* qui a avec lui le Garde principal *Pouchat* et des miliciens ainsi que le Tri-Huyên de Luc-Nam et le Tri-Chau de Huu-Lung suivis de leurs partisans, elle a 3 tués dont son chef *Ba-Nho* et perd 2 mousquetons. Quatre autres de ses hommes sont capturés avec 3 fusils peu après ou se rendent. Enfin les 5 derniers trouvent la mort dans une chaude affaire avec le Tri-Huyên de Luc-Nam, *Dinh-Quang-Chiêu*, qui est parvenu, le 28

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Décembre, à les cerner à Dam-Hoi. L'assaut final est donné à 8 heures en présence du résident qui vient d'arriver sur les lieux.

Le restant des rebelles, une première fois dispersé le 14 Décembre, est attaqué le 21 dans la forêt de Nui-Phao non loin de Cu-Van où un détachement de Thai-Nguyên envoyé par le Colonel *Maillard* a été rapidement transporté en autos. Le *Doi Can* est grièvement blessé et son premier lieutenant se rend avec l'argent de la bande sur la promesse d'avoir la vie sauve.

Le 11 Janvier 1918, on apprend que le *Doi Can* s'est donné la mort pour ne pas tomber vivant entre nos mains.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1918-1919

Révolte de Binh-Lieu

Le 25 Novembre 1918, les tirailleurs chinois de Binh-Liêu se révoltaient à la suite de l'incarcération de l'un des leurs, le Caporal *Phong-Lai-Pau*. Sous l'influence d'agents étrangers et de révolutionnaires annamites, ce caporal fomentait un mouvement contre nous parmi les garnisons formées de tirailleurs chinois de Dinh-Lap, Binh-Liêu, Hoang-Mo, Tien-Yên, Ha-Coi et les miliciens de même race du territoire militaire en service à Dam-Ha.

Le Caporal *Phong-Lai-Pau* avait trouvé un terrain tout préparé dans la garnison de Binh-Liêu qu'un travail écrasant ordonné par l'officier commandant et la conduite de deux de ses sous-officiers avaient profondément mécontentée.

L'Adjudant *Phong-On-Heng* de Dam-Ha sollicité par le Caporal *Phong-Lai-Pau*, son neveu, de participer au complot le dénonça, le 14 Novembre, au lieutenant commandant le poste en lui communiquant les lettres et les dépêches qu'il en avait reçues. Le chef de bataillon commandant le 1er Territoire immédiatement prévenu, télégraphie à Binh-Liêu, l'ordre d'emprisonner *Phong-Lai-Pau*.

La mise à exécution de l'ordre du commandant donne le signal de la rébellion. Les tirailleurs s'emparent du poste, blessent le Lieutenant *Bayourte* qui en est le chef, tuent le Sergent *Langeais* et se portent au nombre de 80 sous la direction des Sergents *Lo-Sap-Giat* et *Sam-Sot-Giang* sur le poste de Hoang-Mo. Le Sergent *Choisel* qui le commande est assassiné et ses 17 tirailleurs se joignent aux révoltés. Puis tous passent en Chine dans le massif de Tung-Linh-Lang

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

après s'être saisi des armes et des munitions des partisans du poste dont le tong-doan est emmené prisonnier.

Le 19 Novembre, la bande revenue au Tonkin enlève par surprise le blockhaus de Chuc-Phai-San occupé par quelques partisans. Leur chef, un sergent chinois de la milice du territoire, se joint aux rebelles. Grâce à la trahison de ce dernier, elle s'empare le même jour du poste de Dam-Ha où 5 miliciens annamites qui résistent bravement sont massacrés sur place. Le Sergent *Simon*, chef de poste, ne doit son salut qu'à la fuite.

Les opérations entreprises pour réduire les tirailleurs révoltés et les pirates apparus à leur suite dans le 1er Territoire militaire et la province de Quang-Yên, se poursuivent pendant plusieurs mois sans donner de résultats importants.

Le 22 Mars, le Général *Noguès* était chargé d'en prendre la direction. Avec les troupes régulières dont il disposait, marchaient des groupes mobiles de garde indigène dont une compagnie de 150 hommes sous le commandement de l'Inspecteur *Marrou* et les postes intéressés des provinces de Quang-Yên, de Hai-Dzuong et de Bac-Giang.

Affaire du Poste des Gow-Tow.

Antérieurement à la prise de commandement du Général *Noguès*, une bande de 80 individus sous les ordres du Sergent *Lo-Sap-Giat* et de l'agitateur *Tam-Kam-Say* s'était manifestée sur les côtes du 1er Territoire et dans la baie d'Along. Reçus fin Janvier à coups de fusil dans l'île de Trai-Co, les pirates se vengèrent de leur insuccès en pillant l'île de Vinh-Tuc qui leur fut livrée par son ly-truong.

Le 6 Février à 7 heures, alors que les miliciens du poste des Gow-Tow vaquaient sans défiance aux corvées matinales, la bande surgissant soudain à quelques mètres de la porte, l'attaqua avec violence.

Le Garde principal *Guillon*, chef de poste, et ses 30 gardes se défendirent si vigoureusement qu'après une lutte corps à corps qui coûta plusieurs morts aux assail-

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lants, la porte put être refermée et les pirates, déçus, durent lâcher prise. Parmi ceux des leurs qui restèrent sur le carreau, se trouvait *Cung-Pin-Nam* second de *Tam-Kam-Say*.

En se retirant la bande voulut emmener la jonque du poste avec laquelle l'Inspecteur *Lanèque* avait fait merveille durant plusieurs années. Mais, s'apercevant que le canon-revolver qui l'armait était inutilisable, le percuteur étant demeuré entre les mains du Garde principal *Guillon*, les pirates, renonçant à leur projet, la coulèrent.

Combat de Trai-Than.

Le Général *Noguès* apprenait le 24 Mars que les bandes avaient résolu de se réunir pour tenter un coup de main dans le Dông-Triêu.

Les groupes *Marrou* et *Poli* reçurent l'ordre de s'opposer à leur marche.

L'Inspecteur *Marrou* ayant avec lui le Garde principal *Bouron* et le Sergent *Reversat* détaché à la garde indigène arrive, le 28 à 17 heures, à Vi-Loai. Là, il est averti de la présence dans la région de Trai-Than des bandes qui ont déjà effectué leur jonction. Il se met en liaison avec le Lieutenant *Poli* et, le 29 au matin, marche droit sur les pirates. Les miliciens parviennent au village chinois de Trai-Than à 15 heures.

Les premières reconnaissances, comme les renseignements recueillis, concordent à démontrer que les pirates ont rebroussé chemin sur Luong-Muong. Le Lieutenant *Poli* s'y porte le 30 au matin. De son côté, l'Inspecteur *Marrou*, qui s'est couvert à droite, dans la direction du Sud, à l'aide des 80 partisans du Huyên de Hoanh-Bo, décide le même jour qu'il s'y rendra à 13 heures.

Vers midi, les avant-postes signalent les Chinois comptant plus de 200 fusils. Les bandes des Sergents *Lo-Sap-Giat* et *Sam-Sot-Giang* ont passé sans être aperçues des partisans et attaquent vigoureusement les miliciens. Les arrivants, gagnant les flancs du groupe, couronnent les sommets et visent nettement à l'encerclement.

Le combat dura tout l'après-midi et se prolongea dans la nuit suivante avec des périodes d'accalmie. La

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

lutte reprit, plus ardente, à l'aube du 31 pour cesser brusquement à midi par la retraite générale des bandes.

Les pirates, en nombre supérieur aux gardes de l'Inspecteur *Marrou*, ayant en outre pour eux la population chinoise de la région, avaient fait des efforts désespérés pour vaincre la résistance des miliciens. Les partisans de Hoanh-Bo qui s'étaient arrêtés à 8 kilomètres de Trai-Than mirent 21 heures à rallier la fusillade. Ils rejoignirent Trai-Than le 31 à midi, juste au moment où les bandes, rompant le combat, effectuaient leur repli sans être poursuivies ; les approvisionnements en vivres du groupe se trouvaient en effet presque épuisés.

Ce combat heureux rejetait les bandes vers l'Est et leur coûtait vingt-deux morts ainsi qu'un grand nombre de munitions qu'elles ne pouvaient remplacer. Deux des nôtres avaient été tués et six autres blessés dont un sergent, en délogeant sous la conduite du Garde principal *Bouron* et du Sergent de 1re classe 825, après une lutte opiniâtre, un parti important de pirates retranchés dans une très forte position. Nous avions de plus un tué et deux blessés. Au cours du combat, le Sergent 1.640 chargé d'assurer la garde du convoi avait organisé, sous le feu d'un groupe de Chinois, un système de tranchées qui lui avaient permis de prendre une part active à l'action.

Cependant, gagnant de vitesse, deux semaines plus tard, les détachements du Commandant *Pélud* et devançant une compagnie de tirailleurs que les lenteurs de la navigation ne font arriver que le 16 Avril à Dong-Triêu, les pirates envahissent la concession *Pivet* dans la matinée du même jour. Sur les trois colons qui s'y trouvent, deux, Madame *Pivet* et son beau-frère M. *Liebrecht*, sont enlevés et emmenés dans le massif du Nam-Man, d'abord, puis dans la région de Trai-Than.

Après le combat de Ho-Tiên du 17 au 18 Avril auquel participa le groupe *Marrou*, les villages de la région furent évacués par leurs habitants sur l'ordre du Général *Noguès* afin de priver les bandes de tout ravitaillement.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

D'autre part les pirates ayant fait connaître que leurs prisonniers seraient remis en liberté contre le paiement d'une rançon de 50.000 piastres, l'Inspecteur de la Sûreté *Arnoux*, ancien garde principal de la garde indigène, reçut mission du Gouvernement Général d'entrer en pourparlers avec eux.

Sous l'influence de son action, les populations mans s'étant mises de notre côté et les bandes se trouvant à peu près réduites à la famine, les pirates consentirent à relâcher leurs ôtages sans rançon. Le 12 Juin Madame *Pivet* et M. *Liebrecht* retrouvaient leur liberté. Les opérations prenaient fin trois jours après.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1918-1921

Batchai et les Méos

Du début de 1918 à Mars 1921, nous eûmes affaire dans le Haut-Laos à des mouvements de tribus méos provoqués par les agissements d'un jeune sorcier du nom de *Batchai* originaire des environs de Diên-Biên-Phu. Des bandes de montagnards descendus de leurs villages établis entre 800 et 1.200 mètres d'altitude, molestaient les populations thais de la plaine et des vallées, arrêtaient nos convois et, parfois même, attaquaient nos postes.

Tout d'abord localisée dans les 4e et 5e Territoires militaires, l'effervescence gagne peu à peu de proche en proche. Vers le milieu de 1919, tous les pays entre la Rivière Noire et le Nam-Hou subissent l'influence de *Batchai*. Il en est bientôt de même dans le Sam-Neua et au Tran-Ninh. Enfin le Haut-Mékong semble un instant menacé.

Les opérations se succèdent coupées de périodes d'accalmie. Les troupes employées à réduire la révolte sont exclusivement composées d'indigènes. Leur tâche est rude. La zone d'action s'étend sur près de 40.000 kilomètres carrés en des régions tourmentées, peu connues, aux communications difficiles et dans lesquelles le ravitaillement ne peut généralement s'opérer qu'avec l'aide de porteurs.

L'adversaire, chasseur émérite, possède quelques fusils à tir rapide. Son arme est surtout le fusil à pierre. Insaisissable, il excelle dans la guerre d'embuscade que sa connaissance approfondie du terrain et sa grande habileté au tir rendent singulièrement dangereuse pour celui qui l'attaque. Ce qui nous permettra d'en avoir

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

raison sans trop de pertes, c'est qu'à côté de la guérilla à laquelle il se livre, il concentre sa résistance en des points fortifiés que nous pouvons connaître et finalement atteindre.

Trois brigades de garde indigène et les postes des régions intéressées mis à la disposition de l'autorité militaire prennent part aux opérations.

Le détachement fourni par la brigade de Yên-Bay sous les ordres du Garde principal *Lafaye* obtient pour sa discipline, son instruction, son entraînement, l'énergie et l'entrain dont il a fait preuve, les honneurs de l'ordre général N° 8 en date du 28 Mars 1919 du Général Commandant Supérieur des troupes de l'Indochine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1921

Province de Lang-Son

Le 8 Octobre, une très forte bande venant de Chine réussissait à pénétrer sur notre territoire. Pourvue de 2 canons Krupp de 37 m/m et comptant près de 2.000 Chinois ou Annamites armés de 500 fusils, elle veut tenter un coup de surprise sur Lang-Son. A la faveur de la nuit, la bande gagne sans être éventée le marché de Ky-Lua où, le 9, elle enlève à l'aube un petit poste de police de quelques linh-co.

Entre Ky-Lua et Lang-Son, tout proche de la rive droite du Song Ky-Kong, le casernement de la garde indigène barre le passage aux arrivants, juste au point où les routes de Dong-Dang et de Loc-Binh se rejoignent pour utiliser le pont franchissant le fleuve et donnant accès dans la ville.

La bande attaque résolument le casernement. Aux premiers coups de feu, le Caporal *Nong-dinh-Phay* de garde, fait rapidement occuper les postes de combat par les premiers miliciens qui se présentent. Un tir bientôt nourri répond aux assaillants. Ceux-ci s'avançant sur trois faces, resserrent de plus en plus leur étreinte. Au moment où tous les présents, soit 75 gardes et 25 linh-co, ont pris place dans la tranchée de protection du casernement, ils sont à 80 mètres de distance. Là, l'intensité du feu de la défense les fait hésiter un instant, puis les arrête. A diverses reprises, des obus sifflent sur la tête des miliciens.

Dès le début de l'attaque, la préoccupation de l'Inspecteur *Girard* (Paul) qui commande la brigade a été d'alerter les troupes régulières. Il a fait sonner « la Générale ». Mais un vent souffle violemment du Sud et

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

empêche les sons du clairon aussi bien que le bruit de la fusillade d'atteindre la garnison. Le temps passe et le combat continue, ardent.

L'inspecteur demande un volontaire pour tenter de communiquer par signaux avec la citadelle. Le garde *Nguyên-Xuan-Tiên* se présente. A peine sorti du casernement, il tombe mortellement touché au ventre alors qu'il approchait d'un tertre qui lui aurait permis d'être plus aisément aperçu. Surmontant ses souffrances, le milicien ne songe qu'à ses armes et à ses munitions qu'il veut sauver. Il se relève et, revenant péniblement sur ses pas, parvient à faire passer son mousqueton et ses cartouches par un créneau, puis se couche et attend qu'on puisse venir à son secours.

Enfin les troupes apparaissent et repoussent la bande que les gardes indigènes tenaient en respect depuis une heure et demie.

En se retirant les assaillants attaquèrent Dong-Dang le même jour. Ils renouvelaient leur attaque le 10 et le 12 Octobre. Le 14, ils échangeaient des coups de feu à Ban-Day avec les troupes lancées à leur poursuite par le Lieutenant-Colonel *Le Boulanger*. Investis le 16 dans le cirque de Lung-Sung, ils en étaient délogés le 22. Le 20 Novembre la bande entière avait été refoulée en Chine.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

1930

Une période de près de onze années de tranquillité suit les événements survenus au Tonkin de 1918 à 1919. La rébellion des montagnards méos des régions si éloignées et si pénibles d'accès du Haut-Laos est demeurée sans aucune répercussion. La paix publique semble assurée et l'Indochine jouit d'une remarquable prospérité.

Brusquement, un complot éclate le 10 Février. Monté par les révolutionnaires annamites que le prétendant *Cuong-Dê*, toujours prêt à nous créer des difficultés, n'a pas été sans appuyer, il vient troubler profondément les populations de race jaune de nos possessions.

Au Tonkin, le calme est cependant assez promptement rétabli.

Il n'en est pas de même en Annam que des mouvements purement communistes tiendront de longs mois dans une dangereuse agitation.

La propagande révolutionnaire était parvenue à faire de très nombreux adeptes dans toutes les parties du royaume. Parmi les grandes provinces du Nord, celle du Nghê-An peuplée et si souvent remuante, s'était particulièrement montrée accueillante aux doctrines qui lui avaient été prêchées.

C'est par milliers que les gens des villages, obéissant aux dirigeants communistes, se rassemblaient sous le double signe de la faucille et du marteau pour marcher sus aux mandarins et assaillir nos postes et nos détachements.

On se trouva alors soudain en présence d'une situation imprévue, toute nouvelle, bien que rappelant peut-être au début les événements de 1908, et d'une exceptionnelle gravité. Le dévouement de la garde indigène, le tact et la fermeté avertie dont elle témoigna, permirent de faire face avec ses seules forces aux difficultés de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

la première heure et d'attendre sans aucune crainte l'arrivée des renforts que l'amplitude du mouvement obligeait à demander.

En Cochinchine, les troubles affectèrent une allure analogue à ceux de l'Annam sans en atteindre la gravité, ni la durée.

Au Tonkin, l'effort de propagande du parti révolutionnaire *Viet-Nam-Quoc-Dan-Dông* s'était porté avec une recrudescence renouvelée sur l'élément indigène du corps d'occupation. Un certain nombre de tirailleurs, gagnés à ses idées, s'étaient ralliés au parti ou sympathisaient avec lui.

Dans la nuit du 10 au 11 Février, deux compagnies d'un bataillon du 4e Tonkinois en garnison à Yên-Bay se soulèvent. Des agitateurs civils qui dans la journée, avaient pu se concerter avec des tirailleurs amis sans éveiller l'attention, prennent une part active à l'action. Le magasin d'armes est pillé. Plusieurs officiers ou sous-officiers sont tués ou blessés. De minuit à 6 heures, les révoltés sont les maîtres de la caserne et des bâtiments militaires situés au bas du fort lesquels sont enfin repris de haute lutte par les tirailleurs restés fidèles.

Aux premiers coups de feu, la garde indigène a pris ses emplacements d'alerte. Les européens habitant Yên-Bay sont successivement recueillis et une démonstration tentée par quelques rebelles pour tâter les miliciens est repoussée. Le garde *Bui-van-Rang* assure à deux reprises en des conditions singulièrement périlleuses et sous le feu de barrage des rebelles, la liaison avec le commandant d'armes.

Dans les jours qui suivent, les gardes participent à la chasse que l'on donne aux révolutionnaires réfugiés dans la brousse aux environs de la ville.

La conduite des miliciens de Yên-Bay vaut à leur brigade les honneurs du Journal Officiel où le Gouverneur Général *Pasquier* l'inscrit dans les termes suivants à l'ordre de l'Indochine :

« Sous le commandement de l'Inspecteur *Lafaye* et « du Garde principal *Cazes*, a fait preuve au cours des

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

« événements qui se sont déroulés à Yên-Bay, le 10 Fé-
« vrier 1930, d'une haute tenue morale et des meilleu-
res vertus militaires.

« Par ses brillantes qualités de courage et de disci-
« pline, a contribué d'une manière efficace au prompt
« rétablissement de l'ordre.

« Remarquable unité qui a déjà été félicitée par or-
« dre n° 8 du 28 Mars 1919 du Général Commandant
« Supérieur des Troupes de l'Indochine, pour s'être dis-
« tinguée pendant les opérations contre la révolte des
« Méos de Son-La.

« Maintient dans toute leur pureté les traditions de l'honneur et de la fidélité. »

Au moment où éclatait la révolte de Yên-Bay, des bombes étaient lancées à Hanoï sur des commissariats de police, la prison et le service de la Sûreté. D'autre part, le casernement de la garde indigène de Hung-Hoa et le siège du phu de Lam-Thao, dans la même province, se trouvaient attaqués ainsi que le siège du huyên de Vinh-Bao dans celle de Hai-Dzuong.

Dans la province de Kien-An l'attitude des miliciens et des linh-co permit au résident de déjouer les plans des conjurés à l'instant précis où ils allaient se porter à l'attaque du chef-lieu.

Enfin des troubles se produisirent, au lendemain de ces événements, dans les provinces de Bac-Ninh et de Thai-Binh.

A Hung Hoa, les rebelles s'approchant des défenses et de la porte du casernement tentaient de parlementer. Accueillis à coups de fusil par les sentinelles qui donnèrent l'alarme, ils sont bientôt repoussés.

Ils échouent pareillement à Lam-Thao que défend le sergent *Nguyên-van-Tan* et leur chef, *Nguyên-Khac-Nhu* est blessé par le garde de 1re classe *Dô-Ngoc-Khuê*.

Une brillante opération dirigée par M. *Chauvet*, adjoint à Phu-Tho, qu'à défaut de garde principal ou d'inspecteur, le résident a envoyé au secours de Lam-Thao, chasse, après un vif combat et un assaut mené par le Sergent *Nguyên-Van-Moi*, les rebelles du siège du phu qu'ils avaient enlevé.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

A Vinh Bao, le Garde principal *Rigail* reprend le siège du huyên dont les assaillants s'étaient emparés.

Un nombre assez important de réservistes du premier ban de la garde indigène (miliciens libérés depuis moins de dix ans) rappelés pour renforcer l'effectif de certaines brigades, répondirent avec empressement à la convocation dont ils furent l'objet.

Une colonne de police, forte de 200 fusils, avait été formée à Hanoï dans la journée du 17 Février et placée sous les ordres de l'Inspecteur principal *Moguez*. Des fonctionnaires de la Sûreté et des mandarins en faisaient partie. Le 18, elle opérait dans le Vinh-Bao où des camions-automobiles l'avaient transportée. Les assassins du Tri-Huyên tué lors de l'enlèvement du huyên furent arrêtés et deux villages, auteurs ou complices de cet enlèvement, reçurent la punition qu'ils avaient encourue.

Cette colonne fut dissoute le 23 Mars. Ses opérations, jointes à l'action rapide et énergique des brigades intéressées, avaient promptement ramené le calme dans les circonscriptions des provinces de Hai-Dzuong, Bac-Ninh, Kien-An et Thai-Binh, que le mouvement fomenté par les révolutionnaires avait troublées.

Province de Lang-Son

Le 13 Mars, le Garde principal *Giamari*, chef de poste à Ha-Lang, porteur de la rançon du Capitaine aviateur *Auclair* tombé aux mains des pirates chinois, était brusquement assailli par une bande de 150 pirates armés de fusils et désireux de s'approprier cette rançon. L'attaque se produisit à proximité de la borne-frontière n° 30, sur le territoire du village de Bo-Nhung. Le détachement d'européens, de gardes indigènes et de partisans, que *Giamari* commandait résista à la bande et finalement la repoussa en Chine en lui infligeant de lourdes pertes.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Le Caporal de 1re classe *Toan-Giai-My* témoigna au cours du combat d'une intelligence, d'un sang-froid et d'une audace remarquables en entraînant à l'attaque des Chinois le groupe de 11 gardes et de 14 partisans dont il était le chef.

Province de Hoa-Binh et de Phu-Tho

Le 20 Décembre à 14 heures 30, un caporal de la brigade de Hoa-Binh, mauvais sujet sous le coup d'une sanction disciplinaire, surveillait avec 4 gardes une corvée de 14 prisonniers travaillant à 1.500 mètres du chef-lieu. Avec ses derniers, il se jette soudain sur les quatre gardes, s'empare de leurs armes, de leurs munitions et de leurs uniformes qu'il passe aux prisonniers et les met dans l'impossibilité de bouger. Puis il marche sur Hoa-Binh.

Le Sergent *Nguyên-Toan* de ronde rencontre la bande qui, sous menace de mort, l'oblige à la suivre. Il feint d'acquiescer et semble se prêter à la tentative des révoltés.

Arrivé à proximité du poste des linh-co sur lequel la bande s'est dirigée et qu'elle espère enlever sans bruit , le caporal rebelle prend les dispositions utiles pour le surprendre. Saisissant la minute favorable, le Sergent *Nguyên-Toan* saute sur l'un des prisonniers armés, lui arrache son fusil et en tire un coup qui donne l'éveil à la garde indigène. On entend celle-ci se rassembler et accourir au secours des linh-co dont l'un a déja été grièvement blessé.

Voyant l'affaire manquée, les révoltés s'enfuient. Poursuivis, ils passent sur Phu-Tho dont la brigade a été alertée. Le Garde principal *Odant,* qui s'est jeté sur leurs traces avec 6 miliciens, les surprend le 22 à Dao-Xa. Le 23, le Garde principal *Rust* s'empare de 5 d'entre eux et de 2 de leurs fusils.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Les dispositions prises par l'Inspecteur *Montheard* du 21 au 24, secondé par les Gardes principaux *Odant* et *Rust*, assurent la capture de la bande entière dont toutes les armes, 5 fusils Indochinois et 2 mousquetons Lebel — ces derniers enlevés aux linh-co — retombent entre nos mains.

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Origine de la Garde Indigène ; ses organisations successives ; son organisation actuelle : Gardes Civiles provinciales, Gardes Civiles des résidences — Milices, compagnies d'élite — Garde Civile Indigène — Garde Indigène de l'Annam-Tonkin — Garde Indigène de l'Indochine — Garde Indigène actuelle ..... I-LI

La Garde indigène dans sa lutte contre la rébellion et la piraterie et sa participation aux opérations militaires. LIII-LXII

ANNEES 1886-1887. 1-2

ANNEE 1888. — Défense de la pagode de Binh-An — Combat de Thuy-Dong — Affaire de An-Dinh — Affaire de Sai-Trang — Combat de Lê-Xa — Attaque du poste de Yên-Phong — Destruction de la bande du Doc-Lang — Attaque du poste de Huong-Bi — Combat de Tay-Dang 3-16

ANNEE 1888. — Journal de marche de la Colonne Pacificatrice : Opérations contre le Doc-Tich: 1° Dans la grande île des Deux-Song; 2° Dans la petite île des Deux-Song — Affaires de Yên-Dzuong et de Phong-Coa — Défense du poste de Nghieu-Phong — Affaire de Binh-Luong — Combat de Bai-Tao — Combat de Phu-Tuc, mort de Tu-Khanh — Le Dôi Men — Le Garde de 1re classe Binh, mort de Co — Enlèvement du poste de Dong-Son 37-60

ANNEE 1889. — Mort du Lanh-Giam — Mort du Doc-Sung — Mort du Doc-Tru — Le Phoquan Tich — Affaire de Gia-Coc — Combat de Duong-Dê — Combat de Yên-Luu — Combat de La-Mat (île de Ke-Sat) — Deuxième combat dans l'île de Ke-Sat — Opérations de la Cac-Ba — Combat de Lang-Voi — Affaire de Po-En — Destruction de la bande de Tu-Khanh — Combat de Giao-Phuong, mort du Doi-Vo — Affaires de

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Pages

Hoa-Tai et de Truc-Noi. Capture du Doc Den — Combat de Hung-Vi — Affaire de Bang-Y — Le Sergent Lê-Van-Trung — Le Sergent Nguyên-Van-Sao — Mort du Doc Quang — Affaire de Kai-Luu — Affaire de Lau-Lau 61-86

ANNEE 1891. — Combat de Dao-Thué — Affaire de Quinh-Coi — Affaire de Dao-Xa — Capture du Dê Tinh — Affaire de Dong-Son — Combat de Vu-Ban — Combat de Doan-Lam — Combat de Dao-Xa — Combat de Dieu-Nha. — Capture du Dê-Doc Cop — Mort du Lanh Ngu et du Nanh Lo — Combat de Chuc-Tao — Combat de Chuc-Xa — Mort du Dê Ban — Combat de Thuong-Duo — Combat de Ngo-Xa (Yên-Thê) — Combat de Khé-Ha (Yen-Thé) — Affaire de Dau-Xa — Combat de Ke-Tay — Affaire de Phuong-Nhon — Combat de Phu-Khê — Le Sergent Vu-Duc-Khanh — Combat de Trung-Ha — Affaire de Cho-Bo 87-117

ANNEE 1892. — Combat de Ngo-Phan et de Bich-Khé. Mort du Dê Vinh — Brigade du chemin de fer — Attaque du poste de Tu-Phap — Affaire de Luong-Ke — Affaires de Cam-Trach et de Tam-Duong 118-133

ANNEE 1893. — Brigade du chemin de fer — Capture du Lanh-Hieu — Mort de Qui — Pacification de la région minière 134-146

ANNEE 1894. — Affaire de Huu-Thué — Enlèvement de deux européens. Première soumission du Dê Tham — Affaire de Thuong-Thang 147-153

ANNEE 1895. — Combat de Ngoc-Than — Combats du Deo-Nhe 154-158

ANNEE 1896. — Affaire de Huu-Bang — Mort de Lanh Cûu — Combat de Thuy-Cau — Combat de Pho-Ra — Affaire de Chi-Leu 159-163

ANNEE 1897. — Mort du Doc Thu — Affaire des « Soldats du Ciel » : Attaque de Hai-Dzuong ; attaque de Ninh-Giang et de Cui-Cao ; attaque de Vinh-Bao — Deuxième soumission du Dê Tham — La bande de Ma-Mang 164-172

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Pages

ANNEES 1898-1907. — 1898 : Combat de Moc-Nhao. Réduction de Ma-Mang — 1904 : Le Garde principal Lanèque — 1906 : Affaire de Long-Dong — 1907 : Affaire de Bac-Ninh .. 173-187

ANNEE 1908. — Complot de Hanoï — Affaire de Luc-Nam: le Caporal Bui-Van-Khuyên — Mort des Doc Nghia, Doi Ca, Quan My — Les réformistes : Combat de Hoang-Nong 188-197

ANNEE 1909. — Combat du 29 Janvier — Affaire de Son-Qua — Destruction de la bande de Ca-Huynh — Colonne du commandant Chofflet — Colonne du commandant Bonifacy — Réduction des bandes chinoises du Luc-Nam — Affaire de Hoa-Binh 198-220

ANNEES 1910-1913. — 1911: Affaire de Yên-Lê (Bac-Giang) — 1912 : Attaque de Trung-Ha (Phuc-Yên) — Attaque de Quang-Thua (Ha-Nam) — 1913 : Attentats de Thai-Binh et de Hanoï — Mort du Dê Tham 221-229

ANNEE 1914. — Affaire de Sam-Nœua (Laos) — Siège du Son-La — Guerre contre l'Allemagne 230-239

ANNEE 1915 240-242

ANNEE 1916. — Défense de Muong-Boum 243-244

ANNEES 1917-1918. — Révolte de Thai-Nguyên : Combats du 31 Août au 4 Septembre — Combat de Noi-Dong 245-251

ANNEES 1918-1919. — Révolte de Binh-Liêu : Affaire du poste des Gow-Tow — Combat de Trai-Than 252-256

ANNEES 1919-1921. — Batchai et les Méos 257-258

ANNEE 1921. — Affaire de Lang-Son 259-260

ANNEE 1930. — Révolte de Yên-Bay — Attaque de Bô-Nhung — Affaire de Hoa-Binh 261-266

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

ERRATA

Pages

XII par un arêté, Lire *par un arrêté.*

XXIII sont chargés, *sont chargées*

5 Kai-Sat, *Ke-Sat*

11 Roi Nam-Nghi, *Roi Ham-Nghi*

19 le Lanh-Huu, Thong Du Qui *le Lanh Huu, Thong-Du, qui*

28 Ben-Yen-Nhân, *Ban-Yên-Nhân*

32 les cainha, *les cai-nha*

35 Lanh Nam, *Lang-Nham*

36 Bich-Moi, *Bich-Noi*

37 Lanh Nham, *Lang-Nham*

44 Khanm-Sai, *Kham-Sai*

56 Tay-Dong *Tay-Dang*

74 Tu-Khan, *Tu-Khanh*

104 les français et les annamites, *les Français et les Annamites*

109 fut créé, *fut créée*

108 Lieutenant Sanyas et de Vathaire *Lieutenants Sanyas et de Vathaire.*

114 40 chinois et 30 annamites, 40 *Chinois et* 30 *Annamites*

124 qui suivait la voie ferrée, *que suivait la voie ferrée*

125 pour enlever au passage, *pour l'enlever au passage*

128 Phu-Doc, *Phu-Duc.*

135 en faisant, *en faisait*

142 ce dôi réussi, *ce dôi réussit*

158 Ma-Man, *Ma-Mang*

199 Gho-Go, *Cho-Gô*

200 des deux français, *des deux Français*

202 crénaux, *créneaux*

205 Than-Thuy, *Thanh-Thuy*

207 sur l'un des croupes, *sur l'une des croupes*

232 La bande qu venait, *La bande qui venait*

84-85-86-92-108-124-145-195-196 chinois, *Chinois*

86 mans, *Mans*

92-108-131 annamites, *Annamites*

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

Université Côte d'Azur. Bibliothèques

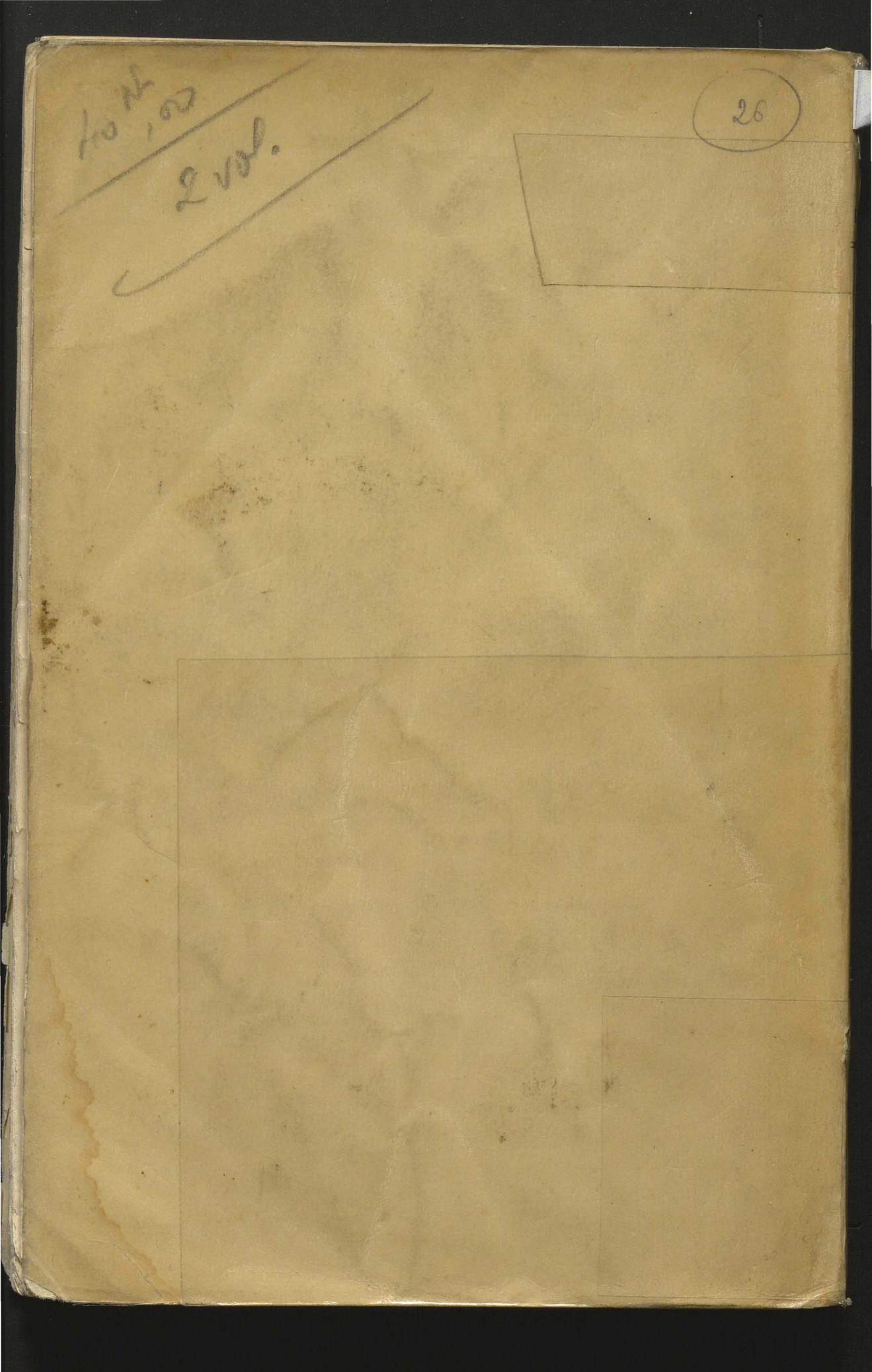

Université Côte d'Azur. Bibliothèques